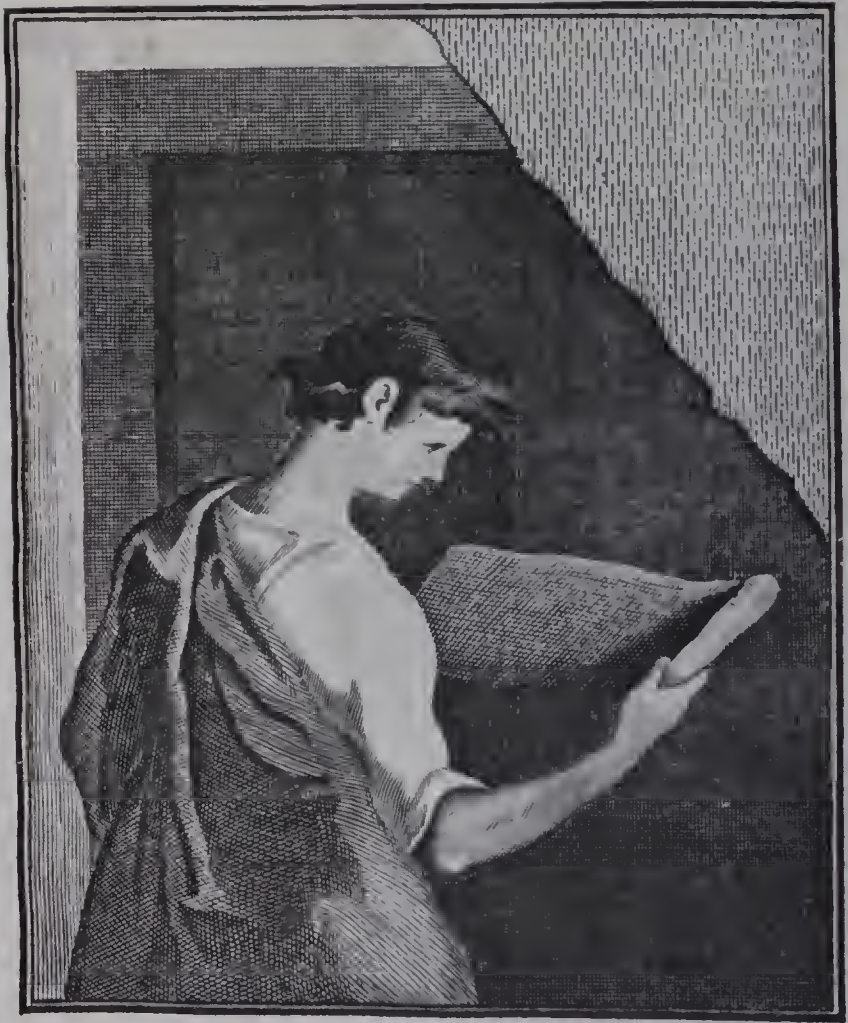

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1717. 12

CES MEMOIRES ONT commencé au Mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & broché 16 s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	4. v.

Coll. Billom.

MEMOIRES
Soc. POUR Jesu
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Alteße Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Catal.

Avril 1717.

A TREVOUX,
Chez ETIENNE GANEAU,
Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXVII.

Avec Privilege & Approbation.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1717.

ARTICLE XL.

JO. HENRICI BOECLERI Bibliographia critica &c. C'est à dire, *Bibliotheque critique de Jean-Henri Boecler, où l'on parle des Ecrivains de tous les Arts & de toutes les Sciences; Ouvrage revû, corrigé & augmenté sur les autres écrits de l'Auteur, par les soins de Jean Gottlieb Krause, qui a fait la préface & les remarques.* A Lipsic, chez les heritiers de Jean Grossius, *in 8°. pages 904. & se vend à Paris chez Montalant quay des Augustins.*

CET ouvrage posthume d'un des plus celebres & des plus sçavans hommes d'Allemagne avoit déja vû le jour, mais il n'y avoit nul ordre dans les matiéres dont

il traite, & les fautes d'impression y étoient innombrables. Dans l'état où il paroît maintenant, il peut non seulement contribuer à faire connoître les meilleurs livres dans toutes les facultez, les principales choses qu'on y doit apprendre, la difference des editions, les divers caracteres des Auteurs, & l'arrangement qu'on doit garder dans la suite d'une bibliotheque, mais il peut encor servir aux commençants à se former le goût & à se faire à peu de frais dans la litterature une juste reputation, c'est dans cette derniere vûë que nous avons travaillé sur ce livre. Comme il paroît être particulierement imprimé pour l'Allemagne, où les idées sont differentes des nôtres, nous avons crû que pour nous rendre plus utiles en France, il nous seroit permis de substituer à divers Auteurs Allemans nos meilleurs François, de faire nous mêmes le caractere des Anciens, sans nous asservir à copier ceux qu'il nous donne, d'entrer quelquefois dans les nouvelles disputes d'érudition qu'on agite aujourd'hui, d'y mêler nos reflexions ; de faire enfin moins un extrait, que de composer en quelque maniere sur le plan qu'on nous a tracé, un nouveau traité des connoissances necessaires à un jeune homme qui veut s'introduire dans le monde sçavant, & y tenir son rang avec honneur.

Vossius divise tous les Arts qu'on peut sçavoir, en Arts communs & populaires,

en Arts liberaux, & en Arts Philoſophiques. M. Boecler ſuit cette méthode, & traite d'abord des Arts populaires & mechaniques. Les uns ne ſont exercez que par des gens du peuple appellez otdinairement ouvriers & artiſans. On laiſſe à *Garſonus*, Auteur Italien, la gloire de les connoître tous, & d'en donner des leçons dans ſa *Piazza univerſale.* Les autres demandent plus d'adreſſe, & la profeſſion de ceux qui s'y attachent eſt plus honnête. Il eſt bon d'apprendre du moins les noms dont les Sçavants aiment à les relever.

La *Grammatiſtique* contient l'Ecriture & l'Imprimerie; eſt-ce à Adam inſtruit de Dieu même qu'on doit, comme nous le croyons, l'art de graver & de peindre la parole? Eſt-ce plutôt à Moyſe, qui en recevant la Loi écrite de la main du Seigneur, apprit en même tems la maniere de former les premiers caractéres de la langue Hebraïque? Quoi qu'il en ſoit, Cadmus fils d'Agenor, l'un des Phéniciens chaſſez par Joſué, apporta le premier en Grece cet art ſi précieux. Qu'on conſulte là-deſſus le livre d'*Herman Hugon*. Les Chinois avoient l'imprimerie longtems avant nous; les villes d'Harlem, de Strasbourg & de Mayence, ſe diſputent l'honneur de l'avoir inventée en Europe; de pareilles diſputes amuſent les gens oiſifs, & ne ſont jamais décidées.

La *Gymnaſtique* s'attache aux exercices du corps ; il y en avoit cinq principaux, où l'on occupoit la jeuneſſe Romaine ; la Courſe, la Danſe, le Jeu de Palet, la maniere de lancer le Javelot, & la Lutte. On peut lire l'art Gymnaſtique de *Jerôme Mercurial*, Medecin Italien.

La *Muſique* apprend à regler les ſons de la voix & des inſtrumens. Ce n'étoit pas ſeulement pour bien chanter, mais encore pour parler avec grace, qu'on prenoit à Rome des maîtres de Muſique. Chaque ſyllabe d'un mot avoit chez les Romains, comme chez les Grecs, ſon ton particulier. Il eſt à croire que nous prononçons encor plus mal le Latin, que les Allemans & les Suiſſes ne prononcent le François : conſultez *Polydore* Vergile ſur les inventeurs des inſtrumens de Muſique.

La *Graphique* comprend l'art de la peinture & de faire des ſtatuës. L'ouvrage de *Boulanger* ſur la ſculpture eſt excellent, celui de *Scheffer* ſur la peinture des anciens eſt élegamment écrit. *Armenin* a fait la vie & l'éloge des excellens Peintres ; M. Felibien a traité en François le même ſujet d'une maniere egalement polie, ſçavante & agreable.

Dans le ſecond Chapitre Mr. Boecler commence à parler des Arts liberaux, qu'il comprend preſque tous ſous le nom general de *Philologie* ; on la diviſe en quatre parties, la Grammaire, la Rhetorique, la Poëſie & l'Hiſtoire.

Il y a trois ſortes de Grammaires, la *Technique*, l'*Exegetique*, & la *Critique*. Qu'on ne ſe rebute point de ces termes myſterieux ; ſans un peu de myſtere, que ſeroit-ce de la ſcience ? Il faut les ſçavoir, ces termes, & n'en point abuſer. Le Pedant les étalle avec complaiſance, l'habile homme ne s'en ſert que dans la neceſſité.

La Grammaire *Technique* s'en tient preciſément aux regles de la langue qu'on veut apprendre. *Epheſtion* Alexandrin parmi les Grecs, & *Priſcien* parmi les Latins, ſont les deux plus anciens Grammairiens que nous ayions. Les livres de leurs ſucceſſeurs ſont innombrables, peu chers, & bien vendus. Le *Deſpautere in folio* & *Alvares* ſont parfaits en leur genre ; c'eſt là que vont glaner ſecretement les faiſeurs de nouvelles méthodes. Sanctius eſt plus heureux, on l'a cité ſur ce qu'on a pris de lui de *Sciopius* ; il paſſe le Grammairien, & s'érige en critique de tous les bons Auteurs. Nous avons pour la langue Françoiſe la Grammaire de Mr. l'Abbé Regnier & celle du P. Buffier. La premiere eſt longue & ſçavante, la ſeconde eſt étudiée, curieuſe, courte, & bien digerée.

La Grammaire *Exégétique* s'attache à expliquer la force des mots, à faire des notes, Scholies, ou Commentaiſer ſur les Auteurs, à compoſer des Dictionnaires. Entre les Scholiates Grecs, le plus digne d'eſtime, au jugement de

Monsieur Boecler, est l'Anonyme qui a travaillé sur le Poëte Apollonius; entre les Latins, c'est *Asconius Pedianus*, qui a commenté quelques Oraisons de Ciceron. Nous rendrons ici justice avec plaisir à la grande capacité de Mr. & de Mademoiselle Dacier, à la justesse du P. de Jouvency, & au travail des Commentateurs *à la Dauphine*. A l'égard des Dictionnaires Grecs, on prise fort l'*Onomasticon* de *Pollux*, & le *Lexicon* de *Suidas*; mais Suidas n'est riche que des vols qu'il a faits, & ne fait honneur à personne des dépoüilles dont il s'est enrichi. Le Tresor de la langue Grecque de *Robert Constantin* peut suppléer au défaut de celui de *Henri Etienne*. *Scapula* a fait l'abregé *d'Estienne*. Tout le monde l'achete, parce qu'il se vend à meilleur marché que son maitre.

Quelle vogue *Ambroise* de *Callepio*, connu sous le nom de *Callepin*, n'a-t-il pas eûë autrefois dans le païs Latin? La premiere édition étoit cependant legere & pleine de fautes: ce fut une supercherie des Libraires d'avoir fait honneur à Passerat de l'avoir corrigé & amplifié: ils vouloient debiter leur livre à la faveur de cet habile homme, qui n'y avoit pas mis la main. *Robert Estienne*, *Nizoluës*, & *Cellarius* ont nui avec raison au dêbit de Callepin. Qu'il nous soit permis d'ajouter pour l'avantage des Etudians qui veulent traduire le Latin en François, que les Dictionnai-

res de *Danet* & de *Tachart* ſont bons, mais qu'on doit s'en tenir au petit Dictionnaire imprimé à Paris chez Boudot, qu'on ne ſçauroit trop eſtimer. Dans les Traductions du François en Latin, *Gaudin*, quoique très-court, eſt peutêtre un des meilleurs, Monet ſçait comme lui, très-bien le Latin, & fort mal le François. Delbrun eſt eſtimé, *Danet* vaut bien moins. *Joubert* eſt le plus récent, & ne doit pas entierement décourager ceux qui travaillent ſur le même ſujet. Nos Dictionnaires de l'Academie Françoiſe pour apprendre le François viennent de main de maîtres, & répondent à la haute réputation de cette illuſtre & ſçavante Compagnie. Cependant on n'en débite pas moins bien le Dictionnaire de Furetiere, dont on eſt obligé de faire encore une nouvelle édition à Trevoux.

Après la Grammaire Mr. Boecler vient dans ſon troiſiéme chapitre à la *Rhetorique*. On la définit *art de bien parler & de dire des choſes propres pour perſuader*. *Ariſtote* en a donné des préceptes, mais il les donne ſéchement, & il ſent le Philoſophe juſque dans ſa Rhetorique; c'eſt dans le traité des paſſions qu'il eſt plus eſtimable. *Hermogene* eſt plus diſert & plus brillant, & n'en eſt ni moins ſenſé, ni moins exact. On prendra avec plus de plaiſir le veritable goût de l'Eloquence en liſant *Denis d'Halicarnaſſe* ſur l'art de l'Orateur, & l'excellent traitté

du ſublime de *Denis Longin* que Deſpreaux a ſi bien traduit en François. Les livres de *Ciceron* en ce genre ſont dignes de lui, il eſt auſſi admirable quand il enſeigne, que quand il pratique ce qu'il a enſeigné. *Quintilien* dans ſes douze livres des Inſtitutions eſt peut-être encore plus utile. Ses préceptes ſont plus détaillez, & il a le rare talent en diſant beaucoup de chôſes de parler avec juſteſſe, & d'inſtruire avec agrément. M. Rollin en a donné une nouvelle édition avec une belle préface. Pierre *Pithou* a fait le recueil des Maîtres de la Rhetorique, & *Creſſolius* le théatre des Rheteurs ; on laiſſe au College le Palais de l'éloquence du P. *Pelletier*, & la Rhetorique du P. Cauſſin, & on lit ailleurs les reflexions du P. Rapin, & la maniere de bien penſer du P. Bouhours. Le P. Le Jay nous promet ſur l'éloquence & la Poëſie un ouvrage qui eſt le fruit de vingt années de Regence. Venons aux Orateurs, & commençons par les Orateurs Grecs.

Demoſthene doit être à la tête. Il eſt ſententieux, ſubtil, grave, vehement & ſublime. L'ignorance où l'on eſt du droit d'Athenes, & des repliques qu'on lui faiſoit, & auxquelles il étoit obligé de répondre ſur le champ, empêche de l'entendre parfaitement. Ses harangues contre le Roi Philippe ſont plus aiſées, & doivent être lûës les premieres. On a traduit quelques-unes de ſes pieces, l'éloquence Françoiſe a

déployé tout son art dans cette traduction ; mais où trouver les charmes de ce grand Orateur, s'il ne parle lui même ? *Æschine* vivoit de son tems, & lui est comparable, au jugement de Ciceron. Leurs ouvrages furent imprimez ensemble à Geneve en 1704. L'éloquence fleurie, nette & coulante, se trouve dans *Isocrate* ; il parle mieux qu'il ne pense, Ciceron le louë, Denis d'Halicarnasse le critique ; mais son discours sur la paix ne craint point la satire, & ne merite que des loüanges. Nous ne parlerons point de *Lysias*, d'*Aristide*, de *Themistius*, de *Libanius*, & des autres Auteurs prophanes qu'on peut lire avec fruit, mais qui cedent tous à l'éloquence de S. Jean Chrysostome. Ce Pere, sur tout dans ses homelies au peuple d'Antioche, sçait également plaire à l'esprit & toucher le cœur, il est grand, noble, pathetique ; s'il étoit moins diffus, nous l'admirerions davantage. Que dire du Traducteur de ces homelies ? Il parle bien François, & ne sçauroit égaler l'original Grec.

De tous les Orateurs Latins *Ciceron* est le chef & le maître. La pureté du stile, l'abondance des pensées, l'élevation, la force, la justesse de ses discours, l'admirable varieté qui regne dans tous ses ouvrages, le font regarder avec justice comme le plus beau & le plus grand génie de l'antiquité. Il préfere sa Milonienne à ses autres Oraisons, la seconde Philippique n'est

peut-être pas moins eſtimable. Après Ciceron on ne craint point de parler de *Pline*, ſon Panegyrique de Trajan eſt un chef d'œuvre ; tout y eſt délicatement penſé, vivement exprimé, & rien ailleurs n'eſt plus ſpirituel, plus brillant & plus gracieux. Le défaut qu'on lui reproche, eſt d'affecter d'avoir trop d'eſprit : c'eſt de là que le ſtile naturel, coulant & moëlleux, ſi l'on oſe ainſi parler, lui a manqué. Ne peut-on pas dire auſſi que l'abondance des penſées lui a fait negliger de les mettre dans un aſſez bel arrangement. *Pacat*, *Mamertin*, *Nazaire*, *Eumone*, ont voulu l'imiter : mais on étoit trop eſclave dans leur ſiécle pour être veritablement éloquent. S'ils étoient nez dans un autre tems, leurs loüanges comme il eſt arrivé quelque fois, n'auroient point dégénéré en de vaines flatteries, ni leurs penſées en des pointes trop recherchées ; le gout de leur ſiécle en les engageant à prodiguer leur eſprit, leur a fait perdre le juſte temperamment qu'on doit garder, & les a réduits au ſecond ordre des Orateurs. Qu'on ne croye pas néanmoins que nous banniſſions du panegyrique les pointes ſenſées & naturelles. Ce ſecond genre d'éloquence aime à être fleuri, ſpirituel, brillant, & veut par le plaiſir que cauſe à l'eſprit l'agrément des penſées ingénieuſes ſuppléer au défaut des mouvements de cœur qu'il n'eſt pas tant de ſon devoir d'exciter : mais on doit ſe ménager,

& ne vouloir pas toujours briller. La lumiere après quelque nuage en paroit plus belle : & les plus vives couleurs d'un tableau ſans ombre fatigueroient les yeux ; laiſſez repoſer l'auditeur ; il ſe laſſeroit d'admirer toujours. Il eſt des Orateurs qui ont trouvé cet admirable temperament ; on les critique, c'eſt par dépit de ne pas meriter les mêmes applaudiſſemens. Il faut lire les Orateurs du bas Empire, avec les notes du P. de la Baune, l'un des meilleurs maîtres de l'Art, & qui ſçait également faire diſtinguer les beaux endroits, & éclaircir l'hiſtoire de leur tems. *Seneque* le Philoſophe & *Seneque* le Rheteur peuvent être mis au nombre des Orateurs. Le Rheteur paroit ſçavant, & a de la force dans l'expreſſion ; le Philoſophe prend la plume, & ſans méditer à ſa matiere, il la laiſſe couler. Quelques ſentences tournées en cent façons rempliſſent la page ; il compte ſur ſon eſprit qui s'admire dans tout ce qu'il produit ; nulle liaiſon, nul ordre dans les penſées, on les compare aux grains de ſable que la chaux ne lie point. Elles frappent néanmoins, elles ont de l'éclat ; examinez-les de plus près, cette lumiere ſe change en obſcurité, & ce qui vous paroiſſoit un beau diamant, ne ſe trouve ſouvent qu'un diamant faux, qui ne doit pas être eſtimé. Robert Eſtienne a ramaſſé en un volume les belles harangues de Hiſtoriens ; nous

en conseillons la lecture. Les Orateurs recents qu'on estime, sont *Benzius Muret*, *Scaliger*, *Du Puys*, *Orcsius*, *Perpignan*, *Petau*, *Vavasseur*; *Cossart*, *de Jouvancy*, & quelques autres. On laisse à décider aux personnes qui ont entendu ceux qui ne nous ont pas encore fait un livre de tous leurs ouvrages, lesquels auront droit de trouver ici leur place.

L'Eloquence Françoise donne pour modeles les plaidoyers de Messieurs *Le Maître*, *Everard*, *Pattu* & *Talon*, & les discours de Messieurs de l'Académie; mais elle ne brille pas moins dans le sacré que dans le prophane. Mr. *Bossuet* avoit l'esprit élevé, profond, nourri de l'étude & de la connoissance du monde, de l'histoire, & de la Religion. Il est également grand, soit qu'il faille confondre l'heresie dans la controverse, ou immortaliser la vertu dans le panegyrique. Mr. *Flechier* sçavoit donner un éclat si brillant aux choses qu'il manioit, que tout entre ses mains sembloit, pour ainsi dire, se changer en or & en pierres prétieuses. Le grand Archevêque de Cambray ne peignoit pas avec des couleurs moins vives & moins lumineuses ce qu'il vouloit toucher, mais elles étoient plus naturelles; l'un avoit trouvé les secrets les plus beaux de l'Art, & l'autre avoit reçû les graces les plus charmantes de la nature. Ils sont tous deux de parfaits modeles, l'un dans ses panegyriques, & l'autre dans ses

écrits ; mais il eſt à croire qu'ils ne feront peut-être jamais que de mauvais copiſtes. Eh ! qui pourroit atteindre à la perfection des ouvragesde feu Mr. de *Fenelon.* C'étoit peut-être le génie le plus vif & le plus brillant, mais encore le plus grand & le mieux cultivé de ſon ſiécle. Tous ſes jours étoient conſacrez à l'étude, & ſans preſque aucune étude il auroit été capable de s'élever au deſſus de ceux qui auroient voulu ſe meſurer avec lui. Les matiéres les plus abſtraites ſe developpoient à ſes yeux, & recevoient de ſa plume la même clarté, la même lumiere, la même élégance, qu'avoient les inſtructions qu'il donnoit au jeune Prince qui lui étoit confié. Sa memoire ſera d'autant plus precieuſe, que tout le tems où il fut rendu à lui-même, il l'employa à pourſuivre l'hereſie juſque dans ſes derniers retranchemens, & à ſe faire d'une erreur qui lui étoit échapée, un motif de défendre la Religion, & de devenir un auſſi grand modele par ſon exemple que par ſes paroles. Revenons à nos Orateurs.

Quel torrent d'éloquence, quelle ſolidité de raiſonnement ! Quelle force, quelle ſublimité, quelle érudition, quelle pieté dans tous les diſcours du P. *Bourdaloüe* ! Que de douceur au contraire, que d'aménité, que d'attraits, que de ſentimens tendres & affectueux dans les ſermons du P. Cheminais ! Le premier étonne, perſuade, entraîne, le ſecond s'inſinuë, penetre &

gagne tous ſes auditeurs. L'un veut convaincre l'eſprit, & en convaincant l'eſprit, force le cœur ; l'autre veut toucher le cœur, & en triomphant du cœur, attire pour ainſi dire & perſuade l'eſprit. On lira leurs ouvrages, pourra-t-on jamais les égaler. Nous omettons les autres Prédicateurs qui vivent encore, & qui par les pieces d'éloquence qu'ils laiſſeront à la poſterité lui feront dire de nôtre tems ce qu'on diſoit avant nous du ſiécle d'Auguſte.

Les lettres ſont du reſſort de la Rhetorique. Manuce Etienne & Cujas, ont fait diverſes éditions des lettres Grecques qui nous reſtent. Il n'y a point de lettres plus naturelles, plus ſimples & plus élegantes, que celles de *Ciceron*. Il eſt complaiſant, genereux, agréable, lorſqu'il écrit à ſes amis ; on apprend la politique dans ce qu'il mande à ſon frere ; tous les reſſorts de la guerre civile ſont adroitement touchez dans les lettres à Atticus ; ce ſeroit une étude de lire ces dernieres ſans la belle traduction de M. l'Abbé de St. Real & de M. l'Abbé Mongaut. Les lettres de Senéque ſont plûtôt des déclamations ingénieuſes que de veritables Lettres. Il n'en eſt pas ainſi de celles de *Pline* ; c'eſt un homme de Cour, ſçavant & poli, un honnête homme qui écrit, & dont la plume ſçavante ne produit que des fleurs. Le nouveau Traducteur François ſçaut preſque ſon original. Il eſt étonnant que Mr. Boecler ne parle point des lettres de

Saint Jerôme, & de quelques autres Peres de l'Eglise, quoiqu'elles soient infiniment plus belles que les lettres de *Cassiodore*, de *Symmache*, *d'Erasme*, de *Languet*, de *Grotius*, & des autres sçavans dont il fait mention.

La France vantoit en ce genre d'écrire l'enjoûment de Voiture & le brillant de Balzac. Ils apprendroient aujourd'hui l'un & l'autre de Mr. de *Bussi*, de Mademoiselle de *Sevigny*, & de Mr. *de la Motte Fenelon* à changer de stile. C'est dans leurs lettres que la nature, l'élegance & la délicatesse, semblent à l'envi déployer tous leurs charmes. Au défaut de ces lettres nous aurions cité celles de *Boursaut*, qu'on peut & qu'on doit éstimer.

Mr. Boecler traite de la Poësie dans son quatriéme chapitre. Nous estimons avec lui la poëtique d'*Aristote*; nous reconnoissons que celle d'*Horace* est un des plus précieux monumens de l'antiquité : nous convenons encore que *J. Vossius*, *Scaliger* & *Natta*, meritent des loüanges, d'avoir enrichi cette matiere de nouvelles reflexions; mais il nous permettra d'ajouter que *Boileau* peut aller de pair avec le meilleur de ces Auteurs. On peut lire en particulier pour le poëme épique les ouvrages du P. *Le Bossu* & du *P. Manbrun*; pour le Dramatique, la pratique du Theatre de Mr. l'Abbé *D'Aubignac*, & les jugemens qu'a portez Mr. *Corneille* sur ses tragedies. Pour les Idyles, ou Pastorales, ce qu'en ont écrit le P. *Rapin*

& Mademoiselle *Fontenelle* ; & pour les Odes, la preface de Mr. de la *Motte Houdart*. L'histoire de tous les Poëtes Grecs & Latins a été faite en abregé par *J. Vossius*, & fort au long par *Lilius Gyraldus*. Nous ne choisirons que quelques-uns des plus celebres. Commençons par le Poëtes Grecs.

Homere vivoit en 2958. Tous les grands hommes de tous les siecles passez ont fait profession de le loüer. Un merite si constamment reconnu, peut-il être un faux merite ? Quelques Critiques se sont aussi de tems en tems élevez contre lui, mais c'est particulierement en ce siécle qu'on a voulu le dégrader ; on n'y pouvoit mieux réüssir que de le travestir en Poëte François. Quelques ornemens qu'on lui donne, il perd toute sa grace sous un vêtement étranger. Un François pour briller doit être habillé à la Françoise, & un Grec à la Grecque. *Hesiode* lui étoit contemporain, & à ce qu'on dit ne lui cedoit guéres en merite ; mais on n'en peut juger sûrement, parce qu'on n'entend pas assez les histoires reculées dont il parle dans sa *Theogonie*, ou genêalogie des Dieux. Son autre poëme, intitulé des *ouvrages & des jours*, est plein d'excellentes remarques sur l'Agriculture, la navigation, la chasse & le commerce des Anciens. *Appollonius* est le troisiéme Poëte Epique ; il a travaillé sur les Argonautes, *Valerius Flaccus*, Poëte Latin, a pris le même dessein, & ne lui est pas comparable.

Les trois principaux Poëtes Tragiques sont, *Euripide*, *Sophocle*, & *Æschyle*. Le premier a quelque chose de plus doux, de plus aisé, & de plus naturel ; le second est plus noble, plus nerveux, plus sublime ; le troisiéme n'a pas moins d'élevation, de force & de majesté, que le second ; mais il ne se soutient pas également par tout. On peut comparer Racine à Euripide, & Corneille à Sophocle. Quel avantage n'auroient pas l'un & l'autre François sur les deux Grecs, si le langage de Corneille eût eû le même avantage que ses sentiments, dont la noblesse & l'élevation se soutiendront toujours, & si Racine à l'exemple des anciens eût fait, comme Corneille, de la tragedie une Ecole du veritable heroïsme, & n'eût pas ordinairement fait échoüer la vertu de ses Heros par les charmes de l'amour.

La Comedie Grecque a de même trois celebres Auteurs. *Aristophane* est plein d'esprit & de sel Attique, mais il est encor plus libertin & corrompu qu'il n'est ingénieux, c'est particuliérement aux défauts des femmes qu'il en veut. Comment l'interêt du Sexe, & la licence extréme du Poëte, n'ont-ils pas empêché de le traduire ? Peut-on bien corriger ce qui est absolument mauvais ? *Menandre* est charmant dans le peu de fragmens qui nous restent de lui, l'obscurité de la Comédie de *Lycophron* rebute le Lecteur.

Pindare a excellé dans la poësie lyrique ;

c'eſt un aigle qui s'eleve de terre, & qui d'un vol rapide va ſe mêler parmi les Dieux. Horace demandoit à le ſuivre, d'autres l'ont tenté ; à combien de nouveaux Pindares les ailes ont-elles manqué ? *Anacreon*, *Sappho*, *Alcée* &c. ont un naturel exquis. Que les François ſe faſſent honneur de leur propre génie, les chanſons qu'ils font vallent mieux que les traductions qu'on a faites du premier de ces Auteurs. Les Idylles de *Theocrite*, de *Moſchus* & *de Bion*, ſeroient plus admirées ſi celles de Virgile ne les euſſent effacées. L'ingenieux & ſçavant Mr. de Fontenelle en a fait auſſi, comme il a la gloire de s'être fait une une nouvelle route, on lui doit l'honneur d'avoir à part une premiere place : mais ce n'eſt pas la ſeule qu'il merite ; ſon rare génie pour tout ce qu'il veut entreprendre lui donne droit à ce qu'il y a de plus élevé ſur le Parnaſſe.

A l'égard des Poëtes Latins, nous n'avons des plus anciens, que quelques fragmens imprimez par Robert Etienne en 1564. *Plaute* & *Terence* ſont les premiers dont nous ayons des pieces complettes. Plaute ſemble n'avoir travaillé que pour les eſclaves, & Terence pour les Maîtres. Celui-ci garde toujours une ſimplicité majeſtueuſe ; celui-là tombe au contraire dans un tabarinage effronté. La pudeur eſt ſans ceſſe allarmée en liſant Plaute, elle peut ſupporter la lecture de Terence corrigé par

le Pere de Jouvency. La latinité de ces deux Poëtes est très-belle ; mais le premier a des expressions plus vives, quoiqu'anciennes , & le second en a de plus honnêtes & plus polies. *Moliere* les a surpassez par l'invention de quelques-unes de ses Comedies, les saillies de son imagination & la finesse de ses plaisanteries ; mais il s'oublie étrangement lui-même dans d'autres piéces, ce n'est plus l'excellent Auteur, c'est le Singe de Plaute, qui devient par ses obscénitez & ses bouffonneries l'esclave du goût de la canaille , ou tout au plus des petits maîtres. La lecture de ces sortes de pieces est très-dangereuse , la représentation en est criminelle , & doit être à jamais proscrite du théatre. Les tragedies qui portent le nom de *Senéque* ne sont pas toutes de lui. Dans Medée & l'Hyppolite , on ne voit nulle regle , mais on reconnoît l'homme d'esprit ; dans l'Octavie, on n'entend qu'un vain Déclamateur.

Après les pieces de theatre , parurent à Rome le poëme épique , l'élegie , la fable , & les autres genres de Poësie. *Virgile,* infiniment superieur aux Poëtes Grecs dans ses Bucoliques , & ses Georgiques , est tout au moins comparable à Homere dans son poëme épique. Ce poëme est le récit en vers d'une action illustre, propre à servir d'exemple & d'instruction aux Héros,& cependant embellie d'ingénieuses fictions. Une année est le terme qu'on donne à cette

action, & le lieu où elle se fait ne peut guéres passer l'étenduë d'une province. Diverses circonstances capables de causer de l'admiration doivent l'accompagner, mais ces circonstances qu'on appelle actions episodiques, ne sont que comme une espece de cortege pour donner un nouveau lustre à l'action principale : il faut qu'elles se raportent toutes à elle, & de cette liaison des épisodes avec elle resulte ce que nous appellons la fable. Dans l'action principale doit se trouver une Catastrophe, c'est à dire, un changement de la bonne à la mauvaise, ou de la mauvaise à l'heureuse fortune. Ce passage d'un état à l'autre est le nœud du Poëme, & l'état fixe où l'on laisse le Héros, en est le dénoûment.

Il n'y a guéres de différence entre l'épopée & la tragedie, qu'en ce que celle-ci est la représentation même d'une action illustre. On y voit le Héros agir en personne ; il y est escorté d'acteurs épisodiques, & ces Acteurs par toutes leurs actions qui doivent se rapporter à celle du Héros, lui attirent toute l'attention du spectateur. Il passe aussi par une catastrophe ménagée de la disgrace au bonheur, & du bonheur à la disgrace : & de ce passage qui fait le nœud de la tragedie, on vient au dénoûment, en voyant l'état fixe du Héros. La tragedie ne souffre rien que de grand & de noble, la comédie ne s'attache au contraire qu'aux actions communes & ordinaires de la vie ;

 c'est

c'eſt en cela ſeul qu'elles different. Toutes deux ſont bornées pour le tems à vingt quatre heures, & pour le lieu à une ville, une maiſon, un Palais ; elles doivent chercher à plaire, mais encore plus à inſtruire & à former les mœurs. Qu'on nous pardonne cette digreſſion ſur trois poëmes qui ayant preſque les mêmes regles, ne devoient point être ſéparez : nous l'avons faite, parce qu'avant que de comparer Virgile avec Homére, il étoit bon d'avoir au moins une legere connoiſſance du poëme qu'ils ont entrepris.

Quelle eſt donc l'action principale de l'Iliade ? grande queſtion encore indéciſe, grand défaut dans Homere, de ne l'avoir pas terminée. Virgile dès le premier vers marque l'action de l'Enéïde, & engage à juger en ſa faveur. Quel que ſoit le deſſein d'Homere, on le reduit ou à la deſtruction d'une ville criminelle, par la ligue de vingt Rois toujours prêts à ſe battre & à ſe détruire eux mêmes ; ou aux faits d'armes d'un Prince plus furieux que brave ; ou à la conduite d'un General plus ambitieux que ſage ; ou à la maxime, que de l'union des chefs depend le ſuccès d'une entrepriſe ; ou enfin, comme le prétend le P. Hardoüin, au tranſport de la couronne d'un Prince aîné à la branche cadette. Mais quel projet Virgile s'eſt-il tracé ? Il chante un Prince vertueux premier Auteur de la maiſon des Céſars, qui fonde ſur ſa pieté, toujours

constante & victorieuse, un Etat d'où s'est formé l'Empire des maîtres du monde. L'avantage n'est-il pas encore du côté de Virgile? Je ne vois dans Homere pour épisodes que l'opposition, les querelles & les combats continuels des Dieux & des Heros conjurez, soit pour renverser, soit pour défendre Troye assiégée. On me fait à la verité détourner la vûë de ces tristes objets, en me présentant les divers caracteres des Héros & des Dieux. On y mêle des descriptions, des sentimens, des comparaisons, des harangues; mais avec tout cela je me retrouve sur le champ de bataille, & l'art du Poëte à orner la même scene, diminuë, mais n'ôte point l'ennui du Lecteur. L'ingénieuse & charmante varieté des épisodes de Virgile me promene au contraire de spectacle en spectacle, & m'offre par tout des circonstances où toutes les vertus du Héros se déployent & m'interessent à sa destinée. Tantôt je le vois sur la mer, assailli d'une horrible tempête, & désarmer par sa grande pieté la vengeance de la Reine des Dieux. Tantôt jetté par les flots sur une côte inconnuë, il s'avance avec courage pour chercher ses sujets dispersez, & ne rencontre qu'une étrangere, qui lui échape au moment qu'il la reconnoît pour la Déesse sa mere. Tantôt il entre dans la ville d'une nation défiante & nouvellement établie, il y trouve ses Troyens prisonniers; & il gagne tous les cœurs, par sa complai-

sance, & sa fierté superieure aux disgraces. Ici on le fait rentrer dans l'horreur des combats, & il a la gloire de sauver des ruines de sa patrie les restes de Troye, sa famille, & ses Dieux. Là il passe de contrée en contrée, & par tout dans ses voyages il laisse des monumens de sa vertu & de sa sagesse. Il ne lui reste que l'amour à vaincre, & le devoir qui l'appelle, l'emporte sur les charmes d'une Reine passionnée qui veut l'arrêter : la Terre dont il destine aux siens la conquête s'éloigne encore, & pour les animer, il prend occasion de leur faire rendre de nouveaux honneurs sur le tombeau de son pere, & de les exercer par ses liberalitez dans les jeux propres d'une jeunesse guerriere. Il arrive enfin au terme, & sa piété curieuse du sort d'Anchise, le conduit jusqu'au noir Tartare, où il découvre les differens états des justes & des méchans, & où il apprend les grandes destinées de ses descendans; ce ne sont plus dans la suite que des épisodes que fournit la guerre; mais ces épisodes comme les autres, sont tellement enchaînées dans le dessein du Héros, que c'est peut-être en cela que le Poëte est le plus admirable. Je ne sçai si on peut donner la même loüange à l'Iliade, bien des gens n'y voyent pas ce bel arrangement, ni cette liaison si necessaire avec l'action principale; ils condamnent sur tout qu'on y remette la celebrité des jeux au tems que l'action prin-

cipale eſt finie : quelques-uns même s'imaginent que le deſſein du poëme n'a été formé qu'après coup ; & n'a été executé que par différentes mains ; tous doivent au moins convenir que la fable de Virgile eſt infiniment mieux conduite.

Pour la cataſtrophe des deux poëmes, oſerions nous avoüer que nous y trouvons des deux côtez quelque choſe à redire. Le nœud dans Homere conſiſte en ce qu'Achille ayant perdu Patrocle, & les armes fatales d'où dépendoit la ruine de Troye, quitte enfin ſa retraite, reçoit de nouvelles armes de Thétis, marche contre Hector, & ſe rend maître de ſes dépoüilles & de ſa vie. Dans Virgile c'eſt Enée qui bleſſé d'un coup mortel au moment qu'on lui jure ſur l'Autel de le laiſſer combattre ſeul à ſeul ſon rival, eſt ſubitement gueri par les ſoins de Venus, vient au ſecours des Troyens preſque défaits, tombe ſur Turnus, & le tient en ſa puiſſance. Par la mort d'Hector, les Grecs ſont aſſûrez de la priſe de Troye ; par celle de Turnus Enée poſſede Lavinium & l'Italie. Tel eſt le denoûment; mais de quelle maniere regle-t-on le duel de ces Héros ? le moindre de nos Officiers d'armée ſe déshonoreroit, s'il prenoit avant le duel tous les avantages qu'on donne à Achille & à Enée. Il n'y avoit nulle gloire à vaincre en cet état Hector & Turnus, & peut-être y avoit il quelque honte à les tuer. Il eſt étonnant que Virgile ait en

cela ſuivi & ſurpaſſé même les defauts d'Homere.

Comme nous ne prétendons faire qu'une ébauche legere de ce parallele, nous n'entrerons point dans le détail des morceaux particuliers de l'un & l'autre poëme : nous dirons ſeulement que les caractéres d'Homere ſont enlevans, mais que les originaux ſur leſquels il travaille ſont extremement groſſiers. Virgile étoit dans le beau ſiecle, & les perſonnages qu'il introduit ſe reſſentent de la politeſſe de ſon tems. En eſt-il pour cela préférable à Homere ? Non, Rubens en peignant avec des traits de maitre une payſane flamande, n'eſt pas moins bon Peintre que Mignard, qui peindroit une des graces. Nous felicitons cependant Virgile, de n'avoir écrit qu'après que les Dieux & les Heros ſe fûrent décraſſez, & nous excuſons Homere de ne leur avoir pas ôté cette dureté de cœur & cette groſſiereté dans les manieres & dans les paroles, dont ils n'avoient pû encore ſe défaire eux mêmes.

Les deſcriptions de l'Iliade ſont plus vives, & frappent davantage, celles de l'Enéïde ſont plus correctes & plus châtiées. Telles ſont les deſcriptions des boucliers d'Enée & d'Achille : le Poëte Grec y donne l'effort à ſon imagination, & peint ſans diſtinction ce qu'il y a de plus beau & de plus riant dans la nature. Le Poëte Latin ſe borne à des objets convenables à ſon deſ-

ſein, & met tout ſon art à flatter agreablement par ces objets la poſterité d'Enée. Je doute que les énumérations de Virgile égallent par tout celles d'Homere, du moins préfererai-je infiniment le bel endroit où Helene fait paſſer en revûë toute l'armée Grecque devant Priam, au récit que fait Virgile des troupes d'Italie; mais n'a-t-on pas eû raiſon de ne point eſtimer les longs diſcours des Héros de l'Iliade, & ne doit-on pas loüer Virgile, d'avoir retranché les repetitions & les autres inutilitez Grecques, de ſes meſſages, de ſes harangues, de ſes comparaiſons.

Nous finirons par les ſentimens. Il eſt certain que les Héros de l'Iliade reſpirent plus la guerre & le carnage que le pieux Enée, qui ne s'engage dans les combats que pour obéïr aux Dieux, & pour ſe procurer à lui & aux ſiens un établiſſement heureux & paiſible, mais la piété d'Enée ne lui rabat point le courage. Il eſt intrepide, quoique tendre & affectueux; on lui trouve néanmoins une vertu de trop, c'eſt le don des larmes: les Capitaines qui combattent ſous lui, n'ont rien qui les releve. Les Rois occupez au ſiége de Troye étoient tous remarquables par les divers ſentimens qui les caracteriſent. Achille n'eſt touché que du plaiſir de ſe vanger, l'ambition eſt la ſeule regle d'Agamemnon. Le vieil Neſtor aime à ſe faire entendre, & ne parle que dans la vûë du bien public, le courage im-

pétueux de Diomede l'emporte jusqu'à se préférer aux Dieux. Dans les deux Ajax on voit la colere qui s'exprime & qui agit sans précaution. Le sage Ulysse pense moins à exécuter ses projets par la ruse que par la force. Thersite enfin n'a que des sentimens de jalousie : il est lâche, & ne peut souffrir la veritable bravoure. On ne doit point balancer à donner ici la superiorité à Homere ; car ni le cruel Mezence qui méprise les Dieux, ni Drances le grand porteur, ni l'indomptable Turnus , ni les autres que Virgile met sur la scene , ne caracterisent point par leurs sentimens, comme font les Héros de l'Iliade ; le Poëte Grec ne l'emporteroit pas cependant sur Virgile, si l'on consideroit les diverses impressions que certains traits repandus dans l'un & l'autre poëme font sur les cœurs. Quelle beauté dans l'adieu d'Hector à Andromaque ? on trouve ailleurs un endroit plus vif & plus interessant ; mais où verra-t-on dans Homere une passion aussi forte & aussi bien ménagée que celle de Didon ? A quelles aventures prend-t-on plus de part qu'à celle de la chaste, de la charmante & de la guerriere Camille? Sommes nous enfin aussi touchez de la mort de Patrocle, que de celle de Pallas, de Lausus, & des deux amis Misus & Euryale ?

Disons-le sans offenser les partisans d'Homere, son ouvrage a moins de perfection que le poëme Latin, mais il a l'a-

vantage de l'invention, Virgile avoit peut-être l'esprit moins vaste, moins fécond & moins brillant, mais il a sçû profiter des lumieres de son modele, & en éviter presque tous les défauts. Le mal d'Homére est d'avoir répandu dans deux poëmes différens toutes les beautez que Virgile a eû le talent de ramasser dans le sien. Si Virgile eût été sans secours, nous n'aurions point apparemment d'Enéïde ; si Homére eût été dans le siécle de Virgile, nous aurions peut-être une Iliade plus parfaite. Le Poëte Grec est grand par lui meme, le Romain est encor plus grand ; mais c'est qu'il est enté, si j'ose ainsi parler, sur le Poëte Grec. Nous estimons plus l'ouvrage de Virgile, & nous admirons davantage le génie d'Homere. Les disputes récentes sur le merite de ce dernier Poëte nous ont engagé dans cette comparaison pour les commençans qui se contentent de peu, & que nous renvoyons pour être parfaitement instruits aux ingénieuses & sçavantes dissertations de M. de la Mothe & de M^e^. Dacier au sujet d'Homere ; & pour ce qui regarde Virgile, aux Notes élegantes & aux curieuses remarques du Pere Catrou. Revenons à la suite des Poëtes.

Lucrece, plus ancien que Virgile, a dévelopé toute la doctrine d'Epicure, & a montré que la secheresse de la Philosophie peut s'allier avec l'agrément de la Poësie Latine.

Si L'anti-Lucrece Latin, poëme Philosophique où l'on réfute les erreurs Epicuriennes, étoit imprimé, que n'aurions-nous pas sujet de dire du grand Cardinal qui l'a composé ? Comment en sa personne ont pû se réunir le Philosophe, & le bel esprit, le Poëte & l'Orateur, l'homme de lettres & de negociation, l'Académicien & le Politique, & tout cela en un degré éminent ? Nous parlions le mois passé de la Philosophie nouvelle que Mr. l'Abbé Genest nous a donnée en vers François ; c'est un projet où tout autre que lui auroit apparemment échoüé : nôtre poësie n'est gueres compatible avec ces sortes de desseins ; les entreprendre, c'est se hazarder à n'être ni bon Poëte, ni bon Philosophe.

Les Metamorphoses d'*Ovide* apprennent l'histoire des Dieux, & ses fastes, les jours destinez à leur culte ; digne Poëte des Dieux infames qu'il célébre ! On passe ses livres des amours ; il a eû honte lui même de les avoir écrits, l'exil qu'ils lui attirerent, le rendit plus sage dans ses lettres. Otez de ses Heroïdes quelques vèrs trop libres, c'est un ouvrage admirable ; outre la corruption du cœur on peut lui attribuer une espece de libertinage d'esprit. Il se donne carriere sur tout, & son ingénieuse fécondité lui est nuisible. Il pense bien, & toutes les manieres de s'exprimer viennent à son ordre, mais il ne peut en refuser aucune, il se prête à toutes avec

trop de complaiſance. Il devient ainſi trop diffus, il remanie cent fois la même penſée, il la dévoile & la preſente trop à nud, il ne ſçauroit enfin être preſque jamais moderé ni diſcret.

Silius Italicus dans ſa guerre Punique imite l'Eneïde de Virgile : c'eſt un Ecolier appliqué qui copie après un Maître dont il n'a pas le genie. L'Achillaïde & la Thebaïde de *Stace Papin* ſerviroient d'amuſement ſi la poëſie pouvoit ſouffrir quelque choſe de mediocre. Nous liſons avec plus de plaiſir les Argonautes de *Valerius Flaccus*, quoiqu'ils ſoient imparfaits & d'un ſtyle inégal. *Lucain* a moins fait un poëme qu'une hiſtoire en écrivant la guerre civile ; il prend quelquefois ſon effort, & laiſſe après lui les plus grands genies ; mais il ne menage pas ſes forces, & retombe comme un autre Icare. Il peut donner de l'eſprit à un homme qui a du jugement, mais il peut gâter le goût de celui qui n'a que de l'eſprit. *Claudien* merite d'être lû : il eſt moral, noble, éloquent, c'eſt dommage que ſon Pegaſe marche toujours le même train.

Nous avons un Recueil des Poëtes Eccleſiaſtiques, imprimé par les ſoins de *Georg. Fabricius*, tels ſont le Prêtre *Juvence*, *S. Paulin*, *Prudence*, & quelques autres, plus propres à former le cœur à la vertu, que l'eſprit à la poëſie. Il n'en eſt pas de même du Poëte Italien dans ſa

Guerre ſainte, ou Conquête de Jeruſalem. Le pretendu Clinquant du *Stace*, quoiqu'en diſe Boileau, eſt quelquefois de très-bon or ; nul Poëte François n'en a encore approché, & le ſort du S. Loüis du P. *Le Moyne*, de l'Alaric de *Scudery*, du Clovis de *Des Marets*, de la Pucelle de *Chappelain*, & de nos autres poëmes épiques, fait mal augurer des tentatives qu'on pourra faire dans la ſuite : il y a apparence que la cadence de nos vers Alexandrins, qui devient à la longue gênante pour le Poëte, & ennuyeuſe au lecteur, en eſt la cauſe ; ainſi gâteroit-on peut-être l'inimitable Roman de Thelemaque, ſi on s'aviſoit d'en faire un poëme, en le mettant en vers François. Nous coulerons plus vîte ſur les Poëtes ſatyriques, élegiaques, & les autres dont il nous reſte à parler.

Les Poëtes ſatyriques ont Horace pour guide ; on croit en le liſant pouvoir l'imiter, mais la plume à la main on en deſeſpere. Ce n'eſt préciſément ni l'étude, ni l'eſprit, ni la ſcience, ni le bon ſens, qui peuvent faire un ſecond Horace : toutes ces qualitez étoient éminentes en lui ; mais il avoit encor cette aménité, ce naturel, cette ſagacité à diſtinguer le vrai du faux, le bon du médiocre, ces traits vifs & piquans, ce je ne ſçai quoi enfin qui donne la derniere perfection aux ouvrages, qui plaît, qu'on ſaiſit, & qui échape auſſitôt qu'on veut ſe l'adopter : Odes, Lettres,

Satyres, préceptes, tout ce qu'il a fait, durera autant que l'excellent sera estimable. On le lit à la Cour comme au College, c'est un honneur de le sçavoir, & quelquefois un merite de le citer à propos.

Perse craignoit d'être entendu, le plaisir d'appercevoir les beautez qu'il a cachées, ne dedommage pas de la peine qu'on sent à percer au travers des tenebres qu'il a partout répanduës.

Juvenal, semblable à un torrent, fond avec fureur & se décharge sur tout ce qui se trouve en son chemin. Il ne fait nulle distinction de l'esclave ni du maître; malheur à quiconque lui blessoit les yeux, il le peignoit avec des couleurs inéfaçables.

On ne sçauroit trop loüer le Satirique François d'avoir sçû allier les traits les plus hardis & les mieux marquez de ce grand Poëte aux traits fins & délicats d'Horace; qu'en les copiant l'un & l'autre, il se soit rendu lui-même un parfait original. Il n'avoit pas le génie poëtique de ses maîtres, mais son application à les étudier lui servoit de génie, & l'esprit naturellement satirique lui tenoit lieu d'Apollon. Il cherchoit long-tems le beau & le vrai, & ne se contentoit qu'après l'avoir trouvé; un vers bien frappé, un tour, un bon mot, lui a quelquefois plus coûté qu'à certains Auteurs un volume entier.

L'infame *Petrone* ne peut être lû que par des Libertins qui se piquent d'esprit;

c'est avec justice que Saint Evremont a désavoué les louanges outrées qu'il lui avoit données par une indigne prévention.

Tibulle & *Properce* ont fait des Elegies : *Catulle* en a donné quelques-unes avec d'autres pieces de différentes especes de vers. On dit que ce sont des Auteurs d'une grande élegance & d'une latinité exquise : mais la licence effrenée avec laquelle ils ont souvent écrit, doit en faire interdire la lecture. Doit-on pour un mot de Latin s'exposer à la perte de son innocence ? *Martial* s'est donné la même liberté dans ses Epigrammes. Jamais personne n'a dit avec plus de raison que son livre est plein de bonnes & de mauvaises choses. Un des plus grands services qu'ait rendu le P. Jouvency, c'est d'avoir purgé autant qu'il est possible la plûpart de ces Poëtes, on ne voit rien de mieux que ses notes sur Martial.

Le petit livre des fables de *Phédre* est un livre d'or : il ne falloit pas moins que l'ingénieux & charmant la Fontaine pour entrer en lice avec lui ; on ne peut lire le Phedre François sans être agréablement instruit, on n'en peut quitter la lecture sans souhaitter de la reprendre : heureux s'il se fût contenté de plaire à l'esprit sans vouloir pervertir le cœur, & si en sortant glorieusement d'une carriere, il ne s'en fût ouvert une seconde aux dépens de la bienséance, de la pudeur & de la Religion. Mysteres d'iniquité, exemples séducteurs, contes abominables, ce sont

comme on nous l'assure dans son dernier ouvrage, les traits empoisonnez de sa plume venduë au plus affreux libertinage. Il a lui-même condamné cet ouvrage au feu; qui se plaît à le lire sçait deja les leçons que l'Auteur a eû l'effronterie de lui prescrire, & qu'il auroit voulu dans la suite pouvoir effacer de ses larmes.

Quoique *Ausone* & *Sidonius Apollinaris* soient moins anciens, ils meritent de n'être pas oubliez. Entre les Modernes, on peut choisir les Pseaumes de *Buchanan*, les poësies de *Sannazar* & de *Vida*, la Pedotraphie ou Nouriture des enfans par Sevole de *Sainte Marthe*, les vers de *Grotius*, les Odes de *Serbievius*, les Elegies de Sidronius & de Becan, les jardins de *Rapin*, le Recueïl des pieces de *Vallius*, de Mr. *Huet* ancien Evêque d'Avranches, de Mr. *Santeuïl*, des PP. *Commire*. *La Ruë*, *Sanadon*, & une infinité d'autres qui seront fort utiles quand on aura lû les anciens.

Les Poëtes François dont nous n'avons pas parlé, sont rassemblez dans divers Recueïls qui plaisent par la varieté des matiéres qu'on y traite. En voici quelques-uns que nous mettrons dans l'ordre qu'ils se présenteront à nous. L'Eneïde de Mr. de *Segrais* & les nouvelles traductions en vers des autres ouvrages de Virgile, ont leurs agrémens, mais on l'a déja dit, c'est une parure étrangere sous laquelle le Poëte Latin est déconcerté, & ne se recon-

noîtroit pas lui même. Tout provinciale que ſoit la Pharſale de *Brebeuf*, elle peut encore ſe montrer, & dans ſa vieilleſſe elle conſerve des beautez qu'on ne doit pas mépriſer. Quelques unes des Odes de *Malherbe* ne vieilliront jamais, parceque le bon goût eſt de tous les tems. Celles de Mr. *de la Mothe*, auſſi honnête homme qu'excellent Auteur, qu'on ne peut trop eſtimer pour la politeſſe qui regne dans toutes ſes manieres d'agir & dans ſes ouvrages de proſe & de vers, celles, dis-je, de M. de la Mothe, du moins une grande partie, ne ſeroient pas déſavouées de Pindare, d'Horace, ni d'Anacréon. La critique, il eſt vrai, ne lui donne pas également par tout la gloire d'une expreſſion libre & aiſée, ni ces heureux entouſiaſmes que produit une imagination vive & féconde ; mais c'eſt une critique jalouſe, & qui peut-être aime plus à décrier le merite qu'à dire la verité. On ne doit lire qu'avec précaution les ouvrages de *Rouſſau*. Le Poëte, mais le Poëte admirable paroît dans pluſieurs de ſes piéces : on lui en attribuë d'autres qui font rougir non ſeulement le Chrétien, mais encore l'honnête homme. Celles des Auteurs que l'Académie Françoiſe a couronnez portent la plûpart avec elles leur ſeau ; & marquent qu'elles ſont frapées au bon coin.

Ce que nous avons de Mr. *Peliſſon* eſt d'une main qui n'écrit rien que de par-

fait. Racan a fait des Bergeries qui commenceroient à se suranner, si elles ne se soutenoient encor par l'estime qu'on a eûë pour l'Auteur. L'imitation de JESUS-CHRIST traduite en vers par Mr. Corneille, & les poësies de Mr. L'Abbé Testu, si chrétiennes, & si élegantes sont connuës des gens de bien, & seviront d'exemple aux hommes d'esprit qui voudroient sanctifier leur travail. La France a eû ses Muses & ses Sapho comme la Gréce. Mademoiselle de *Scuderi* & Mademoiselle *Deshoulieres* recevront éternellement sur le Parnasse les loüanges d'Apollon, & les hommages des meilleurs Poëtes : nous ne croyons pas que Mademoiselle *Deshoulieres* y soit également courtisée, *les cris de ses chats* n'y plairoient pas à des oreilles accoûtumées au chant des Muses ; pour Mademoiselle *De la Suze*, c'est moins une Muse qu'une Sirene, mieux elle chante plus le naufrage est à craindre pour celui qui aime à entendre, & à suivre sa voix. Mr. *Pavillon* s'est fait honneur, & la lecture de ses pieces fera sûrement plaisir. Les successeurs de Corneille, de Racine & de Moliere, sont en grand nombre : c'est dommage pour eux que ces trois Poëtes ayent mis l'Attellier trop haut, leur Pegaze n'y peut atteindre. Nous ne les nommons point, c'est au parterre à décider de leur merite & à faire leur éloge. On a voulu dégrader Mr. *Quinaut*, le public l'a maintenu mal-

gré la ſatire. Il n'eſt plus de *Lulli* pour la muſique, peutêtre ne verra-t on jamais de *Quinaut* pour la lettre des opera.

Clement *Marot*, comme le plus ancien des bons Poëtes, devoit être à leur tête; mais il ſemble renaître tous les ans; ſa vivacité naturelle & ſon agrément lui donnent un air de jeuneſſe qui fleurit dans ſon vieux langage; jamais il ne fut plus à la mode qu'à préſent. Il eſt du bel eſprit de le copier, & on eſt preſque ſûr d'être applaudi de certaines gens avec une piece marotique, il en faut cependant retrancher le libertinage, mais combien peu ſçavent badiner & plaiſanter avec honnêteté & avec grace! le P. du Cerceau eſt un de ceux qui a le mieux réüſſi. La charmante naïveté qui ſe trouve dans ſes penſées, ſes tours ingénieux, ſa diction pure & enjoüée, ne ſont pas ſes ſeuls talens. Il ſçait également traiter les grands ſujets avec nobleſſe, comme les petits avec agrément; & le même Poëte par le pathetique de ſes piéces curieuſes a tiré les larmes des auditeurs, dont il avoit merité les applaudiſſemens, par la gayété & la fineſſe de ſes autres poëſies. Quelques perſonnes croyent que ſa profeſſion lui faiſoit ſupprimer bien des choſes agréables; c'eſt un double merite en lui de s'attirer ces reproches: dès que la poëſie s'emancipe au delà du devoir & de la bienſéance, ce n'eſt plus un divertiſſement, c'eſt un déſordre qu'on

a droit de défendre. Nous ne dissimulerons point que les pieces serieuses, où l'on voit de la grandeur & de l'élevation sont plus de nôtre goût, & nôtre avis est qu'on cherche plutôt à se former sur ceux qui joignent l'éloquence à la poësie, que sur les autres qui tournent la poësie en un ingénieux badinage. Mais ce qui doit infiniment déplaire, c'est le Burlesque, dont on étoit autrefois charmé, qu'on a voulu remettre en vogue, & où heureusement on n'a pas réüssi, ce seroit une erreur grossiere de le confondre avec le stile marotique, & il est inutile que nous en fassions remarquer la difference; pour peu qu'on ait de goût on ne sçauroit s'y meprendre: l'un est bas, trivial, boufon, l'autre est délicat, vif, plaisant & spirituel: celui-ci est pour les gens d'esprit, & celui-là pour la canaille, on en peut dire ce qu'on a dit d'un livre assez commun, qu'au dessous du rien, est immédiatement une piece burlesque. Nous parlerons dans la suite des Historiens, des Philosophes, des Théologiens, & des autres Auteurs qu'un homme de Lettres doit connoître.

ARTICLE XLI.

HISTOIRE DES SEPT SAGES, par M. de Larrey, Conſeiller de la Cour & des Ambaſſades du Roi de Pruſſe. A Rotterdam, chez Fritſch & Bohm, 1713. *in* 8°. *pages* 464.

LE titre de cet Ouvrage fait naître la curioſité, & le nom d'un Auteur ſi celebre fait eſperer qu'elle ſera ſatisfaite. „ Son principal but, dit-il dans la pré-„ face, a été moins d'amuſer le Lecteur „ par des contes plaiſans & par des récits „ curieux, que de le toucher par des le-„ çons de Morale & de vertu que les ſept Sa-„ ges donnerent aux Payens qui les admi-„ rent „. Et il ajoute, " Que les Chrétiens „ les admirent encore aujourd'hui. Cepen-„ dant il n'a pas voulu leur faire prendre „ un vol plus haut, que celui où on les „ voit s'élever dans les precieux frag-„ mens qui reſtent de leurs écrits, ni les „ faire parler qu'après des Auteurs dignes „ de foi. Comme il écrit en François, „ il s'eſt cru obligé de s'accommoder au „ génie de la langue, & même à celui de „ la nation, qui n'aime pas ce qui eſt guin-„ dé, & qui ne veut rien que de naturel; „ trop d'érudition la dégoûte, les longs „ raiſonnemens la fatiguent : tout ce qui „ eſt obſcur, tout ce qui eſt contraint,

,, tout ce qui est affecté, lui déplait. Elle
,, demande de la politesse & de la simplicité, un sérieux qui n'ait rien d'austere,
,, & une Littérature qui semble moins être
,, un fruit de l'art & de l'étude, qu'un don
,, de la nature.

Plutarque & Diogene de Laërce, qui ont fourni à M. de Larrey la plûpart des Memoires sur lesquels il a écrit l'histoire de ses Sages, n'ont pas, dit-il, recherché cette délicatesse; & l'on ne s'apperçoit pas que de sa part il ait épargné l'érudition: ce n'est pas seulement celle que le sujet presente de soi-même & fait attendre; mais on la voit inopinément venir de tous côtez & de loin.

On compte communément sept Sages de la Grece; & l'on défére unanimement l'honneur d'être de ce nombre à Thales de Milet, Pittacus de Mytylene, Bias de Prienne dans la Carie, Solon d'Athenes. " La plûpart, ce sont les paroles de
,, l'Auteur, reconnoissent pour les trois
,, autres Cleobule de Linde, Mison d'un
,, village de Laconie, Chilon de Lacédé-
,, mone. D'autres aiment mieux admet-
,, tre dans cette Catégorie Periandre de
,, Corinthe, Anacharsis Scythe, Epimenide
,, de Crete: & il y en a qui y reçoivent
,, aussi Pisistrate d'Athenes, Trasybule de
,, Milet, & Phérécide Syrien, ou plûtôt
,, de l'isle de Scyro dans l'Archipel. Comme ils ont tous eû la reputation d'être

sages, ils ont aussi merité que Mr. Larrey les admît *dans la même Catégorie*, & il leur joint encore Esope & Pythagore.

Il fait le caractere de chacun, & raconte les principaux evenemens de leur vie, y mêlant même quantité de narrations étrangeres. Il fixe l'époque de ces Sages depuis la 35^e. Olympiade que naquit Thales, le plus ancien de tous, jusqu'à la 60e, au delà de laquelle alla Pythagore: c'est l'espace d'un siécle, qui d'ailleurs est digne de memoire, en ce que les Sciences & les Arts commencerent à fleurir dans la Grece, qu'Homere charma & instruisit par ses admirables poëmes : ce fut aussi le tems où Cyrus fonda l'Empire des Perses sur la ruine de ceux des Babyloniens & des Medes, du Royaume de Lydie & des autres Etats de l'Asie mineure.

Quoiqu'ils fussent & qu'ils eussent fixé leur demeure en différens païs, cela n'empêcha pas, si l'on en croit l'Auteur, qu'ils n'eussent souvent ensemble des conférences. " Sur combien de choses merveilleu-
„ ses ne dûrent pas rouler les entretiens
„ de ces Sages, d'un génie si sublime,
„ d'une érudition si polie & si profonde,
„ & d'une connoissance cultivée par la
„ Philosophie & par les voyages ! .. Que
„ n'espere-t-on point encore de leurs as-
„ semblées & de leurs entretiens dans les
„ Cours de Samos, de Corinthe & de
„ Sardes, où regnoient Polycrate, Perian-

„dre & Crésus, qui les invitoient à ces „entretiens, dont ils faisoient leur hon- „neur & leurs délices, plus que de leur „Royauté & de leur opulence „! Sans rien leur ôter de la beauté & de la force de leur génie, puisque l'esprit est de tous les tems, il semble qu'on ne sçauroit raisonnablement esperer d'eux, que ce que comportoit une Philosophie encore dans l'enfance, & trop peu avancée pour s'être fait & pour avoir suivi des principes de Physique & de Morale.

C'est en effet l'idée qu'on remporte de ce que Plutarque leur fait dire tour à tour dans la plus célébre de toutes leurs assemblées, & à laquelle M. de Larrey donne tout l'éclat possible, tâchant de donner du brillant à leurs discours sententieux, & en les mettant en bonne compagnie. Tous ceux, dit il, qu'on a nommez, se rendirent à Corinthe chez Periandre, qui les avoit invitez par des lettres circulaires: d'autres furent encore conviez, & d'autres survinrent: trois Dames furent aussi de la partie, Mélisse épouse de Periandre, Eumetis sa fille, & Cleobuline fille de Cleobule. Il voulut les regaler à sa maison de campagne, dont Mr. de Larrey fait une agréable description: & ce fut là que les Sages lierent conversation.

Le sujet de celle qui préceda le dîner fut imprévû, mais abondant: un monstre naquit tout à propos dans l'écurie, où

une cavalle mit bas un petit Centaure, il en fut donc parlé; & puis des Syrenes, du Sphinx, du Minotaure, des anciens Centaures, de la Chimere. La Princeſſe Eumetis ſouhaitta d'être éclaircie ſur ces points, dit-elle, *de nos hiſtoires & de nos Légendes.* Il y eut encore du tems pour propoſer & expliquer l'énigme *de boire la mer*; & de décrire, comme on feroit aujourd'hui, les ſources, le cours & les débordemens du Nil.

L'Enigme *de boire la mer* revint pendant le repas, & fut ſuivie de l'hiſtoire d'Amaſis Roi d'Egypte, & par quels moyens d'une baſſe condition il s'éleva juſqu'à monter ſur le thrône d'Egypte.

Au ſortir de table, on alla à la promenade: & comme il arrive dans une nombreuſe compagnie, elle ſe ſépara. Quelques-uns ſuivirent les Dames, & Eſope fut un de ceux là: il les entretint agréablement de ſes avantures, & de celles d'une Courtiſane qui bâtit une des pyramides d'Egypte. Il finiſſoit, quand tout à coup arriva au rivage un vaiſſeau de Mitylene: c'étoient des Envoyez de cette ville pour prier Pittacus de retourner en ſa patrie, afin d'y remettre le bon ordre & la tranquillité. Comme Phaon commandoit le vaiſſeau, Sapho avoit voulu être du voyage, & elle étoit accompagnée de ſon frere. Voilà donc une nouvelle ſcéne, & de nouveaux perſonnages qui joüent leur rol-

le & font des récits. Ce n'eſt pas tout, car ce vaiſſeau de Mitylene étoit de conſerve avec deux autres, l'un de Marſeille & l'autre de Cyrene : & ce furent encore de nouvelles narrations de la fondation de ces villes.

Cependant les Sages qui avoient pris d'un autre côté à la ſuite de Periandre, avoient des entretiens qui n'étoient guére moins variez, mais qui en partie étoient plus ſérieux. Il s'agit d'abord de neuf Enigmes que le Roi d'Egypte prétendoit propoſer au Roi d'Ethiopie. Enſuite le diſcours paſſa aux diverſes ſortes de Gouvernemens, & le Populaire fut du goût de ces Républicains Grecs qui réduiſirent tout pouvoir à celui d'un Archonte d'Athenes, ou d'un Bourgmeſtre de *. Anacharſis fit un éloge du Soleil, & un diſcours ſur ce qui concerne le bon ordre dans les familles.

Periandre avoit pourvû à des rafraichiſſemens, & ordonné *le vin de la collation*, qui mit les Sages de bonne humeur, ſans leur faire oublier la tempérance.

Enfin, les deux bandes ſe réünirent. Et comme la journée avoit commencé par la naiſſance d'un monſtre, elle finit par un évenement qui tenoit du prodige : une troupe de Dauphins apporta Arion au travers des flots de la mer, & le poſa ſur le rivage. Il fallut donc qu'Arion fît le narré de ce qui lui étoit arrivé, & que chacun de la compagnie qui ſçavoit quelque hiſtoire

 touchant

touchant l'affection que les Dauphins témoignent aux hommes, la racontât.

Il étoit tems de retourner à Corinthe, & ces Sages étoient bien stériles dans leurs entretiens, s'il fallut amasser tant de différens sujets, faire naître tant d'incidens, amener tant de secours pour leur faire passer une journée.

La Cour de Periandre se trouva encore grossie à Corinthe par l'arrivée d'Epimenide, de Pherecyde & de Pythagore, qui n'étoit alors que dans sa premiere jeunesse, d'Anaximandre & d'Anaximene. " Quel ,, siécle & quelle Cour, sans excepter le ,, siécle & la Cour d'Auguste, s'écrie Mr. ,, de Larrey, peuvent se vanter d'avoir ,, possedé tout à la fois tant d'hommes ,, d'un merite si extraordinaire ! Il continuë par une magnifique description de l'Etat florissant de la Grece & de l'Asie mineure, qui n'avoit pas encore senti les armes de Cyrus, & vers laquelle Nabucodonosor n'avoit pas tourné les siennes. Ces païs étoient partagez en divers Etats, dont il fait l'histoire, & il ajoute celle de Rome, d'Egypte, des Medes, de Carthage.

Le lendemain cette nombreuse compagnie dîna en public ; il y eut Cercle chez la Reine Melisse, & tout se passa avec la politesse qui convenoit " à des Sages, & ,, à des Sages même du premier ordre, qui ,, ne sçavoient pas moins la science du ,, Beau monde que celle des Belles Lettres.

Ce fut au Cercle de la Reine qu'Epimenide commença le récit de ses voyages, & il le continua les deux jours suivans.

Epimenide étoit de Gnosse en l'isle de Crete, & à l'âge d'environ vingt ans il disparut sans qu'on le revît que quarante ans après : l'opinion commune fut qu'il avoit dormi dans une caverne pendant tout ce tems-là, qu'elle prolongea de dix-sept autres années ; & Mr. de Larrey place ici une réflexion, " Que c'est apparemment „ de ce sommeil fabuleux que la Légende „ a pris celui de ses sept Dormants. Il lui fait mieux employer cette longue absence, & c'est à voyager : il le conduit par la Phenicie, l'Assyrie, l'Egypte, l'Ethiopie, & lui fait raconter de l'histoire de ces nations, ce qui n'est ignoré que des personnes qui manquent d'éducation. Epimenide instruit par Mr. de Larrey s'explique sur celle des Juifs, depuis leur établissement dans la Palestine jusqu'à leur retour de Babylone, comme auroient pû faire un Philon, ou un Josephe.

ARTICLE XLII.

LITURGIARUM ORIENTALIUM Collectio. C'est-à-dire, *Collection des Liturgies Orientales. Par Mr. l'Abbé Renaudot.* A Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, premier Imprimeur du Roi, ruë S. Jacques, à la Bible d'or, 1716. *Tome second, pages 24 pour une dissertation, &* 648.

LEs Liturgies à l'usage des Eglises Syriénes étoient jusqu'à present demeurées comme renfermées & cachées dans l'obscurité de la langue Syriaque : & la seule qui porte le nom de S. Basile, avoit été traduite en Latin par André Masius. Quatorze furent imprimées à Rome en 1592. sous le titre *de Missel Caldaïque à l'usage de l'Eglise des Maronites.* Comme les Editeurs y firent les changemens qu'ils jugerent à propos, Mr. l'Abbé Renaudot n'a pas cru devoir s'arrêter à ces exemplaires altérez, & il a travaillé à ses traductions sur les manuscrits que lui ont fourni la Bibliotheque de Mr. Colbert & celle de Mr. Seguier. Pour les Remarques, il les a tirées des meilleurs Auteurs du rit Surien.

Dissertation sur les Liturgies Syriaques à l'usage des Melchites & des Jacobites.

Le Sçavant Auteur ne fait point ici de distinction entre les Melchites & les Jacobites, c'est à-dire, entre ceux qui recevoient le Concile de Calcedoine, & ceux qui le rejettoient. Ces Heretiques, en renonçant à la communion de l'Eglise Catholique, conserverent la maniere qu'ils y avoient apprise de célébrer les saints mysteres, ce fut toujours la même pour les uns & pour les autres, & ils étoient également persuadez qu'elle vient de la Tradition des Apôtres. Si les Liturgies se sont multipliées parmi eux, elles sont toutes formées sur un même modele; sçavoir, sur celles de S. Jacques, laquelle certainement est très-ancienne, & respectée par les Suriens; comme le propre ouvrage de S. Jacque, nommé le frere de nôtre Seigneur, & premier Evêque de Jérusalem. C'est néanmoins se tromper avec eux de penser que leur Liturgie Syriaque est originale: car il est visible qu'elle est copiée d'après la Liturgie Grecque; & celle-ci étoit à l'usage de l'Eglise de Jérusalem, où le Grec étoit la langue vulgaire; comme il est constant par les ouvrages de S. Cyrille Evêque de cette ville.

A la verité les Maronites, qui prétendent que leur Nation s'est constamment

maintenuë dans la foi & dans l'unité de l'Eglise, se vantent aussi d'avoir des Liturgies qui leurs ont toujours été propres, sans toutefois en produire aucune qui n'appartienne pas aux Jacobites. Ils parlent & ils sont les seuls à parler d'une Liturgie composée par Jean Maron, Patriarche, disent-ils, d'Antioche dans le sixiéme siecle, sans qu'il paroisse dans l'histoire aucune trace ni de ce Patriarche, ni de sa Liturgie. Abraham *Echellensis* dit qu'il y a eû plus de cinquante Liturgies Syriaques, & qu'il en resta encore trente-deux.

Les unes sont sous les noms respectables des douze Apôtres, de S. Pierre, de S. Marc, de S. Luc, de S. Jean l'Evangeliste: & quoiqu'elles ne soient pas veritablement de ces Saints, & que d'ailleurs il soit impossible de dire précisément en quel tems elles ont été composées; il suffit qu'elles se trouvent dans plusieurs anciens manuscrits, pour juger qu'elles ne sont pas supposées, c'est à dire, pour juger qu'elles ont été en usage dans quelques Eglises. Comme elles sont différentes de toutes les Liturgies Grecques, M. R. les attribuë aux Jacobites. Il porte le méme jugement de celles qui sont sous les noms de S. Clement de Rome, de S. Xiste, de S. Jule, de S. Ignace d'Antioche, de S. Denys d'Athenes: & il remarque, que les Monophysites qui avoient fabriqué de fausses lettres du Pape Jule, & qui s'autorisoient des

écrits de S. Denys, ont été disposez à se faire des Liturgies sous leurs noms. Ils s'en sont faites aussi sous les noms de Dioscore, de Sévére, de Philoxene, de Jacques Baradat, qu'ils révérent comme leurs Saints, & les principaux défenseurs de leur Secte. Celles enfin qui sont sous des noms plus récents de Jacques d'Edesse, de Jacques de Seruge, de Moïse Barcepha, de Jean Patriarche d'Antioche & surnommé le Grand, de Denys Barsalibi Metropolitain d'Amida, sont veritablement des Auteurs dont elles portent le nom.

D'où vient cette différence entre les Jacobites d'Egypte & de Syrie, que ceux-là se soient tenus à trois liturgies, & que ceux-ci les ayent multipliées? Elle est vraisemblablement une suite de ce que le Patriarche d'Antioche, n'avoit pas une autorité égale à celle du Patriarche d'Alexandrie. Celui-ci dominoit avec un pouvoir absolu sur toute l'Egypte, où il n'y avoit que des Evêques qu'il retenoit pour les Offices divins dans une entiére uniformité avec son Eglise Patriarchale; au lieu que le Patriarcat d'Antioche étoit divisé en plusieurs Métropoles qui ne dépendoient du Patriarche que pour l'Ordination, & qui se donnoient le droit de prescrire des Liturgies dans l'étenduë de leur jurisdiction particuliére. De plus, les Syriens ont été plus Sçavans que les Egyptiens, & se sont crus capables de regler ce qui concerne les Of-

fices Ecclesiastiques, & de composer des Liturgies.

Quant aux Nestoriens, qui célébrent aussi en Syriaque, ils n'ont point la Liturgie de S. Jacques. C'est peutêtre parceque leur hérésie fit peu de progrès dans la Palestine & dans la Syrie, où cette Liturgie étoit en usage : outre qu'il se peut faire, qu'étant chassez de l'Empire & s'étant réfugiez dans la Mesopotamie, ils y trouverent des Rits particuliers établis par S. Thadée, auxquels ils se conformerent.

Liturgies. Remarques.

Mr. l'Abbé Renaudot donne en ce second tome la traduction Latine de trente-huit Liturgies à l'usage des Eglises Surienes, avec de sçavantes Remarques sur chacune : il recherche & en quel tems & par quels Auteurs elles ont été composées, il en explique toutes les parties, les cérémonies, les Oraisons, & les compare avec les Messes & les Liturgies des autres Eglises ; & il fait remarquer qu'elles ne different pas plus entre elles, que la Messe Grégorienne, l'Ambrosiene, la Gallicane, la Gothique : c'est-à-dire, qu'elles conviennent dans un même ordre universel & dans une semblable disposition, qu'elles s'expriment de la même maniere, quant au sens, en ce qui est essentiel.

Que penser donc quand on vient à con-

ſiderer que tant de ſectes ſoulevées dans l'Orient contre l'Egliſe Romaine, & d'ailleurs animées les unes contre les autres, gardent neanmoins une telle uniformité dans la celebration des ſaints myſteres, ſinon qu'elles rendent à la Tradition Apoſtolique un témoignage d'autant plus convaincant, qu'il ne ſçauroit être ſoupçonné de ſubornation ou de connivence? Quoique ces Liturgies ne paroiſſent que ſous les noms empruntez de S. Jacques, de S. Marc, & des autres, elles ont pourtant une même origine, qui remonte juſqu'au tems des Apôtres & des hommes Apoſtoliques: elles ſont pourtant les Liturgies des Egliſes, qui en elles & par elles rendent témoignage de leur créance touchant la preſence réelle & le ſacrifice du corps & du ſang de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie: témoignage à l'épreuve de la critique des Proteſtans, & qui par ſon évidence les a forcez à abandonner l'antiquité, & à ſubſtituer par un attentat ſacrilege une nouvelle forme de Cêne.

Les Liturgies ſont compoſées de deux parties principales, dont la premiere eſt la *Préparation*, & répond à ce qui dans nos Meſſes précede le *Canon*; la ſeconde eſt l'*Oblation*, & répond au *Canon*. Celle-là conſiſte en diverſes actions par rapport au pain & au vin qui doivent être la matiere du ſacrifice, en pluſieurs oraiſons avec les leçons des Epitres & des Evangiles: la ſe-

conde commence par la préface, comprend la consécration & la communion, & finit par des actions de graces.

Comme il y a une préparation presque commune à toutes les Liturgies, c'est par elle que commence cette collection ; & elle est suivie par la Liturgie de S. Jacques.

Plusieurs causes, dit M. Renaudot, ont concouru à rendre rares les anciens manuscrits des Liturgies Syriaques, les grandes guerres qui ont desolé la Syrie, la domination des Mahometans, l'ignorance des Suriens, qui leur fait preferer les nouvelles copies aux anciens exemplaires qu'ensuite ils negligent, le zele mal entendu de plusieurs Missionnaires qui en ont jetté quantité au feu ; ensorte qu'il s'en trouve plus en Occident, que chez les Suriens même, les bibliotheques de leurs Eglises étant absolument dissipées.

Un Prêtre Surien qui a à dire la Messe passe la nuit d'auparavant dans l'Eglise, ou dans la Sacristie, sans dormir, & toujours en priéres. Le pain est levé, & avec un peu de sel & d'huile ; mélange que toutes les autres nations désaprouvent. Les paroles de la consecration se prononcent ainsi : *Ceci est mon corps, qui est rompu pour vous & pour plusieurs, & qui est donné pour la remission des pechez & pour la vie éternelle.* C'est donc le même corps qui a été déchiré & rompu par la flagellation & par le crucifiement, & qui a été livré à la mort

pour nous obtenir la remiſſion des pechez, & la vie éternelle ; de même que ſelon S. Luc Jeſus-Chriſt dit du calice conſacré, c'eſt-à-dire, de ſon propre ſang, *qu'il eſt répandu pour nous en la remiſſion des pechez.*

Ce qui doit paroître très-étrange, c'eſt que les paroles de la conſécration ſont omiſes dans quelques exemplaires de trois Liturgies Syriaques, de S. Pierre, de S. Sixte, & de Denys Barſalibi. La premiere porte ſeulement : *Voulant goûter la mort pour nous, & celebrer la Pâque entre les deux vêpres*, ou entre le declin & le coucher du ſoleil, *il prit le pain en ſes mains, le benit, le ſanctifia, le rompit, & le donna à la troupe des ſaints Apôtres : & dit, prenez & mangez en la remiſſion des pechez & pour la vie éternelle. Amen. Semblablement il mêla du vin & de l'eau dans le calice, le benit, le ſanctifia, & leur dit, prenez, beuvez en tous pour le pardon des pechez & pour la vie éternelle. Amen.* M. Simon, à qui rien ne faiſoit tant de plaiſir que l'occaſion d'avancer un paradoxe, ayant eû quelque connoiſſance de ces Liturgies par Fauſte Nairon Maronite, décida que les Orientaux, ſuivant le ſentiment des Grecs, qui attribuent l'efficace de la conſecration à la ſeule invocation du S. Eſprit, n'ont pas fait de difficulté de retrancher les paroles de Jeſus-Chriſt qu'ils n'eſtimoient pas neceſſaires.

Avril 1717.

Dire des Grecs, reprend l'Auteur, qu'ils font consister l'efficace de la consecration en la seule invocation, c'est leur imposer. Ils regardent les paroles de Jesus-Christ & l'invocation jointes ensemble comme une cause totale qui opere le changement du pain & du vin : Marc d'Ephese le fait entendre clairement dès le titre de l'écrit qu'il publia au Concile de Florence sur ce sujet; *Que l'Eucharistie n'est pas consacrée par les paroles seules du Seigneur.* Quand l'accusation seroit bien fondée contre les Grecs, il ne seroit pas juste d'y envelopper aussi les Chrétiens d'Orient, qui ne communiquent point avec eux, & qui n'ont point pris parti dans une dispute dont ils n'ont eû nulle connoissance.

Ce n'est donc qu'une pure omission dans les exemplaires, laquelle ne doit être imputée qu'à la précipitation & à l'inadvertance des premiers Copistes, qui auront passé par dessus une abreviation. Car enfin seroit-il possible que Denys Barsalibi se fût oublié jusqu'à manquer de mettre dans sa Liturgie les paroles qui sont selon lui-même la cause de la consecration ? Et voici comme il s'explique dans son Commentaire : *Le Prêtre prononce les mêmes paroles que le Seigneur prononça dans le Cenacle, lorsqu'il institua ce mystere ; afin de faire comprendre que c'est le même Seigneur qui employe le Prêtre pour faire les croix & dire les paroles, & qui par la volonté de son Pe-*

re & par l'operation du S. Esprit sanctifie les dons posez sur l'Autel. Car ce n'est pas celui qui prête son ministere, mais celui qui est invoqué qui sanctifie.

M. Renaudot désaprouve fort la conjecture de Naïron, que ces Liturgies, qui paroissent défectueuses, étoient celles des Présanctifiez, semblables à nôtre Office du Vendredi Saint, où il n'y a point de consécration : conjecture fondée sur ce que tous les jours de jeûne du Carême les Suriens, comme les Grecs, celebrent une Liturgie des *Présanctifiez* ; & que neanmoins il n'y en a aucune dans leurs livres Ecclesiastiques, si ce ne sont pas les trois dont il est question.

Touchant l'invocation du S. Esprit sur le sacrifice, il remarque qu'elle est conçuë à peu près dans les mêmes termes que l'Ange annonça à la sainte Vierge, *Que le S. Esprit viendroit en elle d'enhaut* : d'où il conclut que comme le S. Esprit par son operation forma le corps de Jesus-Christ dans le sein de sa sainte Mere, il le met aussi sous les especes sacramentelles : & c'est le raisonnement de Denys Barsalibi, & des autres Orientaux, dans leurs Commentaires sur cet endroit de la Liturgie.

Il n'approuve pas que les Editeurs du Missel Caldaïque imprimé à Rome ayent détourné le sens de cette invocation, à demander que par la vertu du S. Esprit la communion du corps & du sang de Jesus-

Christ soit salutaire à ceux qui la reçoivent pour la remission de leurs pechez & pour la vie éternelle. Toutefois on observera que ce fut là le sens que lui donnerent les Grecs au Concile de Florence. *Nous confessons*, dirent-ils, *que le pain est consacré par les paroles de Jesus-Christ. Mais comme après la consécration vous dites ; commandez, Seigneur, que ceci soit porté par les mains de vôtre saint Ange en haut à vôtre sublime Autel, de même nous prions, en disant que le saint Esprit descende sur nous ; qu'il fasse en nous, que ce pain soit le précieux corps de vôtre Christ, & que ce qui est dans ce calice soit le précieux sang de vôtre Christ, qu'il les change par vôtre Esprit Saint, afin de purifier l'ame de ceux qui communient, de leur obtenir la remission de leurs pechez, & que ce ne soit pas à nôtre condamnation.* C'est encore le sens qui se presente naturellement dans la Liturgie de S. Jacques, où le Prêtre, après les paroles de la consécration, & par rapport aux mêmes paroles, dit, *Nous vous offrons ce sacrifice terrible & non sanglant* ; ensuite il récite quelques oraisons, & vient à l'invocation, à laquelle il ajoute immediatement, *afin que le corps & le sang de nôtre Dieu, nôtre Sauveur soit à nous, & à ceux qui les recevront & y participent, pour la sainteté de nos corps & de nos ames, pour la sanctification de nos bonnes œuvres, pour l'affermissement de l'Eglise, &c.*

Avril 1717.

L'ancien Missel Gallican & le Mozarabique marquent aussi dans quelques Messes une semblable invocation. Mais dès-là que c'est en quelques-unes & non pas en toutes, il est visible qu'elle n'y est que comme y sont les autres Oraisons qui précedent, ou qui suivent la consécration.

Les Diptyques, c'est-à-dire, les endroits de la Liturgie où le Prêtre fait memoire, tant des Saints qu'il invoque, que des personnes qu'il recommande particulierement à Dieu, les Diptyques, dis-je, donnent occasion à l'Auteur de faire de sçavantes remarques.

1°. Il attribuë à la faute des Copistes ce qui se lit dans quelques Liturgies, qu'au lieu de demander à la sainte Vierge & aux Saints leur intercession, ce sont des prieres pour leur repos. 2°. L'Eglise de Jérusalem est nommée *la mere des Eglises*, parceque c'est là que les Fidelles ont commencé à faire leurs premieres assemblées : car les Suriens n'ignoroient pas le rang que cette Eglise a entre les autres, & qu'elle étoit sous la Métropole de Cesarée. 3°. S. Jacques est nommé le premier des Evêques, Apôtre & Martyr, parce qu'il est le premier qui a eû un siege stable. Les Jacobites tâchent de faire accroire que c'est de lui qu'ils tîrent leur nom, & non pas de Jacques Baradat, ou Zanzale. 4°. L'édition du Missel Caldaïque a laissé parmi les noms des Saints celui de Barsuma, de ce

Moine ſcélérat, ſatellite de Dioſcore, accuſé de la mort de S. Flavien au Brigandage d'Ephéſe, & anathematiſé nommément par le Concile de Calcedoine. Nairon prétend que c'eſt un autre Barſuma, ſurnommé *vétu de fer*, & un vrai Saint ; apparemment les Editeurs l'ont crû ainſi. Mais comme les Jacobites honorent Barſuma, l'ardent défenſeur de leur ſecte, & qu'ils le nomment dans leurs Diptyques, c'eſt auſſi le même qui a paſſé dans ce Miſſel avec d'autres auſſi hérétiques que lui, Pierre le Foulan, Xenaias, ou Philoxene.

5°. Dans cette Liturgie, & dans pluſieurs autres, il eſt fait memoire des Rois Fidelles & vrayment Chrétiens, qui protegent l'Egliſe ; cependant ils vivent ſous la domination des Mahometans, & ils ne connoiſſent point d'autres Rois de leur Secte que ceux d'Ethiopie. 6°. La priere pour les morts eſt ſimple, & n'a rien qui tende vers les erreurs des Grecs touchant l'état des ames après la mort ; erreurs qui ne ſont pas même venuës à la connoiſſance des Chrétiens d'Orient. Mr. l'Abbé Renaudot dans la ſuite de ſes remarques, marque une attention particuliere à tout ce qui prouve la créance de l'Egliſe Surienne touchant le changement du pain & du vin au corps & au ſang de Jeſus-Chriſt. Dans cette vûë il ne manque pas de s'arrêter à l'invocation du S. Eſprit, & de l'interpreter en ce ſens, qu'il juge être le ſeul

veritable. Il rapporte à ce qui s'appelle concomitance entre les deux especes, ces paroles embarrassées de Jacques de Seruge dans sa Liturgie, *Que le S. Esprit fasse du pain & du vin un corps & un sang, un tout saint, égal, & mystique*, ou *une chose sainte, égale, & mystique.* La Liturgie Syriaque sous le nom de S. Jean Chrysostome demande aussi au S. Esprit, *Qu'il fasse un corps & un sang*, entant que c'est un unique Sacrement, que le sang du Sauveur est avec son corps sous l'espece du pain, & son corps avec son sang sous celle du vin.

Une expression remarquable de la Liturgie sous le nom du Pape S. Sixte, est celle où le Prêtre demandant la descente & l'efficace du S. Esprit, dit, *Que de toute éternité il procede du Pere, & qu'il reçoit substantiellement du Fils.* Dans la Liturgie de S. Clement, *Qu'il procede du Pere, & reçoit du Fils.* Un Concile de quarante Evêques tenu à *Séléucie* environ l'an 412, & auquel présida S. Marutas, s'explique ainsi dans le second Canon, *Nous confessons l'Esprit vivifiant & saint, Consolateur, qui est du Pere & du Fils.* Ce Concile forma vingt-quatre Canons rapportez dans un manuscrit Syriaque de la Bibliotheque du Grand Duc de Toscane.

On ne doit pas omettre que les Liturgies Syriaques qui paroissent avec les noms de S. Basile & de S. Jean Chrysostome, sont entierement differentes de celles

que les Grecs & les Coptes attribuent à ces ſaints Docteurs.

Diſſertation ſur les Liturgies Syriaques à l'uſage des Neſtoriens.

Au défaut d'anciens exemplaires manuſcrits que M. R. n'a pû recouvrer, il a été reduit à faire ſa traduction ſur de nouvelles copies : mais la comparaiſon qu'il en a faite, & la conformité qu'il y a vûë, ſont une preuve convaincante qu'elles contiennent veritablement les Liturgies qui ſont en uſage dans les Egliſes Neſtoriennes. Il veut qu'on ſe défie de celles que des Prêtres Chaldéens apportent en Europe, parcequ'ils ont ſoin de retrancher ou de changer tout ce qu'ils jugent qui ne plairoit pas à ceux chez qui ils viennent.

Les Neſtoriens, contraints de ſortir des terres de l'Empire Romain, ſe réfugierent chez les Perſes : Choſroës, qu'ils nomment Nuſchiruan, leur fut favorable, les mit en poſſeſſion de l'Egliſe d'Edeſſe, & contraignit autant qu'il put les autres Chrétiens de ſes Etats de ſe joindre à eux. Ils établirent leur ſiége principal à Séléucie, lequel depuis fut tranſporté à Bagdad : & n'ayant aucun des Patriarches de leur ſecte, ils donnerent le nom de Catholique au Prelat qu'ils reconnurent pour leur Chef. De là ils s'étendirent non ſeulement dans la Méſo-

potamie & dans la Perse, mais aussi dans la Tartarie & jusqu'à la Chine : Ung-Can, Roi de Tartarie, que Gingis-Can vainquit, étoit Chrétien de leur façon : dans le dixiéme siécle ils fonderent, ou amenerent au Nestorianisme l'Eglise de Meliapor aux Indes. Partout ils porterent le langage Syriaque pour les Offices divins, quoique ni eux, ni les peuples qu'ils convertissoient, ne le parlassent point.

Ils ont trois Liturgies, dont la premiere intitulée des Saints Apôtres est comme la base & le modéle des deux autres. Ils disent selon la tradition du païs que Saint Adée, ou Thadée, un des septante Disciples envoyé par Saint Thomas à Abgarus Roi d'Edesse, porta l'Evangile & fonda les Eglises dans la Mesopotamie;qu'il eut pour compagnons de sés travaux Apostoliques les Saints Maris & Agi ; & ce sont ces trois saints qu'ils nomment leurs Apôtres, & de qui ils croyent avoir reçu leur premiere Liturgie. Il est vraisemblable que les Nestoriens, afin de s'insinuer plus aisément dans l'esprit de ces peuples, s'accommoderent en partie à leur rit particulier,& qu'ils retinrent quelque chose de celui de Constantinople.

On ne peut guére douter de l'antiquité de cette Liturgie, & qu'elle ne soit anterieure à l'hérésie de Nestorius : car outre la simplicité du style qui convient aux premiers tems, elle ne contient rien qui sem-

ble venir de la main des hérétiques. Il eſt vrai que JESUS-CHRIST y eſt appellé *le Temple de la Divinité*, & que la Sainte Vierge y eſt appellée *la Mere de Chriſt*, mais ces expreſſions peuvent avoir un ſens Catholique, & elles ne ſont devenuës ſuſpectes d'erreur que depuis l'abus qu'en a fait Neſtorius, & depuis le Concile d'Epheſe. Les Neſtoriens n'ont pas été ſi reſervez dans leurs Offices qui répondent à nôtre Breviaire, & dans leurs livres de Prieres, qu'ils ont infectez du poiſon de leur héréſie.

Leur ſeconde Liturgie porte le nom de Theodore l'Interprete, c'eſt à dire, de Theodore de Mopſueſte, nommé par diſtinction l'interprete, à cauſe du grand nombre de ſes commentaires ſur l'Ecriture. Soit qu'elle vienne d'un Auteur ſi dangereux, ou qu'elle lui ſoit ſeulement attribuée, elle ne porte point encore de caractere viſible de l'héréſie.

La troiſiéme eſt de Neſtorius. Le premier ſoin des Prêtres qui paſſent en Europe, eſt de ſupprimer un nom ſi odieux. Elle en porte un trait bien marqué dans l'Oraiſon qui ſert de Préface,& le voici : *Il a pris la reſſemblance de Serviteur, un homme parfait avec une ame raiſonnable, intelligente & immortelle, & avec un corps mortel, tel que celui des hommes, & il ſe l'eſt joint & uni en gloire, en puiſſance & en honneur.* Ce n'eſt point une unité de per-

ſonne en JESUS CHRIST, comme la foi Catholique l'enſeigne ; & c'eſt encore moins une unité de nature, comme les Jacobites le prétendent ; c'eſt ſimplement une unité Morale, en tant que le Verbe communiquant d'une maniere ſiguliere à l'homme ſa gloire & ſa puiſſance, le rend digne d'honneur.

Dom Alexis de Meneſés, Archevêque de Goa, fit la viſite des Egliſes du Malabar l'an 1595 : ſi elles ont reçu la Foi de Saint Thomas Apôtre, comme elles le diſent, elles l'avoient laiſſé corrompre par les Neſtoriens, qui de Bagdad y porterent leur héréſie au dixiéme ſiécle. Dom Alexis, dans un Sinode qu'il tint, proſcrivit absolument les Liturgies de Théodore & de Neſtorius, & reforma celles des Saints Apôtres en pluſieurs endroits : il la fit traduire avec ſes corrections en Latin, & elle a été inſérée dans la Bibliotheque des Peres. Il ne ſuffiſoit pas pour faire cette réformation d'être habile Théologien, il falloit encore être bien verſé dans la ſcience des Rits Eccléſiaſtiques & des Liturgies ; & c'eſt, dit Mr. l'Abbé Renaudot, ce qui manqua à ceux qui y furent employez. Tout ce qu'ils n'y virent pas entiérement conforme aux uſages de l'Egliſe Romaine, leur devint ſuſpect : ils firent ſcrupuleuſement des changemens qui n'étoient nullement néceſſaires, & en des choſes qui ſe trouvent de même dans la plûpart des Liturgies.

Liturgies des Neſtoriens. Remarques.

Le ſçavant Auteur donne une nouvelle traduction Latine des trois Liturgies des Neſtoriens ſur les originaux Syriaques. Le manuſcrit dont il s'eſt ſervi pour traduire la premiére, manquoit au moins d'une feuille dans l'endroit où il étoit le plus à ſouhaiter qu'il fût entier ; puiſque c'eſt celui de la conſécration. Il faut donc y ſuppléer, ou par la Liturgie des Indes, ou par les deux autres.

Pour les Remarques, il ſuffit de dire qu'elles ſont de la même main, que les précédentes ; & que c'eſt la même érudition. Il revient ſouvent aux corrections des Théologiens Portugais, & il marque les raiſons qu'il a de ne les approuver pas.

On ne s'arrêtera qu'à une ſeule qu'on eſtime importante, c'eſt que la Liturgie des Saints Apôtres différe de toutes celles des Grecs, des Jacobites Egyptiens & Suriens, en ce qu'elle place l'invocation du Saint Eſprit avant les paroles de la conſécration, demandant ſimplement, *Qu'il beniſſe & qu'il ſanctifie l'Oblation*, *afin qu'elle ſoit à ceux qui la recevront pour l'expiation & la remiſſion de leurs pechez, pour la grande eſperance de la reſurrection & de la vie éternelle*. C'eſt-là ſans ambiguité attendre des paroles ſeules de Jesus-Christ la conſecration, & leur en rapporter toute l'efficace.

ARTICLE XLIII.

ECCLESIÆ THEORIA NOVA Dodwelliana exposita in epistola ad authorem Clarissimum &c. C'est à dire, *Nouvelle Theorie, ou nouvelle vûë de l'Eglise selon Dodwell, exposée dans une lettre à son illustre Auteur, à l'occasion de ce qu'il exhorte les étrangers; tant les Réformez, que ceux de l'Eglise Romaine, à s'y conformer. Sans nom d'Auteur & d'Imprimeur, sans marquer le lieu & le tems de l'impression. In* 8°. *pages* 152.

LE Docteur Henri Dodwel avec beaucoup de littérature, tant Ecclésiastique que profane, étoit un de ces Sçavans amateurs de nouvelles découvertes & fabricateurs de nouveaux systêmes, qui trouvent plus qu'il n'y a & ce qui n'est pas en ce qu'ils lisent, & qui dedaignent comme trivial ce que le bon sens a dicté aux autres hommes. C'est avec ce tour d'esprit qu'il se forma une idée chimérique de l'Eglise, qu'il la proposa comme un bon moyen de ramener tout le Christianisme à l'Unité, & qu'il exhorta non seulement les Protestans, mais aussi les Catholiques à s'y conformer.

Il prétendit que S. Jacques Evêque de Jérusalem, & S. Simeon son successeur, tous

deux parens de JESUS-CHRIST, furent Chefs de l'Eglise universelle, & la gouvernerent avec la même autorité qu'eurent les Souverains Pontifes sous la loi de Moïse, & qu'a le Pape dans l'Eglise Catholique. Il étoit convenable, dit-il, que les Juifs, accoûtumez à un gouvernement monarchique dans les matieres de Religion, le vissent ainsi continué. Après la mort de Saint Simeon, laquelle arriva l'an 104, les affaires de l'Eglise se déciderent par un Conseil Apostolique, établi à Ephese, & auquel S. Jean présidoit. Mais cette forme de gouvernement ne dura qu'antant que S. Jean vécut : ce fut ensuite une Aristocratie, chaque Evêque ne reconnoissant point de superieur, & agissant avec toute l'autorité qu'avoit eûë celui de Jérusalem. Enfin, sous l'Empire de Constantin les choses prirent une autre forme : & les Evéques jugeant qu'il étoit du bon ordre, & important pour conserver l'union dans l'Eglise, qu'il y eût de la subordination entre eux, déférérent la Primauté à l'Evêque de Rome, réglerent le rang & le pouvoir des Patriarches, des Archevêques, des Evêques, & introduisirent cet ordre Hiérarchique que nous admirons & révérons dans la communion de l'Eglise Romaine, non pas comme un effet de la prudence des hommes, mais comme établi par JESUS-CHRIST & recommandé par les Apôtres.

Avril 1717.

Au reste, cette prééminence de l'Eglise de Jérusalem sous ses deux premiers Evêques, selon les idées de Dodwel, ne consistoit pas seulement, en ce que les autres Eglises eussent de la déférence pour elle, & l'honorassent comme leur mere : mais c'etoit un pouvoir réel, un pouvoir monarchique ; ensorte que, Saint Jacques & S. Simeon étoient veritablement Evêques des Evêques, doüez d'une infaillibilité spéciale, ils connoissoient des affaires de l'Eglise en général, & des Eglises particulieres, qui y avoient leurs recours & y portoient leurs appels ; les autres Apôtres les consideroient comme leurs chefs, travailloient sous leur direction, & étoient comme leurs Envoyez.

Enfin, cette grandeur de l'Eglise de Jérusalem sur quel titre étoit-elle fondée ? Uniquement sur un reglement fait par les Apôtres, & principalement par les premiers des Apôtres, S. Pierre, Saint Jacques le Majeur & S. Jean. La même autorité passa au Conseil Apostolique d'Ephese. Et pour raisonner conséquemment, il faut dire qu'elle résida ensuite dans le Corps & comme dans le Sénat des Evêques, qui la transporterent à l'Evêque de Rome, lequel depuis le tems de Constantin en est demeuré revétu.

Voilà donc, reprend l'Auteur de cette lettre, le Docteur Dodwell obligé par ses propres principes de reconnoitre la Pri-

 mauté

mauté du Pape dans l'étenduë la plus grande que jamais les Catholiques lui ont attribuée. Toutefois il ne les contente pas ; car ils veulent qu'elle soit de droit divin, & qu'elle ait été donnée par JESUS-CHRIST à S. Pierre. Il ne contente pas non plus les Protestans, que cette Primauté ne sçauroit qu'incommoder, & qu'elle condamne de schisme. Ainsi ce projet de réünion, outre qu'il est purement imaginaire, & avancé sans la moindre preuve, n'a rien en soi de spécieux, qui puisse gagner les esprits & contribuër à les rapprocher.

Il est imaginaire, ce projet, continuë l'Auteur en le refutant pied à pied,& avancé sans preuve : car on n'y voit qu'un ramas de conjectures très-légeres. De ce que le souverain Pontificat & le Sacerdoce dans l'ancienne Loi étoient héréditaires & attachez à la famille d'Aaron, Dodwell conclut que S. Jacques & S. Simeon, parens de JESUS-CHRIST, ont dû avoir l'autorité souveraine dans l'Eglise ; comme si JESUS-CHRIST avoit déferé au sang & à la parenté : ceux de ses Apôtres qu'il a particuliérement honorez de sa confiance, ont été S. Pierre & les deux freres Saint Jacques & S. Jean, qui ne lui appartenoient pas ainsi ; au lieu que S. Jacques son parent n'est nommé que le neuviéme. Il y a aussi peu de solidité en ce qu'il dit, que Jérusalem étoit la Metropole de l'Eglise, dont les autres Eglises particulieres n'étoient que

des Colonies ; qu'elle est le Type & la Figure de la Jérusalem celeste ; que l'Epître Catholique de S. Jacques est adressée aux douze Tribus, & placée devant celle de S. Pierre ; que S. Jacques portoit sur le front une lame d'or pour marque de sa dignité ; que S. Paul en la premiere Epître aux Corinthiens ch. 9^e^. nomme *les autres Apôtres*, *& les freres* ou les parens *du Seigneur*, *& Cephas* ; en l'Epître aux Galates *Jacques & Cephas & Jean* ; que Saint Jacques présida au Concile de Jérusalem, touchant l'observation des cérémonies légales, ce qui n'est pas vrai.

On ne rapportera pas ce que l'Auteur de la lettre oppose à de telles conjectures qui tombent d'elles mêmes : on remarquera seulement après lui, 1°. Qu'il est hors de toute vraisemblance que JESUS-CHRIST eût fixé le premier siége & la Primauté à Jérusalem, dont il avoit prédit la ruine prochaine. 2°. Que Saint Paul raconte en l'Epître aux Galates ch. I, qu'il fit un voyage exprès à Jérusalem *pour visiter Pierre*, chez qui il demeura quinze jours. Ce fut une visite d'honneur, selon la propre signification du texte Grec, ἱστορῆσαι Πέτρου : or elle auroit été dûë à S. Jacques, si S. Jacques avoit été consideré comme le Chef de l'Eglise ; au lieu que S. Paul marque assez clairement qu'il ne le vit que par occasion, & comme il vit S. Jean.

C'est un sujet d'étonnement pour l'Au-

teur, que Dodwell, si bien versé dans la chronologie, ait pû parler d'un Conseil Apostolique à Ephese, du vivant de Saint Jean, après le martyre de S. Simeon de Jérusalem ; car S. Jean, selon Eusebe & S. Jérôme, mourut en 101, & S. Simeon lui survécut de trois ans.

C'est encore pour lui un autre sujet d'étonnement, que la forme du gouvernement de l'Eglise eût changé tout à coup, sans que S. Juste, successeur de S. Simeon, eût reclamé pour l'honneur de son Siege ; que la premiere vénération envers l'Eglise de Jérusalem se fût éclipsée subitement de tous les esprits.

Il montre ensuite les inconveniens qui suivroient de cette indépendance entre tous les Evêques, laquelle ôteroit tout moyen de réprimer les erreurs, d'arrêter la corruption des mœurs, de maintenir la discipline, de faire aucun reglement : il n'y auroit plus d'unité, ni un corps des Evêques.

Et comme le Docteur Dodwel nomme *seculum Cyprianicum* le tems de sa prétenduë Aristocratie, l'Auteur lui remontre que ce tems-là même fournit des preuves incontestables de la Primauté de l'Eglise Romaine ; qu'elle est attestée par Saint Irénée & par Tertullien. S'il faut s'en rapporter à Saint Cyprien, pouvoit-il s'exprimer plus clairement au livre de l'Unité de l'Eglise ? Où remarquant que les

Apôtres avoient reçû un pouvoir égal, il fait aussi observer, " Que la Primauté a
" été donnée à Pierre, afin de déclarer
" ainsi qu'il n'y a qu'une Eglise & une
" Chaire: *Primatus Petro datur, ut una Christi Ecclesia, & Cathedra una monstretur.* L'Auteur cite plusieurs autres passages aussi exprès de S. Cyprien.

Il n'est pas moins certain que la Hierarchie Ecclésiastique étoit alors la même, qu'elle s'est conservée dans la Communion de l'Eglise Romaine. S. Cyprien parle toûjours, comme ayant une autorité très étenduë sur les Provinces d'Afrique, de Numidie, de Mauritanie. Et ce qui est décisif en cette matiére, c'est que le Concile de Nicée, réglant le district des Patriarches, déclare que c'est suivant l'ancien usage, τὰ ἀρχαῖα ἔθη κρατείτω. Selon Dodwell c'étoit un nouvel établissement & selon le Concile c'étoit un ancien usage.

Environ l'Empire de Constantin, ou un peu auparavant, au sentiment de Dodwell, les Evêques revinrent à se donner un Chef, qui fut l'Evêque de Rome, & à établir divers degrez, & de la subordination entre eux. Comme cette forme de gouvernement ne fut introduite que par un pacte & une convention des Evêques en vûë d'un plus grand avantage, s'il voyent, s'ils expérimentent qu'au contraire elle est désavantageuse, ils sont en droit de s'en départir, & de reprendre leur indé-

pendance naturelle : & comme chacun s'étoit engagé pour soi & de son gré à la subordination , de même chacun peut s'en retirer sans demander le consentement des autres , & sans être obligé de se conformer à l'avis du plus grand nombre dans les Conciles.

L'Auteur pousse vivement Dodwell sur ces paradoxes , qui combattent de front l'Unité de l'Eglise en la divisant en autant de parties qu'il y a d'Evêques : ce n'est pas tout ; car avec les principes du Docteur Anglois chaque Curé , & puis chaque particulier , secouera le joug de la soumission, & se rendra indépendant ; ensorte que l'Eglise sera enfin réduite, pour ainsi dire , à la matiere premiere. Toutefois Dodwell étoit en Angleterre un partisan ardent de l'Episcopat : mais tels sont les excès où conduit l'esprit de schisme.

Après tout, si les Episcopaux Anglois n'adoptent pas toute l'étrange doctrine de Dodwell , ils sont au moins forcez de ne la rejetter pas toute. Il leur est libre de regarder comme une vision la Primauté de l'Eglise de Jérusalem ; mais pour se tenir séparez de l'Eglise Romaine , de l'Eglise Universelle ; il faut necessairement qu'ils s'attribuent l'indépendance , qu'ils renoncent au dogme sacré de l'Unité de l'Eglise, qu'ils méprisent la maniere de proceder des Conciles , & les Anathémes qui y sont prononcez contre ceux qui n'adhérent pas aux

décisions passées au plus grand nombre des suffrages. Cela joint à la nullité de leur ordination, qu'ils tirent tous de Parker, intrus dans le Siége de Cantorberi, & dont l'ordination ne sçauroit être prouvée; que plusieurs tirent récemment la leur de Tillotson, autre intrus dans le même Siege, & dont même le Baptême n'est pas prouvé; comment peuvent-ils défendre contre les Presbyteriens cette dignité & cette autorité Episcopale dont ils se parent,& dont en même tems ils se dégradent eux-mêmes?

Ce que l'Auteur raconte de Tillotson merite d'être rapporté. Le Roi d'Angleterre Guillaume III, c'est-à-dire, le Prince d'Orange, irrité de la constante fidelité de l'Archevêque de Cantorberi envers son Roi légitime, le déposa, & lui substitua le Docteur Tillotson. Celui-ci étoit fils d'un Anabaptiste; & sur ce que disoit son pere, le Public étoit persuadé qu'il n'avoit jamais été baptisé. La persuasion devint complete après sa mort, & qu'on eût entendu l'Oraison funebre que prononça le Docteur Burnet, Evêque de Salisberi, à ses obseques. Le sujet étoit pris du ch. 4e de la seconde Epître à Timothée, & elle consistoit dans une application perpétuelle de ce que S. Paul dit de lui-même, au défunt Archevêque. L'Orateur arrivé à ces paroles, *J'ai gardé la foi*, les expliqua à l'égard de S. Paul, de la foi reçuë au Baptême: & il leur donna un autre sens par rapport à Til-

lotſon, qu'il loüa ſeulement de ſa fidélité envers le Roi Guillaume & la Reine Marie, s'abſtenant de faire mention de ſon Baptême, & par cette omiſſion affectée, donnant à entendre à ſes Auditeurs, ou leur laiſſant croire, qu'en effet il n'avoit pas été baptiſé.

Puiſque ce fut par le pacte & la convention des Evêques, ſelon Dodwell, que l'Ordre Hiérarchique ſuccéda à l'Ariſtocratie, ou pour mieux dire, à l'Anarchie qui avoit duré environ deux cens ans, l'Auteur lui demande, où ſont les monumens d'une convention ſi importante; par laquelle tous les Evêques du monde Chrétien, ſans qu'aucun y réſiſtât, abdiquerent enſemble une autorité qui leur appartenoit de droit, qu'ils avoient reçuë de leurs prédéceſſeurs, qu'ils avoient eux-mêmes exercée juſques-là?

Il lui demande encore, quel fut le but de cette convention, & ce que les Evêques s'y propoſerent, ſinon de maintenir dans l'Egliſe la ſaine doctrine & la bonne diſcipline, d'obvier aux hereſies & aux ſchiſmes, d'aſſurer la concorde & la paix? Si donc le Docteur Anglois eſt ſincerement touché de l'amour de la paix; il doit ſouſcrire à des vûës ſi ſages & ſi ſaintes, & ne pas leur preferer l'égalité des Evêques, & attribuer à chacun un pouvoir ſuprême, abſolu & indépendant, d'ordonner de tout à ſon gré: mais il y a plus, puiſque la Hié-

rarchie est de l'institution de JESUS-CHRIST, & qu'elle a été executée par les Apôtres.

Cette lettre est d'une impression d'Angleterre, & a été composée par un Catholique Sçavant & moderé, qui ne prend point avantage des égaremens de celui à qui il écrit pour lui insulter, mais qui lui parle toujours avec honnêteté.

ARTICLE XLIV.

JO. CHRISTOPHORI WOLFII Profess. Publici Linguarum Orient. & h. a. Gymnasiii Rectoris Bibliotheca Hebræa &c. C'est-à-dire, *Bibliotheque Hebraïque, ou Notice, tant des Auteurs Hebreux de tous les tems, que des écrits ou composez ou traduits en Hebreu. Par Jean Christophe Wolfius.* A Hambourg & à Lipsic, aux frais de Chrestien Liebezeit, 1715. *In* 4°. *pages* 1161. A Paris, chez Montalant.

PLusieurs Auteurs, pour remplir un dessein qu'ils s'étoient proposé, & en suivant le sujet qu'ils traitoient, se sont vûs obligez à parler des livres des Juifs : Gesner ne pouvoit pas s'en dispenser dans sa Bibliotheque universelle, non plus que Sixte de Sienne, Possevin, le P. Le Long, Spizelius : ce qu'ont écrit le P. Morin & Mr. Simon sur l'ancien Testament, seroit

imparfait, si les Rabbins y étoient oubliez : il en faut juger de même de la Chronologie de Genebrard & de divers ouvrages touchant les Juifs, tel qu'est celui du P. Scambati, intitulé *Archives de l'Ancien Testament* : enfin, ç'a été une obligation particuliere à ceux qui ont écrit contre les Juifs, comme Hornebeek & Muller, de citer les Rabbins.

Buxtorf le pere est le premier qui se soit appliqué à rechercher tous les livres composez par les Juifs, & qui ait entrepris d'en donner connoissance au Public : il fit imprimer à Bâle en 1629. sa Bibliotheque Rabbinique, que son fils fit réïmprimer en 1664. avec des additions considerables : il s'en est fait depuis ce tems-là plusieurs éditions, & la derniere de 1708. à Herborn a encore été augmentée par Schrammius & Adam Faber.

Mr. Plantavit, Evêque de Lodere, publia en 1651. une Bibliotheque Orientale; aidé par le fameux Rabbin Jean de Modene. Comme Hottinger dans sa Bibliotheque s'est presque contenté de copier Buxtorf, il ne merite guere d'être compté. Ces ouvrages, qui avoient été applaudis & estimez, commencerent à n'être plus regardez que comme des essais, quand la grande Bibliotheque Rabbinique de Jule Bartolocci, Abbé de l'Ordre de Cîteaux, parut en quatre volumes imprimez à Rome, le premier en 1679, & le dernier en 1693.

ſix ans après la mort de l'Auteur, & par les ſoins de Joſeph Imbonat, du même Ordre de Cîteaux, qui y ajoûta un cinquiéme volume, intitulé Bibliotheque Latine & Hebraïque de tous les Auteurs qui ont écrit en Latin, ou contre les Juifs, ou de ce qui concerne les Juifs.

Bartolocci range les Ecrivains Juifs par ordre alphabetique : il marque le tems, les principales circonſtances qu'il a pû découvrir de leur vie, leurs livres, les éditions de ces livres, les manuſcrits qui ſont venus à ſa connoiſſance. Demander qu'un Ouvrage de cette nature ſoit abſolument ſans défauts, ſans omiſſions, ſans mépriſes d'un nom pour l'autre, ſans erreur dans une datte ; c'eſt ce qu'avec l'application la plus grande il n'eſt pas poſſible d'éxécuter, ſur tout s'agiſſant d'Auteurs la plûpart obſcurs, outre l'affectation des Juifs à exprimer leurs noms d'une maniere abregée, que les mêmes noms ſont aſſez communs parmi les Juifs, & qu'au contraire un même Rabbin porte divers ſurnoms. Bartolocci ne s'eſt pas tenu là : il s'eſt étendu en des diſſertations, ſçavantes à la verité, mais qui n'étant pas liées à ſon principal deſſein, paroiſſent hors d'œuvre.

Mr. Wolfius s'eſt donc propoſé d'abbreger les vaſtes volumes de Bartolocci, en retranchant ces diſſertations qu'il a jugé ſuperfluës, & de corriger autant qu'il lui a été poſſible les défauts qui s'y ſont gliſſez,

Il reconnoit avoir profité des lumieres de Goddeck & d'Otton, Professeurs des Langues Orientales à Lipsic & à Zuric, dont le premier a recueilli un Spicilege des livres Hebreux sans noms d'Auteurs, ou avec de faux noms ; & le second a fait l'histoire des Docteurs Mischniques. Mais il a tiré de plus grands secours du Rabbin Schablai, ou Schabbatai, Polonois, qui picqué d'emulation à la vûë de ce qu'avoit fait Bartolocci, se mit à chercher les Ecrivains de sa nation, & fit imprimer à Amsterdam en 1680. une Bibliotheque Rabbinique en Hebreu, & sous le titre Rabbinique *de Lévres des dormans* ; parce, dit-il, que les morts y parlent. Son travail fut bien reçû des Hebraïzans, qui jugerent qu'il méritoit d'être traduit en Latin. Wormius, Danois ; Peringer, Suedois ; Clanner, Silesien, promirent des traductions, lesquelles n'ayant point paru, laissent la place libre à Mr. Schroeder, Professeur des langues Orientales à Marsbourg, de publier celle à laquelle il travaille presentement.

Afin qu'il ne manquât rien à Mr. Wolfius pour réüssir dans son entreprise, il a eû entrée dans la bibliotheque la plus complete du monde en livres Hebreux, qui y sont au nombre d'environ sept mille, dont près de mille sont manuscrits : elle est à Hanovre, & appartient au Rabbin David

Oppenheimer, qui y a dépensé des sommes immenses.

Cette Bibliotheque Hebraïque de Mr. Wolfius contient 2231 Auteurs : mais cette qualité d'Auteur n'est pour quelques-uns fondée que sur de faux titres, sur des livres supposez à Adam, à Henoch, Seth, Abraham. Quelques autres n'ont point été Juifs; sçavoir, Pythagore, Platon, Aristote, Euclide, Ptolemée l'Astronome, Avicenne, & plusieurs autres : il a suffi pour leur donner place, que quelques-uns de leurs ouvrages ayent été traduits en Hebreu. En lisant ce gros volume, on avoit ramassé un assez grand nombre de remarques : & ensuite on ne les a pas trouvées assez interessantes pour être mises ici. En general, l'ouvrage est d'une érudition Hébraïque très-étenduë.

ARTICLE XLV.

LA VIE DU PERE EMOND Auger, de la Compagnie de JESUS, Confesseur & Prédicateur de Henri III. Roi de France & de Pologne. Par le P. Jean Dorigny de la même Compagnie. A Lyon, chez André Laurens, seul Imprimeur de la ville, ruë Raisin, à l'Ange Gabriel, 1716. *in* 8°. *pages* 404.

QUoique la Compagnie de JESUS eût pris naissance en France, elle y de-

meura néanmoins aſſez obſcure pendant ſes premieres années. Ce fut proprement le P. Emond Auger qui la mit en action, & qui, pour ainſi dire, lui ouvrit les voyes pour travailler, comme elle a depuis continué de faire. Toute la vie de cet homme apoſtolique, à la conſiderer depuis ſes commencemens juſqu'à ſa fin, ſemble tenir du merveilleux, & eſt variée d'incidens qui ſurprennent & qui édifient. Le P. Dorigny ne s'eſt pas contenté de les marquer les uns après les autres; mais en habile Hiſtorien il en expoſe les cauſes, les ſuites, la liaiſon qu'ils ont avec l'état où étoient alors les affaires de l'Egliſe. Il diviſe ſon ouvrage en ſix livres.

Le P. Emond Auger naquit l'an 1530. dans un village nommé Alleman proche de Sezanne en Brie, dans le Diocéſe de Troyes. Ses parens, dans la condition de Laboureurs, étoient d'une pieté exemplaire, faiſant l'aumône autant que leur travail & leur épargne pouvoient leur en fournir les moyens. Un oncle qui étoit Curé, voyant en cet enfant d'heureuſes diſpoſitions à devenir quelque choſe, ſe chargea de ſa premiere éducation : enſuite Emond fut adreſſé à un frere aîné, que la famille croyoit à Paris exerçant la Medecine & aſſez accommodé pour l'aider. Mais Etienne Auger avoit quitté Paris depuis quelque tems, & s'étoit établi à Lyon, où Emond qui n'avoit de reſſource qu'en lui, fut obligé de

l'aller chercher. C'étoit un homme de Lettres & de vertu, qui trouvant en son jeune frere un esprit excellent & une mémoire très-heureuse, avec une forte passion pour l'étude, se fit un devoir de l'instruire; & lui donna ses soins avec d'autant plus de satisfaction, qu'il admiroit ses progrès rapides, sur tout dans la poësie. Il eût voulu le corriger d'une trop grande vivacité; & il espera que la reflexion dans un état de vie reglée remedieroit à un défaut que la mauvaise éducation avoit entretenu.

Comme il pensoit à ce qu'il feroit de son frere, il jugea qu'un jeune homme de ce caractere ne conviendroit pas mal au nouvel Ordre des Jesuites. Il avoit eû quelque dessein de s'y donner lui-même, dans le tems qu'il étudioit à Paris, où il avoit lié amitié avec Pierre Le Fevre, le premier de ceux qui s'étoient associez à S. Ignace, & qui y faisoit ses études de Théologie. Il proposa donc à Emond d'aller à Rome, avec une lettre de recommandation à son ami; & sans s'ouvrir davantage, il lui dit seulement de suivre les conseils d'un homme dont il estimoit infiniment la sainteté & la sagesse. Emond partit aussi-tôt avec si peu d'argent, qu'il fut contraint de faire une partie du voyage en demandant l'aumône: & pour surcroît de disgrace, il apprit en arrivant à Rome que le P. Le Fevre étoit mort. Dans cette triste situation, il s'avisa d'aller avec une écri-

oire au Champ de Flore, où se rangent
ceux qui font profession d'Ecrivains & de
Copistes : comme il y vit passer un Jesuite,
l accourut à lui, & le conjurant d'avoir
pitié d'un jeune François qui avoit compté
sur la protection du P. Le Fevre, il s'offrit
à rendre tous les services où l'on voudroit
l'employer. Le Jesuite étoit François, &
l'amour de la patrie contribua à fortifier
l'impression que fit sur lui un certain air
spirituel & la bonne grace dont cette priere
étoit accompagnée : & comme il étoit le
Procureur de la Maison Professe, il dit au
eune homme de le suivre.

Emond, qui n'avoit eû jusqu'alors d'au-
re vûë que de s'avancer par l'étude des
Lettres, accepta néanmoins de servir à la
cuisine ; en cette occupation même il s'ac-
quit par ses manieres vives & aisées l'esti-
ne de ceux qui le pratiquerent : il y avoit
le l'esprit en tout ce qu'il disoit ; & les
Novices, qui pour exercer l'humilité al-
loient l'aider à la cuisine, ne manquoient
amais de rapporter de lui quelques bons
mots & quelque repartie ingénieuse.

S. Ignace voulut voir par lui-même ce
qui en étoit ; & après l'avoir entendu s'en-
retenir & discourir sans être apperçû, il
e fit venir en sa presence, l'interrogea sur
son païs, sur ses parens, sur ses avantu-
res, & lui ordonna de faire une épigramme
Latine. Le sujet que prit Emond, fut le
Fondateur de la Compagnie de JESUS :

qui lui ayant demandé, *Croyez-vous que j'aye toutes ces belles qualitez que vous me donnez ? Ce n'est pas-là, Mon Pere, repartit-il, mon affaire : mais si vous ne les avez pas, vous devez les avoir.* S. Ignace l'embrassa tendrement, & ordonna sur le champ de le tirer de la cuisine, pour le faire étudier en Rhetorique & en Philosophie. Comme il le vit s'y distinguer d'une maniere extraordinaire, il lui accorda de l'admettre au Noviciat, où il le cultiva & le forma lui-même à la vertu, dissimulant d'abord, pardonnant ou punissant légérement quelques saillies qui échappoient à un naturel trop vif ; & puis augmentant les pénitences, & l'humiliant ; enfin l'abandonnant, pour ainsi dire, à l'attrait qu'il lui voyoit pour la mortification ; sur tout il esperoit beaucoup du grand courage de son Novice.

On a cru pouvoir s'arrêter à decrire ces petites circonstances des premieres années de la vie du P. Emond Auger, parcequ'elles ont quelque chose de singulier, & qu'elles ne laissent pas de faire connoitre le genie & le caractere propre de ce grand homme ; qui après son Noviciat, appliqué à enseigner la Poësie & la Rhetorique à Perouse, à Padoüe, & dans le College Romain, s'acquitta de ces emplois avec un succès étonnant, ménageant encore sur les exercices de sa classe le tems de faire le Catechisme, & faisant admirer son élo-

uence par des exhortations dans les ruës, omme il se pratique en Italie. Il passa en-uite à étudier solidement la Theologie, & reçut les Ordres sacrez.

On n'a encore vû Emond Auger occupé u'à se disposer au Ministere Apostolique, u'il alla bientôt exercer en sa patrie : & le . Dorigny le considerant en cet état, s'ex-rime ainsi. " Le Ciel lui avoit donné pour , la Chaire un talent qui sans contredit le , fit passer en France pour le plus habile , Predicateur de son tems. Il avoit de la , nature tout ce qui pouvoit contribuer à , former un grand esprit, une conception , aisée, une imagination vive & brillante, , qui lui faisoit donner aux choses un tour , propre à les faire entrer dans l'esprit & , dans le cœur, à la faveur d'une voix , charmante qui se portoit sans peine à , tous ses Auditeurs jusqu'aux derniers , rangs dans les auditoires les plus nom-, breux : & tout cela étoit soutenu d'une , capacité profonde, d'une expression la , plus nette & la plus facile, mais sur tout , d'une action que l'œil, le geste, un cer-, tain air d'autorité, rendoient admirable ; , d'où venoit cet empressement de l'enten-, dre, qui lui attiroit des Auditeurs des ex-, trémitez de la province où il prêchoit.

Le P. Dorigny, sans s'étendre plus que on sujet le demande, retrace d'une ma-iiere vive l'idée de ces malheureux tems ù l'hérésie de Calvin faisoit de si funestes

progrès en France. Les Evêques étonnez cherchoient du secours, & quelques-uns demanderent au P. Laynez, General des Jesuites, quelques Peres de sa Compagnie, d'un zele & d'une capacité à pouvoir être opposez aux nouveaux Docteurs de l'erreur. Il destina aussitôt à Pamiers le P. Emond Auger, qui y arriva avec deux autres Jesuites sur la fin de l'an 1559. Pamiers, Foix, Tournon, Valence, furent les premieres villes à ressentir les heureux effets de son éloquence, qui n'eclattoit pas seulement dans la Chaire, mais qui charmoit aussi dans les entretiens, les conferences, les disputes, les leçons de Théologie. Ce ne fut pas néanmoins sans avoir beaucoup à souffrir, sans essuyer d'indignes traitemens, & sans être exposé à de continuels dangers de la part des Heretiques.

Le plus pressant de ces dangers, & dont il n'échappa que par une espece de miracle, fut d'être conduit à la potence. Au bruit du soulevement des Huguenots dans le Dauphiné & des cruelles executions qu'y faisoit le Baron Des Adrets, les Catholiques de Valence avoient conjuré le P. Emond Auger, qui étoit alors à Tournon, de venir les consoler & les animer par ses prédications : la ville fut surprise, & ce ne fut pas un médiocre sujet de joye à des hommes feroces qui ne pardonnoient à aucun Ecclesiastique, d'avoir entre leurs mains le Prédicateur Jesuite : après les huées dont ils le

chargerent, il ne fut queſtion que de le pendre. La fermeté d'ame qu'il marqua en cette occaſion, le diſcours pathétique qu'il prononça ſur l'échelle, firent un effet d'autant plus merveilleux, que n'ayant parlé que de la neceſſité de demeurer uni ou de ſe réünir à l'Egliſe Catholique, & d'actions de graces de pouvoir confirmer par ſa mort les veritez qu'il avoit prêchées, il toucha juſqu'aux larmes toute l'aſſemblée, qui paſſa de la haine à la compaſſion; en ſorte qu'un Miniſtre, ſe flattant de gagner au Parti un homme de ce merite, ſe hâta d'aller demander ſa grace au Baron des Adrets, & l'obtint. Il fut donc ramené en priſon; & ceux des Miniſtres qui eurent l'aſſûrance d'entrer en conférence avec lui, ſentirent la ſuperiorité de ſon genie. Cependant les Catholiques profitant de la confuſion où tout étoit dans la ville, trouverent le moyen de le faire évader; & lui tinrent un cheval prêt, ſur lequel il ſe ſauva à Billom.

Son zele n'en devint que plus ardent & plus efficace, comme l'Hiſtorien de ſa vie le raconte au livre ſecond. Toute l'Auvergne s'en ſentit: il établit des Prieres de quarante heures & des Proceſſions; & par ces pratiques de pieté il ne ranima pas ſeulement la dévotion des Catholiques, mais il ramena quantité d'heretiques: dans la ſeule ville d'Yſſoire, plus de quinze cens reconnurent & abjurerent leurs erreurs.

Un des beaux endroits de sa vie est ce qu'il fit à Lyon, lorsque par l'Edit de Pacification de 1563. cette grande ville retourna sous l'obéïssance du Roi Charle IX. Le P. Emond Auger y fut appellé pour travailler au rétablissement de l'exercice de la Religion Catholique, que les Huguenots avoient aboli depuis environ un an. Un Dimanche 18[e] jour de Juillet, ayant été pris pour cette cérémonie, il dit la premiere Messe dans l'Eglise Metropolitaine, & étant ensuite monté en Chaire, il ne se proposa que d'adoucir les esprits, de les exhorter au pardon & à l'oubli des choses passées, à la concorde, & à la charité. Tous ses Auditeurs, qui étoient en aussi grand nombre que l'Eglise en pouvoit contenir, versoient des larmes, & les personnes les plus considerables qui avoient apprehendé que dans l'ardeur de son zele il ne laissât échapper des expressions dures, furent édifiez de sa prudence & de sa modération. Il continua de prêcher avec le même concours tous les jours, & deux fois les Dimanches & les Fêtes, sans compter les Confessions, les entretiens, les Conferences ; & il trouva encore le tems de composer un excellent Catechisme qui fut imprimé plusieurs fois. Le Roi, qui avoit entrepris de visiter les principales provinces de son Royaume, étant arrivé à Lyon, lui fit l'honneur de l'embrasser devant tout le monde, de lui témoigner la satisfaction

qu'il avoit des grands services qu'il rendoit à l'Eglise & à ses sujets. La peste survint, & fut un nouvel exercice au zele courageux du P. Emond Auger. C'est dans la vie même qu'il faut voir ce qu'il fit en cette désolation publique, & l'histoire de la fondation du College de Lyon. C'est là encore qu'on renvoye pour ce qu'il fit à Toulouse, & pour ce qui regarde une nouvelle entreprise des Huguenots sur Lyon, qu'il découvrit & rendit inutile. Partout c'étoit le même P. Emond Auger; & il n'y a à changer que les diverses circonstances du lieu & du tems.

Il avoit été obligé en 1567. de faire un voyage à Paris, pour assurer la fondation du College de Toulouse; & il y avoit prêché à Nôtre Dame & dans les principales Parroisses, & même dans la Grande Salle du Palais. Il y fut rappellé l'année suivante par le Cardinal de Lorraine, & nommé pour prêcher le Carême devant le Roi: c'est le premier Jesuite qui ait eû cet honneur. Les circonstances étoient favorables; car outre que la Cour paroissoit contente des services & de la fidélité des Jesuites en general, la réputation particuliere du Prédicateur disposoit les esprits à l'entendre, & elle s'y soutint parfaitement. Il ne fut pas seulement applaudi dans la Chaire, mais aussi recherché pour la conversation: & le Roi l'honora de sa confiance. Les Ducs de Montpensier, de Guise, de Joyeuse, pri-

rent pour lui une affection ſinguliere. Celle de Henri Duc d'Anjou fut encore plus grande : & le Pere Emond Auger, qu'il avoit demandé au Roi, l'accompagna dans ſes glorieuſes campagnes contre les Huguenots, en qualité de ſon Confeſſeur; mais en même tems il étendit ſon zele à toute l'armée.

On ne ſçauroit ſuivre ſes demarches à Limoges, à Reims, à Metz, à Bordeaux : le Lecteur ſera frappé d'admiration, & édifié, en les voyant avec toutes leurs circonſtances dans la vie.

Le Duc d'Anjou, élu Roi de Pologne, lui donna l'honorable commiſſion d'aller rendre compte au Pape Gregoire XIII. de ſa derniere campagne contre les Huguenots, & d'acquiter un vœu qu'il avoit fait à nôtre-Dame de Lorette : devenu Roi de France, il le nomma ſon Prédicateur & ſon Confeſſeur. La Cour étoit allé à Lion au devant du nouveau Roi, & le P. Emond Auger avoit eû ordre de s'y rendre. Au retour il eut la douleur de voir mourir à Avignon ce grand Cardinal de Lorraine, il l'aſſiſta & lui adminiſtra les derniers Sacremens : enſuite il fit la relation de cette mort dans une excellente lettre, que le P. Dorigny a inſerée dans ſon ouvrage.

Le Pere Emond Auger n'en fut pas moins humble & moins laborieux; n'affectant ni n'admettant nulle diſtinction

ıns sa Communauté ; ne paroissant à la
our qu'autant que son Ministere l'éxi-
eoit ; & souvent après y avoir prêché,
lant encore prêcher dans une des Egli-
s de la ville. C'étoient encore des bornes
op resserrées pour son zele : & avec la
rmission du Roi il fit une nouvelle Cour-
Apostolique à Dôle en Franche-Comté,
Dijon, à Lion, & dans cette derniere
lle il s'exposa avec le même courage
'il avoit fait autrefois, au service des
stiferez.

Cette longue suite de succès & d'ap-
audissemens, qui n'avoient èté inter-
mpus que par des contradictions qui
rtoient leur consolation en ce qu'elles ne
noient que de la part des hérétiques,
termina enfin par des amertumes & par
s peines purement affligeantes. Ce point
traité par le P. Dorigny avec beaucoup
circonspection. Il suffit de dire, que le
Emond Auger ayant été rappellé auprès
la personne du Roi, se vit chargé de l'in-
gnation du Public à l'occasion des Pro-
ssions de Pénitens, auxquels le Roi as-
ta vétu d'un sac : une telle dévotion, qui
nbloit avilir la Majesté Royale, fut gé-
ralement désapprouvée, & le blâme tom-
sur le Confesseur. Comme d'ailleurs la
gue étoit parvenuë à aliéner du Roi la
ipart des esprits & des cœurs, ils ne pou-
ient souffrir le constant attachement du
Auger à sa personne, attachement essen-

tiel à un sujet, & sage dans un Confesseur.

Pour adoucir ses peines il n'avoit qu'à accepter les offres pressantes que le Roi lui fit d'un Evéché : mais il s'obstina, pour ainsi dire, à les refuser, & se determina à demander son congé, qu'il n'obtint qu'après des instances souvent réïtérées ; car le Roi étoit si peu disposé à le laisser partir d'auprès de lui, qu'il s'étoit assûré par un Bref du Pape le pouvoir de le retenir indépendamment de ses superieurs. Cependant il se relâcha, sur ce que le Pere lui représenta qu'allant à Rome il seroit plus utile au service de sa Majesté ; & qu'étant mieux instruit que personne, de la sincerité de ses intentions pour le bien de la Religion, il espéroit d'en persuader le Pape, qui sans doute lui feroit l'honneur de l'entendre sur ce sujet.

Il se retira d'abord à Lion ; & après ce qu'il y avoit fait, il devoit attendre un accueil des plus favorables. Mais comme les Partisans de la Ligue y prévaloient, & qu'ils craignirent qu'il ne ramenât à l'obéïssance du Roi une ville où il avoit tant de crédit, ils l'obligerent d'en sortir, & de se réfugier à Tournon. De là, sur un ordre de son Général qui l'appelloit à Rome, il passa en Italie.

Il n'étoit plus tems pour lui de paroître à Rome, depuis que le Pape, irrité de la mort du Duc & du Cardinal de Guise, s'étoit déclaré pour la Ligue : il reçut donc

un nouvel ordre d'aller à Venise,& deVeni-
se à Bologne, où il apprit le détestable par-
ricide commis contre son Roi. Il fit ensuite
peu de séjour à Milan, & alla mourir à Co-
me. Rien n'est plus touchant ni plus édi-
fiant que ce que rapporte de sa mort le P.
Dorigny, qui ajoute les éloges que plu-
sieurs grands hommes ont fait de son me-
rite & de sa vertu. Il mourut le 19e. de Jan-
vier 1591, dans sa 61e. année.

Quelque appliqué qu'il ait été à la Pré-
dication, il n'a pas laissé de composer plu-
sieurs bons ouvrages, la plûpart de con-
troverses : & on assure qu'il a converti plus
de quarante mille hérétiques.

ARTICLE XLVI.

DISSERTATION GRAMMATICALE *sur les* Particules.

IL nous est tombé entre les mains un petit imprimé de Grammaire intitulé *des Particules*. A voir la netteté & la précision avec laquelle il est écrit, nous avons conjecturé qu'il pourroit bien être d'un Academicien, célébre par divers ouvrages de cette nature.

Il observe que le mot de *particule* se donne à divers petits mots, quand on ne sait sous quel genre ou partie d'oraison on les doit ranger; tels que les mots, *que, après, en, y, du, au, a*, & beaucoup d'au-

tres semblables qui peuvent se trouver, tantôt des conjonctions, tantôt des propositions, ou des adverbes.

Au sujet des particules *en*, *y*, & dont l'Auteur observe qu'elles se mettent devant les verbes qui sont suivis *d'un infinitif auquel se rapportent ces particules*, comme *j'y veux aller*; *j'en puis parler*; *un homme dont je puis parler*; il remarque touchant la particule *ci* qu'elle vient du mot *ici* : *cet homme ci*, se dit pour *cet homme qui est ici* : de là vient que quelques-uns disent encore *cet homme ici*, *cette affaire ici* : mais selon l'Auteur c'est mal parler ; & l'usage, à ce qu'il prétend, a proscrit de ces ocasions le premier *i* du mot *ici*, pour n'en plus conserver que *ci*. Le Pere Bouhours avoit fait la même remarque, mais le public est quelquefois indocile aux avis d'un habile Grammairien. Il n'est donc pas impossible que malgré les soins de l'Auteur, bien des gens ne disent encore dans la suite *cette affaire ici est de consequence*; ou *cet homme ici m'en veut donner à garder*; & ce qui est de plus étrange, c'est qu'ils pretendront encore ne pas mal parler, malgré des décisions si graves & si autentiques. Quoi qu'il en soit, on observe que des mots d'*ici*, & *là*, sont formez les adverbes *voici* & voilà : comme si l'on disoit *voi-ici*, & *voi-là*. Au reste, c'est d'après l'Auteur que nous donnons aux mots *voici* & *voilà* la qualité d'*adverbes*; sans

prétendre nous broüiller avec d'autres Grammairiens, qui croyent plûtot les devoir ranger parmi les prépositions, comme ayant toujours nécessairement un regime ; *voici le point* ; ou *le voilà.*

La particule *deà* ou *dà* se mettoit à la fin de plusieurs mots : elle ne trouve plus de place qu'à la fin du mot *oüidà.* On ajoute ici quelques reflexions sur la généalogie de certaines particules ; comme de nôtre & qui pourroit bien, dit on, être venu du TE des Grecs par transposition.

Les autres remarques qu'on trouve ici pouvant se rencontrer en d'autres livres de Grammaire, nous les ommétrons, pour faire attention avec l'Auteur à un Arrêt du Dictionnaire de l'Académie, qui porte que *la particule est une partie d'oraison indeclinable.* L'Auteur dit qu'il *ne sçauroit être de l'avis du Dictionnaire, parce qu'il y a des particules, qui ne peuvent se ranger sous aucune partie d'oraison* : telles que, *en*, *y*, *du*, *au* ; si l'Auteur est de l'Académie, comme nous le soupçonnons, voilà l'occasion d'une sorte de guerre civile, sur le véritable rang, titre ou prééminence des particules. On pourroit peutêtre l'apaiser, ou la prévenir, avec le secours de la Grammaire Françoise du Pere Buffier, laquelle fait un pronom qu'elle appelle * *suppléans*

* *Pag.* 178, 185 & 187, *de la* 3[e]. *edit.*

des particules *en*, & *y*; & qui place avec les autres Grammaires les particules *du* & *au* parmi les articles ou les Prépositions; peutêtre aussi ne faut-il pas vouloir ôter si aisément toutes les difficultez qui occupent les Grammairiens; car pour eux, comme pour bien d'autres,

De vivre sans plaider, est-ce proprement vivre?

ARTICLE XLVII.

DANIELIS CLERICI MED. Doct. Historia naturalis & Medica latorum lumbricorum &c. C'est à dire, *Histoire naturelle des vers plats qui naissent dans le corps de l'homme & des animaux; où à l'occasion de ces vers plats, il est traité de toutes les autres especes de vers dans les hommes, de leur origine, & des remedes pour s'en délivrer. Par Daniel Le Clerc, Docteur en Medecine.* A Geneve, chez les freres De Tournes, 1715. *In* 4°. *pages* 456.

MOnsieur Le Clerc semble avoir épuisé le sujet qu'il a entrepris de traiter, des vers plats nommez en Grec ἕλμινθες πλατεῖαι & ταίνιαι, en Latin *Tæniæ* & *Tiniæ*, qui s'attachent aux intestins, & s'étendent quelquefois selon toute leur longueur. Il n'a rien oublié de tout ce que

l'hiſtoire naturelle & la Medecine en ont jamais dit chez les Grecs , les Latins , les Arabes , & depuis les Arabes juſqu'à nôtre tems : à ces ſçavantes recherches il a ajouté ſes propres obſervations , & renfermé tant de doctrine en quinze chapitres.

Les quatre premiers ſont deſtinez à expoſer les ſentimens qui ont eû cours ſur cette matiere avant les nouvelles découvertes. Hippocrate , ou l'Auteur des livres qui lui ſont attribuez touchant les maladies, en parle aſſez confuſément : mais Ariſtote diſtingue trois ſortes de vers ; ſçavoir , les longs & ronds , les petits appellez ἀσκαρίδες, *aſcarides*, les plats : ceux-ci, dit-il , ſe forment le long des inteſtins & produiſent quelque choſe de ſemblable à la graine des courges. Galien & les autres Medecins Grecs s'expliquent comme Ariſtote : les Latins ne diſent rien des Aſcarides , Pline en divers endroits de ſon hiſtoire naturelle fait mention des vers plats , & il dit * qu'ils croiſſent quelquefois juſqu'à trente pieds de long & davantage.

Serapion , Medecin Arabe , & après lui Avicenna diſtinguent , comme Ariſtote , trois eſpeces de vers , à cela près qu'ils donnent aux vers plats le nom de graine de courge , & que Serapion dit qu'ils ſont enfermez dans une peau adhérente aux in-

* *L.* 21. *c.* 33.

restins. Pierre de Adano, appellé communément le Conciliateur, qui écrivoit en mil trois cens, ſuivant la notion que donnent les Arabes du vers plat, dit qu'il eſt composé d'une file de vers, comme des graines de courge, attachez les uns aux autres. Cette opinion avoit prevalu, quand Platerus & Spigelius ſont venus à aſſurer que c'eſt un ſeul vers avec pluſieurs nœuds ou anneaux.

Le ch. 5e. eſt rempli de trois différentes piéces. La premiere eſt une diſſertation ou un Memoire de M. Tyſon, Medecin, & de l'Academie Royale de Londres, lequel ayant trouvé des vers plats dans des chiens dont il faiſoit la diſſection, obſerva qu'ils ont la tête hériſſée de deux rangs de filamens crochus par leſquels ils s'attachent à l'inteſtin, & qu'il ne paroît en leur tête aucune ouverture qu'on puiſſe prendre pour une bouche: toute la longueur de leur corps eſt diviſée par pluſieurs anneaux, qui proche de la tête ſont fort ſerrez & étroits, & le ſont moins à meſure qu'ils s'éloignent; de même leur corps eſt plus étroit du côté de la tête, & plus large vers la queuë: en chaque anneau il y a une petite éminence, avec une ouverture à paſſer une ſoye de cochon, leſquelles ſont ordinairement placées alternativement au côté droit d'un anneau & au côté gauche de l'autre ſuivant; ce ſont au ſentiment de M. Tyſon, autant de bouches

qui dérobent & reçoivent le chyle ; de là il arrive que les anneaux, quoique séparez les uns des autres, ne laissent pas de se nourrir & de vivre.

La seconde piéce sont des observations faites avec le microscope par Leuvenhoek, qui ne disent rien, sinon qu'il vit sortir une infinité de globules d'un morceau de vers. Il ajoute qu'il a trouvé de ces sortes de vers dans les anguilles, dans un brochet, des carpes, une truite, des merlus, ou merlans.

La troisiéme est un long extrait du livre de M. Andry de la génération des vers, où ce sçavant Medecin distingue deux sortes de vers plats, dont l'un est *Tania*, qui n'a ni tête, ni queuë, ni mouvement, & doit être plûtôt compté entre les vegetaux qu'entre les animaux : l'autre est *Solium*, qui s'attache au pylore afin de devorer le chyle avant que la bile s'y mêle & le rende amer. Mr. Andry en a vû & examiné un long de quatre aunes & trois pieds : les orifices ou les ouvertures des anneaux n'étoient point alternativement d'un côté & d'un autre, mais souvent plusieurs se suivoient du même côté ; & il juge que ce sont des canaux pour la respiration : il ne lui fut pas possible, non plus qu'à M. Mery, de remarquer au dedans le moindre vestige d'organes, ce n'étoit qu'un amas de petits corps ronds, qui selon son sentiment sont des œufs, lesquels s'écoulant

grossissent par le moyen de la chaleur des entrailles, sans que de nouveaux vers en puissent éclorre, manque de nourriture, qui est toute consumée par le vers qui les a produits ; ils sortent donc avec les excrémens, & c'est précisément ce qu'a dit Aristote, que le vers long produit quelque chose de semblable à la graine de courges.

Après les observations de deux personnes si intelligentes, Messieurs Andry & Tyson, qui y ont employé le microscope, qui ne croiroit pas la chose concluë ? Mais en voici d'autres opposées que l'Auteur rapporte dans le chapitre 6e.

M. Vallisnieri, Premier Professeur de Medecine dans l'Université de Padouë, se trouvant à Final dans le Duché de Modene l'an 1706. fut prié de voir une femme Juive, âgée de 25 ans, laquelle pendant ses grossesses étoit si étrangement tourmentée de vers, que jusque-là elle n'avoit fait que de fausses couches : & alors elle étoit grosse avec la même incommodité, rendant une quantité étonnante de vers plats, les uns longs, les autres courts. Ce fut une belle occasion à M. Vallisnieri de s'instruire de la nature de ces vers.

Il dit que les longs sont comme une chaîne dont les anneaux sont autant de vers : chacun d'eux a d'un côté comme deux crochets ou deux tenons recourbez, & de l'autre deux enfoncemens & comme

deux mortoises, ensorte qu'ils s'accrochent les uns aux autres. Il a découvert en chacun d'eux des parties organiques, c'est-à-dire, un canal principal qui pousse des rameaux dans le reste du corps, tous ces vaisseaux sont terminez dans le même vers, & ne communiquent point avec les autres vers entre lesquels il est placé. Au reste, il faut prendre son tems pour découvrir ces parties organiques; car elles ne sont pas visibles aussitôt que le vers est rendu: & si l'on tarde trop à les observer, elles disparoissent, comme si elles s'étoient liquéfiées, & tout le vers devient diaphane. Pour leur mouvement, toute la chaîne se meut uniformement, & chaque vers separé des autres avance de même que les animaux qui n'ont pas de pieds; s'il trouve quelque obstacle, il recule sans se tourner. Ils laissent une matiere gluante & visqueuse qui se fige, & apparemment c'est un amas de cette matiere que le premier vers d'une chaîne tenoit entre ses crochets, qui a été pris pour une tête; ce qui est d'autant plus vraisemblable, qu'il n'y paroissoit ni bouche, ni aucune conformation certaine. Cette femme Juive disoit que quand elle rendoit les vers separez, ce n'étoit qu'après de grandes douleurs, comme si ses entrailles avoient été dechirées & rongées; mais qu'elle souffroit peu quand c'étoit une chaîne.

Un jour qu'elle crut avoir rendu une

partie de ſes entrailles, & fait courir chercher le Medecin, elle avoit rendu ſans ſentir de douleur un ſac long de plus de trois pieds,& large de deux pouces,d'une matiere mucilagineuſe & gluante, aſſez forte & diaphane; rempli d'une infinité de vers de diverſes grandeurs, & ſans aucune adhéſion entre eux.

Enſuite M. Vallisnieri entreprend de réfuter les obſervations & les conjectures de M. Andri & de M. Tyſon. Il ne peut comprendre qu'on s'aviſe de dire qu'il y ait des œufs qui ne peuvent éclorre, comme ſi les œufs ne contenoient pas toute la matiere dont ſe forme l'animal : c'eſt, ſelon lui, une imagination de penſer qu'un vers long abſorbe tout le chyle, veu qu'il en reſtoit aſſez pour nourrir cette femme Juive, & pour entretenir ſes forces dans une groſſeſſe de quatre mois; ç'en eſt une autre de prétendre que le vers long ſe tient au Pylore pour avoir le chyle pur & avant le mélange de la bile, puiſque Redi a obſervé que ces vers vivent aſſez longtems dans des décoctions d'aloës, d'abſynthe, de coloquinte, & qu'ils meurent auſſitôt dans l'eau mêlée de miel ou de ſucre. Il ajoute que M. Tyſon auroit pû voir la même conformation d'une tête en chaque anneau, ou en chaque vers, qu'ils ont leur bouche en cette même tête, & que l'ouverture qu'ils ont au côté, eſt deſtinée à vuider leurs excrémens.

Dans le ch. 7^e^. l'Auteur passe à une autre sorte de vers plats, qui peuvent plus proprement se nommer *Tænia*, puisqu'ils ont la forme d'un ruban. Il est rare, parlant generalement, de voir des vers plats, & plusieurs Medecins ont vieilli dans leur profession sans en avoir jamais trouvé l'occasion : mais dans les païs septentrionaux il faut renoncer à la curiosité de s'instruire par ses propres yeux des premiers dont on a parlé, & dans les plus méridionaux à celle d'examiner les seconds dont on va parler, dont les Medecins Grecs, Romains, Arabes, non plus que M. Vallisnieri, n'ont fait aucune mention. M. Le Clerc rapporte ce qu'en ont écrit Spigelius, Guillaume Fabricius, Olaüs Borrichius, Heyde, & ses observations particulieres. D'où il resulte que ces vers sont continus & d'une piece, avec des articulations ou des nœuds paralleles, & avec des parties organiques ; & ce qu'on en découvre ne consiste qu'en un canal principal qui pousse quantité de rameaux dispersez dans tout le corps. Comme ils ne se rendent guere que par morceaux, & que d'ailleurs le Medecin n'est pas prêt à les recevoir, il est difficile d'en faire une anatomie exacte.

De là il arrive aussi, continuë l'Auteur au ch. suivant, qu'il n'est pas moins difficile de s'assurer de la veritable longueur d'un vers plat, & que les Auteurs en forment un seul des parties de plusieurs. Par

exemple, Borrichius raconte qu'un jeune homme, à diverses fois & par morceaux, dont quelques uns étoient longs de vingt-quatre pieds, avoit rendu un vers de plus de huit cens pieds. Et M. Hartsockre, dans une lettre à M. Andri, parlant d'un autre de 165 pieds, n'ajoute pas que pour faire cette longueur il falloit joindre plusieurs morceaux qui étoient sortis separément, & que M. Raysch conserve à Amsterdam dans son cabinet. Mais enfin Pline assure, qu'il y en a de trente pieds ; & M. Regis, Medecin à Amsterdam, a dit à l'Auteur qu'une Dame de cette ville avoit rendu un morceau continu & long de plus de quarante pieds.

La tête & la queuë de ces vers est l'ample matiere de deux longs chapitres. Ce n'est que par hazard qu'elles tombent sous les yeux des Medecins ; & ceux qui se vantent d'en avoir vûs, ne conviennent point dans la description qu'ils en font. M. Le Clerc a été assez heureux pour trouver les occasions qu'il raconte, de s'en éclaircir par lui-même. Il dit que leur tête est terminée par deux cornes en forme de serres pointuës, qui sont molles dans un vers mort, & qui vraisemblablement se roidissent pour le service du vers vivant. La queuë finit par un fil long d'environ un pied, & qui à son extremité est aussi délié qu'un cheveu.

C'est l'opinion commune & autorisée

par Hippocrate, qu'il n'y a jamais qu'un de ces vers. M. Le Clerc s'en est mocqué au ch. 10[e], & il dit que tout animal engendre son pareil. Mais si un seul absorbe tout le chyle, d'où en nourrir d'autres? Pitoyable raison, poursuit M. Le Clerc; car enfin une nourrice se porte bien & fournit du lait à deux enfans, seroit-il possible de s'imaginer que des vers consumassent plus de nourriture, sur tout sçachant qu'il y a des animaux qui en demandent fort peu? D'ailleurs, qui sçait si le chyle, ou le chyle seul, est la nourriture de ceux-ci, & si peut-être ils ne se contentent pas des excrémens?

Touchant les signes diagnostiques & prognostiques des vers plats, il dit au ch. 12[e] qu'il n'y en a point qui ne soient équivoques, & que le signe qui seul soit certain, c'est de les rendre. En quelques personnes ils ont été precedez par une boulimie, ou faim canine, en d'autres par un dégoût, quelquefois par des coliques, quelquefois par une espece de chatouillement dans les intestins, par une douleur sourde, par une pesanteur. Au reste il ne croit pas qu'ils soient extrêmement nuisibles & dangereux, du moins ils n'ont pas des effets si fâcheux que les ronds & ordinaires: des personnes qui en rendoient, ne laissoient pas de conserver leur couleur, leur enbonpoint, leurs forces, de vaquer

à leurs affaires ; des femmes avoient des enfans, les allaitoient & les élevoient.

Il rapporte d'Augenius, Medecin Italien, une histoire qui merite d'avoir ici sa place. Un jeune homme de vingt-quatre ans se trouva saisi d'une faim qu'il ne pouvoit appaiser ; quelque bonne chere qu'il fît, il n'étoit pas rassasié, & deux heures après c'étoit à recommencer, sans que cette affreuse quantité de vivres dont il se chargeoit, lui causât ni indigestion, ni diarrhée. Deux habiles Medecins auxquels il eut recours pour arrêter cet appetit dévorant, se tromperent dans la cause, l'attribuant ou à une froideur dans l'orifice de l'estomac, ou à une abondance de bile noire, & donnerent des remedes sans effet. Augenius ayant été consulté, fut plus heureux dans ses conjectures, & dans la maniere dont il entreprit la guerison, il ne douta pas que ce ne fût un vers qu'il avoit à chasser. Il commença par ordonner au jeune homme, afin de lui amolir le ventre, une livre & demi d'huile d'amandes douces en quatre prises, la premiere cinq heures avant que de dîner, & les autres par l'intervalle d'un quart d'heure & demi, les partageant ainsi pour éviter le vomissement. Immediatement avant que de dîner il lui fit prendre deux boles composez d'une dragme d'une espece d'hiere, & d'un scrupule de rhubarbe, & par dessus six onces de décoction de sebeste : le dîner

ne fut que du pain trempé dans un boüillon de poule, avec trois onces de suc de limon. Quel appetit auroit pû tenir après cela ? celui du jeune homme ceda. Six heures après, & pour le preparer au souper, Augenius lui ordonna un clystere de deux livres de lait de chévre, lui fit prendre une dragme & demie de pillules d'aloës mêlée dans de la mie de pain, avec six onces de décoction de sebeste. Ce fut le même regime pour le jour suivant, & l'appetit se changea en dégoût, le ventre se relâcha : environ à minuit le malade s'écria que ses entrailles lui sortoient du ventre, & fit courir chercher son Medecin, qui ayant regardé lui dit en riant, vous n'en mourrez pas, vous voilà guéri. C'étoit un vers, ou pour mieux dire une chaîne de plus de mille vers, & de la longueur de trente-cinq pieds. Ensuite le jeune homme se porta bien, à la grande gloire de nôtre art, ajoute Augenius finissant son histoire.

Dans le ch. 13^e^ l'Auteur passe aux vers ronds, dont il rapporte la description, ou l'anatomie, telle que l'ont faite Redi & Vallisnieri. Ensuite il s'étend sur toutes les sortes de vers, lesquels selon le témoignage de plusieurs habiles Medecins, dont il cite les paroles, sont sortis de toutes les parties du corps humain, ou y ont été trouvez. Mr. Le Clerc n'est pas crédule, & il n'ajoute pas foi aisément à tout ce qui se dit &

s'écrit : ces habiles Medecins n'ont pas toujours vu de leurs yeux ce qu'ils racontent, & ils n'ont quelquefois pour garant que les maladies, ou les personnes qui assistent les malades ; témoignage peu sûr. Par exemple, Fernel d'ailleurs fort avisé & circonspect, raconte qu'un Soldat, si camus qu'il ne pouvoit se moucher, sentit de si violentes douleurs dans le nez, qu'il en étoit hors de lui, & mourut au bout de vingt jours sans fievre apparente : la cause de son mal fut découverte après sa mort, c'étoient deux vers couverts de poil & grands comme le doigt.

Ce qui paroît le plus curieux dans ce chapitre, est le Dragon, *Dracunculus*, auquel on est exposé à la côte de Guinée ; selon les Relations des voyageurs, qui eux mêmes en ont souffert, un vers se forme dans les chairs assez proche de la peau : tandis qu'il s'y nourrit & qu'il y croît, il ne fait pas grand mal ; c'est à sa sortie. Alors le corps est saisi d'un frisson, & il paroît une tumeur, laquelle venant d'elle même à percer, ou étant ouverte, la tête du vers commence à paroitre, & il sort peu à peu : il faut seulement l'aider en le tirant doucement, car c'est un grand inconvenient de le rompre : ainsi on se contente de lui prêter la main le matin & le soir. Comme il sort long d'une aune, ou davantage, on le tourne à mesure sur un petit bâton. Il est ordinairement gros

comme une corde mediocre de violon, & il en peut servir quand il est sec. Si par malheur il vient a être rompû, ce qui en reste cause des douleurs insupportables, & ne sçauroit plus être arraché que par incisions & par des scacrifications.

Quelle est, demande l'Auteur au ch. 14[e], l'origine des vers en nôtre corps? Il n'y a pas de doute qu'ils ne soient produits par des œufs. Or ces œufs qui sont d'une petitesse incroyable, coulent avec le chyle de la mere, & passent d'elle à son enfant: ils peuvent aussi se communiquer avec le lait d'une nourrice. Ainsi en remontant on ira jusqu'à la premiere création: & c'est là où Mr. Le Clerc se trouve embarrassé. Car est-il croyable que Dieu ait créé des vers, ou de la semence de vers, dans le corps d'Adam & d'Eve? Et il en faut penser de même des autres insectes qui tourmentent le corps humain. Mr. Le Clerc ne répond pas, qu'il en est à cet égard comme des autres infirmitez aux quelles nôtre corps est sujet par sa nature, & dont il auroit été exempt par une grace speciale de Dieu qui les auroit toutes prévenuës. Il dit, après Mr. Vallisnieri, que les vers & les autres insectes auroient eû leur utilité, & même qu'il l'ont présentement, en ce que les vers délivrent les enfans de la superfluité des alimens pris sans discrétion, & en ce que par leur frottement, & peutêtre par leur picotement, ils excitent le mouvement pé-

riſtaltique dans les inteſtins des enfans, & les y accoutume.

Si les vers, pourſuit-il, ſont de la premiere création, il le faut dire de tous. Comment donc arrive-t'-il que tant de perſonnes n'en ſont point incommodées ; que de pluſieurs milliers de perſonnes une à peine eſt ſujette aux vers plats, qu'en France ce ſeroit un prodige d'en voir, au lieu qu'en Hollande il s'en trouve quelques-uns ; que le Dragon, *Dracunculus*, ne ſe fait ſentir qu'en Guinée, en Arabie & aux Indes ? L'Auteur repond, que pour faire éclore les œufs diverſes cauſes doivent concourir, leſquelles ne ſe trouvent pas dans tous les corps & dans tous les climats.

Il rejette l'opinion de ceux qui prétendent que les vers naiſſent dans nôtre corps des œufs & de la ſemence de vers que nous avalons dans tout ce que nous mangeons, & avec l'eau que nous buvons, & même avec l'air que nous reſpirons. A la verité il n'eſt ni animal, ni plante, qui n'ait ſon vers : mais le vers d'un animal, ou d'une plante, n'eſt pas celui d'un autre animal & d'une autre plante : & c'eſt une choſe admirable, que ce ſont des vermines différentes qui s'attachent aux racines, au tronc & aux branches, aux feüilles, aux fleurs d'une même plante. Or puiſque ces eſpeces infinies d'inſectes ont leur nourriture propre, & que celle des uns ne convient pas aux autres, il eſt évident que leurs œufs

ne ſçauroient nuire à l'homme : il a dans ſon fond la ſemence de ſes propres vers.

Le 15^e^. chapitre contient les remedes contre les vers. Mr. Le Clerc le commence par les expériences de Redi, & les ſiennes, faites ſur des vers de terre, & dont on peut attendre le même ſuccès contre les vers dont il s'agit. L'huile d'olive fait mourir les vers à ſoye & les vers de terre, en ce qu'elle leur bouche les conduits de la reſpiration :mais les huiles extraites de petrole, de bois & de graines de geniévre & des plantes aromatiques, ont un autre effet, & plus prompt, en ce qu'elles les pénetrent & les tuent. Il en eſt de même du ſel marin & des autres ſels, des eaux minerales, de l'eau de vie, du vin, du vinaigre, du poivre.

On eſt communément perſuadé, que tout ce qui eſt amer, ou acide, tuë les vers ; & que tout ce qui eſt doux, les produit & les nourrit : cela néanmoins n'eſt pas vrai généralement. Car ſelon les mêmes expériences les vers ont demeuré deux fois vingt quatre heures dans une infuſion très-forte & très amere d'aloës ſuccotin, & en ont été retirez vivans ; dans une infuſion auſſi forte d'abſynthe ; ils ont véçu vingt-quatre ou trente heures ; dans une de de coloquinte ils ſont morts en quatorze heures ; la plus mortelle pour eux eſt celle de graines de ſantoline, ils n'y ont pû ſubſiſter que ſept ou huit heures ; & ils n'ont

pas duré davantage dans une décoction d'ail. Mais dans de l'eau ſucrée, & dans laquelle il y avoit du miel, ils n'ont pas pû reſiſter une demi heure ; le ſuc d'une grappe de raiſin & celui d'un limon doux & d'une orange douce leur ont été preſque auſſi contraires : des pommes, des poires, des abricots, des pêches, des ceriſes, des prunes, des fraiſes, étant broyées & réduites en pâte, ont fait mourir les vers en peu de tems. Dans des pâtes & dans des eaux exprimées ou diſtillées de roſes, de fleurs d'orange, de mytrhe, de jacinthes, ils ont peu vécu.

Comme il y a lieu de douter ſi ces expériences auroient le même ſuccès ſur les vers qui ſortent du corps de l'homme, Mr. Redi les a réïtérées. Ces vers dans l'eau froide vivent environ deux jours & demi : qu'il y aye dans l'eau de la terre ſigillée, du bezoard, de la corne de cerf, ou de rhinoceros, des ongles d'élan, ils n'en ſouffrent pas davantage. En un mot, toute la différence qu'il y a, c'eſt que le vin ne leur eſt pas nuiſible comme à ceux de terre.

Mr. Le Clerc conclut, qu'il eſt inutile de tourmenter les enfants par des rémedes qui leur ſont ſi déſagréables, puiſqu'ils peuvent être ſoulagez par des remedes doux comme le ſucre & le miel, qu'ils prendront volontiers ; que leur interdire les fruits, c'eſt les priver d'un moyen de ſe délivrer des vers.

Il s'explique au long ſur les remedes

ſpécifiques & généraux, & ſur la maniere de traiter les perſonnes incommodées des vers.

L'ouvrage eſt rempli d'une infinité d'obſervations curieuſes qu'on n'a pu raporter dans un extrait. A la fin il y a treize planches qui repréſentent des vers de toutes les eſpeces.

ARTICLE XLVIII.

DISSERTATION SUR D'ANCIENS bas Reliefs trouvez dans l'Egliſe Cathedrale de Paris, addreſſée à Monſeigneur l'Ancien Evêque d'Avranches.

MONSEIGNEUR,

N'eſt-ce point s'aviſer un peu tard de faire aujourd'hui une diſſertation ſur les bas-reliefs antiques trouvez dans l'Egliſe Cathedrale de Paris, ſur tout après la ſçavante explication que Mr. Baudelot, un des membres de l'Academie des Inſcriptions en publia dès l'an 1711? Mais s'il eſt permis d'en faire de nouvelles ſur des inſcriptions trouvées depuis pluſieurs ſiécles, pourquoi n'auroit-on point encore le droit de dire ſes penſées ſur celles qui ont été découvertes depuis ſi peu d'années? Je lûs l'explication de Mr. Baudelot dès qu'elle parut, mais ſans me donner le tems de

méditer la matiére ; & je n'y avois point penſé depuis. C'eſt vôtre dernier ouvrage, plein de la plus belle érudition, Monſeigneur, que vous avez intitulé, *Hiſtoire du commerce da la navigation des anciens*, ſujet tout neuf, qui m'en a rappellé l'idée. Ce que vous dites à la page 219. de *Tauricius de Vannes patron des bateliers de la Saone & de la Loire*, me fit penſer à nos *Nautæ Pariſiaci*, dont il eſt fait mention dans la dédicace de l'Autel des bas-reliefs, & me donna la curioſité de les voir de mes propres yeux. L'inſpection me fit naître l'envie d'examiner ce ſujet, & elle a produit la diſſertation que j'ai l'honneur d'addreſſer à Vôtre Grandeur.

Ce monument conſiſte en quatre pierres * ſéparées les unes des autres. Leur figure eſt quadrangulaire, & elles ont quatre faces chargées de figures avec quelques inſcriptions. Voici les quatre faces de la premiere pierre.

* *Il y en a une cinquieme qui n'eſt qu'un fragment de ſtatuë.*

Faces de la premiere pierre.

Premiere face.	*Seconde face.*	*Troiſiéme face.* EVRISES.	*Quatriéme face.* SENANIEWEILOM.
TIB. CAESARE. AVG. IOVI. OPTVM. MAXSVMO RAM°. NAUTAE. PARISIACI. PVBLICE. POSIE- RVNT.	Ce ſont trois hommes armez de boucliers & de javelots.	Ce ſont auſſi trois autres hommes armez de même.	C'eſt un autre groupe d'hommes dont quelques-uns ſont couronnez.

Je l'appelle la premiere, parce qu'on l'a placée au premier rang dans la graveure qui s'en fit en 1711.

La ſeconde face repréſente trois jeunes gens armez de boucliers & de javelots: l'inſcription d'audeſſus eſt rompuë, & il n'y en a nul veſtige. La troiſiéme face repréſente trois hommes barbus, avec les mêmes armes, & au deſſus EVRISES. La quatrieme eſt un groupe d'hommes & de jeunes gens, dont quelques-uns ſont couronnez de laurier, ou de quelque autre choſe. L'inſcription eſt telle que je l'ai marquée. Tous ces hommes, ainſi que l'a obſervé Mr. Baudelot, ſont en attitude de marcher, comme dans une eſpece de proceſſion, excepté ceux de la quatrieme face, qui ſemblent faire alte pour attendre ceux des deux autres qui les ſuivent.

Faces de la ſeconde pierre.

Premiere face.	*Seconde face.*	*Troiſiéme face.*	*Quatriéme face.*
VOLCANUS.	IOVIS.	ESVS.	TARVOS TRIGARANVS.
Figure de Vulcain.	Figure de Jupiter.	Figure de Mars.	Figure d'un Taureau.

Dans la premiere face eſt la figure de Vulcain. Dans la ſeconde eſt celle de Jupiter. Dans la troiſiéme eſt celle de Mars, appellé E S U S chez les Gaulois ; & tout cela conformement aux inſcriptions des faces. Dans la quatrieme eſt un Taureau qui a ſur la tête une gruë, une autre gruë ſur le milieu du dos, & une troiſieme ſur la croupe. L'inſcription eſt telle qu'on l'a marquée.

Faces de la troiſiéme pierre.

Premiere face. CASTOR.	*Seconde face.* POLLVX.	*Troiſieme face.* CERNVNNOS.	*Quatrieme face.* ... OS.
Figure de Caſtor.	Figure de Pollux.	Figure d'un Dieu cornu.	Figure d'Hercule.

Dans la premiere face eſt la figure de Caſtor. Dans la ſeconde celle de Pollux. Dans la troiſieme la figure d'une autre Divinité d'un viſage de vieillard qui a des cornes branchuës à la tête, & dans chacune des cornes eſt enfilé un anneau. Dans la quatrieme eſt la figure d'Hercules combattant l'hydre, ou un autre ſerpent, dont la tête paroît, & tenant ſa maſſuë levée. Un reſte d'inſcription dont il ne reſte que ces deux lettres OS.

Faces de la quatriéme pierre.

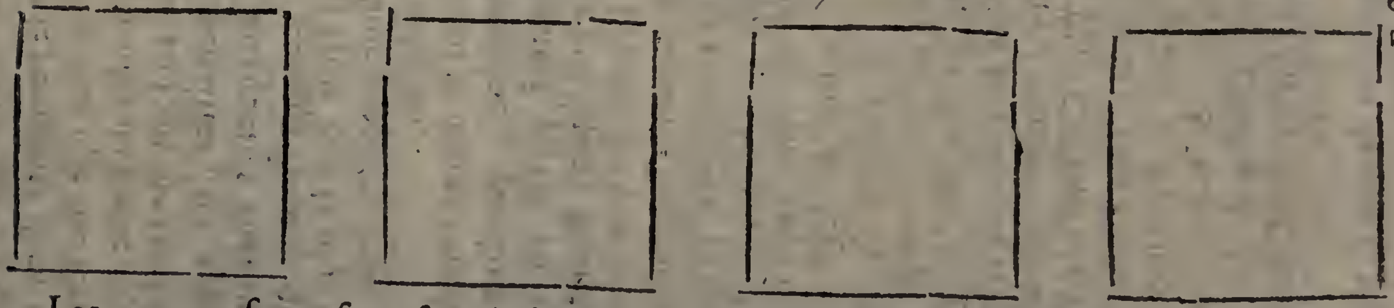

Les quatre faces sont sans inscription, & representent chacune un homme armé & une femme habillée à l'ordinaire ; c'est-à-dire, que ce ne sont point des Divinitez, excepté que dans la seconde face la femme est representée ayant le haut du corps nud, les bras élevez, dont elle soutient en derriere une espece de manteau, ou de drap.

Ce sont les énigmes dont il est question de deviner le sens. Je me sers de ce terme suivant la pensée du Poëte Prudence *, qui en quelque endroit de ses ouvrages, parlant des médailles, les appelle *ænigmata argentea*, auxquelles chacun donne diverses interpretations selon ce qu'il s'imagine, ou ce qu'il croit être le plus vraisemblable. Je vais donc proposer mon idée sur cette nouvelle énigme.

Et d'abord je donne fort dans la pensée de Mr. Baudelot, que dans trois des faces de la premiere pierre est représentée une ceremonie publique, & une espece de procession. Je n'en dis pas autant d'une conjecture qu'il fait, ingenieuse à la verité & appuyée de remarques sçavantes, mais que je ne crois pas vraye ; sçavoir, que cette cérémonie fut faite pour marquer la joye que les Gaulois avoient d'apprendre que Tibere avoit accepté le titre d'Auguste, qu'il avoit jusque-là refusé. Cela n'est fondé sur rien qui paroisse dans le monument ; & ses autres preuves me semblent foibles : car de dire, comme il ajoute, qu'à ces paroles, TIB. CÆSARE AVG. on ne doit point suppléer IMPERANTE, parceque ce n'est point le style des inscriptions de ces tems-là, & même jusqu'au tems des Empereurs Chrétiens, & que les dattes se marquoient par les Consuls ; cette réfle-

* *Prudentius hymno 2. peri stephanon.*

xion, dis-je, ne me paroît pas conforme à la verité.

Premierement, il se trouve des inscriptions où avant les Empereurs Chrétiens on voit une semblable formule. Reinesius dans son supplément de Gruter * en raporte une faite par une communauté pareille à celle de nos Nautonniers du territoire de Paris, à l'honneur de l'Empereur Antonin, où l'on voit,

IMP. CÆSARE ANTONINO.
PATRONI QQ. CORPORATI.
T. PRIVERNIUS &c.

Or il est manifeste qu'ici il faut suppléer le mot *Imperante*; ou plûtôt sans le suppléer, il est exprimé dans le premier mot de l'inscription IMP*eratore*.

Secondement, la note des Consuls se mettoit seulement, quand on vouloit marquer l'époque de l'année en laquelle le monument étoit érigé; & non pas quand il étoit seulement question de marquer sous quel Empereur il avoit été fait, comme dans celle d'Antonin que je viens de transcrire; & il y a une infinité d'inscriptions où l'année & les noms des Consuls ne sont point marquez; ce qui montre que l'usage en cette matiere étoit fort arbitraire.

Je ne conviens pas non plus avec Mr.

* *Pag.* 596.

Baudelot des conjectures qu'il a hazardées ſur le mot CERNVNNOS, ainſi qu'il a lû, & comme je crois qu'il ne faut pas lire. Ce mot eſt dans la troiſiéme pierre au deſſus du bas relief d'une Divinité cornuë qui y eſt repréſentée. Mais je parlerai un peu plus au long ſur cet article en particulier dans la ſuite.

Je ne ſçai pas encore pourquoi il paroit douter ſi tous ces monumens ſont de même tems, en s'exprimant ainſi p. 8. *Au reſte*, dit il, *la beauté des caracteres me fait penſer volontiers qu'elles ſont toutes à peu-prè. du même ſiécle.* Car par le rapport que lui a fait Mr. Hauberat, Architecte du Roi, qui découvrit ce monument, & dont il rapporte les paroles ; ſelon ce rapport, dis-je, ces pierres étoient toutes ſur la même ligne ; elles furent tirées de la même carriere, c'eſt-à-dire, de celle qu'on appelle aujourd'hui de Saint Leu. Les figures ſont de même goût ; les caracteres des diverſes inſcriptions ſont tous ſemblables. Il eſt donc hors de doute que non ſeulement tous ces morceaux ſont de même ſiécle, mais encore de même tems, & de même ouvrier, & il paroit qu'ils ont rapport à un même deſſein. Il eſt clair encore que ces pierres ayant quatre faces, chacune avec leurs bas-reliefs particuliers, elles étoient iſolées ; que ſi on les a trouvées jointes immédiatement les unes aux autres, ce que je ne ſçai point, c'eſt qu'on les avoit rap-

prochées ; que si elles étoient à quelques distances les unes des autres, on fit des tremeaux entre-elles pour former le mur qu'elles composoient avec ces tremeaux : & l'on appuya sur ce mur la partie de l'Eglise ou de quelque cloison de l'Eglise qu'il soutenoit. Je vais développer ma propre idée.

Je crois que la meilleure regle qu'on puisse suivre en cette matiere, pour faire ses conjectures, est d'imaginer & d'appuyer sur l'inspection du monument même, un systême selon lequel le dessein qu'on attribuë à ceux qui ont érigé le monument, quadre parfaitement & naturellement avec toutes les parties qui le composent, & qui soit en même tems conforme aux usages du païs & du tems. Car cela étant ainsi, on ne peut rien dire de mieux sur une matiere, où il n'est question que de fournir des conjectures très-plausibles, & où l'histoire n'est d'aucun secours pour le fait particulier. Voyons donc tout ce qui se présente aux yeux dans ce monument.

On y voit une marche ou cérémonie militaire de gens armez qui vont comme en procession. Cette premiere circonstance fait d'abord penser que cela pourroit avoir rapport à quelque combat & à quelque victoire, dont on va rendre graces à Jupiter, auquel l'Autel est dédié.

Ce sont des Nautonniers, *Nautæ*, si cela a rapport à quelque victoire, ce doit être

à une victoire remportée sur l'eau : & comme ce sont des Nautonniers du territoire de Paris, *Nautæ Parisiaci*, elle aura été remportée sur la Seine. Les personnages couronnez de laurier, ou de quelque chose semblable, marquent assez naturellement les vainqueurs dans le combat.

De plus, on y voit des Divinitez guerrieres, comme Mars, sous le nom d'Esus, & Hercule. On y voit des Dieux invoquez ordinairement par les Nautonniers, comme Castor & Pollux ; l'Autel est dedié à Jupiter ; comme l'inscription le marque. On y voit un Taureau, qui est la victime destinée au sacrifice. On y fait mention de l'empire de Tibere, par où l'on voit que ce monument a aussi quelque rapport à cet Empereur.

De toutes ces réflexions je forme mon systeme ; & je dis que ce monument suppose une Naumachie, ainsi que les Grecs & les Romains l'appelloient ; c'est-à dire, le spectacle d'un combat donné sur l'eau au peuple, en réjoüissance de quelque succès des armes de l'Empereur Tibere, ou de son avenement à l'Empire, & que le monument represente la ceremonie pour l'accomplissement du vœu fait à Jupiter par les Combattans qui seroient vainqueurs ; vœu qui consistoit à lui élever un Autel, & à lui faire un sacrifice en action de graces.

Outre que ces sortes de spectacles & de vœux étoient alors en usage, la seule vûë

du monument rend cette supposition de la Naumachie autant vraisemblable qu'elle le peut être en cette matiere. Rapprochons encore les circonstances. Cette marche & cette espece de processions de gens armez, qui sont les Nautonniers du territoire de Paris; ces hommes couronnez qui les précedent, & qui ont dans leurs couronnes le symbole le plus naturel d'une victoire qu'ils ont remportée; l'Autel élevé à Jupiter, dont il est fait mention expresse dans l'inscription jointe à la cérémonie exprimée dans le monument, montrent clairement l'accomplissement d'un de ces vœux qui étoient en usage parmi les payens, & à qui ils donnoient même le nom de *votum.* Virgile nomme ainsi le grand cheval de bois élevé devant Troye par les Grecs, au second livre de l'Enéïde, *votum pro reditu simulant.* Enfin, le nom de l'Empereur Tybere mis dans l'inscription, paroit supposer que c'étoit à son honneur que ce spectacle avoit été donné au peuple : car on ne voit gueres le nom des Empereurs dans les inscriptions faites dans les provinces, que quand il y avoit quelque raison particuliere de les y mettre. Mais toutes les réflexions que je viens de faire, seront encore confirmées par d'autres que je ferai en développant mon idée.

Il est hors de doute que dans la description d'une course de vaisseaux que l'on voit dans le cinquiéme livre de l'Enéïde, Virgi-

le a exprimé les uſages de ſon tems dans ces ſortes de ſpectacles ; & je ſerois tenté de croire que celui auquel je ſuppoſe que la cérémonie marquée dans le monument a rapport, fut fait ſur le modéle de celui que Virgile décrit. Je trouve dans cet endroit de Virgile diverſes choſes qui appuyent ma penſée.

On y voit les Capitaines des vaiſſeaux qui avoient le mieux réüſſi portans des eſpéces de diademes, excepté Sergeſtus, qui avoit perdu ſes rames en donnant contre le rocher autour duquel les navires devoient tourner.

Jamque adeo donati omnes opibuſque ſuperbi
Puniceis ibant evincti tempora tæniis.

Voilà la proceſſion de nôtre monument ; & Ænée mit ſur la tête de Cloanthus le vainqueur de tous une couronne de laurier.

Tum ſatus Anchiſa cunctis ex more vocatis,
Victorem magna præconis voce Cloanthum
Declarat, viridique ad velat tempora lauro.

On voit ici pareillement dans la quatriéme face de la premiere pierre, des hom-

mes couronnez. On trouve dans Virgile en cette occasion un vœu fait par Cloanthus, qui par le moyen de ce vœu remporta la victoire sur tous les autres. Et ce vœu étoit le sacrifice d'un Taureau qui se trouve aussi dans nôtre monument.

Et fors æquatis cœpissent præmia rostris,
Ni palmas ponto tendens utrasque Cloanthus,
Fudissetque preces; Divosque in vota vocasset;
Dii quibus imperium pelagi, quorum æquora curro
Vobis lætus ego, hoc candentem littore taurum
Constituam ante aras &c.

Je rapporterai encore dans la suite d'autres circonstances de cette description de Virgile pour les appliquer à mon sujet; & je m'en servirai pour expliquer un des bas-reliefs de la troisieme pierre & tous ceux de la quatrieme.

Vous avez fort bien remarqué, Monseigneur, & Mr. Baudelot aussi, que ces *Nautæ* dont il s'agit ici, n'étoient pas de simples bateliers, ou voituriers; mais des especes de Magistrats préposez dans les ports pour la navigation & le commerce. Cela est constant par les reflexions que vous faites l'un & l'autre sur ce sujet: & le titre de *Nauta Araricus*, Nautonnier de la

Saone, donné à un Chevalier Romain [a], ne me ſera pas inutile. Venons après cette remarque aux inſcriptions de la premiere pierre.

La premiere face de la premiere pierre contient l'inſcription de l'Autel. TIB. CÆSARE AVG. IOVI. OPTVM. MAXVMO ARAM° NAVTÆ PARISIACI PVBLICE POSIERVNT. Cette inſcription s'entend aſſez par elle-même. Il n'y a que l'O qui eſt lié avec l'M qui pourroit demander quelque explication. Mais comme les lettres qui précedent l'M & l'O ſont effacées, il faut deviner. C'étoit peutêtre encore une épithete ajoutée aux précedentes données à Jupiter. Que ſi les lettres effacées faiſoient le mot ARAM, comme il eſt aſſez vraiſemblable; l'O lié avec l'M à cauſe du peu d'eſpace deſtiné à l'inſcription, peut être expliqué par ce mot *Omnes*, *omnes Nautæ Pariſiaci poſierunt* : pour marquer que tous les ports du territoire de Paris avoient contribué à ce ſpectacle [b]. Ce mot *Pariſiaci* peut être regardé comme étant un genitif; ce qui ſignifieroit les Nautonniers du territoire de Paris, ainſi que l'a traduit Mr. Baudelot. Ou bien il peut être pris au nominatif comme un adjectif de *Nautæ*; ce qui revient au même. Car s'il ne s'étoit agi que

[a] *Deſcription du monument p.* 17. [b] Poſierunt *ſe diſoit dans l'ancienne Latinité pour* poſuerunt.

des Nautonniers de Paris, on auroit plûtôt mis *Parisienses* que *Parisiaci*. Le mot d'*Omnes* signifiera donc que ce n'étoit pas seulement les Nautonniers de Paris, mais tous ceux du territoire de Paris qui avoient érigé l'Autel.

La seconde face n'a point d'inscription, parceque le haut de la pierre où elle devoit être est rompu. Je dirai plus bas assez vraisemblablement, ce me semble, ce qu'elle contenoit. Je dis maintenant que les trois inscriptions marquoient les Nautoniers de trois differents ports de la Seine du territoire de Paris qui avoient combattu dans la Naumachie.

Mr. Baudelot dans sa description me paroît avoir fait un trop grand fond sur les dictionnaires Celtiques, d'où il n'a pû tirer rien qui le satisfît tout à fait sur les deux inscriptions de la premiere pierre, dont l'une est EVRISES, & l'autre est SENANIEWIEILOM. Commençons par celle-ci.

Et d'abord la signification que le Sçavant Académicien donne au mot SENANI ne me paroit pas recevable, il l'explique * *Commis de la Seine*. Certainement *Senani* ne signifie point ceux de la Seine. On auroit mis *Sequanici*, qui vient du mot *Sequana*, & non pas du mot de Seine, qui n'a été en usage que plusieurs siécles après: ainsi l'on auroit dit non pas *Nautæ Senani*,

* *p.* 70.

mais *Nautæ Sequanici*, comme on disoit *Nauta Araricus* qui vient d'*Arar*, lequel signifie la Saone.[a]

Il faut donc supposer ce qui est commun à une infinité d'inscriptions, que celles dont il est question ici sont composées de lettres & de syllabes initiales, dont il faut trouver l'intelligence dans le monument même. C'étoient les Nautonniers de divers ports du territoire de Paris qui avoient fait le vœu de l'Autel, & qui avoient agi dans le spectacle; & ainsi ce sont les titres des Nautonniers de ces divers ports qui sont marquez dans les inscriptions. Et j'explique ainsi le SENA, qui sont les premieres syllabes de ces deux mots SE*quanici* NA*utæ* comme on disoit NAVTÆ ARARICI: mais peutêtre sera-t on surpris que je trouve dans ce qui suit le nom très peu défiguré d'un endroit du territoire de Paris qui conserve encore aujourd'hui le titre de port NIEWIEILOM c'est le port de Neüilli qu'on appelloit alors *Neiuïllum* en Latin, & qui dans les Auteurs Latins de la basse latinité est appellé *Noviliacus*. * Ce port est au dessous de Paris.

Mais ne pourroit on point encore trouver dans l'inscription suivante un port au dessus de cette ville? L'inscription est EVRISES. Il y a Evri sur la Seine, entre Paris & Cobeil, qui selon Adrien de Valois

a *Adriani Valesii notitia Galliarum.*

dans sa Notice des Gaules * est appellé en Latin dans un Carthulaire de St. Maur des fossez *Everiacum*, & *Evriacum ad Secanam*; & dans d'autres anciens Auteurs *Ivreum*. L'E dans la prononciation se changeant aisément en I, & l'I en E, il peut y avoir eû là un port dans ces anciens tems. J'expliquerois donc l'EVRISES; EVRI*acum* SE*quana Statio*, le port d'Evry sur la Seine, ou EVRI*acensium* SE*quanica Societas* ou *Sodalitas*, la communauté des Nautonniers d'Evri sur la Seine, pour marquer que les Nautoniers d'Evri auroient été de la ceremonie & du Spectacle. En supposant néanmoins le changement de l'E en I, ou de l'I en E, dans la prononciation, prouvé par l'exemple même d'EVRI. J'aimerois mieux dire que ce seroit Ivri, qui est plus proche de Paris, qui dans d'anciens monumens s'appelle *IVriacum*, & qui a pû être appellé *Evriacum* auparavant, comme Evri appellé *Evriacum* s'appelloit aussi *Ivreum*. La raison pourquoi je prefere Ivri à Evri, c'est qu'il y a eû de tems immémorial un port à Ivri, qu'on appelle depuis plusieurs siécles le port à l'Anglois, & qui subsiste encore aujourd'hui.

Au reste, cette explication, qui paroît si naturelle par les propres termes de ces inscriptions, est fondée sur une reflexion très-solide; c'est que ce qui détermine à établir

[b] *p.* 417.

des ports ſur les rivieres, c'eſt la ſituation commode pour le vaiſſeaux. Puis donc que nous voyons ces endroits depuis tant de ſiécles avoir été deſtinez à ces uſages, on doit conclure par la même raiſon de leur commodité, que dans les premiers ſiécles on les avoit choiſis pour cet effet: & que c'étoient les mêmes qui portoient ce titre de port dans le territoire de Paris au tems du Monument que nous examinons.

Il eſt conſtant qu'en ce tems-là les bords de la Seine audeſſus & au deſſous de Paris étoient tous bordez de forêts & de marécages. C'eſt pourquoi on choiſit ſur les bords de cette riviere les endroits de plus facile abord; & on y fit des entrepôts pour la commodité des commerçans qui venoient du haut de la Seine & de la Marne, & de la riviere d'Oiſe au deſſous de Paris. Ils y avoient leurs magaſins, & c'étoit la demeure des Officiers de l'Empereur pour recevoir les tributs & les péages. Ces ports, à cauſe de leur commodité, ſe ſont conſervez; & la même raiſon qui a fait ſubſiſter ces ports, leur a fait auſſi conſerver leur nom, quoique abregé par la prononciation Françoiſe, de ſorte que d'*Evriacum*, ou d'*Ivriacum*, eſt venu Evri, ou Ivri, & de *Niewieilum* ou *Niewilum* (car dans ce monument on voit par-tout les O mis pour des V) eſt demeuré Nüilli. C'eſt ainſi que nous trouvons ſur les medailles de nos

Rois de la premiere Race qui ſont au cabinet du Roi des lieux où étoient en ce temslà les fabriques des monnoyes, & qui ſont maintenant peu de choſe ; par exemple, Eſſone EXONAE FIT, c'eſt à dire, fabriquée à Eſſonne ; CANTONIACO, à Chattou ; CARISIACO, à Crecy ſur Serre, ou a Kierſi ſur Oiſe ; PALACIOLO, à Palaiſeau &c.

Celui qui eſt à la tête des hommes armez de boucliers & de javelots dans la face inſcripte EVRISES porte un grand cercle qui ſemble appuyé ſur ſon bras & ſur ſon bouclier. Je regarde ce cercle comme quelque marque de la magiſtrature qu'il exerçoit dans le port, & comme alors dans ces quartiers là un des plus grands commerces étoit celui des vins qui deſcendent de la Marne & du haut de la Seine, de même qu'aujourd'hui, je crois que ce cerceau deſignoit celui qui en avoit l'intendance.

Pour ce qui eſt de la ſeconde face, où l'inſcription a été rompuë, cette inſcription marquoit ſans doute les du Nautonniers port de Paris même. *Nautæ Pariſienſes*, ou *Nautarum Pariſienſium corpus*, *ſocietas* ; ou quelque choſe de ſemblable, ces Nautonniers n'ayant pû manquer d'avoir la principale part à ce ſpectacle.

Il y a une autre inſcription dans la troiſiéme pierre ſur laquelle Mr. Baudelot me paroît un peu trop raffiner. Cette inſcripton eſt au deſſus de la tête de ce Dieu

Cornu qui eſt placé à côté de Pollux, où l'Auteur a lû CERNVNNOS. Il partage ce mot en deux, & prétend que la premiere ſyllabe CER eſt un mot Celte qui *ſignifie ou ville, ou païs, ou peutêtre monde ou terre, & bon & excellent.* NVNNOS, ſelon lui, eſt un ancien mot, qui ſignifie Seigneur, ſuperieur, maître; & il cite là deſſus quelques Auteurs. De tout cela il conclud que *Cernunnos* ſignifie ici le *maître du lieu*, ou *bon & excellent pere*; & que tout cela peut convenir au Dieu Pan.

Il y auroit bien des choſes à dire ſur cette interpretation. Je me contenterai de remarquer que le mot *Nunnos* a toujours été un terme d'Egliſe & de monaſtere, qui ne ſe trouve dans aucun Auteur du tems du paganiſme, & qui par conſéquent ne peut avoir nulle application au ſujet dont il s'agit. Mais voici ce que j'ai obſervé en regardant attentivement cette inſcription: c'eſt que la troiſiéme lettre de *Cernunnos* n'eſt point une R; car ſi c'en étoit une ce ſeroit une R. Romaine comme dans tout le reſte du monument, où il y en a beaucoup, & où elles ſont toutes Romaines, auſſi bien que tous les autres caracteres. Cette R prétenduë auroit été ainſi formée *R*; avec une longue queuë fort arrondie & fort recourbée. Or certainement ce n'eſt pas là une R Romaine, de ſorte qu'après l'avoir bien conſiderée, j'ai trouvé que c'étoit un P & un O dont le

haut eſt effacé, & l'on a pris cette moitié de l'Ω pour la queuë de la prétenduë R.

Il faut donc lire CEPO... NVNNOS & non pas CERNVNNOS: j'ai mis trois points entre *Cepo* & *Nunnos*; parcequ'il y a dans l'inſcription un eſpace aſſez grand entre deux pour placer encore deux lettres qui y ont été effacées par le tems. Je conjecture que ces deux lettres étoient une R & un T, & que l'inſcription entiere étoit CEPORT-NVNNOS.

Ces deux premieres lettres CE ſont la premiere ſyllabe de CE*raſphoros*, ou de CE*raſtes* qui ſignifient *cornu*, & marque le ſymbole des cornes que l'on voit à la tête de ce Dieu, ſuivant l'uſage de ces ſortes d'inſcriptions, où quand on attribuoit à la divinité quelque marque extraordinaire & bizarre, on l'exprimoit ordinairement dans l'inſcription, comme *fortunæ barbatæ*, dans quelques monumens où la fortune étoit repreſentée avec de la barbe. Dans le monument le reſte de l'inſcription PORT-NVNNOS eſt le nom du Dieu *Portumnus*, *Portunnus*, ou *Portunos*: car on l'écrit differemment, & que les Gaulois de ce tems-là prononçoient auſſi diverſement en l'appellant *Portunnos*: ce qui ne leur étoit point extraordinaire, puiſque dans le bas-relief du Taureau ils ont mis TARVOS pour *tauros*; TRIGARANVS pour *Trigeranus*, comme je le dirai. Que ſi l'on ne veut point me permettre de ſuppléer les deux lettres

T. R. que je suppose effacées, je dirai, que PONVNNOS est le nom abbregé de *Portnunnus*.

Je vais confirmer ma pensée par le monument même. C'étoient les *Nautæ Parisiaci* qui avoient dressé ce monument, & qui demeuroient dans les Ports du territoire de Paris. Or il est certain que *Portunus* étoit le Dieu des Ports, à l'honneur duquel on celebroit des jeux & on donnoit des spectacles dans les ports. De plus, ces anneaux enfilez dans ces deux cornes marquoient les anneaux où les vaisseaux étoient attachez dans le port, pour les empêcher d'être trop agitez par le vent, ou par les flots. Il est donc naturel que le Dieu *Portunus* ait été ici representé par les Commandans ou Officiers des ports.

Enfin, en supposant la Naumachie dont j'ai parlé, il étoit encore plus naturel que le Dieu *Portunus* fût ici representé, parcequ'on l'invoquoit dans les combats & dans ces sortes de spectacles. C'est ce que nous trouvons dans l'espece de Naumachie rapportée dans le cinquiéme livre de l'Enéïde. Car après que Cloanthus eut invoqué les Dieux marins, & qu'il leur eut fait un vœu pour remporter la victoire, Virgile dit que le Dieu *Portunus* vint à son secours, & poussa lui même son vaisseau avec tant de force, qu'on le vit comme voler devant tous les autres.

Avril 1717.

Et pater ipse manu magna PORTUNUS *euntem*
Impulit. Illa noto citius volucri que sagitta
Ad terram fugit & portu se condidit alto.

Pour ce qui est de l'inscription que l'on voit au dessus du bas-relief du Taureau, TARVOS TRIGARANVS, je crois qu'il n'est point necessaire non plus de recourir aux Dictionnaires Celtiques pour l'expliquer. Le TARVOS c'est *Tauros*, selon la prononciation des Gaulois, qui transposoient l'V dans ce nom, & lui donnoient la terminaison Grecque. Pour le *Trigaranus*, c'est un mot Grec latinisé ; où dans la prononciation Gauloise ils mettoient l'A pour l'E, & prononçoient *Trigaranus* pour *Trigeranus*, γέρανος en Grec signifie une Gruë : & parce que ce Taureau est ici representé avec trois gruës, une sur la tête, une sur le dos, & une sur la croupe, ils l'appelloient *Trigaranus*.

Ce qui reste de l'inscription du bas-relief d'Hercule, où l'on ne voit plus que ces deux lettres OS, c'est la fin de quelque épithéte de ce demi Dieu qui en a une infinité dans la Mithologie qui se terminent en OS, ou en VS.

Il ne me reste plus que deux choses à examiner ; la premiere, sont les bas-re-

liefs de la quatriéme pierre : & la seconde, pourquoi le vœu étant adressé au seul Jupiter, duquel seul on fait mention dans la grande inscriprion, néanmoins on voit tant d'aurres divinitez sur ce monument. Je commence par expliquer les bas-reliefs de la quatriéme pierre.

Il n'y a point d'inscription sur aucune des quatre faces : mais dans chacune il y a un homme armé d'un casque & d'un javelot, avec chacun une femme, nulle desquelles n'a la figure ni aucune apparence de divinité ; n'ayant que de simples habits du païs sans aucun symbole.

Je dis que ces quatre hommes armez représentent quelques Capitaines qui avoient le mieux combattu parmi les vaincus ; car ils n'ont point de couronnes de laurier, marques de la victoire, comme on en voit sur la tête des vainqueurs qui ménent la marche dans la premiere pierre, & auxquels sans doute on donna encore d'autres prix. J'ajoute que ces quatre femmes sont des esclaves qu'on donna à ces quatre Capitaines pour la recompense de l'adresse qu'ils avoient fait paroitre. Je ne prétends pas avancer cela sans l'appuyer de quelque exemple. Virgile me le fournit dans la Naumachie du cinquiéme livre de l'Eneïde. Le Poëte après avoir fait distribuer par Enée des presens à tous les Capitaines des vaisseaux, à proportion de leur habileté & de leur succès, en fait aussi donner un à

Sergestus, quoique par une mauvaise manœuvre & par précipitation il eût brisé ses rames contre le rocher. Néanmoins, parceque nonobstant cet accident il avoit sauvé son vaisseau & ses gens, Enée lui donna une recompense; & ce fut une esclave de Créte qui étoit adroite en broderie.

Sergestum Æneas promisso munere donat,
Servatam ob navem lætus sociosque reductos,
Olli serva datur operum haud ignara Minervæ,
Cressa genus Pholoé, geminique sub ubere gnati.

Je ne crois pas qu'on puisse rendre une meilleure raison de ces quatre femmes qui n'ont rien d'extraordinaire, representées avec ces quatre hommes armez. Et ce sont toutes ces circonstances qui me font conjecturer que dans cette ceremonie nos Nautonniers de Paris avoient pris pour modéle la Naumachie décrite par Virgile.

La seconde question à terminer, est pourquoi l'Autel étant dedié dans la grande inscription au seul Jupiter, on voit ici tant d'autres Dieux, comme Vulcain, Esus, Castor, Pollux, Portunus, Hercule.

Je réponds à cette question, que tous ces Dieux furent placez avec Jupiter dans cette dédicace; parceque c'étoient les

Dieux que les combattans avoient choisis pour tutelaires dans la Naumachie, & peut-être ceux-là mêmes dont les figures étoient sur la poupe de leurs vaisseaux, & sur tout des vaisseaux vainqueurs ; & que l'honneur qu'ils leur firent de les joindre à Jupiter, étoit une action de graces, pour leur avoir été propices dans ce combat.

J'ai omis en parlant du bas-relief où l'on voit le taureau, de dire quelque chose des trois gruës qui sont l'une sur sa tête, l'autre sur son dos, & l'autre sur sa croupe. Il est difficile d'apporter des raisons bien plausibles de ces superstitions payennes ; sur tout quand il s'agit des nations particulieres dont les ceremonies dans leurs sacrifices nous sont bien moins connuës que celles des Grecs & des Romains. Ce nombre de trois paroit avoir rapport aux trois ports du territoire de Paris, qui avoient érigé l'Autel à Jupiter. La gruë dans la mythologie est le symbole de la vigilance: & ces oiseaux pourroient marquer ici celle des Chefs des Nautonniers pour faire fleurir le Commerce. Ils pourroient aussi marquer la bonne intelligence des trois ports pour la même fin : car on sçait que les gruës, par l'espece de police qu'elles gardent entre elles, quand elles volent de compagnie, sont le hierogliphe de la bonne intelligence. Et les Grammairiens ont raffiné jusqu'à dire que le mot Latin *congruere*, qui signifie se bien entendre, s'accorder

les uns avec les autres, vient du mot de *grus*; & que c'eſt une metaphore tirée de l'admirable concert des gruës quand elles volent enſemble.

Je croirois encore plûtôt que le *Taurus Trigaranus* ſeroit un taureau ſur lequel trois gruës, lorſqu'il paſſoit dans la prairie, ſe ſeroient venuës placer, comme nous voyons quelquefois des pies & des corneilles venir ſe mettre ſur le dos des bœufs & des vaches dans la campagne; que quand trois gruës ſeroient venuës ainſi percher ſur le taureau de la maniere dont on les voit dans le monument, cela étoit regardé comme un preſage favorable; que deſlors le taureau étoit cenſé comme conſacré, qu'on lui donnoit le nom de *Trigaranus*, & qu'on le deſtinoit à être immolé à Jupiter.

Quoiqu'il en ſoit (car encore un coup on cherche en vain des raiſons de la bizarrerie de ces ſuperſtitions du paganiſme) c'eſt là tout ce que j'ai imaginé ſur ces énigmes, que je me ſuis propoſé d'expliquer, *In tenui labor*: & je m'attends auſſi que le fruit n'en ſera qu'une fort *tenuis gloria.* Neüilli, Evry, ou Ivry, me ſeront au moins redevables de leur avoir donné une auſſi ancienne origine, ſur laquelle je m'aſſure qu'ils ne comptoient pas, non plus qu'on dût faire mention de leurs batteliers au ſujet des antiques trouvez dans les fondemens de la Cathedrale de Paris.

Me voilà, Monseigneur, au bout du petit ouvrage que le vôtre plus considerable a fait naître. Par cette raison il étoit essentiellement à vous. J'ai l'honneur de vous le presenter ; je souhaite qu'il ne soit pas tout-à-fait indigne de vôtre approbation. Je vous supplie au moins de l'agréer, comme un témoignage du profond respect avec lequel je suis,

MONSEIGNEUR,

V. T. H. & T. O. S.
DANIEL D. L. C. D. J.

Ce n'est que depuis que j'ai fait cette petite Dissertation que j'ai vû celle que Mr. de Mautour composa sur ce sujet, en même tems que Mr. Baudelot fit la sienne, & c'est pourquoi je n'en ai point parlé dans la mienne. On y trouve aussi beaucoup d'érudition ; mais j'ai été bien aise d'y voir ces paroles : „ Ne peut-on pas croire que „ ces figures d'hommes dans ce bas relief, „ qui sont armez de piques & de boucliers, „ representent ces bateliers qui auroient „ exercé entre eux des especes de joutes „ pour la dédicace d'un Autel en l'honneur „ de Jupiter ?

Cela montre qu'en considerant ce monument, l'idée d'un vœu dont on s'acquite envers Jupiter, en consequence de quelque

combat, vient naturellement à l'esprit, & que l'idée de ma Naumachie n'a rien de forcé. Vous pourrez voir la figure de ces pierres dans les dissertations de Messieurs de Mautour & Baudelot qui les ont fait graver.

ARTICLE XLIX.

SECONDE DISSERTATION sur un anneau d'or trouvé proche de Bourges l'an 1716.

MONSEIGNEUR,

Voici une nouvelle énigme proposée sous ce nom par les Auteurs des Memoires de Trevoux, dans le volume du mois de Juillet dernier. Je crois en avoir trouvé le véritable sens, vous en jugerez par la lecture de mon explication, je serai court, car j'évite de charger ces petits écrits d'érudition inutile.

Il s'agit d'un anneau d'or trouvé depuis peu en Berri, avec cette inscription sur le contour de l'anneau, A DROS Y DRO SAROS. Et cette autre au dedans de la circonference TEBAL GVTGVTANI. Il y a une croix avant la premiere inscription, & une autre croix avant la seconde.

Il est évident par l'inscription qui est en termes barbares, que ce monument n'est point un ouvrage de l'antiquité Romaine. Il n'est pas moins certain par les croix, qu'il a été fait depuis l'établissement du Christianisme dans les Gaules.

La plus grande difficulté est d'expliquer les inscriptions, & puis de déterminer le tems où l'anneau a été fait, à qui il appartenoit, & à quel usage il servoit. Voici ce que je dis d'abord en général, & que j'espere assez bien prouver.

Premierement, cette inscription est en vieux langage Gascon : & c'est une dévise d'un Seigneur Gascon, ou d'Aquitaine, qui vivoit sous la seconde race de nos Rois.

Secondement, cette dévise A DROS Y DRO SAROS signifie en François A FIDELLES IE FIDELLE SERAI. Ou bien A AMIS IE AMI SERAI. C'est ce qu'il faut bien établir avant toutes choses, & à quoi me serviront les observations suivantes.

Premierement, le mot DRV est un ancien mot Gaulois, qui signifioit favori, Ami, fidelle ; & DRUS au pluriel, favoris, amis, fidelles. Cela se prouve par les livres de nos vieux Romanciers qui ont écrit en vers

Dans le poëme intitulé *Garin le Loherans*

O est mes Drus Li loherans Garin

Ja fut tel tans garin fut vostre Drus

Avril 1717.

Hernaus mes més Drus & mes amis

Ensemble o lui ses Amis & ses Drus.

Dans la Chronique manuscrite de Bertrand du Guesclin,

A Tosiors més vos amis & vos Drus

Mr. Du Cange dans son Glossaire, & Borel dans ses recherches & antiquitez Gauloises & Françoises, vous en fourniront cent autres exemples.

De ce mot *Dru* vient druerie, autre vieux mot, qui signifioit amour & amitié.

Au lieu de *Dru* & de *Drus* les Gascons disoient *dro* & *dros*. Ces sortes de changemens dans les voyelles finales sont fort ordinaires dans les diverses dialectes. On voit dans ces vieux Romanciers sos pour ses, lor pour leur, ot pour eut, fillo pour fille &c.

Mais pour dire sur cela quelque chose de particulier pour la Gascogne, ou l'Aquitaine, c'etoit une chose fort ordinaire dans la dialécte de ce païs de changer l'V en O, & l'VS en OS. J'ai pour garans de ce que je dis la sçavante & judicieuse notice de la Gascogne d'Arnaud Oihenart qui parle ainsi *.

Cæterum recta analogiæ ratio exigebat....

* *P.* 399.

vicissim autem in Latinis nominibus à Vascis usurpatis, vs *syllaba finalis recti singularis*, *in* o, *semper mutata est : unde quòd Latinis Christus, Petrus, pinus, fagus, ficus, lacus, (pro torculari sumptum) largus, laxus, & flaccus : id Vascis dicitur, Christo, Pedro, pino, bago, pico, laco, largo, lacho & flacco. Plura hujusmodi in hodierna lingua Hispanica animadvertere licet.* Il s'ensuit delà qu'en Gascogne & en Aquitaine on disoit DRO pour DRV, & DROS pour DRVS. Et par cela même est verifiée mon explication de la devise
a fidelles je fidelle serai
A DROS Y DRO SAROS. L'Y signifie *je*. C'est l'yo des Espagnols. SAROS signifie *serai*. Car tout le monde sçait que dans le Roman, c'est à dire, en langage mêlé dans les Gaules de Gaulois, ou de François & de Latin, dans l'Espagne, de Latin, du Got & de l'Espagnol &c. la conjugaison des verbes, & principalement du verbe auxiliaire dont il s'agit, étoient fort diverses dans les diverses provinces, & pour ce qui est de la terminaison, j'ai déja dit que les Gascons aimoient fort les terminaisons en O & en Os.

Venons à la seconde inscription, que l'on appelle interieure, parce qu'elle est dans la circonference interieure de l'anneau. Cette inscription est TEBAL GVTGVTANI. Ce TEBAL est le nom du Seigneur Gascon, ou Aquitain, à qui l'an-

neau appartenoit : c'eſt ce nom qui en paſſant par le Latin *Tebaldus*, ou *Teobaldus*, a été depuis traduit par Thibaud. GVTGVTANI eſt le nom de ſon pere. Rien n'eſt plus commun dans les anciens actes avant l'uſage des ſurnoms, c'eſt à dire, quelque tems avant l'an mille ; rien, dis-je, n'eſt plus commun que de voir ces eſpeces de noms patronymiques ajoutez au nom du fils. C'étoit l'ancienne maniere des Grecs, *Alexander Philippi*, pour dire, Alexandre fils de Philippe ; & en particulier pour la Gaſcogne ; on trouvera dans la notice que j'ai déja citée une infinité d'exemples de cette formule.

Quant au nom de Gutgutan, ou Gutgutain, ces noms ainſi terminez en *Tan*, ou en *Tain* étoient en uſage en Gaſcogne & en Aquitaine. J'ai parlé dans mon hiſtoire de France d'un Remiſtan ou Remiſtain, *Remiſtanus*, oncle de Vuaifar Duc d'Aquitaine que Pepin fit pendre, parce qu'ayant pris parti avec lui contre le Duc, & depuis par une double trahiſon ayant deſerté, il fut pris les armes à la main à la tête des troupes ennemies.

La ſeconde inſcription doit donc être ainſi expliquée, TEBAL fils de GVTGVTAN, ou GVTGVTAIN. Mais quel étoit ce Thébal & ce Gutgutan ? C'eſt ce que je ne ſçaurois dire, parce que ces Seigneurs particuliers & leurs qualitez ne ſont pas toujours marquez dans l'hiſtoire. On voit

ſeulement par ce monument que c'étoient des hommes conſiderables dans la nation, parce qu'alors il n'y avoit guéres que les Nobles qui à leur nom joigniſſent celui de leur pere, & qu'il n'eût pas été permis à un homme de la populace composée pour la plûpart de Serfs & d'Affranchis, de ſe ſervir d'anneaux d'or.

J'ai dit que ce Seigneur vivoit ſous la ſeconde Race de nos Rois, je me fonde ſur ce que dans l'inſcription il ſe déſigne comme faiſoient en ce tems là les Seigneurs par ſon nom & celui de ſon pere, & que dès le commencement de la troiſiéme Race les Seigneurs & Gentils-hommes commencerent à ſe ſurnommer d'une autre maniere, c'eſt à dire, du nom de leurs terres.

Cet anneau s'eſt trouvé dans le Berri, qui à la fin de la premiere Race & au commencement de la ſeconde étoit ſous les Ducs de Gaſcogne & d'Aquitaine, & fut depuis ſous les Rois d'Aquitaine fils des Rois de France, avec pluſieurs autres provinces d'au delà de la Loire que l'on comprenoit ſous le nom d'Aquitaine.

L'Auteur des Memoires de Trevoux a eû raiſon de dire que cet anneau n'étoit pas deſtiné à cacheter; quoique ce fût de tous tems l'uſage ordinaire des anneaux chez la plûpart des nations. Les anneaux à cacheter avoient ou un chaton ou quelque choſe d'équivalent à un chaton, c'eſt à dire, un endroit plus large que le reſte de

la circonference de l'anneau où il y avoit quelque figure sur le métal même, ou sur une pierre précieuse enchassée, & c'étoit la figure de quelque divinité, ou de quelque animal, ou de quelque plante, ou un trophée. Depuis le Christianisme on y voit en quelques-uns le Monogramme de *Christus.* On y ajoutoit quelquefois, & rarement, le nom de celui à qui appartenoit l'anneau. Tout cela se voit à l'œil dans une infinité d'anneaux que l'on trouve dans les cabinets des Curieux. Or l'anneau de Berri, selon le mémoire qu'on en a envoyé, n'a rien de semblable. L'Inscription est écrite tout à l'entour de l'anneau, & l'autre inscription est au dedans de l'anneau même.

De plus cet anneau n'étoit point pour être mis au doigt, ayant comme on l'écrit, deux pouces & demi de circonference. Il faudroit que celui qui l'auroit porté eût eû les doigts aussi gros que l'Empereur Maximin, à qui, selon Jule Capitolin, le brasselet de sa femme servoit d'anneau. Mais de quel usage donc étoit cet anneau? Je crois l'avoir trouvé, il servoit au Seigneur Gascon pour suspendre à sa ceinture avec une chaînette d'or sa dague, ou poignard. On voit cet usage de porter une dague à la ceinture dans les Gaules dès le tems de la premiere Race de nos Rois *. On les trou-

* *Gregor. Turon. l.* 10. *cap.* 10. *l. d. cap.* 31.

ve dans les premiers tems de la troiſiéme Race. Il étoit chez diverſes nations & chez les Romains mêmes. L'Inſcription dont il s'agit convient parfaitement à un anneau deſtiné à cet uſage ; car ce Seigneur exprimoit par là que ſa dague étoit au ſervice de ſes vrais amis. C'eſt là, Monſeigneur, tout ce que j'avois à dire à V. G. ſur l'anneau d'or qu'on a trouvé en Berry. Je ſouhaitte que mon explication vous ſatisfaſſe. Je ſuis &c.

DANIEL D. L. C. D. J.

ARTICLE L.

NOUVELLES LITERAIRES.

D'ERFORD.

IL a paru ici un Traité de l'Elephant aſſez exact, *Joannis Chriſtiani Petri Elephantis deſcriptio*, in 4°.

DE VITTEMBERG.

Monſieur Carpenterius a fait l'éloge de deux cens Doctes qui ont vécu dans le célibat. *Friderici Carpenterii eruditorum cælibum centuria prima & ſecunda*, in 8°. deux tomes.

DE BERLIN.

Monsieur Montzelius a donné au public un Dictionnaire des plantes, & des noms qu'elles ont en plusieurs langues. *Christiani Montzelii Lexicon plantarum poliglotton universale, in folio.*

DE FRANCFORT.

Mr. Rudiger croit avoir trouvé le droit chemin d'arriver à la connoissance de la nature & du vrai bonheur, & il en est si persuadé qu'il a donné l'épithete de divine à sa Physique ; les autres Physiciens lui semblent des athées, ou des superstitieux. *Andreæ Rudigeri Phil. & Med. D. Physica divina recta via eademque inter superstitionem & atheïsmum media ad utramque hominis felicitatem naturalem atque moralem ducens ; in præfatione respondetur objectionibus Professoris cujusdam Lipsiensis, & Appendicis loco adjecta sunt monita Dominorum Censorum, cum responsionibus Authoris. Accessit Index locupletissimus. Francofurti ad Mœnum.*

D'ITALIE, DE PADOUE.

Il y a de l'esprit dans les Poësies badines de Mr. Joseph Bernieri qui paroissent depuis peu. *Josephi Bernerii Poësis jocosa, seu*

morum ac ludicrorum quorumdam apud Romanos & Nostrates Poëtica descriptiones.

DE FLORENCE.

Mr. Del Teglio, Professeur en Philosophie, travaille à un *Traité de Morale tiré des Proverbes Italiens.* Son dessein ne surprendra que des esprits superficiels, qui n'ont pas fait assez d'attention à la sagesse de la plûpart des Proverbes ; ils sont l'ouvrage du sens commun. Mr. Del Teglio a publié une introduction à cette nouvelle morale, *in* 4°.

DE GENEVE.

Cramer & Perachon achevent l'impression d'un *Traité* de Monsieur Pictet *contre l'indifference des Religions.*

DE PARIS.

Mariette vend *la connoissance des tems* pour cette année 1717.

Mr. Du Puy, qui écrit si poliment & si sensément, a donné au public des Dialogues sur les plaisirs & sur le merite des femmes ; ils se vendent chez Etienne, *in* 12.

La veuve Le Febvre vend un *Traité des Amortissemens & Franchises par Monsieur Du Larry.*

Avril 1717.

On a fait une seconde édition de la *traduction de Salluste* par Monsieur l'Abbé Le Masson ; elle est dédiée à Monsieur le Chevalier d'Orleans, General des Galeres, jeune Seigneur de la plus grande esperance, & qu'on peut loüer sans flaterie. On trouve ce livre chez le Clerc, ruë Saint Jacques, & Le Breton, Quay des Augustins.

Nous donnerons l'extrait d'un nouvel ouvrage du P. Buffier qu'il vient de donner au public ; c'est l'introduction à l'histoire des Maisons Souveraines de l'Europe, pour apprendre & retenir aisément leur origine & leurs diverses branches, leurs prérogatives & leurs domaines, les changemens arrivez dans leurs Etats, & le caractere des Princes qui les ont illustrées ; avec le secours d'un grand nombre de Tables Genealogiques gravées & imprimées. Ce livre se vend chez Coustelier, Quay des Augustins, & chez Giffard ruë S. Jacques.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts. Mois d'Avril 1717.

ARTICLE XL. IO. Henrici Boecleri Bibliographia critica. *Bibliotheque critique de Jean Henri Boecler, où l'on parle des Ecrivains de tous les Arts, & de toutes les Sciences; ouvrage revû, corrigé & augmenté ſur les autres écrits de l'Auteur, par les ſoins de Jean Gottlieb Krauſe, qui a fait la Préface & les remarques.* Page 513

ART. XLI. *Hiſtoire des ſept Sages, par Mr. de Larrey, Conſeiller de la Cour & des Ambaſſades du Roi de Pruſſe.* p. 551

ART. XLII. Liturgiarum Orientalium Collectio. *Collection des Liturgies Orientales, par Mr. l'Abbé Renaudot.* p. 559

ART. XLIII. Eccleſiæ Theoria nova Dodwelliana expoſita in Epiſtola ad Authorem clariſſimum. *Nouvelle Theorie, ou nouvelle vûe de*

l'Eglise selon Dodwel, exposée dans une lettre à son illustre Autheur, à l'occasion de ce qu'il exhorte les étrangers, tant les Reformez, que ceux de l'Eglise Romaine, à s'y conformer. p. 578

ART. XLIV. Jo. Christophori Wolfii Profess. publici linguarum Orient. & h. a. Gymnasii Rectoris Bibliotheca Hebræa. *Bibliotheque Hebraïque, ou Notice, tant des Auteurs Hebreux de tous les tems, que des écrits ou composez ou traduits en Hebreu, par Jean Christophe Wolfius.* p. 588

ART. XLV. *La vie du P. Emond Auger, de la Compagnie de Jesus, Confesseur & Prédicateur de Henri III. Roi de France & de Pologne, par le P. Jean Dorigny de la même Compagnie.* p. 592

ART. XLVI. *Dissertation Grammaticale sur les particules.* p. 605

ART. XLVII. Danielis Clerici Med. Doct. Historia naturalis & medica latorum lumbricorum. *Histoire naturelle des vers plats qui naissent dans le corps de l'homme & des animaux, où à l'occàsion de ces vers plats il est traité de toutes les au-*

tres especes de vers dans les hommes, de leur origine & des remedes pour s'en délivrer, par Daniel Le Clerc, Docteur en Medecine. p. 608
ART. XLVIII. *Dissertation sur d'anciens bas reliefs trouvez dans l'Eglise Cathedrale de Paris, adressée à Monseigneur l'ancien Evêque d'Avranches.* p. 625
ART. XLIX. *Seconde Dissertation sur un anneau d'or trouvé proche de Bourges l'an 1716.* p. 655
ARTICLE L. *Nouvelles Literaires.*
D'Erford. p. 662
De Wittemberg. ibid.
De Berlin. p. 663
De Francfort. ibid.
D'Italie, de Padoüe. ibid.
De Florence. p. 664
De Geneve. ibid.
De Paris. ibid.

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mai 1717.

CES MEMOIRES ONT commencé au Mois de Janvier 1701. & ſe vendent 15 ſ. le mois en blanc, & broché 16 ſ.

Année	1701.	9. vol.
———	1702.	12. v.
———	1703.	12. v.
———	1704.	13. v.
———	1705.	12. v.
———	1706.	12. v.
———	1707.	12. v.
———	1708.	12. v.
———	1709.	12. v.
———	1710.	12. v.
———	1711.	12. v.
———	1712.	12. v.
———	1713.	12. v.
———	1714.	12. v.
———	1715.	12. v.
———	1716.	12. v.
———	1717.	8. v.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Mai 1717.

A TREVOUX,
Chez ETIENNE GANEAU, Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXVII.

Avec Privilege & Approbation.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mai 1717.

ARTICLE LI.

DIARIUM ITINERIS IN Moſcoviam per illuſtris & magnifici Domini Ignatii de Guarient & Rall. C'eſt à-dire, *Journal du voyage de Moſcovie fait l'an 1698. par Monſieur Ignace de Guarient Seigneur de Guarient & de Rall, Chevalier du Saint Empire Romain & du Royaume de Hongrie, Conſeiller de Sa Majeſté Imperiale dans ſon Conſeil de guerre, Envoyé extraordinaire de l'Empereur Leopold premier du nom vers le Sereniſſime & très-puiſſant Czar Pierre Alexieuvicz. L'Auteur de ce Journal eſt Jean-George*

Korb, Secretaire de l'Envoyé. A Vienne, chez Leopold Voigt, *in folio, pages* 252. *avec pluſieurs planches.*

L'Arrivée du Czar à Paris augmente la curioſité que ſa grande reputation a fait naître pour ſon hiſtoire, & pour celle de ſon Empire, je tâcherai de la ſatisfaire dans les cinq premiers Articles de ce mois.

Le Journal dont on vient de lire le titre eſt fort rare, on en a tiré peu d'exemplaires. C'eſt un vrai Journal; le ſtile en eſt fort négligé, les faits détaillez ſans aucun diſcernement, mais racontez avec une ſimplicité qui prévient tout ſoupçon ſur la bonne foi de l'Auteur : on y apprend la route que l'Envoyé tint depuis Vienne, d'où il partit le dixiéme de Janvier de l'année 1698. juſqu'à Moſcou, où il arriva le vingt-neuviéme d'Avril, & celle qu'il ſuivit dans ſon retour : il partit de Moſcou le 23^e^ de Juillet 1699, & ſon équipage entra dans Vienne le vingt-ſeptiéme de Septembre.

Après le Journal on trouve une

relation de la revolte des Strelits, ou Regimens des Gardes du Czar excitée pendant le ſejour de l'Envoyé à Moſcou; une relation de la grande Ruſſie diviſée en pluſieurs articles.

M. Korb croit que les Ruſſiens ſont la poſtérité des anciens Roxolans dont parle Ptolomée. Ils n'aiment pas le nom de Moſcovites, qu'on leur a donné, parceque la ville de Moſcou eſt la capitale de leur Empire depuis quelques ſiecles. Kiovie, Volomidirie & Novogrod l'ont été avant Moſcou.

Les Ruſſiens, ſi on en croit l'Auteur, s'accoutument aiſément à la ſervitude, le pouvoir du Souverain eſt arbitraire, & ceux que leur naiſſance ou leurs emplois diſtinguent, ſont auſſi ſoumis que le peuple, ſur lequel ils ſe dédommageoient autrefois par des manieres imperieuſes & cruelles de l'abaiſſement où ils étoient devant le Czar: quand ils écrivoient au Monarque, ou qu'ils lui préſentoient une requête, il ne leur étoit pas permis de ſigner leur nom, il faut qu'ils ſe ſervent de diminutifs,

& ils n'ont point d'autre qualité que celle d'eſclave du Czar. Le Prince regnant a aboli ces coutumes.

La Ruſſie eſt un païs ſablonneux, dont le froid extreme rend ſteriles les parties les plus ſeptentrionales; les rivages du Volga fourniroient des moiſſons abondantes, mais les courſes preſque continuelles des Tartares de la Crimée rendent cette contrée inhabitable, & ces plaines demeurent incultes & deſertes. La partie méridionale de cet Empire eſt féconde & habitée, le païs ſitué entre Rezan & Novogrod, & depuis Moſcou juſqu'à la frontiere de Pologne, joüit des mêmes avantages, quoique chargé d'épaiſſes forêts; le froid eſt ſi rude en hyver, que des gouttes d'eau jettées en l'air ſe gelent avant que de retomber: l'hyver eſt long, mais les neiges dont la terre eſt couverte en conſervent les dons, & dès qu'elles ſont fonduës un printems délicieux ſuccede ſi promptement à la triſte ſaiſon, la terre change de face ſi ſubitement, que c'eſt une eſpece de prodige: le chaud de l'été eſt auſſi exceſſif que le froid de

l'hyver, & meurit incontinent ce qui a reverdi ſi vîte.

Le païs eſt arroſé d'une infinité de fontaines, de ruiſſeaux, de lacs, & coupé par de grandes rivieres, qui le rendent très-propre au commerce; le Volga, autrefois appellé Rha, ſe jette dans la mer Caſpienne, le Nieper, ou le Boriſthene, entre dans le Pont Euxin; le Don, ou le Tanaïs, tombe dans la mer noire par le Palus Méotide; la Duine a ſon embouchure dans la mer du nord.

Les Ruſſiens pourroient par ſe moyen de ces fleuves attirer chez eux tout le commerce de l'Aſie & de l'Europe, & c'eſt une des grandes vûës qu'a le Prince regnant. Ils fourniront de leur fond des pelleteries, ſur tout des zibelines, des buffles, du caviar, ou des œufs d'éturgeon, & d'autres gros poiſſons ſalez qui ſont d'un grand débit en Italie; de l'huile de baleine, de la cire, du miel, de la poix, de la rhubarbe.

Hors le vin ils ne manquent de rien, ils ont beaucoup de blé, ſur tout du ſeigle, qu'ils préferent au

froment, du lin & du chanvre, des ſalines & des mines de fer.

Je ne rapporterai pas ici ce que l'Auteur dit des mœurs des Moſcovites, de leur milice, de leur Religion, de la perſonne & de la Cour du Czar, parceque j'aurai occaſion d'éclaircir tout cela dans les articles ſuivans, plus qu'il ne l'eſt dans le livre de Mr. Korb, dont j'ai néanmoins tiré des particularitez importantes qu'on ne trouve point ailleurs.

Je finis donc cet extrait par ceque l'Auteur nous apprend de l'ancienne monnoye des Moſcovites : ce ſont de petites pieces d'argent d'Allemagne. Ils appellent ces monnoyes Koppies, ils en donnent cinquante-cinq pour un écu Impérial. Il y avoit des pieces d'argent encore plus petites qu'on appelloit Denga, ou demi Koppies, quoiqu'ils n'euſſent point de monnoye plus grande, ils ſe ſervoient de pluſieurs noms pour marquer le nombre des Koppies, deux faiſoient un denier, trois un altin, dix un griſne, cinquante un poltin, cent un ru-

ble : le Czar regnant a commencé en 1700. à faire battre de grandes monnoyes d'argent.

ARTICLE LII.

EXERCITATIO-HISTORICO-Theologica de ſtatu Eccleſiæ & Religionis Moſcoviticæ, præſide Nicolao Borgio per Livoniam Generali-ſuper intendente. C'eſt-à-dire, *Diſſertation hiſtorique & Théologique ſur la réligion des Moſcovites, & l'état de cette Egliſe, ſoutenuë par Mr. Gudmont Krook, ſous Mr. Nicolas Borgius, Surintendant de Livonie, & Vice-Chancelier de l'Univerſité Proteſtante de Pernau.* A Lubek ; chez Vied Meyer, 1709. *In* 8°. *pages* 352.

LE ſçavant Jeſuite Poſſevin, envoyé en Moſcovie par le Pape Gregoire XIII. nous a donné une parfaite connoiſſance de la Religion des Moſcovites, dont il s'étoit inſtruit dans trois conférences publiques. Nous avons pluſieurs voyageurs qui en parlent dans leurs Re-

lations, mais avec moins de capacité que cet habile Théologien. L'Auteur Protestant dont je donne l'extrait est d'autant plus estimable, qu'il a travaillé sur la Confession de foi de l'Eglise Grecque adoptée par l'Eglise Moscovite, & imprimée dans la langue du païs, *in folio*, l'an du monde sept mille deux cens quatre; c'est l'an de JESUS-CHRIST mil six cent quatre-vingt seize, avec une préface d'Adrien, alors Patriarche de Moscou. Laurent Normanni l'a traduite en Latin, & fait paroitre à Lipsic sa version avec l'original Grec. Quand Mr. Borgius s'écarte de ce guide il s'égare bientôt.

Il avouë que les Moscovites ont les Protestans en horreur, qu'ils ne les regardent pas comme Chrétiens, qu'ils les rebaptisent quand ils veulent faire profession de la Religion Russienne; qu'ils ont meilleure opinion des Catholiques, ils ne les rebaptisent pas, & lorsque le Prince Alexis frere aîné du Czar regnant prétendit à la Couronne de Pologne après l'abdication du Roi Casimir, un Concile d'Evêques Russiens as-

ſemblez à Moſcou déclara que la Religion Romaine differoit ſi peu de la leur, que le Prince pouvoit en conſcience l'embraſſer.

Ils ont reçû la foi des Grecs, dont ils ont pris en même tems les rites, avec quelques legeres différences: ils diſent la Meſſe & font l'Office en Eſclavon. Ils ne prêchent point, ils ſe contentent de lire dans l'Egliſe le Nouveau Teſtament & les vies des Saints: ils n'y liſent pas l'ancien Teſtament, hors les Pſeaumes, dans la crainte que certains faits, certaines expreſſions ne ſcandaliſent le peuple. La traduction Eſclavone qu'ils liſent eſt faite ſur la verſion des Septante; ils ont pluſieurs ouvrages des Peres Grecs, & quelques ouvrages de S. Auguſtin traduits dans la même langue. Simon Polotskrogo a de nos jours traduit les Pſeaumes en vers Eſclavons.

Leurs Liturgies ſont conformes aux Liturgies Grecques: Mr. Borgius démontre l'oppoſition de ces Liturgies à la Romaine par des différences conſiderables: les Ruſſiens, dit-il, invoquent quelques autres

Saints que les Catholiques ; le Canon des Miſſels Romains eſt plus court ; les Moſcovites conſacrent avec du pain levé, ils donnent la communion ſous les deux eſpeces : voilà ſans doute des differences eſſentielles : *riſum teneatis amici.*

L'Auteur donne une idée de leur Liturgie : elles ſont ſemblables aux Liturgies Grecques ; leur Office a trois Heures, Matines, None, Vêpres. A Matines le Prêtre après avoir demandé la bénédiction, fait le ſigne de la Croix, & repete trois fois *Seigneur ayez pitié de nous*, il avance vers le lutrin, dit l'Oraiſon Dominicale, & repete douze fois *Ghoſpodi pomiliti*, Seigneur ayez pitié de nous, *que la Trinité, le Pere, le Fils & le S. Eſprit ſoient bénies :* le peuple répond *Amen.* Enſuite il récite le Pſeaume invitatoire, les Pſeaumes du jour, les dix Commandemens, le ſymbole de S. Athanaſe ; le Diacre lit la vie du Saint dont on fait la fête, & l'Office finit par quelques Oraiſons. Ils diſent à Vêpres le Cantique de la Vierge *Magnificat*, & ils y liſent quelque ſection de l'Evangile. On ſe leve à

minuit dans les couvens pour y réciter un office propre de la nuit.

Le Surintendant Luthérien eſt propre à copier ce qu'il lit, mais il doit s'abſtenir des conjectures, & s'en tenir à tranſcrire; il s'imagine avoir vû dans la Liturgie Moſcovite qu'ils ne croyent pas l'Immaculée Conception de la ſainte Vierge, la confeſſion de foi qu'il avoit ſous les yeux le dément. Les Moſcovites prient debout, ou proſternez, & blâment ceux qui prient à genoux; c'eſt, diſent-ils, imiter les ſoldats qui inſultoient le Sauveur : ils ne ſont pas fort modeſtes dans leurs Egliſes; mais ils portent le reſpect pour les images & pour les Saints, entre autres pour la mere de Dieu, & S. Nicolas, juſqu'à des pratiques certainement ſuperſtitieuſes : la dévotion pour les images leur a été inſpirée par les Grecs, qui ont fondé leur Egliſe : ils commencerent à prêcher l'Evangile peu d'années après l'extirpation de l'hereſie des Iconoclaſtes, dont les impietez avoient rendu les images plus venerables à l'Egliſe Orientale. Les proceſſions & les pelerinages

ſont fort en uſage parmi eux; ils aiment le ſon des cloches; la plus groſſe cloche du monde eſt à Moſcou, elle peſe ſoixante-ſix mille livres; ils en ont pluſieurs dans chaque Egliſe, mais ils n'y ſouffrent point de muſique; c'eſt en vain qu'on leur oppoſe David & l'ancien Teſtament.

Ils jeûnent quatre Carêmes, pendant leſquels les laitages & le beurre ſont interdits, excepté la premiere ſemaine du grand Carême. Les plus dévots s'abſtiennent de manger du poiſſon. Le premier Carême commence à la Quinquageſime, & finit à Pâques. Le ſecond commence le lundi après l'octave de la Pentecôte, & dure quatorze jours. Le troiſiéme commence le premier d'Août, & dure auſſi quatorze jours; le quatriéme commence le douziéme de Novembre, & finit à la Nativité de Nôtre Seigneur.

Les Moines gardent une abſtinence encore plus rigoureuſe; ils ne vivent que de poiſſon ſec & ſalé, de miel, d'herbes & de concombres ſalez; ils ne boivent jamais de vin, leur boiſſon eſt une liqueur dégoû-

tante & aigre, faite avec de l'eau, de la farine & du concombre. Ils se dédommagent, dit l'Auteur Protestant, quand ils mangent chez leurs amis : mais en cela est-il plus croyable que quand il dit que les Monasteres Catholiques seroient deserts, si on ne retenoit les Moines en leur prodiguant les vins les plus forts, *generosissima vina* : Mr. Borgius n'a pas fréquenté les Monasteres Catholiques. Il y a dans la Russie un grand nombre de Monasteres d'hommes & de femmes.

Les Prêtres appellez Popes sont mariez, c'est même pour eux une obligation que le mariage : ils ne peuvent épouser qu'une vierge ; & si leur femme meurt, ou est convaincuë d'adultere, il faut qu'ils s'interdisent les fonctions sacerdotales, & s'ils veulent se remarier on les reduit à la communion laïque.

Les Evêques & les Moines gardent le célibat, le Clergé est composé de Diacres, de Prêtres, d'Evêques, de Metropolitains ; le Patriarche de Moscou en est le chef : autrefois le Patriarche de Constantinople

le nommoit ; il a perdu ce privilege il y a plus de deux ſiecles : il a conſervé quelque-tems le droit de le confirmer. Les Czars de la maiſon regnante ſe ſont mis en poſſeſſion de choiſir entre trois ou quatre propoſez par le Clergé celui qu'ils veulent, & de l'inſtaller, ſans avoir recours à Conſtantinople. Le Czar ſemble avoir aboli le Patriarchat, qu'il laiſſe vacant depuis pluſieurs années.

A l'égard des dogmes, l'Auteur avouë que les Moſcovites, comme les Grecs, conviennent avec les Catholiques dans les principaux articles que les Proteſtans ont pris pour prétextes de leur ſéparation. Ils croyent la neceſſité & le merite des bonnes œuvres, l'autorité de la Tradition, la préſence réelle du Corps de JÉSUS-CHRIST, le pouvoir de reſiſter à la grace ; le nombre de ſept Sacremens, l'obligation de confeſſer ſes pechez pour en être abſous.

Ils ſont dans les mêmes erreurs que les Grecs ſur la proceſſion du S. Eſprit, ſur le Purgatoire, ſur la primauté du Pape. Sur le premier arti-

le, la diſpute, ſi on vouloit s'entendre, ſe réduiroit à une queſtion de nom, puiſque les Grecs avoüent que le Saint Eſprit procede du Pere par le Fils. Sur le ſecond article, il faut remarquer qu'ils prient pour les morts, & qu'ils demandent à Dieu qu'il leur pardonne les pechez qu'ils n'ont pas expiez pendant leur vie. On pourroit donc les ramener aiſément au dogme Catholique, dont ils ont retenu une partie. Sur le troiſiéme, on doit obſerver qu'ils ne nient pas abſolument l'autorité du Pape; ils le reconnoiſſent pour le premier des Patriarches, mais ils refuſent de ſe ſoumettre à ſes déciſions reçûës par des Conciles generaux, & lui égalent trop les autres Patriarches. Ils ſont encore condamnables, non pas de ce qu'ils conſacrent avec du pain levé, mais de ce qu'ils condamnent l'Egliſe Latine, parcequ'elle conſacre des azimes; de ce qu'ils la condamnent d'avoir ajouté au ſymbole que le Fils procede du Pere. On doit encore leur reprocher qu'ils permettent de ſe remarier à ceux qui ont fait divorce, même pour autre cauſe

que pour l'adultere ; qu'ils croyent pouvoir par leurs prieres retirer des ames de l'Enfer. Enfin, on ne peut approuver beaucoup d'uſages ſuperſtitieux qui ont paſſé en coutume dans cette Egliſe depuis que le ſchiſme a prévalu.

L'an 1666. vit naître dans la Moſcovie une nouvelle ſecte, dont les partiſans s'appellent *Iſbraniques*, c'eſt-à-dire, les *Elus* : les autres les appellent *Roskolskik*, *les ſéditieux*. Ils affectent une grande auſterité, & une morale fort ſevere : ils condamnent les Prêtres qui reçoivent quelque ſalaire de leurs fonctions ; ils défendent de prier avec les pécheurs, ils impoſent par une pieté exterieure. Leurs Prêtres s'adonnent à la lecture plus que les autres Prêtres : les cauſes de leur ſéparation paroîtront legeres.

Ils ont fait ſchiſme, parceque le Patriarche Nicon avoit changé la maniere de faire le ſigne de la Croix; qu'il avoit établi que les Proceſſions autour de l'Egliſe commenceroient à gauche, au lieu qu'elles commençoient à droit ; que le Clergé précédoit le corps mort au lieu de le

ſuivre, qu'on conſacroit moins de ſept pains à la fois.

Dans la chaleur de la diſpute ils accuſerent le Patriarche d'avoir corrompu les livres des Peres, & ils lui firent un grand crime d'avoir tenu un Concile contre eux, ſoutenant qu'on ne pouvoit aſſembler un huitiéme Concile après les ſept generaux reconnus de tous les Chrétiens, ſans ſe déclarer l'Antechriſt. Leur obſtination a été extrême, & pluſieurs milliers de ces ſectaires ont péri dans les ſupplices.

ARTICLE LIII.

HISTOIRE DES RUSSIENS, *que nous appellons Moſcovites, tirée des monumens & des Auteurs les plus croyables, par le P. Tournemine Jeſuite.*

LEs Ruſſiens tirent leur nom de *Ros cia, nation étenduë, repanduë*; comme le nom de Japhet a en Hebreu la même ſignification, il paroît qu'ils ont conſervé dans leur nom la memoire de leur pere & de leur origine. Ils ont toujours habité le vaſte païs qu'ils occupent, & les anciens les ont connus ſous le nom de Sarmates. Ils n'ont que des idées fort confuſes de leur hiſtoire avant le ſixiéme ſiécle de l'Ere Chrétienne; ils ont été, diſent leurs annales, tributaires d'un peuple qui habitoit vers la mer Caſpienne, qu'ils nomment Choſariens; les Arabes nomment la mer Caſpienne, mer de Choſar, & les Juifs placent dans ſon voiſinage le Royaume de Coſri. Le Juif qui a pris le nom de Joſeph-

Bengorion, parle d'un peuple appellé Chosar qu'il joint aux Bulgares & aux Turcs.

Je dirai en passant que le Sçavant Bochart, à la fin du chapitre quinziéme du livre troisiéme de son Phaleg, a corrompu cet endroit de Bengorion en voulant le corriger; au lieu d'*Alichanus*, qui signifie l'Halicie, ou Gallicie, Royaume qui comprenoit la Valachie, la Moldavie, & quelque partie de la petite Russie dont Bengorion parle sûrement, & qu'il place où il doit être, Bochart veut sans aucune raison qu'on lise *Anchialus*, ville de Thrace; il explique assez mal tout ce passage, je vais le rapporter & l'expliquer. *De Thogarma*, dit le faux Joseph, *sont venuës dix familles Chosar*, *les Partzinaciens*, peuple celebre dans l'histoire Bizantine, qui s'étendoit depuis le Boristhene jusqu'au Danube; *Alichan*, l'Halicie, dont je viens de parler; *les Bulgares*, *Raghiga*, ce sont les Circassiens, *les Turcs*, *Buz*, *Zabbus*, les Tartares de Budziak, *les Hongrois*, *Tilmats*, les Dalmates.

Revenons aux Russiens; ensuite

difent leurs annales,ils devinrent tributaires des Vareges, c'eſt à dire, comme Herbeſtein le prouve, aux Vandales, dont Varege, ville proche de Lubek étoit la capitale. Les Ruſſiens appellent encore la mer Baltique, *la mer des Vareges.* Guſtomiſſel, citoyen de Novogrod, leur ayant conſeillé de ſe faire des Rois, ils allerent en chercher en deça de la mer Baltique; ils ſe ſoumirent à trois freres, Ruric, Trevol & Sinas. Ces Princes deſcendoient, ſi on en croit les annales Ruſſiennes, d'un parent d'Auguſte qu'il avoit envoyé gouverner ces peuples barbares. Si on prend Auguſte pour le premier Empereur Romain, la fable n'a nulle vraiſemblance; mais ſi l'on ſe ſouvient que tous les Empereurs, les François même & les Allemands, ont porté le nom d'Auguſte, & qu'on entende en ce ſens les annales Ruſſiennes, il eſt poſſible & croyable que Ruric & ſes freres deſcendoient d'un Seigneur parent de Charlemagne envoyé par ce Prince pour commander dans la Pomeranie & ſur les côtes de la mer
 Baltique,

Baltique, après que ce grand Empereur eût ſubjugué les Saxons & vaincu les Sclaves. Cette conjecture ne paroîtra pas frivole, ſi l'on penſe que Ruric fut couronné l'an du monde ſelon les Grecs ſix mille trois cens ſoixante & dix, l'an de JESUS-CHRIST huit cens ſoixante deux, la huitiéme année de l'Empire de Loüis le Germanique petit fils de Charlemagne. Si Ruric venoit de la maiſon Carlovingienne, il n'en venoit que par les femmes, car il étoit idolâtre, & toute cette maiſon étoit Chrétienne; mais il ſuffiſoit qu'il en deſcendît par les femmes pour être parent de l'Empereur: & ſi c'eſt là le vrai ſens des annales, voilà une alliance fort ancienne entre les Czars & la maiſon de France, & il ne paroîtra plus ſurprenant qu'Henri prémier Roi de France ait pris pour épouſe une Princeſſe Ruſſienne.

Ruric, par la mort de ſes freres, demeura maître de toute la Ruſſie: dès la premiere année de ſon regne il fit des courſes dans la Grece. La paix qui ſuivit de près cette decla-

ration de guerre donna entrée à l'Evangile dans la Russie. Ruric laissa un fils nommé Igor sous la tutele d'Olech, qui assiegea Constantinople. Igor épousa Olha, fille d'un Citoyen de Plesco. C'est cette Reine, celebre par son merite & par ses vertus, qui Regente pendant la minorité de son fils vengea la mort de son mari, soumit les Barbares Dreuliens, l'an du monde six mille quatre cens soixante trois, selon les Grecs, c'est à dire, l'an de JESUS CHRIST neuf cens cinquante cinq. Elle alla à Constantinople recevoir le baptême, & prendre le nom d'Helene : elle ne put convertir Suatoslas son fils, mais Volodimir son petit fils, plus heureux que son pere, embrassa le Christianisme, & le fit embrasser à ses sujets, l'an du monde six mille quatre cent nonante six, de JESUS-CHRIST neuf cens quatre vingt huit : il épousa Anne sœur des Empereurs Basile & Constantin, & prit le nom de Basile ; l'Eglise Grecque étoit alors parfaitement unie au S. Siége. L'Eglise l'a mis avec son ayeule Helene au nombre des Saints. La division de ses

fils détruisit presque l'Etat & la Religion. Suatopole fit mourir deux de ses freres, Boris & Chleb, autrement appellez David & Romain; l'Eglise les honore comme Martyrs: George Jaroslas leur frere & leur vengeur fut pere de Volodimir, & d'Anne épouse d'Henri prémier & mere de Philippe premier Rois de France. Volodimir soumit tout ce qui n'obéïssoit point à ses prédecesseurs, & regna avec une gloire que ses successeurs Uszcvolod, George premier, Demetrius premier, & George second ne soutinrent pas.

L'an du monde six mille sept cens quarante cinq, de Jesus-Christ mille deux cens trente sept, les Tartares sous le Cham Baatu detruisirent Kiovie, & conquirent toute la Russie; elle s'étoit conservée dans la foi Catholique & dans l'union avec l'Eglise Romaine, sans adhérer au schisme des Grecs.

Vers l'an mil trois cens trente de Jesus-Christ, l'an du monde selon les Grecs six mille huit cens trente huit, S. Alexis étoit metropolitain de Kiovie & Patriarche de la Russie:

les Grecs tenterent d'engager cette Eglise dans le schisme, ils y envoyerent un Patriarche schismatique nommé Denis, ses efforts furent inutiles. Après quelques années on le mit en prison, & la Russie persevera dans l'union avec l'Eglise Romaine.

Les Tartares exerçoient sur les Princes Russiens une domination fort absoluë & fort dure, ils les deposoient à leur gré, & ils exigeoient d'eux des marques de soumission fort humiliantes, & ces Rois esclaves des Tartares, furent Jaroslas, frere de George second, Alexandre Daniel, qui choisit Moscou pour capitale de son Royaume, Jean l'Aumonier, fils de Daniel, lui succeda, & eut pour successeur Jean second son fils, Pere de Demetrius premier. Basile second lui succeda, Basile nomma son frere George troisiéme pour son heritier, sans aucun égard pour son fils Basile, à qui George troisiéme rendit la Couronne en mourant; les fils de George lui firent une cruelle guerre: l'ayant pris, ils l'aveuglerent, mais les Boiars, ou Seigneurs de Moscovie, lui de-

meurerent fidelles. C'eſt Jean fils de Baſile qui délivra la Ruſſie du joug des Tartares, & qui a mis ce vaſte Empire dans l'état où nous le voyons. Juſqu'au Regne de ce Prince les guerres civiles des Princes Ruſſiens avoient affermi la domination des Tartares. Jean Baſileuvicz, animé par ſa femme, Sophie fille de Thomas Paleologue & petite fille de l'Empereur Paleologue, affranchit entierement la Ruſſie, & pour éteindre le feu des guerres civiles, il fit perir tous les Princes de ſon ſang; il fit la guerre avec ſuccès dans la Lituanie & dans la Livonie: il doit être mis au rang des plus grands Princes. Il mourut l'an du monde ſept mille quatre, de JESUS-CHRIST mil quatre çens quatre vingt ſeize. La couronne appartenoit à Demetrius ſon petit fils: Gabriel ſon fils l'uſurpa, & prit le nom de Baſile quatrieme. Pendant la domination des Tartares les Grecs attirerent les Ruſſiens dans le ſchiſme, Baſile penſa ſerieuſement à les en retirer, il envoya des Ambaſſadeurs à Rome en l'an mil cinq cens

dix neuf de JESUS CHRIST vers Léon X. Il en envoya vers l'an mil cinq cens vingt cinq vers Clement VII. Il mourut l'an 1532. George Regent du Royaume pendant la minorité de son fils Jean Basileuvicz, c'est à dire, fils de Basile, qu'il avoit laissé âgé de quatre ans, continua de traiter à Rome de l'extinction du schisme. Jean Basileuvicz, surnommé le Tyran, a eû des Censeurs & des Apologistes. Il gouverna avec une extreme severité, mais il avoit de grandes qualitez : il conquit les Royaumes de Casan, Astracan, & la Siberie. Il eut trois fils, Jean, qu'on l'accuse injustement d'avoir tué ; Theodore, qui lui succeda en 1584. & Demetrius. Theodore Prince imbecille, laissa regner sous son nom Boris Theodoreuvicz, c'est à dire, fils de Theodore son beau frere. Boris ne mit point de bornes à son ambition, il songea à faire périr Demetrius frere de Theodore, mais on a prétendu qu'on l'enleva à sa fureur, & qu'elle ne tomba que sur un Prince supposé. Theodore mourut en 1598. l'ar-

tificieux Boris se fit prier d'accepter l'Empire. Il regnoit tranquillement quand Demetrius parut l'an 1604. la mort de Boris arrivée l'année suivante au mois de Septembre mit Demetrius sur le Trône. Basile Choutski, auquel il avoit donné la vie après l'avoir convaincu d'attenter sur la sienne, entreprit de le faire passer pour imposteur, & envahit le Trône l'an 1606. Il est douteux si Demetrius perit; on l'a crû, mais il y a des raisons d'en douter, ou lui ou un imposteur qui prit son nom, assembla des troupes, & reduisit l'usurpateur aux dernieres extremitez. Les Russiens le déposerent, & élûrent Uladislas Prince de Pologne, le vrai ou le faux Demetrius fut assassiné à Catuga: la lenteur d'Uladislas ruina ses affaires, les Russiens élûrent l'an 1612. Michel Feodorouvitz de l'illustre maison de Romanou, il étoit fils de Feodor fils de Nikits, qui après avoir commandé les armées avoit été Patriarche de Moscou, & d'Iconomasie, de Jean fils de Basile surnommé le Tyran. Il reprit Moscou sur les Polonois, deux Deme-

trius s'éleverent contre lui, l'un vouloit passer pour le Czar Demetrius, l'autre pour son fils, & je crois que ce dernier n'étoit pas un imposteur, ils moururent tous deux dans les supplices. Michel mourut l'an 1645. Alexis son fils, pere du Czar regnant, conquit Smolensko sur les Polonois, & envoya au Pape Clement IX. un Ambassadeur pour traiter de sa reconciliation avec l'Eglise Romaine. La negociation se rompit, par le refus que fit la Cour de Rome de donner à ce Prince le titre de Czar: une délicatesse de politique à contretems fit craindre d'offenser l'Empereur, si l'on donnoit à un autre ce titre, qu'on ne distinguoit pas de celui de Cesar. Ils sont fort différens, Czar ou Tzar, signifie Roi souverain: César en Esclavon s'écrit Kessar. Alexis mourut l'an mil six cens soixante seize. Il laissa trois fils, Theodore, Jean & Pierre, & plusieurs filles. Alexis son aîné étoit mort avant lui. Theodore lui succeda, & mourut sans enfans l'an 1682.

Mai 1717.

ARTICLE LIV.

HISTOIRE ABREGÉE DU CZAR Regnant Pierre Alexieuvicz, C'eſt à dire, *fils d'Alexis.*

CE grand Prince, né le onziéme de Juin 1672. du ſecond mariage d'Alexis fils de Michel, fut mis ſur le Trône à l'âge de douze ans par les Boiars, ou Seigneurs Moſcovites. Sophie, ſa ſœur du premier lit, Princeſſe d'un eſprit ſupérieur & d'une ambition démeſurée, qui avoit gouverné ſous le feu Czar, ne put ſouffrir qu'on privât de la Couronne Jean ſon frere de mere, Prince ſujet à de fâcheuſes infirmitez de corps & d'eſprit, & abſolument incapable de regner. Elle excita une ſédition, ſous prétexte de venger le Czar Theodore, qu'elle aſſûroit avoir été empoiſonné, & dans le tumulte elle fit réſoudre que Jean partageroit le Trône. François le Fort, Genevois, qui avoit été apprenti chez un Marchand d'Amſterdam, & qui dégoûté de ſa profeſſion & tranſplanté en Moſcovie étoit devenu Ca-

pitaine d'une Compagnie des Gardes du Czar Pierre, eut le bonheur de commander le détachement qui conduiſit ce Prince à un Monaſtere hors de Moſcou, pour le dérober à la fureur des ſéditieux. Ce ſervice lui valut la faveur du Czar, qu'il a conſervée juſqu'à la mort. Sophie forma des projets plus grands & plus criminels : amoureuſe du Prince Galiſchin, ſorti de la Maiſon Royale des Jagellons, & qui par ſa naiſſance, ſon merite & ſes emplois, tenoit le premier rang à la Cour de Moſcovie, elle contraignit ſa femme à ſe faire Religieuſe, & le fit conſentir avec beaucoup de peine à monter ſur le Trône, en l'épouſant après le maſſacre des deux Czars. La conſpiration fut découverte par des Gardes deſtinez à faire périr le Czar Pierre, frapez de l'horreur d'un attentat ſi enorme, ils l'avertirent, il eut le tems de ſe retirer au Monaſtere de la Trinité, les Seigneurs l'ayant ſuivi, & les troupes s'étant declarées pour lui. Il livra les conjurez aux ſupplices qu'ils meritoient : il exila Galiſchin dans la Siberie, & renferma la Princeſſe Sophie dans un Monaſtere.

Le Czar Jean mourut en 1693. il avoit renoncé à la Couronne en 1688. Pierre, ſeul maître de l'Empire n'en conſidera l'étenduë, comme il l'a dit lui même, qu'avec chagrin. Son genie ſublime lui avoit donné des vûës ſupérieures à celles de ſes Prédeceſſeurs. Pour les exécuter il lui falloit des flotes, des troupes diſciplinées, de grands Capitaines, d'habiles Miniſtres, des ouvriers ingénieux, des ſçavans; tout lui manquoit. Cependant il ne renonça pas à ſes deſſeins: il entreprit de ſe créer un nouveau peuple, il l'a créé; la langue Ruſſienne n'avoit aucun mot qui ſignifiât flote: il a été apprendre la navigation en Hollande & en Angleterre, il n'a pas dédaigné de travailler dans les Arſenaux; ſon exemple a porté ſes ſujets à devenir marins; il a aujourd'hui une flotte nombreuſe. Ses prédeceſſeurs n'avoient pour troupes qu'une milice peu belliqueuſe; il a une Infanterie qui ne cede à l'infanterie d'aucune nation de l'Europe; les Grands n'alloient à la guerre que pour commander l'armée, Generaux avant que d'avoir été ſoldats; il les a doucement amenez à paſſer par tous les de-

grez des emplois militaires, & il leur en a donné l'exemple. Les Czars ne ſe communiquoient point, on ne connoiſſoit que leurs Miniſtres : il gouverne par lui même, il s'eſt rendu acceſſible, & il a ouvert ſes Etats, ſon Palais, aux étrangers. Non content d'aguerrir ſa nation, il a ſçû la polir : il a fait traduire en Moſcovite les meilleurs livres Latins, Italiens, Allemans, Anglois, François. Il a établi à Moſcou un College de Jeſuites, & porté les Seigneurs de ſa Cour à y faire élever leurs enfans. Il a encore plus de ſoin d'attirer dans ſon païs des maîtres de tous les Arts ; il a lui même écrit ſur l'architecture & ſur les fortifications. Rien de plus vaſte, mais rien de mieux concerté que ſes deſſeins ſur le commerce. Il veut faire de ſes Etats le centre du négoce de l'Aſie & de l'Europe, recevoir par la mer Baltîque les marchandiſes de l'Europe, & celles de l'Aſie par la mer noire, le Pont-Euxin, la mer Caſpienne, la mer de Tartarie, s'ouvrir des chemins vers le Japon & l'Amerique.

Il commença l'execution de ce projet par le ſiege d'Aſof, qui lui ouvroit

le paſſage à la mer noire : il le prit ſur les Turcs l'an 1696. Les avantages qu'il avoit tirez pendant ce ſiége d'une petite flote conſtruite à la hâte, l'affermit dans la reſolution d'augmenter ſes forces maritimes : il crut neceſſaire d'aller lui-même en Hollande & en Angleterre. Ces nouveautez ne plaiſoient pas à tout le monde. La Princeſſe Sophie, toujours intrigante, du fonds de ſon monaſtere animant les mécontens forma une troiſiéme conſpiration, l'an 1697. Des conjurez touchez d'un juſte remords allerent la découvrir au Czar, qui étoit à table chez un de ſes courtiſans ; il ſe leva de table, & alla lui même avec une heroïque intrépidité, ſuivi d'aſſez peu de monde, arrêter les Chefs des conjurez. On leur fit ſouffrir les plus rudes tortures, un des complices en ſoutint quatre fois toutes les rigueurs avec une conſtance digne d'une meilleure cauſe ; le Czar, charmé de ſon courage l'embraſſe : je vous pardonne, lui dit-il, je vous fais Colonel, & je vous prie d'être de mes amis. Ah ! dit le coupable, voilà une torture à laquel-

le je n'étois pas préparé ; je cede, il embraſſe le Czar, & lui découvre tout le ſecret de la conſpiration, & ce qui reſtoit à en craindre. Ne ſoyez pas ſurpris, ajouta-t'il, de ma fermeté dans les ſupplices ; nous n'avons admis perſonne dans le ſecret de nôtre entrepriſe qu'après l'avoir éprouvé par des tourmens plus cruels que ceux qu'on vient de me faire ſouffrir. Ceux qui n'ont pû réſiſter aux épreuves ſans ſe plaindre, le poiſon ou le fer nous en ont délivrez. On a choiſi pour Chefs ceux qui avoient été mis aux épreuves les plus inſoutenables : j'étois à leur tête, parceque j'ai été tourmenté ſix fois ; Scevola marqua-t-il un courage plus inébranlable ?

Le départ du Czar fut ſuivi d'une quatriéme revolte en 1699. Moſcou & l'Etat dûrent leur ſalut au General Gordon, Catholique Ecoſſois. La ſevere punition que le Czar fit des rebelles à ſon retour le défit du reſte des ennemis de ſon gouvernement, & lui donna le moyen d'exécuter ſans obſtacle les changemens qu'il avoit differez juſqu'alors. Il fit raſer les barbes que ſes ſujets portoient très-longues, &

leur fit prendre des habits à la Françoise, il regla le nombre des domestiques par qui les Seigneurs se feroient suivre, & il voulut que les domestiques de differens maîtres se distinguassent par leurs livrées. On se marioit sans se connoître, il ordonna qu'on ne se marieroit plus sans s'être vû, & qu'on ne forceroit personne à se marier contre son inclination. Les Monasteres se peuploient d'une jeunesse fainéante, le Czar défendit d'y recevoir personne qu'à cinquante ans. Ils avoient de grands biens dont ils abusoient, il leur en fit rendre compte, & en prit le superflu pour payer ses troupes. Le Patriarche avoit une autorité qui balançoit celle du Souverain, le siege Patriarchal ayant vaqué, il ne nomma point de Patriarche, & fit administrer le Patriarchat par un Metropolitain, dont il pût revoquer la Commission quand il lui plairoit. Les Protestans ont conclu de ce trait de politique qu'il s'étoit fait Chef de l'Église Russienne, cela n'est pas vrai. Pour bannir l'ignorance il fit une loi qui exclut de la succession d'un pere riche ceux de ses enfans qui ne sçauroient

point de langue étrangere ; il obligea tous les Eccleſiaſtiques à ſçavoir le Latin, & il a introduit dans ſes Etats le Calendrier Gregorien & l'ére Latine. Les Finances & la Juriſprudence avoient beſoin de reforme, il l'a faite ; les taxes s'impoſoient & ſe levoient par les Gouverneurs, le peuple étoit pillé, & le Prince n'en profitoit pas ; il a établi des Receveurs, & une Chambre des Comptes pour veiller ſur eux. Il a fait des loix fort ſages ſur la maniere de rendre la juſtice, & abregé la procedure.

Après la paix de Carlovits en 1700. il regarda la Livonie & l'Ingrie comme des conquêtes neceſſaires au deſſein qu'il avoit de penetrer juſqu'à la mer Baltique : il s'allia avec le Roi Auguſte & le Roi de Dannemark ; le commencement de la guerre ne fut pas heureux pour lui, il perdit la bataille de Narva, & la Livonie retourna ſous la domination Suedoiſe ; la fortune changea, il détruiſit l'armée Suedoiſe à Pultouva en mil ſept cens neuf : le Roi de Suede, diſoit-il agreablement, a voulu imiter Alexandre, mais je n'ai pas imité Darius. Deux ans après, le

même jour que le Czar avoit remporté à Pultouva une victoire complette, il ſe vit par la faute de ſes Generaux envelopé par l'armée Turque : ſon eſprit le tira d'un ſi grand peril ; il acheta de l'avare Viſir la liberté de ſe retirer, il fit la paix avec les Turcs, & leur rendit Aſof démoli. Depuis il s'eſt appliqué à s'aſſurer ſes conquêtes, la Livonie qu'il a enlevée à la Suede une ſeconde fois, & l'Ingrie, où il a bâti une nouvelle ville, à laquelle il a donné ſon nom Peterſbourg. Il en veut faire la Capitale de ſes Etats, & la ville du monde la plus marchande. Il y a maintenant un grand nombre d'ouvriers François occupez à conſtruire & à meubler un ſuperbe palais. Il y aſſemble une Bibliotheque, & il y a établi, ainſi qu'à Moſcou, une Imprimerie Royale.

Le Czar a un fils né le 18. de Février en 1690. il ſe nomme Alexis, & non pas Theodore, comme nous avons dit, après quelques Ecrivains Allemans, dans les Memoires du mois de Janvier 1716. Il avoit épouſé une Princeſſe de Brunſvik, Blankemberg ſœur de l'Imperatrice regnante, dont il a

un fils. La mere eſt morte, on ne ſçaît pas qu'il ſoit remarié.

La niece du Czar, fille de ſon frere le Czar Theodore, Veuve du Duc de Curlande, épouſa l'an paſſé le Duc de Mekelbourg.

ARTICLE LV.

ÉTAT PRESENT DE LA Grande Ruſſie, contenant une relation de ce que ſa Majeſté Czarienne a fait de plus remarquable dans ſes Etats, & une deſcription de la Religion, des mœurs &c. tant des Ruſſiens que des Tartares, & autres peuples voïſins, par le Capitaine Jean Perry, traduit de l'Anglois. A la Haye, chez Henry du Sauzet 1717. *In 12. pages* 271. *ſans la préface & la table.*

LA relation dont on vient de lire le titre eſt un ouvrage ſans ordre & ſans art : mais il me paroît qu'on peut compter ſur la ſincerité du Capitaine Perry, employé par le Czar à de grands ouvrages, il en rend compte en habile homme : mécontent des miniſtres de ce Prince, & réduit à quitter

ses Etats, il rend justice à son rare merite, & donne une grande idée de la reforme qu'il a faite dans les coutumes de la nation Russienne, reforme dont l'Auteur a été témoin.

Il commence par sa propre histoire, le Duc de Leeds, le plus grand homme de mer qu'ait l'Angleterre, l'engagea au service du Czar, ce Prince l'employa d'abord à faire une communication de la mer noire & de la mer Caspienne, par le moyen du *Volga* & du *Don*: la premiere de ces deux grandes rivieres entre dans la mer Caspienne, le *Don* tombe dans la mer noire par le Palus Meotide : ces deux fleuves sont éloignez l'un de l'autre de cent quarante mille de Russie, mais le travail de leur jonction est fort diminué par deux rivieres, la *Levla* qui s'unit au *Don*, & la *Camishinka* qui se perd dans le Volga, en sorte que le canal qui reste à creuser dans la terre n'a de longueur que quatre mille ; on lui fit quitter cet ouvrage sans l'avoir entierement achevé, pour aller à Veronize, ville située sur la riviere du même nom, qui entre dans le Don, faire des chantiers à la maniere d'Angleter-

re, qui ſerviſſent au radoub des vaiſſeaux ; il fit un ouvrage plus commode & plus parfait, par le moyen d'un batardeau & de deux grandes écluſes, il arrêta le cours de la riviere, & mit à terre juſqu'à quinze vaiſſeaux, dont quelques-uns étoient de cinquante pieces de canon : enſuite il rendit la Veroniſe navigable pour des vaiſſeaux de quatre vingt canons : on entreprit contre ſon avis des chantiers, qui furent, comme il l'avoit prévû, ruinez par les débordemens ; il propoſa au Czar le deſſein d'un port ſec, pour conſerver les vaiſſeaux en tems de paix: il fit auſſi un projet pour la communication du lac Lodiga avec le Volga, ces projets n'ont point eû d'éxécution, & l'Auteur revint en Angleterre en mil ſept cens ſix.

Le reſte de ſon livre peut ſe diviſer en deux parties, une deſcription de la partie la plus ſeptentrionale de la Ruſſie, & l'hiſtoire du Czar : je vais donner l'extrait de la premiere, la ſeconde ſera dans l'article où j'ai renfermé l'hiſtoire du Czar.

Extrait de la description de la Russie Septentrionale.

M. Perry a souvent oüi dire au Czar même, qu'il avoit dessein d'envoyer dans tous ses Etats des personnes habiles, pour en faire une Carte èxacte, dès qu'il auroit la paix, & assez de loisir pour y songer; & qu'il vouloit découvrir, (& effectivement il en a la plus belle occasion du monde) s'il seroit possible de faire passer des vaisseaux de la *Nouvelle Zemble* dans la mer de *Tartarie*, ou qu'autrement il vouloit chercher quelque port sur la mer de *Tartarie* à l'est du fleuve *Oby*, où il pût faire bâtir des vaisseaux, & les envoyer, en cas que la chose fût praticable, vers les côtes de la *Chine*, du *Japon*, &c. Si cette mer là est navigable, du moins à quelque distance à l'est de la *Nouvelle Zemble*, comme on le croit, on pourroit alors trouver un passage, pour transporter les marchandises, du moins en partie par terre, & en partie par eau, de ce port que le Czar auroit choisi pour y bâtir des vaisseaux. Le chemin ne pourroit pas

être fort long, ni les frais fort conſiderables, puiſqu'on pourroit ſe ſervir de traîneaux, qui eſt la voiture la plus commode par terre, pour tranſporter de-là les marchandiſes juſqu'à quelqu'autre riviere, ou port, à l'oüeſt du fleuve *Oby*, qu'on pourroit trouver entre *Arcangel* & la *Nouvelle Zemble*. On pourroit y établir des Magazins & des Comptoirs, & les vaiſſeaux Européens y pourroient arriver en fort peu de tems, & recevoir par cette voye des marchandiſes de la *Chine* & du *Japon*, ſans être obligé de paſſer la Zone Torride. Cette voye-là ſeroit du moins beaucoup plus pratiquable pour le Czar, que celle dont il ſe ſert aujourd'hui pour ſon commerce de *Moſcow* à *Pekin*, où l'on voiture toutes les marchandiſes par terre, ce qui demande un nombre conſiderable d'hommes & de chevaux, & un tems infini, ſans les frais immenſes qu'il en coûte.

Le Czar a auſſi deſſein d'envoyer des vaiſſeaux pour examiner la partie la plus orientale de la *mer Caſpienne*, & y établir un port, afin d'encourager le commerce avec la *grande Tartarie*, dont les habitans occupent la plus

grande partie de cette étenduë de païs entre la *mer Caſpienne* & les frontieres de la *Chine*, & ſe ſont rendus fameux par la conquête qu'ils ont faite de la *Chine*, il y a plus de 70 ans. Ils habitent une des meilleures parties de la Zone temperée, depuis environ le 38^{e} degré juſqu'au 52 & 53^{e} degré de latitude du nord. Leur païs abonde en toutes ſortes de fruits, en moutons & autres beſtiaux, & en tout ce qui eſt neceſſaire à la vie, excepté quelques petits endroits qu'on dit être deſerts. Il y a diverſes grandes rivieres, dont les unes arroſent une étenduë de païs de pluſieurs centaines de milles de *Ruſſie*, & d'autres qui ont, ſi l'on en peut juger par l'étenduë du païs, un cours de pluſieurs milliers de ces milles, avant que de ſe jetter dans la *mer Caſpienne*.

Parlons des peuples qui habitent cette étenduë de païs qui confine à la *nouvelle Zemble*, & qui s'étend depuis les nouvelles frontieres d'*Archangel*, juſqu'à la mer de *Tartarie*. Les Moſcovites les appellent injuſtement *Samoiedes*, ou *gens qui ſe man-*

gent l'un l'autre ; puiſqu'ils vivent enſemble avec autant d'union & de cordialité qu'aucun autre peuple. Il eſt vrai qu'à *Archangel* la neceſſité les oblige quelquefois de manger les entrailles des bêtes qu'ils achettent des bouchers, & ce qu'il y a de plus mauvais. Ils trafiquent à Archangel en fourrures, en peaux, & en charpente, dont ils chargent leurs vaiſſeaux ; mais en d'autres endroits ſur les frontieres, ils negocient le moins qu'il leur eſt poſſible avec les Moſcovites, à cauſe du peu de fonds qu'il y a à faire ſur leur parole, & des mauvais traitemens qu'ils leur font. Ce ſont des gens robuſtes, qui ont le viſage noirâtre, les jouës pleines & le nez court, comme quelques-uns des Tartares orientaux. Ils ne labourent ni ne ſement, leur païs étant trop froid pour que les grains puiſſent venir à maturité ; ils n'ont point auſſi de quoi nourrir des beſtiaux, & ils vivent principalement de daims, d'ours, & d'autres bêtes ſauvages, des oiſeaux, du poiſſon ſec, & des navets au lieu de pain ; il y en a ſeulement quelques-uns qui demeurent ſur les frontieres

 d'*Archangel*,

d'*Archangel*, qui achetent quelques blez des Moſcovites, de qui ils ont appris à manger du pain.

Ils reconnoiſſent la domination du Czar. L'Auteur s'eſt entretenu avec quelques-uns de ces Samoiedes ; ils lui ont dit qu'ils n'ont aucune forme de religion établie parmi eux, ni d'ordre de Prêtriſe, mais qu'ils ne ſuivent d'autres regles que celles de leurs Anciens qui ont bien vécu parmi eux, & que s'il arrive quelque différend entre deux pèrſonnes, ils choiſiſſent d'un commun accord de ſemblables Anciens, au jugement deſquels ils ſe ſoumettent. Ils croyent qu'il y a un Dieu, qui gouverne le ſoleil & les étoiles, & à qui ils ſont redevables de leur ſanté, & de la longueur de leurs jours, s'ils vivent juſtement avec leurs prochains.

Le païs eſt fort abondant en Daims, qui ſe nourriſſent d'une eſpéce de mouſſe qui eſt ſur la tèrre & ſur les arbres dans les bois, de quoi ils s'engraiſſent en hyver. C'eſt une ſorte particuliere de daims, que la nature ſemble avoir fait exprès pour un païs ſi froid, & qui ſont fort utiles aux na-

tifs à pluſieurs égards. Ils ne ſont gueres plus hauts que nos bêtes fauves ordinaires, mais ils ſont plus de deux fois auſſi gros, & ils ont des jambes d'une force proportionnée à leur corps, avec le ſabot large, mince & plat, de ſorte qu'ils courent ſur la neige gelée ſans aucun obſtacle, & ſans s'y enfoncer.

Les habitans s'en ſervent au lieu de chevaux pour traîner leurs traîneaux en hiver ; c'eſt pourquoi ils font ces traîneaux fort minces & legers, afin qu'ils puiſſent courir par tout ſur la neige. Mais les Moſcovites ne ſçauroient, lorſqu'il y a beaucoup de neige, ſortir du chemin battu avec leurs traîneaux tirez par des chevaux, ſans enfoncer dans la neige. Les Samoiedes ont auſſi dans l'occaſion un morceau de planche long & épais attaché à leurs pieds, avec quoi ils courent ſur la neige ſans s'y enfoncer.

Les daims leur ſervent encore à ſe couvrir, auſſi bien qu'à ſe nourrir. Leur peau eſt une fourrure fort épaiſſe & très-chaude, ils s'en habillent, & ſe défendent ainſi des rigueurs de l'hiver. Leurs chemiſes ſont faites de

peaux de jeunes daims, qui ſont douces, & plus chaudes que la toile lorſqu'elles ſont apprêtées. Leurs habits & leurs bonnets, qui ſont fourrez en dedans & en dehors, ſont tout d'une piece, de maniere que leur col ne craint pas le froid ; & il y a une piece qu'ils abbatent dans le beſoin ſur leur viſage, avec des trous ſeulement pour les yeux & le nez. Leurs bottes & leurs ſouliers ſont pareillement d'une double fourrure, dont ils couſent les côtez de la chair l'un contre l'autre, pour mieux ſe garantir du froid, qui dure chez eux neuf ou dix mois de l'année ; & même les endroits les plus ſeptentrionaux ſont deux ou trois mois entiers ſans voir le ſoleil. Ces gens-là néanmoins ſont aſſez contens de leur ſort ; & pluſieurs d'entre eux qui ont été en Moſcovie, & qu'on a ſollicitez d'y demeurer, aiment mieux retourner en leur païs, & vivre & mourir où ils ſont nez. C'eſt ainſi que Dieu a donné à chaque nation d'être contente de ſa deſtinée.

Dans le plus grand froid ils demeurent dans des hutes ſous terre, où un très-petit feu ſuffit pour les tenir

chaudement. Ces hutes qui ſont auſſi en uſage parmi les Moſcovites, lorſqu'ils doivent paſſer l'hiver, ou demeurer longtems dans un endroit où il n'y a point de maiſon, ſe bâtiſſent de cette maniére : ils choiſiſſent un terrain ſec & élevé, qu'ils creuſent aſſez profondement, & ils en couvrent les côtez & le haut d'une eſpece de bois fendu, ou de poutres, ou du premier bois qu'ils trouvent ; & enſuite ils affermiſſent les côtez, & couvrent le haut de gazons aſſez épais, & y font des bancs & des places en dedans tout autour pour dormir, & allument un bon feu dans le milieu, dont la fumée ſort par un trou qui eſt au haut de la hute.

Lorſque le feu qu'ils ont été obligez de faire eſt tout conſommé, ils bouchent le trou, ou le tuyau par où la fumée paſſe, de ſorte que la chaleur s'y conſerve longtems. C'eſt de ces ſortes de hutes que les Moſcovites font dans leurs armées, lorſqu'ils n'ont que peu de tems à reſter en un endroit ; mais s'ils les font pour tout l'hiver, ou pour aſſez longtems, ils ne font point alors de place dans le

milieu pour faire du feu, mais ils font un four tout au bout, dans lequel ils apprêtent leur manger, & cuiſent leur pain, & quand le four eſt fermé & le tuyau bouché, la chaleur du four échauffe la hute juſqu'à tel degré qu'on le ſouhaite; & il ne faut que très-peu de bois, quoiqu'on ne le chauffe qu'une ou deux fois tout au plus par jour. Ils font ordinairement auſſi une antichambre, ou un appentis à l'entrée de ces hutes, pour rompre le froid, pour couper du bois, & pour ſerrer diverſes chôſes; & s'ils arrivent dans un endroit où la terre eſt gelée, ils commencent par faire du feu deſſus pour la dégeler, à proportion de la grandeur dont ils veulent faire la hute.

Si ces Anglois qui furent autrefois envoyez pour chercher un paſſage par cet endroit à la Chine, & qui ſurpris de la gelée furent obligez de paſſer l'hiver à la nouvelle Zemble, & qui furent trouvez morts dans leurs vaiſſeaux l'année ſuivante, avec une triſte relation qu'ils avoient laiſſée par écrit dans la cabane, de la maniere dont ils avoient péri de froid, & des maux

qu'ils avoient ſoufferts ; ſi ces Anglois dès qu'ils ſe virent arrêtez par les glaces, ayant encore aſſez de jour, & n'étant qu'au commencement de l'hiver, euſſent envoyé des gens d'abord ſur la glace directement au premier endroit qu'ils auroient pû trouver, pour voir s'il n'y avoit perſonne pour les ſecourir, à quoi ils ne pouvoient gueres s'attendre étant ſi avancez au nord, & qu'ils ſe fûſſent fait une hute dans la terre, ſemblable à celle dont je viens de parler, ils auroient aiſément pû y apporter les proviſions qu'ils avoient dans leur vaiſſeau, & les apprêter, & dans un tems moderé & au clair de la lune, qui y paroît le plus en l'abſence du ſoleil, ils euſſent pû prendre leurs fuſils pour tuer des daims, & paſſer l'hiver avec plaiſir & en ſûreté, & au printems, que le ſoleil remonte & que les glaces commencent à ſe fondre, retourner à leur vaiſſeau.

On a objecté à l'Auteur que ces matelots auroient couru beaucoup de riſque en abandonnant leur vaiſſeau, pour paſſer tout l'hiver ſur terre, parcequ'ils auroient pû être devorez par

les ours & par les loups. On ne doit faire aucun compte des idées qu'on a ordinairement là-dessus, répond l'Auteur, ni des histoires qu'on nous en fait ; puisque Dieu a donné aux bêtes farouches de la crainte pour l'homme, dont la présence les fait fuir. Il est certain qu'elles ne se jetteront pas sur un homme, à moins qu'elles ne soient attaquées, ou lorsqu'elles ont des petits. Outre cela on sçait que les ours ne courent point l'hiver, qu'ils lechent leurs pattes, ils ne sont dangereux que dans les cas alleguez. Les Moscovites, quoique le païs soit plein d'ours & de loups, voyagent seuls par tout au travers des bois, sur tout en hiver, qu'ils vont nuit & jour sur des traîneaux ; cependant rarement apprend-on, ou même jamais, qu'un homme ait été attaqué ou blessé par une bête sauvage.

On sçait que la *nouvelle Zemble*, où l'on a autrefois envoyé divers vaisseaux Anglois, pour chercher un passage aux Indes, est habitée par les Samoiedes jusqu'à plusieurs degrez dans la Zone froide. On a déja dit que le Czar avoit dessein d'y envoyer du

monde pour découvrir s'il y avoit un tel passage : il croit néanmoins que non ; au contraire il est dans la pensée que son païs de ce côté là est contigu à l'Amerique, & que c'est par le moyen de ce voisinage que cette partie du monde s'est peuplée, lorsqu'il n'y avoit pas une si grande quantité de glace, & que le froid étoit moins excessif vers le Pole.

En effet, il y a assez lieu de croire que les endroits les plus Septentrionaux étoient plus temperez & plus habitables, lorsqu'ils commencerent à être habitez. Sans cela il n'y a guéres d'apparence que des hommes eussent choisi un climat si sterile & si sauvage pour leur demeure, ou qu'aucune necessité eût pû facilement les contraindre à s'y aller établir. D'ailleurs, suivant ce qui paroît dans la nature, il semble que ce soit une verité incontestable, qu'au commencement quand Dieu fit le monde, il n'y avoit point de glace sur la surface des eaux. Par conséquent la gelée la plus forte ne pouvoit pas la premiere année former une glace fort épaisse : & ce n'est que par la suite du tems qu'elle est par-

venuë à cette grande epaiſſeur qu'elle a préſentement, dont même une partie ſe fond tous les ans par la force d'un ſoleil continuel de ſix mois, quoique dans une poſition fort oblique, plus ou moins, ſuivant que les vents regnent dans ce climat ; de ſorte qu'il faut que cette grande quantité de glaces qui ſe trouve d'une centaine de pieds d'épaiſſeur dans divers endroits de la Zone froide, ſoit l'ouvrage graduel de pluſieurs milliers d'années. Cette conjecture eſt appuyée par l'hypoteſe du Docteur Chyne, dans ſes principes Philoſophiques de la Religion, où il ſoutient que le ſoleil a perdu de ſa force, d'où l'on peut conclure, qu'à meſure que la glace s'eſt augmentée, ſa reflexion a donné plus d'étenduë au froid qu'il n'en avoit lorſque le monde a été créé. L'Auteur ajoute ici quelques raiſons des differens effets du tems ſur les habitans du continent ſeptentrional, ſuivant la force de la reflexion, ſoit de la chaleur, ſoit du froid.

Des Marchands Anglois qui font toutes les années le voyage de Moſcou à Archangel, qui eſt à 64 degrez de

latitude, & où l'on a 21 heures de ſoleil au milieu de l'Eté, lui ont dit que quelquefois il fait ſi chaud qu'on eſt obligé de ſe déboutonner, & qu'on a de la peine à ſouffrir ſes habits, lorſque le vent demeure au ſud, & qu'il ſe communique avec la chaleur qui eſt reflechie de la terre par les rayons du ſoleil: mais que dès que le vent ſe met tout d'un coup au nord, venant alors directement de la mer, l'air ſe change incontinent, & devient en une heure ou deux de tems ſi froid, qu'on eſt obligé de mettre ſa fourrure pour ſe défendre du froid. Ces changemens ſubits d'une extremité à l'autre ſont fort ordinaires en été, ſur tout dans le mois de Juin & au commencement de Juillet, lorſque peut être la glace eſt encore flotante dans la mèr blanche, ou qu'elle n'eſt diſſipée que depuis peu.

En 1708. un vaiſſeau marchand venant d'Angleterre, après avoir doublé le cap du nord pour ſe rendre dans la mer blanche vers la mi-Juin, avec un tems chaud & un vent frais au ſud ſud oüeſt, ſe trouva parmi de gros glaçons qui flotoient ſur la mer;

l'équipage ſentit d'abord un ſi grand froid par la reflexion de la glace, que leurs dents en claquoient en ſe promenant ſur le tillac, & cependant ceux qu'on avoit fait monter au haut du mat, pour découvrir comment on ſe tireroit des glaces, y trouvoient l'air chaud, en comparaiſon d'embas, où la reflexion de la glace leur faiſoit ſentir un ſi grand froid. Au bout de quelque tems lorſqu'avec beaucoup de peine & par un grand bonheur ils ſe furent délivrez des glaces, ils trouvérent d'abord le tems auſſi chaud qu'auparavant. Pluſieurs autres vaiſſeaux qui ont fait ce voyage ſe ſont trouvez dans le même cas.

Une autre choſe remarquable à Archangel, c'eſt qu'au commencement de l'hyver, dans les mois de Septembre & Octobre, que le deſſus de la terre eſt gelé, & qu'il eſt tombé de la neige juſqu'à 3. 4. ou peut être 5 ou 6 degrez au ſud d'Archangel, & que la glace n'eſt pas encore bien formée dans la mer blanche, les vents ont des effets directement contraires à ce que je viens de dire, comme ſi les poles avoient changé de place. Alors

un vent de ſud qui vient de terre, ſe communiquant avec la reflexion de la neige dont la terre eſt couverte, fait qu'il gele très-fort à Archangel ; au lieu qu'un vent de nord qui vient directement de la mer, dans le tems qu'elle n'eſt pas encore gelée, & que le froid n'eſt pas encore venu, eſt alors chaud en comparaiſon d'un vent de terre. Mais à Wolloda, qui eſt à moitié chemin d'Archangel à Moſcou, à Moſcou même, & autres endroits au milieu du païs, dans le fort de l'hiver, qu'il y a de la neige juſquà 10. ou 15. degrez plus loin vers le ſud, il gele quelquefois également quelque froid qu'il faſſe. Mais on remarque que la gelée eſt beaucoup plus forte dans un tems calme & ſerain, lorſqu'il n'y a que peu ou point de vent, pour mêler la reflexion de la neige avec l'air ſupérieur, & que c'eſt pour lors que la gelée a le plus de force ſur la ſurface de la terre. C'eſt auſſi par cette même raiſon qu'en été, lorſque la ſurface de la terre eſt échauffée par le ſoleil, un tems clair & ſerain ſans aucun vent pour élever ou mêler

la reflexion avec l'air supérieur, produit une chaleur extrême.

La même chose arrive dans les païs qui s'étendent plus vers le sud, mais qui sont voisins de ces hautes & fameuses montagnes toujours couvertes de neige à cause de leur grande élevation dans l'atmosphere, des montagnes de *Granada*, du mont *Ararat*, qui sont au sud de la mer Caspienne, des montagnes de la Chine à environ 20. ou 30 milles de Canton, qui, quoiqu'à un degré, ou un degré & demi de la Zone torride, ne laissent pas de produire un si grand froid, lorsque le vent vient de là, que les habitans des environs sont tout d'un coup obligez de mettre leurs fourrures pour se garantir du froid. Au contraire lorsque le vent tourne au sud-oüest & vient de la plaine, où la force du soleil se fait sentir par la chaleur qu'il communique à la tèrre, les habitans de ces villes & des provinces voisines sentent une chaleur éxcessive.

On sçait qu'il y a des païs en Amerique, au même degré de latitude, qui sont sujets aux mêmes changemens subits & alternatifs, par rapport au

chaud & au froid. Si l'Angleterre même étoit aussi près de cette côte là qu'elle l'est de l'Europe, les vents d'oüest y seroient aussi froids en hiver, que les vents d'est le sont là. Mais s'il y avoit une isle située sous la même latitude à moitié chemin entre les deux côtes, il est certain qu'elle seroit beaucoup moins sujette aux deux extremitez du chaud & du froid, & par conséquent plus agréable & plus convenable à la vie à cet égard. Par exemple, en Irlande, qui est plus au nord, mais plus éloignée du continent, les gelées ne sont pas si rudes qu'en Angleterre.

Suivant l'Auteur dans sa relation, les premiers peuples qu'on trouve à l'Orient des Samoiedes, au delà de la grande rivière Oby, au Nord-Est de la Siberie, & au delà de l'embouchure de l'Oby, tout le long de la côte de la mer de Tartarie, jusqu'à la Chine, n'ont point encore voulu reconnoître la domination du Czar. En cas de besoin ils ont recours à leurs armes, qui sont des épées, des piques, des arcs & des fleches ; ils refusent l'entrée de leur païs à tous ceux qu'on

envoye de Tobulsky pour reconnoitre la ſituation de leur païs & les côtes de la mer ; ce qui fait que juſqu'à preſent les Moſcovites n'ont aucune connoiſſance de la mer de Tartarie. Ils aſſurent ſeulement que ces peuples, avec qui ils ont quelque commerce pour les peaux de Zibeline, ſont un peu plus civiliſez que les Samoiedes, mais que du reſte leur maniere de vivre eſt aſſez ſemblable à celle de ces derniers.

La Siberie eſt le lieu où le Czar envoye les criminels d'état en banniſſement perpetuel. Ce païs fut conquis par les Moſcovites du tems de Jean Baſileuvitz, il s'étend en largeur en quelques endroits juſqu'à 54 ou 55 degrez de latitude du ſud, au delà du Monaſtére Troitzky, qui eſt ſur la rivière Tunguſka à 66 degrez de latitude du nord ; & en longueur depuis le fleuve Oby ; juſqu'à la ſource de la riviere Argun, qui eſt à peu de journées de la fameuſe muraille de la Chine.

Cette muraille, ſuivant le Pere Le Comte, fut bâtie il y a plus de 1800 ans, par les Chinois, pour ſe mettre à couvert des incurſions des Tartares,

qui cependant depuis environ 70 ans ſe ſont rendus maîtres de cet Empire. Les Champs de la grande Tartarie, qu'on appelle les Tartares de Bogdoy, ont toujours été depuis ce tems-là Empereurs de la Chine.

La conquête de la Siberie ſe doit attribuer principalement aux pratiques d'un cèrtain Marchand Moſcovite, nommé Strugenoof, qui avoit un très grand nombre de ces ſortes de bateaux plats, dont les Moſcovites ſe ſervent encore aujourd'hui, & dont il y en avoit quelques-uns de 100 tonneaux; il les employoit continuelle-ſur le Wolga, pour tranſporter du bled, du ſel, du poiſſon, & diverſes autres marchandiſes. Il avoit auſſi des Facteurs, non ſeulement dans les grandes villes ſur le Wolga, mais auſſi en divers autres endroits, ſituez ſur les rivieres vers l'orient qui ſe déchargent dans le Wolga. Par ce moyen il établit ſon commerce juſque chez les peuples qui ſont le long du fleuve Oby, en échangeant ſes marchandiſes pour les riches fourrures de Siberie, c'eſt-à-dire, des peaux de zibelines,

de renards noirs, de tigres, de martres, de castors, &c.

Après les avoir ainsi encouragez, par le soin qu'il prenoit d'entretenir une bonne intelligence avec eux, il s'acquit un grand crédit parmi eux; ensuite de quoi il demanda au Czar des troupes qui lui furent données, & entr'autres quelques *Cosaques de Donskoy*, de sorte qu'en moins de deux ans il conquit tout le païs. Le Roi fut tué dans un combat, & ses fils furent menez prisonniers à Moscow; il y a même encore aujourd'hui à Moscow un des descendans de cette famille-là, comme sous le nom de Prince de Siberſky Zarvich, & il a un bien qui comprend quatre ou cinq petits villages, que le Czar lui a donné en consideration de son rang; ce Prince est fort estimé du Czar & de tous les Seigneurs de la Cour. On fait état que le Royaume de Siberie, avec les provinces qui en dépendent, fait la huitiéme partie de l'Empire du Czar, suivant la division qui en fut faite il y a environ six ans, & apporte un revenu considerable dans ses coffres, outre l'entretien des garni-

ſons dans le païs, & les recruës qu'on envoye continuellement de là à l'Armée du Czar. Les Regimens d'Infanterie & de Dragons de Siberſky & Tubollſky ſur tout, ſont auſſi eſtimez qu'aucunes troupes que le Czar ait, excepté les Gardes, qui ſont des gens choiſis qu'on tîre de tous les Regimens.

Ce païs eſt d'un ſi grand avantage au Czar, qu'il ſonge à étendre ſes conquêtes de ce côté-là, juſqu'à la mer de Tartarie, dès que le tems le permettra. Les fourrures les plus riches y abondent, & les Moſcovites en font un très-grand commerce dans la Chine, où l'on voit aller tous les ans une nombreuſe caravane de Marchands, qui y portent principalement des riches fourrures de Siberie, qui conſiſtent en peaux de renards noirs, de zibelines, de tigres, d'hermines, &c. avec quelques autres marchandiſes moins conſiderables qu'ils tirent d'Archangel. Ils rapportent de la Chine du thé dans de grandes cruches, de la ſoye, & une eſpéce de toile, mêlée avec du coton, que les Moſcovites appellent kitay, dont les unes ſont

teintes de rouge, les autres de bleu & d'autres couleurs ; les femmes Moſcovites portent beaucoup de ces toiles. Ils en rapportent auſſi des perles & des lingots d'or. Les Moſcovites pêchent auſſi eux-mêmes des perles dans quelques-unes de leurs rivieres orientales qui arroſent les frontieres de la Chine. Ils ont bâti entre ces rivieres & Tobolſk, ſur le chemin de la Chine, diverſes villes, & pluſieurs fortereſſes, où ils ont garniſon. L'Auteur a appris depuis peu de M^r^ Solticoff, Reſident du Czar en Angleterre, que depuis ſon retour de Moſcovie, le Gouverneur de Siberie a fait ſçavoir au Czar, que les Moſcovites ont trouvé dans une riviere qui vient du ſud-eſt de cette province-là, & ſe décharge dans la mer Caſpienne, une groſſe quantité de poudre d'or, dont ils eſperent tirer un grand avantage. Il y a auſſi en Siberie du fer qu'on eſtime ſi fort, qu'on le vend un tiers plus cher en Moſcovie qu'aucun autre. On en apporte auſſi une eſpece d'ivoire, qui eſt la dent d'un animal amphibie appellée *Bebemot*, qui ſe trouve ordinairement dans la riviere Lama, & autour des

lacs de ces quartiers-là. Les Siberiens, aussi bien que les Moscovites établis parmi eux, sont en assez bonne intelligence avec les Tartares de Mungul, de Bratskoi, de Tungocse, de Bogdoi, & de Yousbc, qui habitent une étenduë de païs, depuis le sud de la Siberie jusqu'aux frontieres de la Chine.

C'est avec quelques-uns de ces Tartares orientaux qui confinent aux Etats du Czar, & qui sont sous la protection de l'Empereur de la Chine, que les Moscovites de Siberie ont été en guerre. Ils avoient même bâti un Fort sur la riviere Yamour, dont ils étoient en possession à l'avenement du Czar à la couronne. Mais en l'année 1691. ce fort fut cedé aux Chinois, les limites des deux païs furent reglées à la source de la riviere Argun, & la paix fut concluë par la négociation du Comte Gollovin, que le Czar avant ses voyages avoit envoyé exprés pour cela à la Chine, & qui depuis a été son Ambassadeur en Angletterre. En 1683. le Czar envoya encore Mr Isbrant, natif de Danemarck, à la Chine, en qualité d'Envoyé, ou d'Ambassadeur, pour confirmer cette paix,

& regler les articles du commerce avec la Chine. L'année ſuivante l'Empereur de ce païs-là envoya un Ambaſſadeur au Czar ; & depuis ce tems-là ces deux Monarques ont vécu dans une union ſi parfaite, qu'il n'y a guéres d'apparence qu'elle ſe rompe de longtems.

Tout le païs entre la Siberie & la mer Caſpienne, à l'orient du Wolga, eſt habité par les Tartares de Bucharſky, de Mungul, Cullmick, & de pluſieurs autres *Hordes* particulieres qui ont chacune leurs *Aucoes*, ou *Chams* à part. Pluſieurs d'entre eux reconnoiſſent un principal Cham pour leur Chef, qui fait ſa reſidence à Samarcand, ſitué ſur une branche de l'Oxus, à l'orient de la mer Caſpienne. Ce Cham, à ce qu'on dit, prétend deſcendre de Tamerlan. Quelques-uns de ces Tartares, ſur tout ceux du Cullmick, ſont ſous la protection du Czar ; les autres vivent en bonne intelligence avec les Moſcovites, & viennent toutes les années ſur le bord oriental du Wolga, pour negocier avec les ſujets du Czar. Ils ſont tous d'une même religion, qui n'eſt

pas fort différente de celle des Mahometans : mais ils mangent de la chair de cheval, & d'autres animaux qu'ils aiment ; ce que les Turcs & les Tartares de Crimée refuſent de faire. Toutes les Relations conviennent que cette vaſte étenduë de païs, entre le Wolga & les murailles de la Chine, eſt entremélée de plaines, de bois, de lacs, & de rivieres, dont quelques-unes ſe déchargent dans la mer Caſpienne, & les autres dans la mer de Tartarie, & qu'en general c'eſt un païs agréable & fertile.

Les Tartares de Bogdoi, de Youſbeck, & de Bucharſky, qui ſont plus près de la Chine, habitent dans des maiſons, & ont la même demeure hiver & été ; mais les Tartares de Cullmick, & pluſieurs Hordes vers l'orient, qui ſont plus voiſins des Etats du Czar, vivent ſous des tentes, & s'en vont avec leurs familles & leurs troupeaux tantôt au nord & tantôt au ſud, ſuivant la ſaiſon. Ils ont generalement le teint & les cheveux noirs, le nez court, les joüës larges, & peu ou point de barbe. L'Auteur eut occaſion, lorſqu'il étoit à Camishinka,

de s'inſtruire de leur maniere de vivre, qui reſſemble fort à celle des premiers Patriarches, ſuivant la deſcription que Moyſe nous en fait. Ils ne labourent, ni ne ſement, mais ils vont d'un endroit à l'autre, pour faire paître leurs beſtiaux, & profitent des fruits de la terre à meſure qu'ils les trouvent. Ils ſuivent les oiſeaux, & reviennent en hyver vers le ſud juſqu'aux bords de la mer Caſpienne. Il y en a qui vont juſqu'au 43 & 44^e degré de latitude du nord, où il n'y a que peu ou point de neige, & au commencement de l'année dès que la neige ſe fond, & que la vèrdure paroit, ils s'avancent quelquefois juſqu'au 52 ou 53^e degré de latitude du nord; les uns plutôt & les autres plus tard. Ils ſe répandent dans le païs par troupes, depuis 8, 10, juſqu'à 15 ou 20 mille, & font avec leurs tentes des ruës, d'une maniere auſſi reguliere que ſi c'étoit une ville ou un village, & chacun connoît ſa place, & l'ordre qu'il doit obſerver.

Soit qu'ils aillent, ou qu'ils viennent, ils s'approchent des bords du Wolga, à l'Eſt, & demeurent deux ou

trois ſemaines, ou davantage, vis-à-vis les villes habitées par les Moſcovites, avec leſquels ils échangent leurs chevaux, moutons & beſtiaux, dont-ils ont grande abondance, pour du blé, de la farine, du cuivre, du fer, des chaudrons, des couteaux, des oiſeaux, du drap, de la toile, &c.

Lorſqu'ils vont d'un endroit à l'autre, ils mettent leurs femmes & leurs enfans ſur des machines couvertes, ſoutenuës de deux grandes rouës d'environ huit pieds de diamétre, & dont la largeur eſt proportionnée à la hauteur; de ſorte qu'ils peuvent aiſément traverſer de petites rivieres. Ils demeurent dans ces machines, auſſi bien que dans leurs tentes, comme s'ils étoient dans des maiſons, & les principaux d'entre eux en ont pluſieurs pour leur train & leur bagage. Elles ſont tirées par des dromadaires, qui ſont des animaux plus gros que des chameaux, qui ont ſur le dos deux élevations de chair, qui ſervent de ſelle, y ayant aſſez de place entre deux, pour que l'homme le plus puiſſant s'y puiſſe aſſeoir : ils ont une allure vîte & aiſée; & ceux qui

n'ont point de ces machines se servent de ces animaux-là, pour porter leurs tentes & leur bagage. On les apprend à s'agenouiller pour recevoir le fardeau dont on les charge ; ils le font pourtant ordinairement à regret, ce qu'ils témoignent par leurs cris.

Du poil des dromadaires les Tartares en font en pleine campagne une étoffe étroite qui est comme le camelot, & les Moscovites, qui commencent à quitter l'usage des bonnets, & ont appris depuis le regne de ce Czar à faire des chapeaux, y employent du poil de dromadaire.

Les Tartares de Culmick ont fait un Traité avec le Czar, suivant lequel il leur fait une pension annuelle, qui leur est payée à Astracan en blez & en draps ; moyennant quoi ils sont obligez de fournir à ce Prince des troupes, dès qu'il en a besoin, & qu'il les leur demande pour faire la guerre, non seulement contre les Turcs & les Tartares, mais aussi contre ses autres ennemis : & quoi qu'ils ne soient pas disciplinez ils sont cependant robustes & guerriers. On croit qu'ils descendent de ces anciens Scytes, si fameux

par leurs longues guerres avec les Perses. Le Czar s'est servi de ces gens-là contre les Suedois, & s'en est bien trouvé.

Les tentes ordinaires dont les Cullmicks & tous ces autres Tartares se servent, sont faites d'un petit treillis, & rondes comme un colombier; ils les dressent sans le secours d'aucune perche, & lorsqu'ils décampent, ils les plient en petits panneaux. Ils les couvrent d'une étoffe fort legere, qu'ils appellent Wylock, & qui est travaillée à peu près de la même maniére dont les Chapeliers bâtissent les chapeaux, mais qui est un peu plus lâche, & de l'épaisseur de plus d'un demi pouce, par où ils se garantissent du froid, aussi bien que de la pluye, que la pente qu'ils donnent à leurs tentes fait découler. Ils y font une porte pour entrer, & un trou au haut pour faire sortir la fumée; quand ils ont besoin de feu, ils le font au milieu de la tente, & se couchent tout autour sur des pieces de cette étoffe qu'ils appellent Wilock, mais qui est une fois aussi épaisse que celle dont ils couvrent

leurs tentes. Quand la porte eſt fermée, & le trou d'enhaut bouché, la tente eſt auſſi chaude qu'une étuve. Les gens de diſtinction parmi eux n'ont point d'autres tentes; & l'Auteur n'a vû qu'un de leurs Aivoes, ou Chefs, qui eût un lit garni d'une étoffe de ſoye de Perſe, & qui eût ſa tente doublée de la même étoffe.

Les peuples dont il faut parler préſentement ſont les Tartares de Caban, qui ſont des gens robuſtes & bien proportionnez, dont les cheveux ſont noirs & le teint fort noirâtre, comme ſont generalement tous les autres Tartares. Ils habitent à l'occident du Wolga, le long de la côte au nord-eſt de la mer noire & entre cette mer & la mer Caſpienne. Ils font ſouvent des courſes juſqu'aux extremitez de la Moſcovie, où ils pillent & brûlent les villages, & d'où ils enlevent ſouvent les beſtiaux, les chevaux, & même les perſonnes. C'eſt ce qui eſt cauſe qu'à l'oüeſt du Wolga, entre la ville de Saratoff & la mer Caſpienne, il y a une grande étenduë de païs inhabitée, excepté quelques iſles aux en-

virons d'Aſtracan, les villes de Camishinka, Czaritza, Iſchornico & Terky, dont les plus voiſines ſont à 150, 160, juſqu'à deux cens milles de diſtance l'une de l'autre, & où l'on tient des garniſons toujours prêtes à marcher à la moindre allarme. Les incurſions de ces Tartares ſont cauſe que les Moſcovites ne labourent ni ne ſement en ce païs-là, quoique le terroir ſoit très-bon, & qu'on eſt obligé d'y tranſporter du blé tous les ans par le Wolga; l'on renvoye les bateaux chargez de poiſſon & de ſel de roche, qu'on tire d'un endroit à trente milles au deſſous de Camishinka, qui fournit la plus grande partie de la Moſcovie. On tire auſſi d'Aſtracan quelques marchandiſes de Perſe & d'Armenie, comme des étoffes de ſoye, des toiles de coton &c.

Ces Tartares ne font ordinairement leurs courſes qu'en été, lorſqu'il y a aſſez d'herbe pour faire paître leurs chevaux. Pour faire une plus grande diligence ils prennent chacun deux chevaux, qu'ils montent l'un après l'autre. Dans leurs

marches ils ont toujours des coureurs de tous côtez à une diſtance convenable, pour n'être pas découverts, parceque ce païs, que les Moſcovites appellent *Step*, eſt inhabité, comme nous l'avons déja dit. Ils font une ſi grande diligence, & prennent ſi bien leurs meſures, qu'on n'a preſque jamais aucunes nouvelles de leur marche. Ils prennent tout ce qu'ils trouvent, & font tout le mal qu'ils peuvent, & s'en retournent avec la même vîteſſe dont ils ſont venus, avant que les Moſcovites ſoient en état de leur faire tête & de s'oppoſer à leur retraite. Ceux qui ſont pris de part ou d'autre ſont traitez d'une maniere fort cruelle, & tombent ordinairement dans un eſclavage perpétuel. C'eſt pourquoi un des avantages qu'on ſe propoſoit de la communication entre le Wolga & le Don, étoit de ſe faire par là une barriere qui pût empêcher les Tartares de pénétrer plus avant dans la Moſcovie.

Tout le païs depuis Camishinka juſqu'à Terky eſt très-fertile, fort agreable, & dans le meilleur climat

du monde. Au commencement du printems, dès qu'il n'y a plus de neige sur la terre, n'y en ayant ordinairement que pendant deux ou trois mois au plus, le tems se met au chaud; & les tulipes, les roses, les œillets, & diverses autres fleurs & herbes commencent à paroître. Les asperges, qui sont les meilleures que j'aye jamais mangées, y viennent en si grande quantité, qu'en quelques endroits on pourroit les faucher; & l'herbe y est si haute que les chevaux en ont jusqu'au ventre. Les campagnes sont couvertes de reglisses, d'amandiers & de cerisiers; mais tous ces arbres sont bas, & le fruit médiocre. En automne il y a plusieurs sortes de grains & de fruits meurs que la terre produit, & qui seroient beaucoup meilleurs si l'on avoit soin de cultiver la terre. Il y a des oiseaux de toutes sortes, aquatiques & terrestres, des bêtes fauves, des renards, des élans, des sangliers, des chevaux & des moutons sauvages. L'Auteur mangea une fois d'un mouton sauvage, qui poursuivi d'un loup s'étoit jetté dans le Wolga, &

avoit été pris par un homme qui pêchoit dans son bateau ; je le trouvai plus tendre & meilleur que le mouton ordinaire. Sa laine est courte & grossiere, & ne vaut pas grand chose ; mais la peau d'un cheval sauvage est une fourrure épaisse & chaude, & dont on fait grand usage à Moscow, pour doubler & couvrir les traîneaux.

Comme l'herbe croît en abondance en ce païs-là, & qu'elle n'est ni broutée ni fauchée, n'y ayant point d'habitans, elle reste comme elle croît, & se seche sur la terre. Les Moscovites & quelquefois les Tartares, en voyageant dans ces endroits deserts, y font pâturer leurs chevaux tandis qu'ils se reposent. Dans cet intervale ils font ordinairement un feu de bois pour apprêter leur manger & pour se coucher tout autour, quand il fait froid. Ils mettent sous eux une piece de Wylock, qui leur sert de housse le jour, se couvrent de leur manteau qui est de la même étoffe, & prennent leur selle pour chevet. De cette maniere ils se trouvent en état de faire plu-

ſieurs jours de marche. Il arrive quelquefois, ſoit par accident, ſoit à deſſein, qu'ils mettent le feu à cette herbe ſeche & qu'ils brûlent tout le païs. La flamme qui ſe découvre de fort loin la nuit, & l'épaiſſe fumée qui s'apperçoit d'auſſi loin le jour, ſervent de ſignal aux voyageurs pour éviter de paſſer par là. Le feu eſt quelquefois ſi violent, qu'il s'étend de tous côtez, & ne s'arrête que lorſqu'il trouve quelque riviere ou quelque forêt de haute futaye, là où il n'y a que des brouſſailles, le feu continuë ſon chemin ſans s'éteindre juſqu'à la diſtance de 20 & 40 milles, & quelquefois plus. On voit ſouvent des incendies de cette nature vers l'eſt du Wolga, & en pluſieurs autres endroits, que les Moſcovites appellent Step, ſur tout vers l'oüeſt du Don, entre Veronize & Azoph, proche des Tartares de Crimée. Ces feux ſont très-violens dans le printems, lorſqu'ils ſont allumez dès qu'il n'y a plus de neiges ſur la terre, parceque pendant tout l'hyver l'herbe a eû tout le tems de ſe ſécher.

Mai 1717.

Environ à 40 mille de Russie plus bas que la ville de Czaritza, qui en langage Moscovite signifie Reine, & qui est à 48 degrez 20 minutes de latitude, on voit les ruines d'une grande ville appellée Czaroffgorod, dans une très-belle situation, & qu'on dit avoir été la résidence d'un ancien Roi des Scytes.

Il est bien triste de voir qu'un si beau & si bon païs, arrosé d'un aussi grand fleuve que le Wolga, qui est peutêtre le fleuve le plus abondant en poissons qu'il y ait au monde, & dans lequel se déchargent plusieurs petites rivieres, qui ne sont pas marquées dans les Cartes, que ce païs, dis je, soit ainsi désolé & sans habitans, tandis que les Samoiedes dont nous avons parlé ci-devant, passent leur vie dans la derniere misere; & qu'il y a même des Moscovites septentrionaux qui manquant de soleil pour meurir leurs grains, mêlent des racines d'herbe & de la paille avec leur blé pour faire du pain. C'est pourquoi il semble que le Czar ne feroit pas mal de songer à établir & entretenir une bonne intelligence

avec ces Tartares, en leur accordant sa protection; afin de pouvoir peupler & cultiver son païs mieux qu'il n'est vers le midi : ce qu'il pourroit faire aussi par le moyen du Wolga, conformément au dessein qu'il s'est proposé, d'encourager la navigation du côté de la mer Caspienne, dont ses sujets avoient ci-devant très-peu de connoissance. Il pourroit facilement établir & encourager le commerce non seulement avec les Perses & les Armeniens, qui sont des peuples naturellement négocians, mais aussi avec la Grande Tartarie, par le moyen des rivieres qui s'étendent de ce côté-là, & des autres païs qui confinent à la mer Caspienne.

La côte meridionale de la mer Caspienne abonde en toutes sortes d'arbres fruitiers, sur tout en pommiers, poiriers, grenadiers, noyers, noisetiers, pêchers, abricotiers &c; qui viennent çà & là sans aucune culture. On y trouve aussi des vignes, & l'on y fait du vin, sur tout en Perse & en Georgie; l'Auteur en a bû, c'est un vin qui a du corps, mais qui ne se garde pas longtems; il seroit

fort bon, à ce qu'on croit, s'il étoit bien fait; & je ne doute point qu'on n'en pût avoir un grand débit en Moſcovie en échange d'autres denrées.

Le Czar a deſſein de faire planter des vignes près de Terky & d'Aſtracan, en deçà de la mer Caſpienne, & d'y encourager à faire du vin. Les raiſins qui y croiſſent, noirs & blancs, ſont fort gros & très-bons; on en porte toutes les années à Moſcou, avec une grande quantité de melons d'eau, qui ſont un très-excellent fruit. Ceux qui croiſſent aux environs d'Aſtracan excédent en bonté ceux qui croiſſent en Europe, ſuivant le rapport de toutes les perſonnes qui en ont mangé. Leur écorce eſt d'un verd vif, mais il y en a de deux ſortes; les uns ont la chair d'un blanc jaunâtre, à peu près comme une pomme de pin; & la chair des autres eſt d'une belle couleur de roſe, pleine de jus d'un goût admirable, qui rafraichit & étanche la ſoif, ſans jamais cauſer d'indigeſtion; l'Auteur ne s'en eſt jamais apperçû, & n'a vû perſonne qui s'en plaignît. Cepen-

dant les Moſcovites, qui mangent beaucoup de ce fruit auſſi bien que des autres, prennent ordinairement un bon verre d'eau de vie par deſſus. Le diametre de ces deux ſortes de melons eſt ordinairement de 10 ou 12 pouces, & quelques-uns en ont juſqu'à 13 & 14; mais pour ceux qu'on cultive à Moſcou, ce que quelques perſonnes font par curioſité, ils n'ont au plus que 5 ou 6 pouces de diametre, & perdent la délicateſſe de leur goût. Mais on a à Moſcou quantité de melons communs, qu'on mange avec du ſucre, ou du gingembre, auſſi gros & auſſi bons qu'il y en ait au monde. Les meilleurs ſont ceux de Bucharski; que les Moſcovites ont tiré de ce païs-là par la Siberie.

En parlant de la mer Caſpienne l'Auteur ſoutient que les eaux qui y entrent ſans en ſortir, ne s'écoulent point par des conduits ſouterrains, mais qu'elles s'évaporent comme toutes les eaux qui entrent dans la mediterranée, & toutes les vapeurs de la terre attirées par la chaleur du ſoleil juſqu'à l'atmoſphere, & conden-

ſées par le froid : elles ſont la matiere des nuages, des neiges, de la pluye, des broüillards, de la grêle.

ARTICLE LVI.

OBSERVATIONS PHYSIQUES du Capitaine Perry ſur l'evaporation des eaux & la matiere des nuages, de la neige, de la pluye, des broüillards, de la grêle.

TOutes les eaux qu'on voit tous les jours diminuer ſur la terre, & que la chaleur du ſoleil, la force des vents &c. attire en particules imperceptibles à l'œil, de deſſus la ſurface des mers, des riviéres, des lacs &c. s'élevent & ſont portées de la même maniére juſqu'à la moyenne region de l'atmoſphere, pourvû que les nuages ne les arrêtent point en chemin, juſqu'à une hauteur où l'air ſe trouve trop ſubtil & trop rare, pour pouvoir les porter plus haut. Ces particules ſe gelant & ſe dilatant alors par le grand froid, ſe choquent l'une l'autre, & ſe convertiſſent en de petits flocons de nei-

ge, qui flottant à la même hauteur de l'atmoſphere, doivent de leur propre nature s'attirer les uns les autres, juſqu'à ce que par le preſſement des vents ils ſe forment en nuages, & acquierent enfin un corps aſſez ſolide, pour être attiré de nouveau par la terre, ou par la mer ; ou ſuivant l'expreſſion ordinaire, juſqu'à ce que par leur poids ils tombent des nuages qui en ſont chargez, en flocons de neige comprimée, ou en goutes de pluye, s'ils rencontrent de la chaleur en chemin.

Pour donner plus d'éclairciſſement à ce que je viens de dire, il faut remarquer qu'à la premiere élevation des vapeurs juſqu'à la hauteur de l'atmoſphere où elles paroiſſent d'abord, il eſt certain qu'elles ſont alors éxtremement legeres, & beaucoup plus que l'air qui les a ſoutenuës en haut ; qu'il faut que ces flocons de neige qui deſcendent enſuite au travers de l'air inférieur, & qui tombent à terre, ayent été comprimez, & ſoyent devenus plus peſans avant leur chute ; & que toutes les particules d'eau qui compo-

ſent un ſeul flocon de neige, lorſqu'elles commencent à ſe joindre & à former les nuages, ſont alors libres & diſperſées çà & là, & ne peſent par conſéquent que très peu ſur l'atmoſphere. Quelquefois dans un beau tems ces nuages legers en commençant à ſe former nous paroiſſent blancs, l'on les voit ſe mouvoir aſſez haut dans l'atmoſphere, & la lumiere du ſoleil & de la lune perce aiſément au travers; tandis qu'on voit en même tems d'autres nuages ſe former plus bas de flocons qui ſe joignent les uns aux autres, juſqu'à obſcurcir le ſoleil; & à meſure qu'ils ſont chargez & qu'ils renferment du vent, ils preſſent l'atmoſphere, de même qu'un vaiſſeau chargé preſſe l'eau, juſqu'à ce qu'ils s'approchent de la terre & qu'ils ſe déchargent.

Voici quelques raiſons qui me paroiſſent prouver, que toutes les particules d'eau qui s'évaporent & qui ſont emportées de deſſus la ſurface du globe, ſont d'abord portées à la hauteur que nous avons marquée, & qu'elles s'y convertiſſent en neige avant que de deſcendre.

Mai 1717.

La premiere eſt qu'en hyver, lorſque l'air eſt froid, on ne voit jamais tomber que de la neige, parcequ'il ne ſe rencontre point de chaleur qui puiſſe la faire fondre.

II. C'eſt que dans les païs les plus chauds, les endroits les plus élevez & les ſommets des montagnes ſont toujours couverts de neige.

III. Comme il ne pleut, ni ne peut jamais pleuvoir dans les païs où il gele, de même depuis la création du monde, on n'a jamais vû tomber un flocon de neige dans aucun endroit de la zone Torride, ni aux environs, excepté ſur les ſommets ou dans le voiſinage de ces montagnes, qui à cauſe de leur haute élevation dans l'atmoſphere, ſont toujours environnées de froid. Entre autres exemples j'ai remarqué pluſieurs fois dans l'Iſle de Teneriffe, que lorſqu'il pleuvoit beaucoup dans la rade & dans les endroits les plus bas de l'Iſle, le bas du Pic ſe trouvoit d'abord tout couvert de neige; mais dès que le beau tems revenoit, cette neige ſe trouvoit toute fonduë quelques heures après, tandis que le haut du Pic

s'en trouvoit tout couvert : c'eſt ce que tous les voyageurs peuvent avoir obſervé auſſi bien que moi : on ſçait auſſi que dans la ville d'Oratavia, où la plûpart de nos vaiſſeaux Anglois font leur traite, on rafraîchit le vin pendant toute l'année avec de la glace qu'on y porte du Pic, & qu'on vend à la livre : & cependant on n'y voit jamais, ni dans tous les environs, la moindre gelée, ni aucun flocon de neige, excepté ſur le Pic. Dans cette Iſle, comme en pluſieurs autres endroits du monde, quelle que ſoit la ſaiſon de l'année, vous pouvez y choiſir le degré de chaleur ou de froid que vous ſouhaitez, ſuivant que vous vous avancez vers le haut de l'iſle.

IV. C'eſt qu'un nuage ne ſçauroit être compoſé de rien qui ſoit plus ſolide, ni d'autre choſe, que de ces particules gelées, qui ſont, comme je l'ai dit, l'effet infaillible de l'évaporation des roſées juſqu'à cette hauteur, où elles ſe gelent d'abord, à cauſe de la raréfaction & de la ſubtilité de l'air, & parceque la reflexion des rayons du ſoleil n'eſt pas

ſuffiſante pour y communiquer leur chaleur. Et ſelon moi c'eſt une choſe certaine, que ces particules de vapeurs ou de roſées gelées, qui compoſent chaque flocon de neige, à quelque hauteur qu'elles ſe meuvent, ſont entremêlées avec l'air, & en ſont ſoutenuës de la même maniere qu'un fagot dans l'eau. Autrement il ſeroit impoſſible que cette quantité d'eau ou de neige dont un nuage eſt compoſé reſtât dans l'atmoſphere, ſi l'air ne rempliſſoit pas le tout, & ne ſoutenoit chaque particule, de la même maniére que ſi elles étoient toutes ſéparées les unes des autres; mais lorſque le nuage ſe trouve chargé de flocons de neige commençant tant ſoit peu à ſe dégeler, deviennent plus peſans & plus comprimez, & tombent du nuage dans la même forme où l'on les voit deſcendre ſur terre, ou bien, comme nous l'avons dit, elles ſe convertiſſent en chemin en gouttes de pluye.

V. Il eſt à remarquer que cette operation, par rapport aux flocons de neige qui tombent des nuages, ſe

fait plus promptement dans les païs chauds, & dans les grandes chaleurs, c'est à dire, que la chaleur de l'air regnant alors à une plus grande distance de la surface de la terre, les nuages ne descendent pas pour lors si bas qu'en hyver pour se décharger.

Mais s'il arrive qu'un nuage descende si bas, qu'il se mêle avec l'air chaud, c'est peutêtre ce qui produit le *phenomene* que les gens de mer appellent un jet d'eau, ou une chute d'eau; car alors toute la partie inférieure du nuage se fondant descend rapidement, & ressemble à un tuyau de cheminée large en haut, & étroite en bas. C'est ce qu'on remarque quelquefois sur la mer, qui est moins poreuse, & qui par consequent attire plus que la terre, & où en un tems calme la reflexion des rayons du soleil semblable à celle qui se fait sur un miroir, a plus de force que sur la terre. Et comme un gros flocon de neige qui vient dans un air chaud, se fond & se convertit par l'attraction en une goute d'eau; de même une plus grande

quantité de neige venant tout d'un coup dans un air chaud, s'attire elle même dans sa chute, & devient en descendant un corps solide. On remarque particuliérement dans la Zone Torride, & dans son voisinage, que dans un tems chaud & calme les ondées sont éxtremement fortes, & que les goutes d'eau sont alors d'une grosseur extraordinaire, aussi bien que dans le tems qu'il commence à pleuvoir. Mais quand il a plû quelque tems, & que l'air s'est rafraichi par la neige, qui en descendant se fond & s'y entremêle, les goutes qui tombent alors sont beaucoup moins grosses. Dans les païs froids on voit en hyver les nuages fort bas, & la pluye est alors fort menuë.

Une autre chose à remarquer dans les païs septentrionaux, & sur tout en Angleterre, c'est que dans le fort même de l'été, s'il arrive que les nuages soient chassez au dessus de nous, & qu'ils y restent quelque tems, quoiqu'ils n'ayent pas encore assez de poids pour se décharger; on s'apperçoit alors que l'air devient

froid en comparaiſon de ce qu'il étoit auparavant. Ce qui provient non ſeulement de ce que le ſoleil eſt obſcurci, mais auſſi de la continuelle reflexion du froid cauſée par la neige qui eſt dans les nuages ; & la chaleur qui eſt dans l'air ne s'étendant pas alors à une grande diſtance de la terre, il faut ou que les nuages deſcendent plus bas, qu'ils s'obſcurciſſent & ſe chargent, ou bien qu'ils s'éclairciſſent pour quelque tems, & qu'alors la chaleur commence à regner dans l'air avant qu'il puiſſe pleuvoir.

VI. Dans les païs les plus chauds & dans les plus grandes chaleurs, où les évaporations ſont toujours plus conſiderables dans le tems que le ſoleil ſe couche, & que la cauſe qui a produit cette grande quantité de roſées a perdu conſidérablement de ſa force, dans le tems que ces vapeurs étoient en chemin pour monter à la hauteur de l'atmoſphere que nous avons marquée ; l'air n'a pas alors la force de ſoutenir ces particules, toutes legeres & imperceptibles qu'elles ſont, parce qu'elles

n'ont pas été élevées aſſez haut pour être gelées & rarefiées par le froid, de ſorte que leur propre poids en fait retomber la plus grande partie ; ſur tout lorſqu'il n'y a que peu ou point de vent.

C'eſt une choſe que je remarquai lors de la derniere Eclipſe arrivée en 1715. auſſi bien que pluſieurs autres perſonnes qui étoient avec moi ſur le toit d'une maiſon dans Londres. Il faiſoit alors un tems calme & clair ; mais ce qui eſt à remarquer, c'eſt qu'immédiatement avant que la lumiere du Soleil fût entierement obſcurcie, l'humidité qui tomba alors reſſembloit à un broüillard, dont on diſcernoit facilement les particules. Je poſe en fait, que le froid qui ſe fit ſentir dans ce moment là, ne provenoit pas tant de l'obſcurciſſement du Soleil, dont l'effet ne pouvoit pas être plus conſidérable que celui de ſon abſence, pendant la nuit, que de ce que les vapeurs, dont l'air d'en bas étoit alors rempli, tomboient d'une hauteur conſiderable, où elles s'étoient glacées : c'eſt ce qui les faiſoit auſſi pa-

roître d'une couleur blanchâtre ; & comme plusieurs particules s'étoient jointes les unes aux autres, on les discernoit fort facilement.

Dans le plus grand froid, lorsque les rivieres sont gelées & couvertes de neige, aussi bien que toute la surface de la terre ; ces particules humides, qui dans un tems clair & calme s'évaporent dans l'air, soit par la transpiration, soit par la respiration de toutes les créatures, ne peuvent pas, sans la chaleur du soleil, s'élever facilement jusqu'à la chaleur du soleil, s'élever facilement jusqu'à la hauteur ordinaire de l'atmosphere. Il en est de même des vapeurs qui sortent d'une chambre bien close, & échauffée par un poële, de toutes les autres évaporations causées par le feu, & de ces particules humides qui s'élevent au dessus des fontaines, des rivieres, des lacs, &c. & qui dans le tems d'une forte gelée semblent en sortir comme des broüillards épais. Toutes ces particules ne sont pas plutôt montées en l'air, qu'elles y sont ra-

reſiées par le grand froid : l'air n'ayant pas alors cette force élaſtique cauſée par la chaleur du ſoleil, comme cela ſe voit dans la chute des roſées dont nous avons parlé, ces particules ne peuvent pas monter aſſez haut dans l'atmoſphere pour prendre les couleurs qu'elles ont dans un tems chaud, & étant gelées, elles ne peuvent pas tomber facilement à terre, mais elles voltigent dans l'air inférieur, juſqu'à ce qu'il en ſoit tout rempli. Les rayons du ſoleil les font briller lorſqu'il fait un beau jour, & que le ciel eſt aſſuré vers nôtre Zenith, vers où la vûë trouve moins de ces atomes dans ſon chemin; mais c'eſt ce qui produit auſſi un tems fort couvert & froid juſqu'à dix ou quinze degrez au deſſus de l'horizon. Le ſoleil en paroît une fois plus grand que dans un autre tems, de même maniere qu'il nous paroît quelquefois plus grand à ſon lever, ou à ſon coucher, auſſi bien que la lune, à cauſe de l'air épais qui environne la terre, quoi qu'alors ces deux aſtres ſoient éloi-
gnez

gnez de nous près d'un demi diamétre de la terre de plus que lors qu'ils ſont au méridien.

Puiſque j'en ſuis ſur cette matiére, je ne puis m'empêcher de parler ici d'une choſe qu'on obſerve ordinairement ſur mer ; c'eſt que dans le tems des plus grandes chaleurs, lorſqu'il n'y a que fort peu de vent, & qu'à peine on voit un nuage au ciel, il eſt fort rare de trouver l'horizon clair, quand on veut prendre la hauteur à midi. Je m'imagine que cela provient des vapeurs extraordinaires qui s'élevent alors, & qui épaiſſiſſent tellement l'air, qu'on ne peut pas bien diſtinguer l'horizon : on ne peut pas auſſi découvrir alors de fort loin un vaiſſeau, ou la terre; c'eſt pourquoi on choiſit ordinairement le matin & le ſoir, lorſque le ciel eſt beaucoup plus ſerain & pur, pour envoyer du monde au haut du mât à la découverte.

VII. Enfin, pour prouver que les particules d'eau qui s'élevent dans l'atmoſphere, à la hauteur que nous avons décrite, ſe raréfient alors & deviennent plus legeres qu'elles ne

ſont lorſqu'elles commencent à monter, on n'a qu'à conſiderer la nature de la glace. Dans le tems de la gelée une bouteille remplie d'eau ſe caſſe, parceque l'eau en ſe gelant ſe raréfie.

Si un pied ou un pouce de glace en quarré eſt d'une ſeptiéme partie plus grand que le même corps cubique d'eau, lorſqu'elle n'eſt point gelée, comme l'experience nous l'apprend, il s'enſuit qu'une goute, ou une particule d'eau gelée, ſera d'une ſeptiéme partie plus legere qu'elle n'étoit avant qu'elle fût gelée.

Toutes ces différentes raiſons que je viens d'alleguer me paroiſſent démontrer ſuffiſamment, que c'eſt de la maniére dont je l'ai dit que les vapeurs s'élevent, & que les nuages ſe forment; que le froid qui regne à une certaine hauteur dans l'atmoſphere, & la chaleur que la terre refléchit continuellement, contribuent également à produire ces differens effets, & y ſont abſolument neceſſaires; que la région ſupérieure où le froid regne toujours, eſt pour ainſi dire le grand alembic du monde,

où toutes les vapeurs produites par la chaleur du ſoleil ſont portées continuellement ; & qu'enfin ce n'eſt que le froid, qui rarefie d'abord ces vapeurs dès qu'elles s'élevent, qui leur donne la qualité neceſſaire pour ſe ſoutenir dans l'air, & pour ſe mouvoir tout autour de la terre, & pour être placées d'une telle maniere qu'elles puiſſent l'arroſer.

On ne ſçauroit en cela trop admirer la providence: premierement, en ce que la partie inférieure de l'atmoſphere ſe trouve avoir une vertu élaſtique, & que la ſupérieure ſoit compoſée d'une matiére plus ſubtile & plus rare, afin que cette diverſité de temperature ſerve à borner l'élevation des nuages, & à les tenir à une hauteur convenable, pour ne cauſer aucun dommage ni aux arbres ni aux maiſons, & pour ne nous point ſurprendre par un froid trop ſubit dans quelque tems que ce ſoit: ſecondement, en ce qu'elle a ſçû ſi bien temperer les operations alternatives du chaud & du froid, & ſi bien reglé la nature de l'air & de

l'eau, que la quantité des pluyes ſe trouve toujours la même, & qu'il n'en tombe ni trop ni trop peu pour les beſoins de la terre.

Si l'on accorde ce principe général, que la même cauſe doit produire le même effet, & que toutes les révolutions de la terre ſe font toujours dans le même tems & à la même diſtance; il faut convenir, que ſi la chaleur du ſoleil, ce grand agent, qui par la refraction de ſes rayons au travers de l'atmoſphere éclaire la moitié du monde, ou plus, eſt toujours la même depuis la création, il faut dis-je, que la quantité des eaux qu'il attire, ſoit toûjours la même en general; quoique Dieu dirige les vents & les nuës d'une maniere, que quelquefois un endroit a plus de pluye, & un autre moins.

Ce que j'ai dit touchant le cours ordinaire de l'élevation des vapeurs en particules imperceptibles, auſſi-bien que de la nature de l'atmoſphere, qui ne permet pas que rien puiſſe s'y ſoutenir, qui ne ſoit pour le moins auſſi leger que l'air, m'obli-

ge à dire un mot des deux phénomenes ſuivans.

Premiérement, des broüillards qu'on voit voltiger ſur la ſurface de la terre, & encore plus au deſſus de l'eau, & quelquefois ſur le haut ou à côté des montagnes, qui ne ſont pas aſſez élevées dans l'atmoſphere, pour être toujours gelées, ou couvertes de neige.

Secondement, de quelle maniére la grêle, qui eſt un corps ſolide, malgré tout ce qui a été dit de l'atmoſphere, ſe forme dans l'air; ſi elle reſte long tems, ou non, à tomber, après avoir été formée.

A l'égard des boüillards, on remarque ordinairement, ſur tout en Angleterre, qu'ils ſe forment principalement en automne & en hyver, ou dans le tems que la chaleur du ſoleil diminuë, & non au printems & dans le fort de l'été, lorſque la chaleur augmente. Cette ſeule circonſtance me paroît ſuffiſante pour en découvrir la cauſe; c'eſt qu'à meſure que le ſoleil ſe rapproche du pole antarctique, l'air, ſur tout la nuit, devient plus froid que la ter-

re, & beaucoup plus encore que la mer, dont la qualité ne peut pas sitôt se changer, à cause de la chaleur qui s'y communique jusqu'à une profondeur considerable. Ce froid, causé dans l'air par la declinaison du soleil, dans le tems que la terre, & sur tout la mer, conservent une chaleur considérable en comparaison de l'air, me paroît être la principale cause qui produit & augmente les broüillards. C'est ce qu'on peut remarquer plus particulierement sur les côtes d'Irlande, où l'Ocean est plus profond, & où par conséquent l'eau a plus de chaleur en hyver que vers l'Angleterre; ce qui fait que les broüillards y sont beaucoup plus épais que dans la manche Britannique.

J'attribuë cet effet à la même cause, qui lors d'une forte gelée produit les brouillards audessus des fontaines, des rivieres, des lacs, &c. Tout le monde convient qu'il en est alors de ces eaux comme des caves qu'on trouve chaudes dans ce tems là, en comparaison de l'air de dehors. Il ne faut pourtant pas s'imaginer, que ces eaux

puiſſent avoir la même chaleur en hyver qu'en été, ſi l'air y a la moindre communication ; c'eſt ſur quoi je ne m'étendrai pas davantage. Il ſuffit qu'on m'accorde que la mer & toutes les autres eaux expoſées au jour ſont en hyver plus chaudes que l'air. Les deux qualitez oppoſées du chaud & du froid étant alors dans un combat continuel, s'il m'eſt permis de m'exprimer ainſi, s'entremêlent, & forment une autre temperature qui participe de l'un & de l'autre : plus la difference eſt alors grande entre la temperature de l'air & celle de l'eau, plus la chaleur du ſoleil qui a penetré la ſurface de la terre, ou de l'eau, en fait exhaler des particules humides, ſur tout de l'eau où la chaleur a penetré plus profondément. Et comme je l'ai remarqué en parlant d'une chambre chaude, & de la cauſe premiere & generale qui éleve les vapeurs juſqu'à la moyenne region de l'atmoſphere, le froid de ſon côté attire à ſoi de la même force toutes les particules humides qui voltigent ſéparément dans l'air. Dans ce tems-là plus la cauſe de l'élevation des vapeurs eſt conſiderable,

c'eſt à dire, plus la différence eſt grande entre les deux qualitez oppoſées du chaud & du froid, plus par conſéquent les particules ſont groſſes. Étant d'un poids égal à l'air inférieur, qui dans ce tems là n'a point cette vertu élaſtique qu'il a ordinairement, ces particules ne peuvent point monter plus haut; mais comme il en ſort continuellement de la ſurface de la terre & de la mer, ce mouvement perpétuel fait qu'elles s'entrechoquent, & forment un corps épais & viſible, qui flote autour de la terre, juſqu'à ce que le ſoleil puiſſe communiquer ſa chaleur à l'air, & lui donner un nouveau reſſort, pour diſſiper ces particules, & les élever à une région plus legere & plus rarefiée. C'eſt ce qui ſe remarque ordinairement, lorſque le ſoleil ſe leve, & qu'il fait un beau jour; mais ſi le tems eſt couvert & froid, & qu'il faſſe peu de vent, les brouillards alors ſe tiennent dans l'air, & y demeurent quelquefois pluſieurs jours ſans ſe diſſiper. C'eſt ce qui arrive communément dans les endroits qui ſont près de la mer, ou d'autres grandes eaux, mais plus avant dans le continent,

comme par exemple à Moſcou, l'air eſt plus ſerain, & l'on y voit rarement des brouillards.

De plus, on remarque dans les païs chauds, ou dans le tems de la chaleur, dans quelque endroit du monde que ce ſoit, qu'audeſſus de ces montagnes qui ſont élevées à une telle hauteur, qu'elles ne participent ni au grand froid qui regne dans la partie ſuperieure de l'atmoſphere, ni à la chaleur qui enleve les vapeurs d'en bas; qu'au deſſus, dis-je, de ces montagnes, l'air eſt trop rare & trop ſubtil, pour pouvoir ſoutenir ces particules peſantes, & il eſt dans une telle temperature & à un tel degré de vertu élaſtique, qu'il eſt impoſſible que les brouillards puiſſent jamais s'y former. C'eſt ce qui ſe voit particulierement ſur le Pic de Teneriffe, dont le ſommet d'un côté ou d'autre eſt toujours couvert de neige; mais au pied du Pic, & dans les autres endroits les plus élevez de cette Iſle, auſſi bien que de pluſieurs autres des Canaries, où ni la chaleur d'en bas, ni le froid des regions plus ſupérieures ne regnent point, on voit d'abord un

brouillard qui s'y éleve, dès que le tems eſt calme.

Mais ſans aller chercher des exemples ſi loin, on trouve que dans les endroits les plus élevez de la Principauté de Galles, & ſur les Collines qui ſont au midi de la ville de Dublin en Irlande, quoiqu'il n'y ait aucune comparaiſon entre leur hauteur & celle des montagnes dont j'ai parlé, l'air néanmoins y eſt beaucoup plus froid que dans les vallées. Il arrive que les particules humides qui s'exhalent d'en bas, & qui circulent dans l'air chaud, ſont attirées & portées juſqu'à cet air froid qui régne ſur ces hauteurs; de la même maniere dont je l'ai repréſenté à l'égard d'une chambre chaude; mais cet air, ſur tout dans un tems calme, n'ayant pas la force d'élever plus haut ces particules, elles s'entrechoquent, & forment enfin un brouillard, qui ſe trouve ſuſpendu à une certaine diſtance, & qu'on prend ordinairement pour un nuage, juſqu'à ce qu'il ſoit diſſipé, ou par la chaleur du ſoleil, ou par les vents.

Voilà quelle eſt mon opinion ſur les

brouillards en general. Si ce que j'ai dit en est la veritable cause, ou non, c'est sur quoi je m'en rapporte volontiers au jugement des personnes plus éclairées que moi ; il est toujours sûr que les circonstances s'accordent parfaitement dans tous les cas que j'ai rapportez, & que l'effet en est immanquable, du moins en apparence.

A l'égard de la grêle, de quelque maniére qu'elle se forme, & qu'elle se soutienne dans l'air, nous voyons que c'est un corps condensé & solide, qui tombe d'une hauteur considerable; malgré tout ce qui a été dit d'un côté, de la nature des vapeurs & des pluyes, & de l'insuffisance de l'air pour soutenir rien qui ne soit plus leger, ou du moins d'un poids égal au sien, & de l'autre pour prouver que la région superieure de l'air est plus legere de beaucoup que l'inférieure.

Sans m'étendre ni sur sa nature, ni sur sa cause, je ne remarquerai que cette seule circonstance ; c'est que la grêle tombe toûjours, ou du moins fort souvent, immédiatement aprés qu'il a fait des éclairs, & directement sous l'endroit où l'éclair a le plus paru,

ou à une petite diſtance de là. C'eſt auſſi lors qu'il fait une chaleur exceſſive & des éclairs furieux que l'on voit tomber les plus gros grains de grêle. Voici donc ce que j'en crois ; c'eſt que l'éclair, qui comme on le ſçait, a une force prodigieuſe, en s'élançant au travers des nuës fait fondre la neige, & la réduit en même tems en goutes d'eau, ou en d'autres formes plus irréguliéres ; ſi l'éclat a frapé le milieu ou la partie ſupérieure d'un nuage qui eſt élevé, juſqu'à la hauteur où la gelée eſt toujours très-forte, ces gouttes ainſi formées par l'éclair ſe gelent en tombant, de la même maniere que de l'eau jettée dans l'air, lors d'une forte gelée, ſe gele avant que de tomber à terre, comme j'en ai fait l'experience à Moſcou, & ces gouttes tombant enſuite au travers des flocons de neige qui ſont audeſſous de l'endroit où elles ont été formées, ramaſſent en chemin de nouvelles particules de neige, & ſe condenſent avec elle ; ce qui, ſelon moi, pourroit être la cauſe de cette inégalité qu'on remarque dans la grêle, lorſqu'elle tombe à terre. Mais ſi l'éclair ne frape que la partie inférieure d'un nua-

ge, on voit tomber alors de grosses ondées, & quelquefois de la pluye & de la grêle en même tems; c'est ce qu'on voit ordinairement après de grands coups de tonnerre & des éclairs extraordinaires.

Il est à remarquer que ces ondées, & sur tout celles de grêle, ne s'étendent pas à une fort grande distance, & que souvent elles ne tombent pas sur une étenduë d'un quart de mille en largeur.

ARTICLE LVII.

OEUVRES DE M. BOILEAU Despreaux, avec des Eclaircissemens historiques donnez par lui-même. A Geneve, chez Fabry & Barillot, 1716. *Deux volumes in 4°. Tome premier pages 506. Tome second pp. 428. sans la table. Le même en quatre volumes in 12. L'une & l'autre édition se trouvent* A Paris chez Etienne Ganeau, Libraire ruë S. Jaques.

DEpuis la mort de M. Despreaux, arrivée en 1711. le public attendoit avec impatience cette édition de

ſes œuvres : auſſi eſt elle plus parfaite que toutes celles qui ont paru. Pour la rendre telle, l'Editeur à raſſemblé avec ſoin tout ce qui eſt ſorti de la plume de M. Deſpreaux. Il a donné des pieces entieres qui n'avoient pas encore vû le jour : il a conſervé les endroits que l'Auteur avoit retranchez de quelques éditions, enfin, juſqu'aux moindres fragmens tout ſe trouve ici revû plus exactement que jamais.

Il ajoute des éclairciſſemens hiſtoriques au texte de l'Auteur, & ces éclairciſſemens ſont d'autant plus curieux & plus fidelles, qu'ils lui ont été donnez par l'Auteur lui-même, ou de vive voix, ou par écrit.

Ce n'eſt pas un mediocre avantage pour un Ecrivain que de ſçavoir choiſir des ſujets nouveaux, utiles & interessans ; mais cela ne ſuffit pas pour contenter les connoiſſeurs ; il faut que la forme de l'ouvrage réponde à l'excellence de la matiere. C'eſt ce que l'on trouve dans le livre dont nous donnons l'extrait. Les écrits de Boileau ſont d'une beauté univerſellement reconnuë ; mais le Commentaire n'eſt pas indigne du texte ; & l'on peut dire

que M. Deſpreaux, ce juge ſi éclairé, ſi habile, ne s'eſt point trompé dans le choix qu'il a fait lui même d'un Commentateur.

M. Broſſette, Avocat à Lyon, homme diſtingué dans ſa profeſſion & dans la connoiſſance des belles lettres, eſt l'auteur de ce Commentaire, que l'on doit regarder comme le fruit d'un commerce intime qu'il a eû avec M. Deſpreaux pendant plus de douze années. Il rend au public le dépôt que cet illuſtre ami lui avoit confié.

Ce n'eſt donc pas ici un tiſſu de conjectures hazardées par un Commentateur qui devine ; c'eſt le ſimple récit d'un Hiſtorien, qui raconte fidellement, & ſouvent dans les mêmes termes, ce qu'il a appris de la bouche de l'Auteur original. En un mot, c'eſt l'hiſtoire ſecrete des ouvrages de M. Deſpreaux. Mais c'eſt auſſi en quelque façon l'hiſtoire de ſon ſiecle. Car comme il y a eû peu d'Ecrivains de ce tems qu'il n'ait nommez, en bien ou en mal, peu d'évenemens de quelque importance qu'il n'ait indiquez, ce Commentaire embraſſe le détail de ces diverſes matiéres. *Ainſi l'on y trouvera,*

dit l'Editeur, *quantité d'Anecdoctes litteraires & hiſtoriques, peut être aſſez curieuſes d'elles-mêmes pour attacher les lecteurs.*

M. Broſſette, bien loin de s'abandonner à cette aveugle prévention, tant reprochée aux Commentateurs, a rapporté aſſez exactement les critiques qu'on a faites de ſon Auteur, pour peu qu'elles lui ayent paru ſenſées. Il a crû qu'à l'égard de ſes Lecteurs, il devoit moins ſe regarder comme l'ami de M. Deſpreaux, que comme l'Interprete & l'Hiſtorien de ſes écrits.

En parlant des perſonnes qui y ſont nommées, il s'eſt attaché particulierement à faire connoître celles qui ſont plus obſcures, & dont les noms ſeroient peutêtre ignorez, ſans les ſatires de M. Deſpreaux. Dans le tems auquel il les publia, telle perſonne étoit fort connuë à la Cour, ou à la ville, qui ne l'eſt plus maintenant; comme l'*Angeli*, le *Savoyard*, & un tas de mauvais Ecrivains qui ſont nommez dans les ſatires. Tel évenement faiſoit alors l'entretien de tout Paris, qui peu de tems après fut entierement ou-

blié. Voilà principalement, dit M. Broſſette, quels ſont les ſujets abandonnez à la prévoyance d'un Commentateur contemporain, dont la fonction eſt de fixer de bonne heure la connoiſſance des choſes, qui vraiſemblablement ne paſſeroient pas juſqu'à la poſterité.

Il adreſſe cette reflexion ſur tout à ceux qui ſeroient tentez de rejetter quelques-unes de ſes remarques, parce qu'elles leur paroîtroient moins importantes que la plûpart de celles qui entrent dans ſon Commentaire. „ J'ai eû deſſein, dit-il, d'écrire pour „ tout le monde, pour les Etrangers „ auſſi bien que pour les François, pour „ la poſterité encore plus que pour „ nôtre ſiecle. Dans cette vûë, ne de„ vois-je pas expliquer ce qui regarde „ nos uſages, nos modes & nos cou„ tumes ? Un François qui lira aujour„ d'hui mon Commentaire ne ſentira „ pas le beſoin de cette explication ; „ mais nos neveux ſans doute m'en „ ſçauront gré : & les Notes qui peu„ vent maintenant paroître inutiles, „ ou qui ſemblent n'avoir été écrites „ que pour la ſimple curioſité, de-

„ viendront toujours plus neceſſaires, „ à meſure que l'on s'éloignera du „ païs & du ſiecle où nous vivons. Ser- „ vons nous de l'expreſſion d'un grand „ Prélat *, *le prix de cet ouvrage ne peut manquer de croître, à meſure qu'il vieillira.*

Cela fait ſouhaiter au Commentateur, & tous les gens de Lettres ſouhaitteront comme lui, que les Anciens euſſent laiſſé des Éclairciſſemens de cette ſorte, ſur Horace, ſur Perſe, ſur Juvenal ; & qu'on nous eût inſtruit ſur une infinité de faits, d'uſages, de portraits, d'alluſions que nous ignorons aujourd'hui, que nous ignorerons toûjours & dont néanmoins l'explication donneroit un grand jour à ces Auteurs. Des regrets ſi bien fondez ſe fortifient, quand on voit qu'au défaut de ces connoiſſances, les Commentateurs qui ſont venus après ont été obligez de ſe renfermer dans la critique des mots, critique ſeche, rebutante, peu utile ; & que quand ils ont tenté d'éclaircir les endroits obſcurs, à peine ont-ils pû s'élever audeſſus des doutes & des conjectures.

M. Broſſette ne s'eſt pas borné à

* *M. De Cambray.*

ous donner une ſimple cléf des œu-
res de ſon Auteur : ſes remarques,
ns être diffuſes, ſont hiſtoriques &
ſtructives ; elles renferment un grand
ombre de particularitez ſouvent plus
terreſſantes que ces grands évene-
nens qui ſont la matiére de l'Hiſtoire.
C'eſt double ſatisfaction quand à la
onnoiſſance generale des faits, on
joute celle des motifs & des cauſes
ui les ont produits. Un Lecteur s'ap-
laudit de devenir en quelque manie-
e le confident d'un Ecrivain celebre,
& d'être admis dans le ſecret de ſes
enſées. Il entre dans cette eſpece de
onfidence un air de myſtere qui flatte
galement la curioſité & l'amour pro-
re.

Ses Notes ſont diviſées en trois corps, & diſtinguées par les tîtres de *Change-mens*, *Remarques* & *Imitations*.

Dans le premier ordre des Notes, il apporte les *changemens* que M. Deſ-preaux a faits dans les diverſes édi-tions de ſes ouvrages ; & explique les raiſons qui ont obligé cet Auteur à fai-re ces changemens. M. Deſpreaux ne ſe contentoit pas de dire bien : il vou-loit que l'on ne pût pas dire mieux.

Souvent il a changé des endroits qui auroient passé pour achevez, s'il n'en avoit pas fait appercevoir les défauts, ou la foiblesse, par ses corrections. Rien peut être ne pouvoit mieux faire connoître son génie, que de rapprocher ainsi ses différentes manieres de penser & de s'exprimer sur un même sujet, quoique moins heureuses les unes que les autres : c'est pour ainsi dire, la succession généalogique de ses pensées. On y voit par des exemples fréquens & bien marquez, les accroissemens de l'esprit humain, & les progrès d'une critique aussi sévére qu'éclairée. Qu'y a-t'il d'ailleurs de plus propre à former le goût, que la comparaison qui se peut faire à tout moment, des endroits changez de mal en bien, ou de bien en mieux ?

Les *Remarques* suivent les changemens, & font l'essentiel du Commentaire. Elles contiennent l'explication de tous les faits qui ont rapport aux ouvrages de l'Auteur, & dont la connoissance est necessaire pour la parfaite intelligence du texte. Une matiere si abondante, & si riche, n'avoit pas besoin d'ornemens étrangers ; ainsi

es Notes sont tournées uniquement
.u profit des Lecteurs, & dégagées de
outes ces vaines superfluitez, qui au
ieu d'éclaircir le texte, ne font que dé-
;oûter de la critique.

Enfin, après les Remarques, vien-
ient les *Imitations*, c'est à dire, les
)assages que M. Despreaux a imitez des
Anciens. Bien loin qu'il eût honte d'a-
'oüer ces ingénieux larcins, il les pro-
)osoit par forme de déffi à ses adver-
aires, qui s'avisoient de les lui repro-
:her ; & c'est lui qui a indiqué à M.
3rossette les sources les plus détour-
iées où il avoit puisé.

M. Brossette finit par l'apologie de
on Commentaire. On ne doit pas
:raindre, dit-il, d'y trouver de ces
/eritez offensantes, ni de ces faits pu-
ement ingénieux, qui ne servent qu'à
latter la malignité, & qui déshono-
ent encore plus celui qui les publie,
que ceux contre qui ils sont publiez.
l est de la prudence d'un Ecrivain qui
net au jour des faits cachez & des per-
onnalitez, de distinguer ce que le
public doit sçavoir, d'avec ce qu'il est
bon qu'il ignore. Suivant cette regle,
le sage Commentateur n'a pas dit tou-

tes les veritez, mais tout ce qu'il a di
est veritable, ou du moins il l'a reç
comme tel. Enfin, il s'est défendu s
verement tout ce qui n'auroit pû lu
acquérir la gloire de Commentateu
exact, qu'aux dépens de la probité &
de la Religion.

Après avoir donné à nos Lecteur
une idée generale de ce Commenta
re, nous croirions leur dérober un
partie de leur satisfaction, si nou
n'entrions pas dans le detail des Re
marques.

La premiere Note sur la Preface d
Mr Despreaux mérite d'être rappor
tée. Le Roi ayant demandé un jour
M. Despreaux en quel tems il étoit né
M. Despreaux lui répondit que le tem
de sa naissance étoit la circonstance l
plus glorieuse de sa vie; *Je suis ven*
au monde, dit-il, une année avant V
tre Majesté, pour annoncer les mervei
les de son Regne. Le Roi fut touché d
cette réponse, & les courtisans n
manquerent pas d'y applaudir. M
Despreaux, qui ne fit peutêtre pa
alors reflexion sur l'année de sa nais
sance, (car il étoit né en 1636, prè
de deux ans avant le Roi) s'est crû de

puis engagé d'honneur à ſoutenir un mot qu'il avoit dit en préſence de toute la Cour, & qui avoit ſi bien réüſſi. C'eſt ce qui l'a obligé, toutes les fois qu'il a eû occaſion de parler de ſa naiſſance, de la mettre en 1637, & c'eſt ce qui a cauſé l'erreur ſur les dattes de tous ſes ouvrages, dans la liſte qu'on en avoit donnée au commencent de l'édition poſthume de 1713. après la Préface.

Les Remarques ſur la Satire 1. nous apprennent que cette piece fut commencée vers l'année 1660. & c'eſt le premier ouvrage conſiderable que M. Deſpreaux ait compôſé. Il y décrit la retraite & les plaintes d'un Poëte, qui ne pouvant plus vivre à Paris, va chercher ailleurs une deſtinée plus heureuſe. C'eſt une imitation de la 3ᵉ Satire de Juvenal, dans laquelle eſt auſſi décrite la retraite d'un Philoſophe qui abandonne le ſéjour de Rome à cauſe des vices affreux qui y regnoient. Juvenal y décrit encore les embarras de la même ville, & à ſon exemple M. Deſpreaux dans cette premiere Satire avoit fait la Deſcription des embarras de Paris; mais il

s'apperçut que cette description étoit comme hors d'œuvre, & qu'elle faisoit un double sujet. C'est ce qui l'obligea de s'en détacher, & il en fit une Satire particuliere qui est la Sixiéme.

Vers 1. *Damon, ce grand Auteur*, &c. *Damon*: François Cassandre, Auteur celebre, dont l'humeur farouche le rendoit incapable de toute societé. Il vivoit comme un vrai Misanthrope, & il est mort comme il avoit vécu. Dans les Remarques on en rapporte un trait qui fait bien connoître le caractere de son esprit.

La Remarque sur le vers 52. *J'appelle un chat un chat, & Rollet un fripon*, porte que Charles Rollet étoit un Procureur au Parlement, fort décrié pour ses malversations. On l'appelloit communément au Palais *l'ame damnée*. Il avoit été souvent noté en Justice; mais enfin ayant été convaincu d'avoir fait revivre une obligation, dont il avoit reçu le payement, il fut condamné par Arrêt au bannissement pour neuf ans, en quatre mille livres de reparation civile, en diverses amandes, & aux dépens. Cet Arrêt est du 12^e^ d'Août 1681.

Dans les autres Remarques on parle de *Montmaur* le Parasite, de l'*Angely*, ce fou celebre de la Cour, & de tous les autres personnages nommez dans la même Satire.

La Satire III. sur un Festin, est fertile en remarques curieuses & interessantes. On y apprend que l'Abbé Cotin ne pouvant souffrir que son talent pour la Chaire lui eût été contesté dans le vers 60. *Aux Sermons de Cassagne, ou de l'Abbé Cotin*, publia une mauvaise Satire contre M^r^ Despreaux, dans laquelle il lui reprochoit comme un grand crime, d'avoir imité Horace & Juvenal.

M^r^ Despreaux s'attira un autre ennemi non moins dangereux que Cotin. Mignot, traité d'empoisonneur dans la Satire, crut qu'il étoit de son honneur de ne pas souffrir cette injure, lui qui, outre la profession de Traiteur & de Patissier qu'il exerçoit à Paris, étoit maître Queux de la Maison du Roi, & Ecuyer de la bouche de la Reine. Il donna sa plainte à M^r^ Deffita, Lieutenant Criminel, contre l'Auteur des Satires; mais ni ce Magistrat, ni M. de Riants, Procu-

reur du Roi, ne voulurent recevoir la plainte de Mignot : ils le renvoyerent, en diſant, que l'injure dont il ſe plaignoit n'étoit qu'une plaiſanterie dont il devoit rire tout le premier. Mignot voyant qu'il ne pouvoit eſperer de ſatisfaction par la voye de la juſtice, réſolut de ſe faire juſtice lui même, & voici l'expédient qu'il imagina. Il avoit la réputation de faire d'excellents biſcuits, & tout Paris en envoyoit querir chez lui. Il ſçut que l'Abbé Cotin avoit fait une Satire contre M^{r} Deſpreaux leur ennemi commun. Mignot la fit imprimer à ſes dépens, & quand on venoit acheter des biſcuits, il les envelopoit avec la feüille qui contenoit la Satire imprimée, afin de la répandre dans le public, aſſociant ainſi ſes talens avec ceux de l'Abbé Cotin, pour nuire à leur ennemi commun.

L'Auteur des Remarques a recherché avec ſoin tout ce qui peut donner une entiére connoiſſance des fameux *Coteaux*, dont il eſt parlé dans le vers 107.

Et qui s'eſt dit Profès dans l'ordre des Coteaux.

Sur le vers 130. il donne l'hiſtoire *du Feſtin de Pierre*, piéce de Théatre inventée en Eſpagne, imitée en Italie, & perfectionnée en France.

Dans les Remarques ſur le vers 119. de la Satire VI. Mr Broſſette donne diverſes conjectures fort recherchées ſur l'origine du *Païs de Cocagne*, ce païs imaginaire où les habitans vivent dans une heureuſe abondance ſans rien faire.

Les Notes ſur la Satire VII. nous font connoître un grand nombre d'Auteurs qui peutêtre ſans cela ſeroient demeurez inconnus, tels ſont *Sauvalle*, *Perrin*, *Pelletier*, *Bonecorſe*, *Barbou*, *Titreville*, &c. on y parle auſſi de *Chapellain*, de *Colletet*, de *Bourſaut*, & de *Montreuil*.

La Satire neuviéme eſt ſans contredit la plus belle de toutes, & celle où il y a le plus d'art, d'invention & de fineſſe. M. Deſpreaux la compoſa en 1667. mais il ne la fit imprimer que l'année ſuivante, après avoir compoſé & publié la Satire de l'Homme, qui eſt la huitiéme.

On nous apprend que le Roi Loüis XIV. voulut avoir une copie de la Sa-

tire IX. cette copie en produisit bientôt quantité d'autres : ainsi c'est en quelque façon de la main du Roi même, que cette piece passa dans les mains du Public. C'est ce qui détermina l'Auteur à la faire imprimer. Parmi un grand nombre de Remarques qui servent d'éclaircissement à la Satire IX. nous nous contenterons d'indiquer celle du vers 64. *Aux Saumaises futurs, préparer des tortures*, où M. Brossette dit que c'est ce vers qui lui a inspiré la premiere pensée de faire un Commentaire historique sur les œuvres de son Auteur, afin de donner une entiere connoissance des endroits sur lesquels l'éloignement des tems ne manqueroit pas de jetter de l'obscurité.

Nous passons sur les trois Satires suivantes, pour dire quelque chose des Epitres.

A la fin de la premiere Epitre adressée au Roi, le nouvel Interprete rapporte ce qui se passa la premiere fois que M^r^ Despreaux eut l'honneur de paroître devant le Roi. Sa Majesté voulut voir ce Poëte, & ordonna à M. Colbert de le faire venir à la Cour.

Le Roi lui fit beaucoup de careſſes, & lui donna une penſion de 2000. l. Comblé d'honneurs & de biens il revint de la Cour, mais la premiere reflexion que lui inſpira ſa nouvelle fortune, fut, dit-on, un ſentiment de triſteſſe, il enviſagea la perte de ſa liberté comme une ſuite inévitable des bienfaits dont il venoit d'être honoré.

Mr Broſſette avoit témoigné à l'Auteur quelque ſcrupule ſur la juſteſſe de ces vers de l'Epitre IV. *Et depuis ce Romain, dont l'inſolent paſſage, ſur un pont en deux jours, &c.* Il diſoit que Jules Ceſar, ſuivant ſon propre témoignage avoit paſſé le Rhin ſur un pont pour la conſtruction duquel il avoit employé *dix jours*, & non pas *deux jours.* M. Deſpreaux juſtifia ſon expreſſion par une lettre qu'il écrivit à M. Broſſette, laquelle peut paſſer pour une petite Diſſertation, & qui eſt rapportée dans les Remarques. On trouve au même endroit d'autres lettres écrites au ſujet de la même Epitre, par le Comte de Limoges, le Comte de Buſſi, & Mr Deſpreaux.

Les Remarques ſur l'Epitre VII.

nous apprennent l'hiſtoire du démêlé fameux que la Phédre de M. Racine produiſit en 1677. entre ce Poëte & un Seigneur diſtingué de la Cour.

Nous paſſerions les bornes d'un Extrait, ſi nous voulions rapporter, ou même indiquer toutes les Notes curieuſes que cet ouvrage contient; nous y renvoyons nos Lecteurs. L'Art poëtique en contient de fort inſtructives : nous en donnerons un ſeul exemple, tiré du chant quatriéme. M. Deſpreaux avoit dit dans le vers 91. *Que vôtre ame & vos mœurs peints en tous vos ouvrages.* M^r Broſſette lui écrivit qu'il croyoit que les mots *ame* & *mœurs* étant du genre feminin, il falloit dire *peintes dans vos ouvrages.*

M. Deſpreaux dans la réponſe qu'il lui fit, convint de bonne foi qu'il y avoit un ſolecisme dans ſon vers; mais il ajouta une choſe digne d'être obſervée. » Croiriez-vous bien, dit-il, » que cette faute ſi aiſée à remarquer, » n'a pourtant été apperçûë ni de moi, » ni de perſonne, depuis près de trente ans que mon Art Poëtique a été » imprimé pour la premiere fois ; que » M. Patru, c'eſt-à-dire, le Quintilius

„ de nôtre ſiecle, qui revit exactement
„ ma Poëtique, ne s'en aviſa point;
„ que dans tout ce flot d'ennemis qui
„ a écrit contre moi, & qui m'a chi-
„ cané juſqu'aux points, & aux virgu-
„ les, il ne s'en eſt pas rencontré un
„ ſeul qui l'ait remarquée? Cela vient,
„ je crois, de ce que le mot de *mœurs*
„ ayant une terminaiſon maſculine,
„ on ne fait point reflexion qu'il eſt
„ feminin. Cela fait bien voir, *conti-*
„ *nue-t-il*, qu'il faut non ſeulement
„ montrer ſes ouvrages à beaucoup de
„ gens avant que de les imprimer,
„ mais que même après qu'ils ſont im-
„ primez, il faut s'enquerir curieuſe-
„ ment des critiques qu'on en fait.

Le Poëme du Lutrin a été compoſé ſur une avanture très-veritable, dont toutes les circonſtances ſont expliquées fort exactement dans les remarques.

Dans le ſecond chant on fait remarquer le récit épiſodique de la Molleſſe, comme un morceau d'une beauté ſinguliere, qui porta le Roi à ſouhaiter d'en connoître l'Auteur.

Parmi les Epigrammes il y en a quelques-unes qui n'avoient pas en-

core vû le jour, elles ſont toutes accompagnées de Notes curieuſes.

Le ſecond volume contient les ouvrages en proſe, & Mr Broſſette leur a donné un arrangement plus naturel. Il a eû raiſon de placer ſous le texte du Sublime de Longin, les Remarques de M. Deſpreaux, & celles de MM. *Dacier, Boivin &c.* qui étoient imprimées ſeparément dans les précedentes éditions.

On a inſeré à la fin du volume une diſſertation de M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, dans laquelle ce ſçavant Prélat examine le ſentiment de Longin ſur ce paſſage de la Geneſe; *Et Dieu dit, Que la lumiere ſoit faite, & la lumiere fut faite.* On a auſſi ajouté des remarques de M. le Clerc ſur la même matiere. Ce paſſage de l'Ecriture, & le jugement que Longin en a fait, avoient produit une conteſtation aſſez vive entre M. Huet & M. Deſpreaux. Ce ſont là comme les pieces du procès, leſquelles avoient déja paru dans quelques Journaux, & dans une édition des œuvres de Boileau, faite depuis quelque tems en Hollande. Les Libraires de Geneve qui ont

fait cette derniere édition, y ont aussi inseré les mêmes pieces, & nous sçavons qu'ils l'ont fait sans le consentement de M^r^ Brossette, & même contre son gré, croyant par là rendre leur édition plus complette.

Nous ne disons rien en particulier des Imitations faites par M^r^ Despreaux, c'est-à-dire, des pensées qu'il a empruntées des Anciens. M^r^ Brossette en a recueilli les passages avec une exactitude qui doit faire grand plaisir aux sçavans.

Enfin, cette édition est infiniment au dessus de toutes les précedentes, non seulement à cause des augmentations considerables qui y ont été faites, mais à cause du Commentaire historique qu'elle contient. Nous ne doutons pas que le Public n'adopte avec plaisir ce Commentaire, & qu'on ne le regarde à l'avenir comme un supplément digne de marcher à la suite des œuvres de M. Despreaux.

Il auroit été à souhaiter que le nouvel Interprete eût donné en même tems un abregé de la vie de son illustre Auteur. Nous esperons qu'il ne souffrira pas que le public soit privé des

Memoires qu'il a recueillis sur cette matiere, & que lui seul peut être à recueillis. Nous l'invitons de publier aussi les Lettres que M. Despreaux lui a écrites.

Il est vrai que quelque tems après la mort de Mr Despreaux on imprima en Hollande une histoire de sa vie; mais elle n'est ni assez ample ni assez exacte : c'est plûtôt l'histoire des Préfaces de ce Poëte, que l'histoire de sa vie. On s'est trompé jusque dans la datte de sa naissance, dans le lieu de sa sepulture, & dans la plûpart des autres circonstances. Personne n'est plus en état de rectifier tout cela que M. Brossette.

ARTICLE LVIII.

DEFENSE DU GRAND CORNEILLE *contre le Commentateur des œuvres de Mr. Boileau Despreaux.*

SI je ne craignois pas qu'on prît les loüanges que je viens de donner à Mr. Brossette pour une approbation de ce que son Auteur & lui ont dit contre Corneille, je négligerois de les réfuter. La reputation du grand Corneille est trop établie, pour

qu'il ait beſoin de défenſeurs, & ce que le Commentateur de Boileau nous apprend des efforts qu'a fait cet ami de Racine pour abbaiſſer le Prince des Poëtes tragiques, nuira moins à Corneille qu'à ſon ennemi. Mr. Broſſette nous découvre les artifices cachez ſous divers ménagemens dont la timide jalouſie de Boileau n'a oſé ſe diſpenſer pendant la vie de Corneille [a] des loüanges équivoques: [b] le nom de Corneille ſupprimé dans les endroits où l'on blâme ſans meſure [c] des traits que Boileau n'avoit oſé imprimer, & qu'il confioit à ſon ami pour les faire paſſer à la poſterité. Mais l'idée que Boileau s'étoit faite de Corneille, & que le Commentateur nous préſente, eſt ſi fauſſe, ſi differente de celle qu'en ont, & ceux qui l'ont connu, & ceux qui liſent ſes ouvrages ſans prévention, qu'il n'eſt pas à craindre qu'elle diminuë le nombre des admirateurs du Sophocle François. Le Poëte ſatirique & ſon Commentateur parlent de Corneille comme d'un homme inte-

a *Page* 102. *du premier tome de l'*in 4o. b *P.* 123. *&* 124. *du même tome.* c *P.*146. *du I. t.*

reſſé, *moins avide de gloire que de gain:* Corneille, qu'on ſçait avoir porté l'indifference pour l'argent juſqu'à une inſenſibilité blamable, qui n'a jamais tiré de ſes pièces que ce que les Comediens lui donnoient ſans compter avec eux, qui fut un an ſans remercier Mr. Colbert du rétabliſſement de ſa penſion, qui a vécu ſans faire aucune dépenſe, & eſt mort ſans biens, Corneille, qui a eû le cœur auſſi grand que l'eſprit, les ſentimens auſſi nobles que les idées.

On veut encore le faire paſſer pour copiſte, on affecte de nous indiquer les ſources où il a puiſé: on ne nous apprend que ce qu'il avoit appris lui-même au public en lui donnant le Cid, Cinna, Pompée. Dans les premieres éditions de ces tragedies il fit imprimer les endroits de Guillon de Caſtro, de Seneque & de Lucain, qu'il avoit copiez. Ces imitations ne font pas la dixiéme partie de ces tragedies, ni ce qu'on y admire le plus. Qu'on nous diſe d'après qui ce grand Poëte a copié Polyeucte, Rodogune, Heraclius, Nicomede, Oedippe, Horace même & Serto-

rius : jamais Auteur ne fut plus original, plus fécond, plus varié. Il ſied mal aux admirateurs de Racine d'attaquer Corneille de ce côté.

On lui reproche d'avoir eſtimé Lucain, & ſur cela on l'accuſe d'avoir *le goût peu ſûr, & de juger ſottement.* Une déciſion ſi magiſtrale & ſi noblement exprimée, ſoutenuë même de tant de traits lancez contre la belle traduction de la Pharſale en vers François, où Brebeuf eſt auſſi Lucain que Lucain même, n'empêcheront pas un grand nombre d'excellens connoiſſeurs de trouver dans Lucain & dans ſon Traducteur des penſées brillantes, ſans être fauſſes, des ſentimens genereux, une expreſſion pleine de force, des peintures qui frapent, un vrai ſublime.

Forcé d'admirer avec le public certaines pieces de Corneille, Boileau pour ſe dédommager de cette contrainte, a voulu du moins immoler les dernieres à Racine ſon idole. Qu'on ſe garde de juger de l'Attila de Corneille par une épigramme aſſez fade du Poëte ſatirique, & par une note où le Commentateur a pro-

noncé que la décadence de l'esprit de Corneille se fait sentir dans cette piece, qu'assurément il n'a pas lûë ; qu'on la lise, & on y reconnoîtra l'Auteur d'Heraclius & de Nicomede, on y reconnoîtra Attila, on y admirera cette force de politique & de raisonnement qui distingue toujours Corneille, on y trouvera des caracteres nouveaux, grands, soutenus ; le déclin de l'Empire Romain, les commencemens de l'Empire François, peints d'une grande maniere, & mis en contraste, une intrigue conduite avec art, des situations interessantes, des vers aussi heureux & plus travaillez que dans les plus belles pieces de Corneille ; on apprendra enfin à se défier de la critique de Boileau. L'Agesilas envelopé dans la même épigramme n'est pas comparable aux chefs d'œuvres de Corneille, ni même à son Attila : mais c'est se joüer du public que de traiter de piece miserable une comedie heroïque d'un goût nouveau, où parmi des personnages d'un caractere singulier Agesilas & Lysander paroissent tels que l'histoire nous les fait

onnoître. Une piece dont le denüenent est un effort heroïque d'Agesilas, qui triomphe en même tems de l'amour & de la vengeance : une piece où l'on retrouve le grand Corneille en plus d'un endroit. J'en transcrirai un seul : c'est Agesilas qui parle.

Il est beau de triompher de soi,
Quand on peut hautement donner à tous la loi,
Et que le juste soin de combler nôtre gloire
Demande nôtre cœur pour derniere victoire :
Un Roi né pour l'éclat des grandes actions
Dompte jusqu'à ses passions,
Et ne se croit point Roi, s'il ne fait sur lui méme
Le plus illustre essai de son pouvoir supréme.

Mais Mr. Boileau a, si l'on en croit son Commentateur, reparé ses critiques indiscretes par un beau trait de generosité envers Corneille ; il fit rétablir sa pension, qu'on avoit sup-

primée. Ce fait, déja allegué dans la vie de Mr. Deſpreaux, avoit été convaincu de faux dans nos Memoires, on ſe flate ici de le rétablir, en changeant les circonſtances. Ce n'eſt plus après la mort de Monſieur Fouquet, ce n'eſt plus par Monſieur Colbert, que la penſion étoit ſupprimée ; c'eſt, dit le Commentateur, après la mort de Monſieur Colbert, par Monſieur de Louvois. En vain reforme-t-on la fable, on ne peut en faire une verité : à une fiction groſſiere, on en ſubſtituë une mieux concertée, mais c'eſt toujours une fiction. La penſion de Corneille ne fut point retranchée par Monſieur de Louvois après la mort de Monſieur Colbert : on défie de donner la moindre preuve de ce fait. Ainſi Mr. Boileau n'a pas été dans l'occaſion de joüer le rôle genereux qu'on lui attribuë, de courir chez Madame de Monteſpan, de parler au Roi avec chaleur. Pour les deux cens loüis envoyez par le Roi au grand Corneille peu de jours avant ſa mort, le fait eſt vrai, le Roi ſçût du Pere de la Chaiſe que l'argent manquoit à cet illuſtre ma-

lade, fort éloigné de thesauriser, & sa Majesté lui envoya deux cens loüis. Je ne conteste pas qu'ils n'ayent été portez par Monsieur de la Chapelle, parent de Mr. Boileau. Je veux croire que Mr. Boileau, instruit de l'état où étoit Mr. Corneille, en parla à Madame de Montespan, & peutêtre au Roi : je ne prétends pas lui ôter la gloire que merite cet effort de generosité; mais Mr. Boileau n'a point fait rétablir la pension de Mr. Corneille, ni dit ce qu'on lui fait dire pour en obtenir le rétablissement : c'est tout ce que j'avois à prouver, je l'ai prouvé sans replique : quand la pension fut supprimée après la mort de Monsieur Fouquet, Mr. Boileau n'étoit pas en état d'agir pour la faire rétablir : elle n'a pas été supprimée après la mort de Mr. Colbert.

ARTICLE LIX.

LES AVANTURES DE TELEMAQUE fils d'Ulisse, par feu Messire François de Salignac de la Mothe Fenelon, Precepteur de Messeigneurs les enfans de France, & depuis Archevêque de Cambray; premiere édition conforme au manuscrit original. A Paris, chez Florentin de Laulne & Jacques Estienne ruë S. Jacques 1717. *in 12. deux tomes. Tome premier pages 492. Tome second pages 472.*

Autre édition chez les mêmes Libraires en un seul tome ou en deux d'un caractere plus petit.

L'Empressement de toute l'Europe pour des copies imparfaites du Telemaque répond de l'accueil qu'on fera à la premiere édition de cet excellent poëme, conforme au manuscrit original, retouché par l'illustre Auteur presque à chaque page, & augmenté considerablement: les copies imparfaites ont eû plus de trente éditions, on en a debité cent

mille exemplaires, on les a traduites en Italien, en Eſpagnol, en Anglois, en Flamand, en Allemand, en Arabe, tant ce merveilleux ouvrage, quoique defiguré par les copiſtes, avoit conſervé de beauté. Le Préſident Couſin, qui a donné au public la *traduction Françoiſe des Hiſtoriens Eccleſiaſtiques Grecs, & de l'hiſtoire Bizantine*, admirateur zelé d'Homere, choiſi pour Cenſeur Royal des premiers livres de cet ouvrage que la Barbin imprima, crut y ſentir le goût de l'ancienne Grece, & il aſſûra dans ſon approbation que cette *ſuite de l'Odiſſée étoit traduite du Grec très fidellement.* Un Ecoſſois, qu'on prendroit à en juger par ſon goût pour un Athenien, ou pour un Romain du ſiecle d'Auguſte, que la pureté de ſon ſtyle feroit croire François, découvre dans une préface digne du poëme qu'elle accompagne, les raiſons du grand ſuccès qu'il a eû. Il en montre toute la perfection, en dévelopant avec beaucoup de préciſion & de netteté les veritables regles de ce genre de poëſie.

Mai 1717.

L'action du poëme épique doit être grande, une, merveilleuse, entiere, & d'une certaine durée. L'action du poëme de Monsieur de Cambrai a ces qualitez. Elle est grande; c'est un fils qui cherche son pere & son Roi, dont l'absence cause des maux extremes dans ses Etats, & qui dans cette recherche, guidé par la sage Minerve, éprouve la bonne & mauvaise fortune, & se forme aux vertus necessaires à un grand Roi. L'Auteur de la préface a raison de dire que l'action du Telemaque est aussi grande que l'action de l'Odyssée; mais il auroit dû convenir que l'action de l'Enéïde a plus de grandeur: un Heros choisi pour Roi par les restes des fameux Troyens, qui au travers de mille périls va jetter dans l'Italie les fondemens de l'Empire Romain, est sans doute un objet plus magnifique que le Prince d'Itaque errant sur la mer mediterranée pour retrouver son pere.

L'unité d'action est parfaitement conservée dans le Telemaque, toutes les demarches du Heros vont à son but, à retrouver son pere; tout ce

qui entre dans le poëme tend au but du Poëte, à instruire dans la personne de son Heros les jeunes Princes destinez à regner : le choix des épisodes, leur liaison avec l'action principale, marquent autant d'art que d'invention. La reforme qu'Idomenée, conduit par Mentor, fait dans son nouveau Royaume pendant l'absence de Telemaque, paroîtroit à des Lecteurs peu attentifs une épisode écartée de l'action principale: mais si l'on fait reflexion sur les vûës de Mentor, & sur les avantages que Telemaque en doit tirer, on ne doutera pas que cette épisode ne rentre dans l'action, & n'y soit parfaitement unie. L'intégrité de l'action du poëme épique consiste dans ses trois parties bien marquées, le dessein, le nœud, ou pour parler plus nettement, la source des obstacles qui s'opposent au dessein; le denoüement, ou l'évenement qui finit les obstacles. L'Auteur de la préface prouve aisément que dans le Telemaque ses parties sont sensibles & regulieres; que le dessein est digne du Héros; que le nœud formé par la

haine de Venus contre un jeune Prince qui mépriſe ſon empire & les charmes de la volupté, eſt auſſi naturel & plus moral que le nœud de l'Enéïde & le nœud de l'Odiſſée. Le denoüement vient de la puiſſance de Minerve, cachée ſous la figure de Mentor, qui change tous les obſtacles que Venus fait naître, en moyens de rendre Telemaque plus parfait, & qui differe de le rejoindre à Ulyſſe juſqu'à ce que le fils ſoit digne de ſucceder au pere. Quand elle voit ce grand ouvrage accompli, elle conduit Telemaque au terme de ſon voyage, & elle diſparoît.

Voilà le merveilleux du poëme; ce n'eſt pas un merveilleux Romaneſque, c'eſt un merveilleux divin, ce ſont des prodiges qui cauſent tout le plaiſir qui donne l'admiration, & que cependant l'entremiſe des Dieux rend vraiſemblables. Mr. de Fenelon a encore donné à ſon poëme une autre eſpece de merveilleux, par les viciſſitudes de la fortune de ſes perſonnages ménagées avec tant d'art, preparées avec tant de déli-

catesse, qu'on ne puisse les prévoir, & qu'on soit tenté de croire ce qu'elles offrent de plus fabuleux & de plus singulier : content de ces deux especes de merveilleux si conformes à la raison, il a négligé le merveilleux bizarre qu'Homere & Virgile ont quelquefois employé : il ne fait point parler des chevaux, ni marcher des statuës.

Une autre finesse de l'art qu'on ne peut trop loüer dans lui, c'est d'avoir caché Minerve sous la forme de Mentor : tout est divin, & tout paroît humain. La fermeté de Telemaque dans les périls ne seroit pas d'un merite fort rare, s'il voyoit une Déesse armée pour le défendre. Homere & Virgile n'ont pas fait cette reflexion.

La durée du Telemaque n'est ni aussi courte que celle de l'Iliade & de l'Odissée, ni aussi longue que celle de l'Éneïde, elle est au plus de six mois. L'Auteur imitant Homere & Virgile, a jetté dans une narration tout ce qui a précedé ce tems là destiné à l'action du poëme.

Un poëme épique sans morale

manqueroit d'une qualité essentielle, ce n'est pas assez qu'il plaise, il faut qu'il instruise ; & un poëme épique est d'autant plus parfait, que la morale en est plus exacte & plus habilement insinuée. La morale d'Homere est fort défectueuse, & conforme au tems où il a vécu, à la Religion qu'il professoit ; la morale de Virgile plus épurée, se sent encore des tenebres & de la corruption du paganisme. Ils cedent l'un & l'autre à l'Auteur du Telemaque : Mr. de Fenelon, réduit à conserver le caractere de ses personnages, à ne leur faire rien dire que ce que les payens pouvoient dire, à suivre les idées de la fausse religion & de la Philosophie de ces tems, a imité ces grands Peintres, qui ne copient pas la nature trait pour trait, qui choisissent, qui rassemblent ses beautez partagées en divers sujets, & qui de ces traits rassemblez forment des objets où l'œil ne trouve rien à redire ni à désirer ; c'est la nature qu'ils représentent, mais c'est la belle nature, la nature accomplie, ainsi nôtre illustre Auteur a dégagé la morale

& la religion de ſes Héros & des préjugez populaires, & des illuſions qui naiſſent du vice. C'eſt la raiſon qui parle dans ſon poëme, mais c'eſt la raiſon droite, pure, ſimple. Il réünit dans certains points de vûë les rayons de la lumiere qui éclaire tous les hommes, & les ombres qu'il eſt obligé de mettre dans ſes tableaux ne ſervent qu'à rehauſſer l'éclat de ce beau jour.

La morale de nôtre grand Poëte eſt ſublime dans ſes principes, noble dans ſes motifs, univerſelle dans ſes uſages: elle a pour principe la dépendance où les hommes ſont de Dieu, & l'union qui doit être entre eux. Le Poëte découvre parfaitement cette dépendance; il fait ſentir que l'homme doit demander la ſageſſe, la vertu, le bonheur à celui dont il a reçû la vie: il nous apprend à ne plus regarder chaque nation comme indépendante des autres; mais à regarder le genre humain comme une ſeule famille, à ne ſe pas borner à l'amour de la patrie: il étend le cœur, il le rend comme immenſe, il y fait naître l'amour des étrangers, la confian-

ce mutuelle entre les nations voiſines, la bonne foi, la juſtice, le ſoin de conſerver la paix; cette amitié univerſelle qu'il inſpire à tous les hommes, ne détruit pas la différence des rapports & des devoirs, elle l'affermit; & la morale du Telemaque s'étend à toutes les obligations des différentes conditions: les peres & les enfans, les maîtres & les diſciples, le Prince, le Miniſtre, le ſujet, le guerrier, le Juge, le Prêtre: tous les âges, tous les ſexes, tous les états, y trouveront des regles & des modeles, des régles animées des motifs les plus nobles; il inſinuë partout la vertu heroïque, qui fait préferer l'honnête à l'agréable, & même à l'utile, & par des idées pures & élevées, il détruit d'une maniére infiniment plus touchante que la diſpute la fauſſe Philoſophie de ceux *qui font du plaiſir le ſeul reſſort du cœur humain.* Il ſoutient des regles ſi exactes par des exemples qui achevent de perſuader. Forcé d'introduire les Divinitez des payens, il les y fait paroitre comme des êtres d'une perfection ſupérieure, & il n'avilit point la nature divine; pour les hommes, il les peint

au naturel, mais en Peintre habile : il n'exprime en copiant leurs défauts que ce qui peut inſtruire, & cache ce qui dégoûteroit : ſes peintures ſont fidelles ſans être groſſieres. Mentor paroît Minerve cachée ſous une forme humaine : Telemaque eſt un Héros, mais un jeune Héros ; il a des foibleſſes, ſes foibleſſes, dont Mentor le corrige, ſont neceſſaires au but du poëme ; ce n'eſt pas un modele parfait que Mr. de Cambray a voulu propoſer, c'eſt par des fautes échapées à ſon Héros, mais reconnuës, mais reparées, qu'il a voulu former un grand Prince.

La fin du Telemaque le rend fort ſuperieur à tous les poëmes épiques : l'Iliade fait connoitre les maux que la diviſion traîne après ſoi ; l'Odiſſée les déſordres que l'abſence d'un Roi cauſe dans ſon Royaume ; l'Énéide comment on doit jetter les fondemens d'une nouvelle Colonie. Mr. de Fenelon a eû un plus grand deſſein, il a voulu apprendre aux Princes *que la gloire de la Royauté conſiſte à rendre les peuples bons & heureux, que l'autorité du Prince n'eſt jamais mieux affermie que lorſqu'elle eſt appuyée ſur l'amour des peuples, que*

la veritable richeſſe de l'Etat conſiſte à retrancher tous les faux beſoins de la vie pour ſe contenter du neceſſaire, & des plaiſirs ſimples & innocens : il a voulu précautionner les Princes contre la ſeduction de la fauſſe gloire, qui leur inſpire l'eſprit de domination, le déſir des conquêtes, le vain éclat accompagné du luxe.

La politique du Poëte eſt auſſi excellente que ſa morale ; & le Philoſophe critique d'Homere n'a point donné à ce poëme une loüange outrée, quand il a dit, *le don le plus utile que les muſes ayent fait aux hommes, c'eſt le Thelemaque : car ſi le bonheur du genre humain pouvoit naitre d'un poëme, il naitroit de celui-là.*

L'Auteur de la préface montre habilement toute la perfection de la poëſie du Telemaque : il en a ſenti, il en a fait ſentir toutes les beautez. Je ne m'arrête point à cette partie de ſa préface, je paſſe aux réponſes qu'il donne aux objections qu'on a faites contre le Telemaque : c'eſt un poëme épique, il devroit être écrit en vers, ont dit certains lecteurs peu inſtruits de la nature du poëme épique. La verſification ne lui eſt point eſſentielle : la veritable,

la grande poësie, est indépendante des vers d'une mesure affectée ou de la rime : on est Poëte, quand on feint avec art, quand on peint avec force, quand on imagine avec hardiesse, quand on s'exprime d'une maniere sublime figurée avec feu, avec entousiasme. Ici l'Auteur de la préface s'éleve contre la servitude de la rime; il en attribuë l'origine aux glaces & à la pesante régularité des Poëtes septentrionaux; il souhaite que les Poëtes François s'affranchissent de sa tyrannie. Des Poëtes Anglois, des Poëtes Espagnols, des Poëtes Italiens, leur en ont donné l'exemple. Si l'on veut absolument Telemaque en vers, il est à croire qu'on n'attendra pas longtems, & que les Poëtes François & Latins s'empresseront à faire un si bon usage de leur talent poëtique.

La seconde objection montre encor l'ignorance de ceux qui la proposent, quoi qu'en la proposant ils ayent fait parade d'une vaste érudition tout à fait hors d'œuvre, & mal ménagée. Ils reprochent à Mr. de Cambray ce qu'on a reproché à Virgile, des anacronismes : qu'on se souvienne que le poëme épique est une fable, & l'objection tombe.

La peinture, de l'amour de Calipſo pour Telemaque, de Telemaque pour Eucharis, fournit la matiere d'une troiſiéme objection. *La meilleure réponſe à cette objection,* dit l'Auteur de la préface, *eſt l'effet qu'avoit produit le poëme dans le cœur du Prince pour qui il avoit été écrit.* Dans la neceſſité où le Poëte s'eſt vû de faire connoître à cet illuſtre éléve, & dans ſa perſonne, aux jeunes Princes, le plus dangereux & le moins redouté des perils de leur condition, le charme ſi rarement évité, les artifices ſi ſéduiſans de l'amour, pouvoit-il le faire avec plus de reſerve, plus de pudeur, plus d'habileté? Il fait voir la difformité réelle de cette paſſion au travers du beau imaginaire qui éblouit: ce qui en d'autres mains eſt un poiſon, il en fait un remede.

On a repris l'abondance du Poëte: c'eſt la quatriéme objection: on ſe plaint qu'il y a trop de beautez dans ſon ouvrage, qu'il dit tout, & ne laiſſe rien à penſer. L'ouvrage, répond ſon défenſeur, n'étoit pas deſtiné au public; il a été écrit pour un enfant, auquel il ne falloit pas laiſſer trop à penſer: j'ajouterois que le public pardonne aiſément au Poëte ce défaut; ſi

c'en est un, dans un poëme épique, c'en seroit un dans une satire, dans une lettre morale : Horace laisse à penser, Homere dit tout, comme l'Auteur du Telemaque.

On fait une cinquiéme objection, M. de Fenelon, disent des François zelez, devoit choisir un Heros François, il devoit interesser la nation, imiter Homere, Virgile, le Tasse. *Quel interêt*, répond l'ingénieux apologiste, *la nation n'a-t-elle point prise à un ouvrage si propre à lui former un Roi pour gouverner un jour selon ses besoins & selon ses désirs?* Il ne s'en tient pas à cette réponse : si l'Auteur, dit-il, *n'a pas interessé particulierement la nation Françoise, il a fait plus, il a interessé tout le genre humain; son plan est d'instruire tous les hommes.* Disons la verité, ces deux réponses sont plus brillantes que solides. L'illustre Auteur du Telemaque pouvoit, sans resserrer son plan, former son Prince sur le modele d'un Héros que nôtre ancienne histoire lui eût fourni, il pouvoit flatter en cela la nation, mais le choix d'un Héros moins interessant pour elle, n'ôte rien, ou ôte bien peu à la perfection du poëme.

Nous n'avons plus à parler que de additions, il y en a dans le stile pres que à chaque page, il y en a dans le pensées. L'apologie d'Idomenée & le Bouclier de Telemaque suffiroient pour rendre la nouvelle édition préferable à toutes les autres, qui lui cedent par tant d'autres raisons. On n'avoit point le Telemaque *tel qu'il étoit sorti des mains de l'Auteur*, on l'a presentement.

L'Histoire d'Aristonoüs, qui n'a aucun rapport aux avantures de Telemaque, n'est pas dans cette édition, on la fera paroître avec quelques histoires semblables, & un recueïl de fables écrites en prose par Mr. de Fenelon, où l'on reconnoîtra que cet esprit universel a réüssi dans le stile naturel autant que dans le stile heroïque.

ARTICLE LX.

LES EGLOGUES DE VIRGIle traduites en vers François avec le Latin à côté, & diverses autres poësies, par Monsieur Richer Avocat au Parlement de Normandie. A Roüen chez

Mai 1717.

Euſtache Herault, *& ſe vend* à Paris chez Etienne Ganneau 1717. *in* 12. *pages* 163.

NOus avions déja en vers François les autres poëmes de Virgile. Segrais, Poëte diſtingué, a traduit l'Enéïde & les Georgiques, & copié dans ſes charmantes Eglogues pluſieurs endroits des Eglogues de Virgile: un goût exquis pour la belle verſification, une élocution pure & châtiée, un eſprit juſte, naturel, ſage juſques dans la fureur poëtique, l'avoit rendu plus propre qu'un autre à tranſporter dans nôtre langue, ce qui fit admirer au ſiécle d'Auguſte le Prince des Poëtes Latins. M. Martin, habile Traducteur & Verſificateur exact, a fait auſſi une traduction des Georgiques. M. Richer, ſorti de la même Province, fertile en grands Poëtes, marche ſur leurs pas, & il vient d'achever le Virgile François par la traduction des Eglogues. Il a raiſon de croire que la copie eſt aſſez reſſemblante à l'original; quelques noms changez en font preſque toute la différence pour le ſens, & quoiqu'il y ait pour la perfection aſſez de diſtan-

ce entre l'original & la copie, le Poëte traducteur des Eglogues approche de Virgile aussi près, ou peu s'en faut, qu'un Traducteur puisse en approcher. Il a suivi l'heureuse conjecture du Pere Catrou, Jesuite, & rendu à Marcellus les loüanges qu'on attribuoit mal à propos au fils de Pollion dans la quatriéme Eglogue : non content de l'avoir traduite, il en a fait le fonds d'une Eglogue au Roi que Mr. d'Herouville, Professeur au College de la Marche, a paraphrasée en vers Latins. Je vais transcrire quelques vers de la traduction de la quatriéme Eglogue; j'y joindrai quelques vers de l'Eglogue au Roi : on pourra connoître par ces extraits le génie du Traducteur, & l'on verra avec plaisir comment un homme d'esprit sçait donner differens tours à la même pensée.

De la Traduction.

Mais lorsque ......
Et que t'entretenant de plus nobles propos,
Tu sçauras discerner les vertus des Héros,
Que d'un pere fameux la surprenante histoire,

Enflamera ton cœur du désir de la gloire ,
Les champs se couvriront d'abondantes moissons ,
Les raisins empourprez courberont les buissons ,
Le miel le plus exquis distillera des chênes ,
Et des ruisseaux de lait couleront dans les Plaines.
Mais dans les premiers tems de ce siecle doré ,
L'homme dans les vertus encor mal assûré
Aura peine à bannir son antique malice ;
Et sera quelquefois séduit par l'injustice.
L'espoir du gain encor faisant courir les mers ,
Enverra le Marchand au bout de l'Univers.
Le soc entamera nos Campagnes fertiles,
Et de nouveaux remparts l'on enclorra les Villes.
Nous verrons la fierté ranimer des Guerriers ,
Un Achille plus grand se couvrir de Lauriers ,
Et le Navire Argo sous son fidelle guide ,
Conduire une autre fois Jason dans la Colchide.
Enfin , nous n'aurons point de solide repos

Que tu ne ſois, Marcelle, à l'âge des Héros.
Alors goûtant les fruits d'une paix plus profonde,
Les vertus, les plaiſirs, regneront dans le monde;
Et fremiſſant de voir ce ſiecle déſiré,
Le vice s'enfuira des mortels abhorré.
Le Marchand n'ira plus guidé par l'avarice,
D'une mer infidelle eſſuyer le caprice:
Ni ſuivant incertain la foi des matelots,
Inſulter à Neptune au milieu de ſes flots.
En tous endroits la terre étalant des richeſſes,
Au Laboureur oiſif offrira ſes largeſſes,
Et las enfin d'ouvrir un penible ſillon,
Le taureau ceſſera de ſentir l'aiguillon.
Ah! quel plaiſir de voir les vignes négligées
De raiſins toujours meurs abondamment chargées?
Et quel ſpectacle heureux à nôtre eſprit charmé,
De voir jaunir le blé qu'on n'aura point ſemé?
Quels prodiges de voir ſans travail & ſans peines
Les toiſons des brebis ſe teindre dans les Plaines,

De les voir se parer & de pourpre & de bleu,
Et les tendres agneaux naître couleur de feu?
Les parques de concert avec les destinées,
S'empressent de filer ces heureuses années.
Enfant venu du Ciel, où regnent tes ayeux,
Illustre rejetton des Héros & des Dieux,
Va, cours, vole aux honneurs sur les pas de ton pere,
Le tems va sans tarder t'en ouvrir la carriere.

De l'Eglogue au Roi.

Donnant de son amour la plus sensible marque
La terre offre ses fruits à son jeune Monarque:
Les prez sont émaillez des plus brillantes fleurs,
Et Pomone à l'envi prodigue ses faveurs.
La chevre en sûreté broute sur les montagnes,
La tranquille brebis bondit dans les campagnes:

Et le loup modérant ſes accez furieux
Laiſſe errer ſans peril les troupeaux en tous lieux,
Voilà les premiers fruits de ton enfance illuſtre ;
Mais quand tu toucheras à ton troiſiéme luſtre,
Qu'aimant à parcourir tous les ſiécles paſſez,
Les hauts faits des Héros te ſeront retracez,
Et que d'un Biſayeul la ſurprenante hiſtoire
Enflamera ton cœur du déſir de la gloire;
Nous verrons en tous lieux d'abondantes moiſſons
De nos Champs fortunez couronner les ſillons :
De lait & de Nectar l'on verra les fontaines
Serpenter dans les prez & couler dans les plaines.

Les poëſies ajoutées à la traduction ſont des coups d'eſſai, mais des coups d'eſſai d'un Poëte formé par l'aſſiduë lecture des maîtres de la poëſie naïve & délicate.

Mai 1717.

ARTICLE LXI.

PANEGYRIQUES ET SERmons prêchez par Mr. l'Abbé Begault, Chanoine & Archidiacre de Nismes; de l'Academie Royale de la même ville, tome III. A Paris, chez Nicolas Simart ruë Saint Jacques, 1717. *In* 8°. *pages* 639.

JE parlai des deux premiers tomes de ces panegyriques dans les Mémoires du mois de Novembre 1711. Le Public en a jugé comme moi, il y a reconnu un éleve de Monsieur Flechier aussi digne de l'estime de ce grand Maître, que de la confiance de ce grand Evêque. Les Panegyriques de Saint Roch, de Saint Jean Baptiste, de Saint André; les Sermons de la Nativité de JESUS-CHRIST, de la descente du Saint Esprit, de la Nativité de la Vierge, du Jugement general, de la Foi, de la Priere, de la parole de Dieu; feront souhaiter avec plus d'ardeur le quatriéme tome: & le public se plaindra avec moi que l'Auteur ne s'acquitte aujourd'hui qu'à moitié. Les Extraits du Sermon de la foi qu'on va

lire ne donneront pas ſeulement une idée de l'Auteur, mais ils donneront les veritables idées de la Foi.

„ Dieu a voulu nous conduire par „ la Foi, ſoit qu'en punition du peché „ de nôtre premier Pere, qui affecta „ follement une Science démeſurée, „ il ait voulu par cette humble docilité „ abaiſſer les hauteurs de nôtre eſprit, „ vaincre l'orgueil de la raiſon humai- „ ne, qui eſt ſujette à s'égarer dans les „ fauſſes vûës de ſa ſuffiſance, & dans „ les routes écartées d'une ſageſſe pré- „ ſomptueuſe; ſoit qu'il ſoit plus con- „ venable à ſa grandeur & à ſon indé- „ pendance d'agir avec l'homme par „ voye d'autorité & d'empire, en lui „ ordonnant de ſe ſoumettre, quand „ il a parlé.

„ Le peché ſemble avoir changé „ l'ordre & la voye du ſalut. Dans le „ premier ordre des conſeils éternels, „ Dieu, ſelon Saint Paul, écrivant „ aux Corinthiens, vouloit attirer les „ hommes à ſa connoiſſance par l'uſa- „ ge de leur raiſon: mais voyant que „ le monde avec la ſageſſe humaine ne „ l'avoit point connu dans les ouvra- „ ges de la ſageſſe divine, il lui a plû

„ de ſauver par la folie de la prédica-
„ tion, c'eſt à dire, par la prédication
„ des myſteres qui paroiſſent une folie
„ à l'eſprit, ceux qui croiroient en lui ;
„ il lui a plû de ſuſpendre en quelque
„ ſorte les lumiéres de leur raiſon pour
„ les conduire par une entiere ſoumiſ-
„ ſion de leur eſprit à l'intelligence des
„ veritez éternelles.

„ Que nous ſerions malheureux ſi
„ avec un eſprit obſcurci de tenebres
„ épaiſſes, avec un entendement dont
„ les connoiſſances ſont ſi foibles, ſi
„ courtes & ſi bornées, nous étions
„ obligez de nous élever au deſſus de
„ tout ce que nous voyons, de porter
„ nos regards juſque dans le ſein de
„ Dieu, pour y découvrir ce que la re-
„ ligion a de plus caché & de plus myſ-
„ terieux ! He ! ſi cela étoit ainſi,
„ qui de nous pourroit être Chrétien,
„ qui pourroit avoir la foi ? Heureux
„ au contraire, que ſans aucune étu-
„ de, ſans toutes ces recherches qui
„ tourmentent ſi fort les eſprits, nous
„ parvenions à des connoiſſances où
„ les genies les plus élevez n'ont ja-
„ mais pû atteindre avec toute leur pé-
„ nétration ! Quel avantage qu'un

„ homme groſſier, nourri dans les
„ champs, incapable d'ailleurs des
„ moindres ſciences humaines, ayant
„ de la docilité pour les veritez que
„ l'Egliſe nous propoſe, en ſçache plus
„ que les Orateurs & les Philoſophes,
„ qu'on a regardez comme des oracles
„ dans le Paganiſme ?

„ Quelque vif & perçant que ſoit
„ l'eſprit de l'homme, en vain il ſe
„ tourmente pour approfondir ce
„ qu'il eſt obligé de croire ; en vain
„ prend-il l'eſſor audacieux pour s'é-
„ lever au deſſus de ſes lumieres,
„ nos myſteres, étant incompréhen-
„ ſibles, la ſageſſe de l'homme ne
„ conſiſte pas à en avoir l'intelligen-
„ ce. Il eſt vrai que la raiſon peut ſer-
„ vir de précaution à la foi, mais
„ non pas de regle ni de guide. Par
„ les regles de la foi n'entendez pas
„ la parole de Dieu expliquée ſui-
„ vant l'interpretation de l'eſprit
„ humain : car qui ne ſçait que les
„ divines Ecritures, toutes pures
„ que nous les ayons reçuës, ſont
„ couvertes de nuages épais, de voi-
„ les impénetrables à nos lumieres ?
„ Qui ne ſçait qu'elles ſont expoſées

à recevoir tous les ſens que des hommes paſſionnez & corrompus voudront leur donner ? Qui ne ſçait que l'Arrien s'en eſt ſervi pour nier la divinité de JESUS-CHRIST ? Qui ne ſçait que dans les mêmes paſſages le Catholique & l'Heré-tique y trouvent des ſentimens oppoſez, & quelquefois contra-dictoires ; que chacun croit pou-voir ſe flatter d'avoir cet eſprit d'intelligence, qui ſépare l'eſprit, qui vivifie d'avec la lettre qui tuë ; que l'eſprit particulier eſt un guide infidelle, qui ſur le même endroit de l'Ecriture dictera des articles de foi qui ſe détruiront les uns les autres ?

„ A l'Egliſe ſeule, aſſiſtée ſpe- „ cialement du Saint Eſprit, appar- „ tient de nous conduire dans les „ voyes de la verité. Sans l'autori- „ té de l'Egliſe, diſoit S. Auguſtin, „ je ne croirois pas à l'Evangile ; „ l'Egliſe eſt l'unique dépoſitaire, „ & la regle infaillible des Ecritu- „ res, la colonne & la baſe de la ve- „ rité. Elle eſt cette pierre ferme „ contre laquelle les portes de l'En-

» fer ne prévaudront jamais ; Egli-
» ſe, tant de fois combattuë, &
» toujours victorieuſe, elle ſubſiſte-
» ra malgré les orages & les tempêtes
» juſqu'à la conſommation des ſié-
» cles : car elle ne peut être ni ſé-
» duite par l'erreur, ni renverſée
» par les perſécutions.

„ Egliſe, une dans ſa doctrine,
» elle ne peut s'allier avec aucune
» ſocieté étrangére ; ſainte dans ſa
» morale, elle n'a ni tache ni ride ;
» Univerſelle, elle eſt répanduë
» par toute la terre ; Apoſtolique,
» elle compte en remontant juſ-
» qu'aux Apôtres une ſucceſſion non
» interrompuë de Paſteurs, qui ont
» toujours ſuivi les mêmes principes
» de foi, toujours la même par l'u-
» niformité de ſes ſentimens & de ſes
» pratiques, par l'antiquité de ſes
» traditions, par la pureté de ſon cul-
» te, par l'uſage conſtant de ſes Sa-
» cremens ; toujours venerable par
» la majeſté de ſon ſacerdoce & de
» ſon ſacrifice. C'eſt à ce juge incor-
» ruptible à prononcer ſes arrêts ſur
» les différends que l'orgueïl & l'in-
» conſtance de l'eſprit humain font

„ naître tous les jours. Il a fallu que „ Dieu en fondant ſon Egliſe, pour „ affermir la foi dans le cœur des „ fidelles, & la fixer à une regle „ ſûre, durable, infaillible, établît „ un arbitre certain qui décidât ſou- „ verainement ſur les conteſtations „ des differentes parties, qui ne s'ac- „ corderoient pas ſur les points de la „ Religion.

„ C'eſt une digue puiſſante pour „ arrêter dans les eſprits inquiets „ cette licence temeraire que chacun „ ſe donneroit d'appliquer à l'Ecri- „ ture tous les ſens qu'une imagina- „ tion féconde en erreurs pourroit „ ſe former. Sans cette autorité de „ l'Egliſe, qui ne croiroit être en „ droit, à la faveur de quelques pré- „ tenduës illuminations, de ſe conſ- „ tituer le maître abſolu d'une foi, „ qui loin de nous impoſer le joug, „ ſeroit contrainte de le recevoir de „ miſerables aveugles, qu'on ver- „ roit errer çà & là au gré de leurs „ caprices? Graces éternelles vous „ en ſoient renduës, ô mon Dieu, „ par cette humble ſoumiſſion de „ nôtre eſprit aux déciſions de vô-

„ tre Eglise, rassemblant toutes les „ veritez dans l'oracle qui nous les „ propose, nous mettons nos consciences dans un calme profond, „ nous marchons d'un pas ferme & „ assûré dans la voye de la verité & „ du salut."

„ Il suffit que nous sçachions la „ substance de nos mysteres, sans „ nous mettre en peine de rechercher curieusement les voyes & la „ maniére dont ils s'opérent. Je sçai „ par la foi que le Pere Eternel engendre son Verbe dans les splendeurs des Saints; je sçai que ce Fils „ est égal en toutes choses à son „ Pere, qu'il lui est consubstantiel, „ qu'il sort de lui comme une lumiere qui procede d'une lumiere: „ mais j'ignore & je fais gloire d'ignorer comment un fils est éternel comme son Pere, comment un „ Dieu en se connoissant soi même, „ produit une image pleine & une „ figure parfaite de sa substance, „ quoiqu'il la communique toute „ entiére.

„ Je sçai par la foi que le Verbe „ éternel, tout éclatant de gloire

» qu'il eſt dans le ſein de ſon Pere, » s'eſt anéanti en ſe revêtant de nô» tre chair; mais j'ignore, & je fais » gloire d'ignorer, comment deux » extremes éloignez d'une diſtance » infinie ont pû s'unir enſemble dans » le tems, par un lieu ſubſtantiel, » qui ſera éternel; comment une » même Perſonne a pû terminer » deux natures; comment deux na» tures ſe ſont unies dans une même » perſonne ſans aucune confuſion; » comment toute la divinité s'é» tant unie à l'humanité, cepen» dant la ſeule perſonne du Fils s'eſt » incarnée; comment un Dieu éter» nel, impaſſible, immortel, eſt de» venu ſujet au tems, à la douleur, » à la mort.

„ Telle doit être nôtre ſoumiſſion „ à l'égard des autres myſteres. Je „ crois le myſtere adorable de la Tri„ nité: mais je ne comprens pas, & „ je fais profeſſion de ne pas com„ prendre, comment il ſe peut faire „ que n'y ayant qu'un ſeul Dieu, il „ y ait néanmoins trois perſonnes „ réellement diſtinctes; que l'eſſen„ ce divine ſoit commune aux trois „ perſonnes ſans aucune diviſion;

„ que la proceſſion du Fils ſoit une
„ génération parfaite, & non pas
„ celle du S. Eſprit ; qu'il n'y ait
„ qu'un principe de la ſpiration ac-
„ tive du Saint Eſprit, quoi qu'il
„ procede du Pere & du Fils, que le
„ Pere & le Fils s'aimant mutuelle-
„ ment, produiſent le Saint Eſprit
„ comme le terme & le poids ſubſ-
„ tantiel de leur amour.

„ Je ſçai qu'il y a des hommes que
„ Dieu, par un acte de ſa prédeſtina-
„ tion éternelle, a tirez de la maſſe
„ d'une corruption generale pour les
„ rendre éternellement heureux. Je
„ ſçai qu'il y en a que Dieu, en con-
„ ſéquence de leurs crimes, a reprou-
„ vez pour être éternellement mal-
„ heureux : mais pourquoi les uns
„ ſont-ils diſcernez des autres dans la
„ diſtribution des graces ſingulières,
„ données en de certaines conjonctu-
„ res, avec une certaine complaiſan-
„ ce de la part de Dieu ? Pourquoi
„ Dieu accorde-t-il aux uns la grace
„ de la perſéverance qui n'eſt pas don-
„ née aux autres ? C'eſt ce que j'igno-
„ re, c'eſt où je dois m'écrier avec le
„ grand Apôtre : *O abîmes impenetra-*

„ *bles de la sagesse & de la Science de*
„ *Dieu! ô profondeur de ses jugemens!*
„ *qui entra jamais dans ses conseils*, qui
„ sonda les Decrets éternels de ses
„ misericordes & de ses justices?

„ Je sçai que sous de foibles especes
„ est contenu véritablement, réelle-
„ ment & substantiellement, le corps
„ & le sang de Jesus-Christ : mais
„ j'ignore, & je veux ignorer com-
„ ment Dieu opere cet adorable mys-
„ tere, je n'écoute point le Caphar-
„ naïte incredule, qui dit avec or-
„ gueil : *comment est-ce que Jesus-Christ*
„ *peut nous donner sa chair à manger?*
„ Je veux, selon la parole de l'Apô-
„ tre, tenir mon esprit comme captif
„ sous une humble obéïssance à la foi
„ de Jesus-Christ. Je ne veux ni ne
„ dois entreprendre de lever le voile
„ sous lequel il a mis à couvert les veri-
„ tez incompréhensibles de ma Reli-
„ gion. Car pourquoi chercher dans
„ le fond de ma raison la preuve,
„ ou l'éclaircissement de ce qui est in-
„ finiment au dessus de ma raison?

„ Mais qui est ce qui peut dire qu'il
„ a cette humble docilité aux ve-
„ ritez de la foi? Où trouve-t-on au-

„ jourd'hui cette foi élevée au dessus
„ de l'impureté de nos pensées, &
„ des nuages de la raison? On est dur
„ & lent à croire; on renvoye avec
„ orgueil cette soumission au com-
„ mun du peuple; on se pique en ma-
„ tiere de religion de suivre ses pro-
„ pres lumieres. Si l'on croit, ce n'est
„ qu'après mille retours & mille re-
„ flexions; au lieu d'avoir une soumis-
„ sion aveugle à tous les articles de
„ nôtre foi, on se met en droit d'en
„ raisonner & d'en disputer; ces gran-
„ des matieres de la grace, dont les
„ Souverains Pontifes & les Conciles,
„ éclairez qu'ils étoient du S. Esprit,
„ n'ont parlé qu'en tremblant, sont
„ devenuës le sujet des entretiens or-
„ dinaires des personnes les moins
„ éclairées, qui en décident souve-
„ rainement sans aucune teinture de
„ science. Combien y en a-t-il qui
„ sous un vain phantôme de Religion,
„ entretiennent une infidelité secrete,
„ qui, suivant de pernicieuses maxi-
„ mes qu'on ne voit s'établir que
„ trop dans le monde, autorisent par
„ une créance arbitraire toutes les es-
„ peces de culte qu'on pourroit ren-

„ dre à Dieu ſans vouloir s'aſſujettir à
„ aucune regle ? Combien d'impies
„ temeraires, qui font gloire d'aller
„ contre le torrent de tous les ſiecles,
„ de mépriſer les plus ſaintes prati-
„ ques de l'Egliſe, de douter égale-
„ ment & de l'autorité de l'oracle, &
„ de la verité de ſes réponſes, qui me-
„ ſurant la puiſſance divine à la ſphe-
„ re bornée de leur foible génie, met-
„ tent au rang des choſes impoſſibles
„ celles qui paſſent la portée de leur
„ propre eſprit ? Ils ſont applaudis par
„ une ſecte de quelques libertins ou-
„ trez : mais ils ſont odieux à Dieu,
„ en horreur aux honnêtes gens, ſou-
„ vent inſupportables à eux mêmes,
„ & après avoir vécu en infidelles, leur
„ malheureux ſort ſera de mourir en
„ reprouvez.

„ Combien qui adhérant à quel-
„ ques points de la foi, & rejettant les
„ autres, ſelon leur bizarre choix, ſe
„ font un compôſé monſtrueux de re-
„ ligion, qui tient de la fauſſe & de
„ la véritable ? Combien qui par des
„ principes de politique & d'interêt,
„ cachent l'eſprit de l'hereſie ſous le
„ maſque trompeur d'une converſion

„ apparente ? Combien qui apostats „ secrets de l'Eglise, n'ont de reli- „ gion qu'autant qu'on les presse d'en „ avoir ?

Art. LXII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE COPENHAGUE.

On aura bientôt la vie du Docte Othon Sperlingius. Il a laissé des fruits du long travail qu'il avoit employé à éclaircir les antiquitez du Nord, *Dix-sept volumes sur les Medailles Gothiques*, & un *Commentaire sur Adam de Bréme*. On ne doute pas que M^r Reiser, qui en est le dépositaire, n'en fasse part au public, il a encore entre les mains d'autres ouvrages moins considerables de son sçavant ami.

M. Chretien Falsterus promet un *Suplément des Dictionnaires Latins, & entre autres de la derniere édition du Thresor de Faber augmenté par Cellarius.*

M. Grammius nous a donné les

ntiquitez tirées de Xenophon, *Anti-uitates Xenophontea.*

DE KONINSBERG.

Monſieur Lilienthal a publié un re-ueil de pieces choiſies concernant 'hiſtoire & les belles lettres, *Selecta iſtorica & Litteraria in* 8°. Les pieces ui entrent dans ce recueïl ſont un trai-é de l'exorciſme literaire; la vie de Baltazar Bekier; l'idée du ſçavant mo-leſte; le Catalogue des manuſcrits de a Bibliotheque du Grand Duc; une diſſertation où l'on montre qu'Ariſto-e ne s'eſt pas donné la mort; quelques additions aux Catalogues des livres en *Ana*, une invective contre les biblio-aphes qui retiennent dans l'obſcurité es livres, & qui n'ont des bibliothe-ques que pour la montre : la refuta-ion de ce qu'on raconte d'un Arche-vêque Hatton mangé par les rats, pour avoir amaſſé du blé dans un tems de famine; la cenſure des conjectures hardies de Mr Vonder Hardt ſur un endroit de la Geneſe : un traité du ſo-leciſme literaire, ou des fautes groſ-

ſieres commiſes par quelques Ecrivains.

DE QUEDLIMBOURG.

Monſieur Eckard a recherché l'origine des termes artificiels propres de chaque ſcience, & ſur tout des termes de l'art employez par les Philoſophes Grecs, & par les Ecrivains ſacrez du Nouveau Teſtament : il s'écarte un peu de ſon ſujet pour refuter les viſions de Beker.

Thechnica Sacra, ſive de origine & uſu verborum atque phraſium quæ ſenſibus myſticis à Spiritu ſancto & Eccleſia accommodata ſunt. Autore M. Tobia Eckardo Gymnaſii Rectore, in 4°. 1716.

DE BERLIN.

Nous avons depuis peu un traité des Nopces & des Divorces par Mr Langius.

Joannis Michaelis Langii tractatus de Nuptiis & Divortiis 1716. *in* 4°.

D'HALL,

PROCHE MAGDEBOURG.

Me Hertelius, dont l'adreſſe à polir les verres, & dont l'habileté dans la Dioptrique ſont connuës, a donné en Alleman *une Introduction à la Dioptrique pratique*, où il enſeigne l'art de

travailler les verres, & la construction des machines Dioptriques.

DE VIENNE.

Le Pere Ernest Vols, Jesuite, a fait imprimer une Introduction aux Mathematiques, dont on louë la clarté & la méthode.

Institutionum Mathematicarum libri tres; autore Patre Ernesto Vols è Societate Jesu, in 4°.

D'ARMNSTAD.

Mr Michelius prepare une nouvelle édition de la *Consolation de la Philosophie de Boéce*, revûë sur un excellent manuscrit.

D'HEIDELBERG.

Le Pancreas, fort méprisé par les anciens Medecins, trop prisé par quelques Modernes, qui lui ont attribué quelques fonctions qu'il n'a pas, & beaucoup de maux dont il n'est pas la cause, a fourni à Mr Brunner de curieuses observations. Personne ne l'a mieux connu. Le livre qu'il nous a donné sur ce viscere a eû deux éditions. Cet habile Medecin a depuis découvert un second Pancreas : il croit pouvoir donner ce nom à des glandes, qu'avant lui on n'avoit discernées

dans le Duodenum. Il a auſſi fait des remarques fort utiles ſur la glande pituitaire.

Joannis Conradi Abrunn Archiatri Palatini glandulæ Duodeni, ſeu Pancreas ſecundarium detectum, in 4°.

D'ITALIE, DE VERONE.

L'Ordre de Malte merite d'habiles Hiſtoriens, & il en a eû. Le Chevalier Boſio l'a écrite juſqu'à l'an 1570. le Comte de Pozzo l'avoit continuée juſqu'en 1636. dans un premier tome imprimé dans cette ville l'an 1703. il l'a continuée juſqu'en 1688. dans un ſecond tome qui paroît depuis peu.

DE VENISE.

Mr Valliſnieri travaille à *un traité du Café*.

On eſpere que Mr le Baron d'Eveſham, Anglois attaché à la Cour de Toſcane, fera bientôt paroître *ſa traduction Italienne de la Theologie phyſique de Derham*, il veut communiquer à l'Italie beaucoup d'autres bons livres Anglois, entre autres *les experiences d'Haucksbec*. Il a déja donné il y a un an la traduction d'un excellent ouvrage ſur l'art de diſcerner les maladies par le pouls. *L'horivolo del polſo*

e Medici overo un ſuggio per iſpiegare arte antico di taſtare il polſo, in 4°.

DE ROME.

Deux Prêtres Syriens ont apporté :i des manuſcrits Syriaques *des ouvra-es de S. Ephrem*, qui ſerviront à perfec-.onner l'édition que l'Abbé Maielli répare. Ils ont d'autres manuſcrits cu-eux, entre autres un Martyrologe ui porte le nom d'Euſebe de Ce-ırée.

L'édition *d'Anaſtaſe le Bibliothécaire* ſt achevée.

On ne parle plus de la *nouvelle édi-on de S. Leon*, ce ſeroit néanmoins n ouvrage digne de Clement XI.

Ceux qui n'ont pas pour les medail-:s anciennes une déférence aveugle, :ront confirmez dans cette diſpoſition ır une medaille du Pape, ſur laquelle n a remarqué un Voyage de Lorette u'il avoit deſſein de faire & qu'il n'a ıs fait.

DE PORTUGAL.

Les belles Lettres vont fleurir dans : Royaume, il s'eſt formé une Aca-:mie pour les cultiver ; le Pere Simon : Sainte Catherine, Hyeronimite,

a eû la meilleure part à cet établiſſement.

D'ANGLETERRE, DE LONDRES.

Mr Gay a publié un poëme dont le deſſein eſt ingénieux. *Triviæ, ou l'art de marcher dans les rues de Londres : ce poeme eſt diviſé en trois chants.*

Un inconnu, pour faire ſa Cour, avoit publié un livre *ſur la conformité de l'Egliſe Lutherienne & de l'Egliſe Anglicane.* L'Archevêque d'York, le Docteur Brett, & d'autres Théologiens, l'ont refuté, quelques-uns ſans ménagement, & en déclarant nettement qu'ils s'uniroient plutôt à l'Egliſe Romaine qu'aux Luthériens. L'Archevêque a traité avec plus de circonſpection une matiere ſi délicate.

Mr Slarc a mis au jour *des experiences ſur le Bezoard, & l'apologie du Sucre.*

Mr Kennedg, Chirurgien, a fait imprimer *un eſſai touchant les remedes exterieurs.* Ces ouvrages ſont en Anglois.

Mr Jean Adolphe Hofman prépare une édition complete des ouvrages de

S. Justin martyr, il en a découvert des fragments. Il y joindra des remarques & des dissertations. Il a corrigé la version en plus de quatre cens endroits. Le Pere de Marans, Benedictin, travaille à Paris à nous donner une édition du même Pere.

Le Docteur Humphrey nous en a donné une *de l'apologie d'Athenagoras & de son traité de la resurrection* avec deux dissertations de sa façon, l'une sur les écrits d'Athenagoras, l'autre sur le sentiment des Juifs sur la Resurrection.

On continuë l'impression des nouvelles éditions *des Historiens Ecclesiastiques & des ouvrages historiques de Bede*, quoique les entrepreneurs de ces éditions, Monsieur Nelson & Monsieur Smith, soient morts.

DE HOLLANDE, DE LA HAYE.

Du Sauzet a achevé l'impression du troisiéme tome *des Memoires de Literature de* Mr. de Sallengre, il imprime le quatriéme ; le public a reçû cet ouvrage avec empressement, il recevra

de la même maniere tout ce qui viendra de Mr de Sallengre.

Il paroît un *éclaircissement sur les Wighs & les Toris* dont tout le monde est content ; l'Auteur, Mr Rapin de Toiras, a été Gouverneur de Milord Portland, il a beaucoup d'esprit, & une grande connoissance des affaires, des mœurs & des loix d'Angleterre. Il travaille à une histoire complete de ce Royaume. Les Anglois l'en ont pressé, ils n'estiment pas celle de Mr de Larrey.

L'histoire de Loüis le Grand par Mr Limiers paroît, les sept tomes *in* 8° ont été composez en sept mois. On attend de la fertile plume de l'Auteur une *traduction des Comedies de Plaute* que Madame Dacier & Mr Coste n'ont pas traduites.

Personne ne doute ici que Mr Themisevil de St Hyacinthe ne soit l'Auteur des Mathanasius, & que le parallele d'Homere & de Chapelain ne soit de Mr Vanef, Hollandois, qui travaille presque seul au Journal Litteraire.

Mai 1717.

D'AMSTERDAM.

On voit avec plaiſir continuer *les nouvelles de la Republique des Lettres* par M^r Bernard.

DE ROTERDAM.

La nouvelle édition *du Terence de Madame Dacier* paroît, on en eſt content.

DE PARIS.

On aura bientôt *des Dialogues de feu Monſieur l'Archevêque de Cambrai ſur l'éloquence en general, & ſur l'éloquence de la Chaire en particulier.*

L'hiſtoire de l'Academie des Sciences de l'an mil ſept cens treize paroit.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Mai 1717.

ARTICLE LI. Diarium itineris in Moſcoviam, perilluſtris & magnifici Domini Ignatii de Guarient & Rall. *Journal du voyage de Moſcovie fait l'an 1698. par Mr. Ignace de Guarient, Seigneur de Guarient & de Rall.* Page 667

ART. LII. Exercitatio Hiſtorico-Theologica de ſtatu Eccleſiæ & religionis Moſcoviticæ. *Diſſertation hiſtorique & theologique ſur la religion des Moſcovites, & l'état de cette Egliſe, ſoutenuë par Mr. Gudmont Krook, ſous Mr. Nicolas Borgius, Surintendant de Livonie, & Vicechancelier de l'Univerſité Proteſtante de Pernau.* p. 673

ART. LIII. *Hiſtoire des Ruſſiens, que nous appellons Moſcovites, tirée des monumens & des Auteurs les plus croyables, par le P. Tournemine Jeſuite.* p. 684

ART. LIV. *Histoire abregée du Czar regnant Pierre Alexieuvicz.* p. 695
ART. LV. *Etat present de la grande Russie, contenant une Relation de ce que Sa Majesté Czarienne a fait de plus remarquable dans ses Etats, &c. par le Capitaine Jean Perry, traduit de l'Anglois.* p. 704
ART. LVI. *Observations physiques du Capitaine Perry sur l'évaporation des eaux & la matiere des nuages, de la neige, de la pluye, des broüillards, de la grêle.* p. 747
ART. LVII. *Oeuvres de Mr. Boileau Despreaux, avec des éclaircissemens historiques donnez par lui même.* page 771
ART. LVIII. *Défense du grand Corneille contre le Commentateur des œuvres de Mr. Boileau Despreaux,* page 792
ART. LIX. *Les avantures de Telemaque fils d'Ulisse, par feu Messire François de Salignac de la Motte Fenelon.* p. 800
ART. LX. *Les Eglogues de Virgile traduites en vers François avec le Latin à côté, & diverses autres poësies, par Monsieur Richer Avocat au*

Parlement de Normandie. p. 814

ART. LXI. *Panegyriques & Sermons prêchez par Mr. l'Abbé Begault, Chanoine & Archidiacre de Nismes, de l'Academie Royale de la même Ville, tome III.* p. 821

ART. LXII. *Nouvelles Litteraires.*

De Copenhague. p. 835

De Koninsberg. p. 835

De Quedlimbourg. p. 836

De Berlin. Ibid.

D'Hall proche Magdebourg. Ibid.

De Vienne. p. 837

D'Armnstad. Ibid.

D'Italie, de Verone. p. 838

De Venise. Ibid.

De Rome. p. 839

De Portugal. Ibid.

D'Angleterre, de Londres. p. 850

De Hollande, de la Haye. p. 841

D'Amsterdam. p. 843

De Roterdam. Ibid.

De Paris. Ibid.

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juin 1717.

CES MEMOIRES ONT commencé au Mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & broché 16 s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	6. v.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Alteße Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Juin 1717.

A TREVOUX,
Chez ETIENNE GANEAU,
Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXVII.

Avec Privilege & Approbation.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1717.

ARTICLE LXIII.

INTRODUCTION A L'HISTOIRE des Maisons Souveraines de l'Europe, avec un grand nombre de Tables Genealogiques gravées & imprimées. Par le Pere Buffier de la Compagnie de Jesus. A Paris, chez Coutelier Quai des Augustins, & chez Giffard ruë S. Jacques. *Tome I. pages 506. Tome II. pages 440. Tome III. pages 300, avec les additions.*

IL ne tient pas à l'Auteur que le public ne se place sur ce qu'un homme d'esprit appelloit en riant, le *sacré trepié* de l'histoire; dont les trois supports sont la

Chronologie , la Géographie & la Genealogie. Il a facilité l'étude des deux premieres par les livres de la memoire artificielle , qui ont eû un si grand cours , & qui ont produit des effets si heureux. Il s'en renouvelle continuellement des expériences au college des Jésuites de Paris ; où les jeunes gens , avec le secours des vers Techniques montrent en des éxercices publics, qu'ils ont acquis comme en s'amusant, une connoissance de l'Histoire & de la Géographie que les personnes les plus formées voudroient avoir acquise par l'étude la plus sérieuse. Il semble que l'Auteur ait entrepris aujourdhui d'ôter les épines dont paroît hérissée la science des Généalogies si nécessaire pour la partie de l'Histoire la plus intéressante à nôtre égard, qui est celle des cinq ou six derniers siécles.

En effet, c'est d'elle que dépend la principale connoissance des affaires dont on parle tous les jours, qui causent, ou qui peuvent causer les plus grands inconveniens entre les Souverains de l'Europe ; au sujet

de leurs Droits véritables, ou prétendus; de leurs Alliances & de leurs Succeſſions; de l'ordre, & de la ſuite de leurs branches; de l'origine & des Prerogatives de leur Maiſon; de l'acquiſition & des titres de leur Dominaine, & ce qui eſt encore plus utile, du caractere le plus marqué de la perſonne des Princes, & des traits les plus curieux de l'Hiſtoire. L'Auteur juſtifie ainſi dans ſa Préface le mot de Ciceron, *l'Hiſtoire eſt la maitreſſe de la vie*, car elle ſuplée par l'experience d'autrui à celle qu'on ne peut acquérir ſoi même; faiſant appercevoir dans la perſonne des Princes l'effet des paſſions communes aux hommes de tous les états.

La Généalogie expoſée dans cette méthode change en quelque façon de nature; & au lieu d'une étude pénible & rebutante, comme elle eſt ordinairement, elle devient une occupation amuſante & curieuſe. Le plus grand embarras qui ſe trouve en liſant des Généalogies, ſur tout dans Moréri, eſt qu'on en perd la ſuite au bout de quelques lignes,

à cauſe de la multitude & de la confuſion des noms & des branches inconnues. Cet inconvénient eſt ôté ici par un moyen dont on ne peut ſçavoir trop de gré à l'Auteur ; qui eſt d'avoir mis d'abord une petite table Généalogique, où ſont marquées ſeulement les diverſes Branches d'une Maiſon. Si les tables euſſent été dans un plus grand volume, les Branches auroient pû s'y diſtinguer encore mieux, mais on tire cet avantage d'une table de moindre eſpace, qu'un ſeul coup d'œil en fait appercevoir toutes les parties & tous les rapports ; ce qui eſt un ſecours infini. Dans les grandes tables Généalogiques qu'on fait dreſſer avec le plus de dépenſe, l'impoſſibilité d'en voir les diverſes parties, ſinon les unes après les autres, empêche qu'on ne voye aiſément la liaiſon des unes aux autres. D'ailleurs, les Branches ſont diſpoſées ici, non comme dans les tables, où l'on cherche la variété des lignes & des traits qui amuſent les yeux, mais qui ne manquent point de confondre les idées. Les branches ſont ici par ordre d'aî-

nesse, simplement les unes après les autres, en autant de lignes droites, & font distinguer à la premiere vûë leur tige, leur suite, leur nombre, & celui des filiations; le tems de leur commencement, de leur durée, & de leur fin, & ce qui en reste aujourd'hui, ou à quel degré, & à quelle Branche doit se rapporter tout ce qui en est jamais sorti. Il seroit à désirer que l'on employât cette méthode dans toutes les tables de Généalogie : leur usage en seroit beaucoup plus utile & plus aisé.

Comme les Branches de la maison de France sont dans une si grande quantité qu'il est difficile de les avoir d'abord toutes présentes à l'esprit, l'Auteur les partage en quatre parties, qu'il a mises néanmoins dans une même table, afin qu'on pût voir leur liaison. Ces quatre parties semblent les plus naturelles, pour amener facilement l'esprit aux Branches Royales d'aujourd'hui. La premiere est des Branches qui avoient droit à la Couronne avant la maison de Bourbon. La seconde, des Branches qui n'auroient eû droit qu'après la

maiſon de Bourbon. La troiſiéme des Branches de la maiſon de Bourbon avant qu'elle fût ſur le trône. La quatriéme des Branches de la maiſon de Bourbon depuis qu'elle a été ſur le trône, dans la perſonne d'Antoine Roi de Navarre pere du Roi Henri IV. Roi de France & de Navarre.

Le Pere Buffier obſerve qu'après avoir diſtingué le rapport de ces branches, on ne les doit prendre que l'une après l'autre; conſidérant chacune comme ſi elle étoit la ſeule, & la parcourant ſimplement comme une ligne de haut en bas, & degré à degré. Pour ne point ennuyer le Lecteur à chacun de ces degrez, il ne s'y arrête qu'autant qu'il faut pour marquer quelque trait qui caractériſe l'hiſtoire du Prince, & qui en puiſſe aiſément rappeller la mémoire; ſoit par rapport ou à ſa perſonne, ou aux révolutions arrivées dans ſa maiſon, ou à quelque évenement qui ait cauſé quelques mouvemens dans l'Europe, ſur tout en nôtre tems; ou enfin à quelque point d'Hiſtoire qui ait beſoin d'ê-

tre éclairci : nous en rapporterons des éxemples.

On attribuë communément au régne de François I. l'établissement de la vénalité des charges. L'Auteur remarque qu'elle commença sous Loüis XII. que néanmoins on cite pour le modéle des Rois qui se font chérir pendant leur vie & regréter après leur mort. En insinuant les prétentions qu'alléguerent quelques Princes sur la Bretagne après la mort d'Henri III. l'Auteur indique au même tems les réponses qu'a fait Mr. Du Pui à ces prétentions : ce qui peut mettre les Lecteurs en état de s'instruire de ces points-là, & de les approfondir, quand ils en auront le besoin, ou la curiosité : d'ailleurs, l'Auteur n'a rien avancé de lui-même touchant les prétentions des maisons; "car, dit-il, en un autre en-„ droit, c'est aux puissances que nous „ respectons de terminer entre elles „ leurs intérêts ; & à nous, de n'en „ raporter que ce qui peut servir à „ l'intelligence des histoires qui sont „ entre les mains de tout le monde.

Quelques lignes touchant Mar-

guerite sœur du Roi François I. font connoitre cette Princesse, & la distinguent bien ; elle fut surnommée la dixiéme des Muses & la quatriéme des Graces ; on imprima d'elle un recueil de contes dans le goût de Bocace, aussi dignes de son esprit que peu convenables à la dignité de son rang, & peutêtre à la retenuë de son sexe.

L'article de Charles IX. contient deux réponses nobles & ingenieuses de ce Roi. N'ayant qu'onze ans au tems de son Couronnement, la Reine sa mere lui dit qu'elle craignoit pour lui la fatigue de ce jour : *je me presenterai volontiers*, repliqua-t il, *à de pareilles fatigues tant qu'il me viendra des couronnes*. Le Connétable de Montmorenci étant mort, le jeune Roi au lieu d'en nommer un autre, il dit qu'il *n'avoit pas besoin du secours d'autrui pour porter son épée*. Le même article présente un grand fonds de reflexions aux Critiques. Le Roi Charles IX. fit un Edit en 1563. pour commencer désormais l'année au 1. de Janvier, au lieu de la commencer à Pâques, comme il se pratiquoit

auparavant. L'Edit n'ayant été enregiſtré au Parlement que trois ou quatre ans après, dans l'intervalle, la Cour employoit la nouvelle date, & le Parlement l'ancienne. Ainſi l'Edit des Apanages pour les freres du Roi eſt daté de 1566, & ſon enregiſtrement au Parlement, n'eſt daté que de 1565. Pour montrer l'importance de cette obſervation, on rapporte une mépriſe ſinguliere où eſt tombé Mr. Varillas, faute d'attention à ce changement de calendrier .... cet Auteur trouvant un édit du 1. de Janvier 1561. favorable aux Huguenots, & un autre donné en Juillet 1561. qui leur étoit contraire, veut prouver que celui du premier Janvier fut anéanti par celui de Juillet. Par malheur pour la preuve, l'Edit de Juillet étoit de cinq mois avant celui de Janvier; l'année commençant encore alors à Pâques. C'eſt dommage que nous ne ſoyons bien inſtruits de certains faits; nous découvririons parmi nos critiques, des raiſonnemens auſſi bien fondez que celui de Mr. de Varillas, On obſerve ici de la Comteſſe d'An-

goulême, morte en 1713. âgée de 92 ans, que cette mort est arrivée 138 ans après celle de son beau pere le Roi Charle IX, dont le Comte d'Angoulême étoit fils naturel.

Dans l'article de René d'Anjou, depuis Duc de Lorraine, on montre comment le Duché de Bar est venu à la maison de Lorraine, quand ce Prince l'eut par héritage de l'oncle maternel de sa mere; sçavoir, Loüis Duc de Bar, Evêque de Verdun. On voit en cet endroit l'utilité particuliére d'une table généalogique, laquelle met sous les yeux ces degrez & rapports divers de parenté; ce qui seroit difficile sans un pareil secours d'exprimer ou de concevoir nettement: nous trouvons dans la même branche d'Anjou un trait remarquable de Charles Comte du Maine en 1472. qui eut la Surintendance des Finances après George de la Trémouille Grand Chambellan de France.

La branche de Bourgogne fournit d'autres particularitez curieuses. Philippe I. dit *le Hardi* vérifia ce surnom plus d'une fois. En Angleterre où il

accompagna le Roi Jean ſon pere dans ſa priſon, il donna un ſoufflet à l'Officier Anglois qui ne ſervoit pas à genoux le Roi, comme on ſert les Rois d'Angleterre. Le jour du ſacre du Roi Charles VI, voyant Loüis d'Anjou ſon frere aîné qui prenoit la premiere place, il s'y jetta lui-même, diſant que le Duc de Bourgogne, premier des Pairs, ne laiſſoit la préſſeance à perſonne. Le Duc Jean de Bourgogne fils de Philippe, fameux dans nôtre Hiſtoire, avoit été fait priſonier par les Turcs à la bataille de Nicopolis. Le Sultan lui accorda la liberté, ſur l'avis, dit-on, d'un Aſtrologue, qui prédit que ce Prince feroit ſeul plus de mal à la Chrétienté que tous les Turcs enſemble. La bonté du Duc Philippe II. & l'inquietude altiere du Duc Charles ſon fils, fourniſſent auſſi des traits intereſſans : on finit l'article du dernier, en diſant que ſa paſſion dominante étoit de ſe faire un nom auſſi éclatant que celui des anciens Héros. Il en avoit la grandeur d'ame, & la force de corps ; mais ils ne furent point ſuſceptibles comme

lui, ni d'un vain luxe, ni d'une propreté affectée. Ce fut Marie sa fille, qui porta, comme on sçait, l'héritage de Bourgogne dans la maison d'Autriche.

On trouve dans la branche d'Alençon des faits qui ne sont pas moins choisis. Charles Comte d'Alençon, frere du Roi Philippe de Valois, avoit souvent un train plus brillant que le Roi même, & se plaignoit encore qu'on ne lui donnât point de quoi faire plus de dépense. Sa mere, pour l'apaiser, lui donnoit souvent de l'argent, ce qui lui faisoit oublier pour un tems sa mauvaise humeur. Le Duc Jean son petit fils fut illustre par sa sagesse & sa valeur. A la bataille d'Azincourt, voyant nos troupes plier, il se fit jour au travers d'un gros d'Anglois, vint tuer le Duc d'York, & déchargea sur la tête du Roi d'Angleterre un coup qui fit tomber un morceau de sa couronne. Son fils Jean remua dans l'Etat, & fut jusqu'à deux fois condamné à la mort : peine qui lui fut aussi changée deux fois en celle de la prison.

La branche d'Artois a eû rapport

à la précédente par le mérite & par les fautes de plusieurs de ses Princes. Le procès de Robert d'Artois, qui perdit ce Comté qu'on adjugea à sa tante Mahaud Comtesse de Bourgogne, est mis briévement dans tout son jour, avec les suites funestes qui en arriverent. On ajoute une chose singuliére, que Mahaud par le titre de Comtesse d'Artois, assista au sacre du Roi Philippe le Long ; & que toute femme qu'elle étoit elle y fit la fonction de Pair.

Le mot d'un Auteur Grec qu'on rapporte pour caractériser Charles tige de la premiere branche d'Anjou & Roi de Sicile, donne une haute idée de sa valeur. « Il auroit conquis, „ dit-on, l'Empire de Constantino- „ ple, s'il n'avoit eû pour Empereur „ Michel Paléologue ; & celui-ci eût „ conquis l'Italie, si elle n'avoit eû „ pour défenseur Charles d'Anjou. En parlant d'André de Hongrie son petit fils, qui fut étranglé, comme on le crut, par les soins de sa femme, & sa cousine la Reine Jeanne I. de Naples, on observe une difficulté qui se trouve dans Messieurs Du

Fourni & de Sainte Marthe. Ils font mourir ce Prince à 19 ans, & disent qu'il fut douze ans avec sa femme. Peutêtre la contradiction vient-elle des Ecrivains même du païs, qui ne sont pas fort justes dans les dattes de ces tems-là ; & en ce cas il faut que l'Historien en convienne avec ses Lecteurs, pour les tirer de l'embarras qui les fait chercher à concilier des choses qui ne peuvent l'être. Peutêtre aussi la conjecture du P. Buffier est-elle vraye, sçavoir qu'André fut dès l'âge de douze ans avec sa femme, ayant été élevé avec elle dans la vûë qu'avoit Robert Roi de Naples de les marier ensemble. Il se trouve d'autres remarques sur ce qui est échappé à des Historiens illustres; l'Auteur en a fait lui-même au commencement de chacun de ses volumes, sur ce qu'il auroit voulu énoncer plus exactement ; car il prétend qu'il est impossible dans une si grande multitude de faits, de chiffres, & de noms, qu'il ne se glisse quelque méprise : il en prend pour garand d'un côté Mr. Du Fourni, qui faisant son but unique de l'éxacti-

tude, a eû pourtant beſoin pour un ſeul de ſes tomes d'un Errata de trois ou quatre cens articles, ſans ceux qui ſont omis ; & de l'autre côté le Dictionnaire de Moréri, dont les fautes ſe ſont multipliées avec les éditions. Ces reflexions ſont vrayes, mais les Lecteurs n'en demeurent pas plus contents, à moins qu'ils ne faſſent réflexion ſur ce point, aux bornes de l'eſprit humain.

On ramaſſe ici dans la branche de Courtenai tout ce qui peut contribuer à éclaircir les différentes choſes que l'on en dit, ſouvent ſans être inſtruit exactement des faits. L'Auteur de ſon côté ſans rien dire de lui même, met tout le monde à portée de concevoir comment les Seigneurs de ce nom peuvent très bien deſcendre du Roi Loüis le Gros, ſans avoir eû les prérogatives de Princes du ſang : ce qui paroît commun à la branche de Dreux & à celles qui ſont ſorties de nos Rois avant S. Loüis. Le P. Buffier dans la branche de Vermandois expoſe encore en peu de lignes les ſujets de diſſertation que préſente Mr. Du Fourni, qui avan-

ce que le B. Felix de Valois étoit de la branche de Vermandois. Un autre précis de dissertation plus importante est exposé dans l'article de Philippe dernier Duc de la premiére maison de Bourgogne, pour sçavoir si ce Duché revint au Roi Jean par droit de reversion, ou par droit d'héritage. Les raisons de Mr. Du Pui, qui prétend que le Roi s'en devoit tenir uniquement au droit de reversion, sont ici posées. Tout grand Politique & Historiographe qu'étoit cet Auteur, il n'avoit peutêtre pas fait attention que la loi de reversion des appanages ne fut portée qu'après la mort du Roi Jean, & l'an 1374. Tout ce qu'on peut dire pour ou contre par rapport à l'aînesse des branches, ou au degré de proximité, se développe tout d'un coup par le secours d'une petite table généalogique.

Comme tout le livre est dans ce goût-là, les exemples raportez suffiront pour le faire connoître, & nous n'en citerons désormais que pour indiquer chacune des autres Maisons Souveraines dont il est parlé. Le *Juin* 1717.

premier tome, outre la Maiſon de France, contient celle de Lorraine, & celles qui ſont habituées en Italie.

Un endroit curieux & important de l'hiſtoire de la Maiſon de Lorraine, regarde la queſtion, ſi ce Duché pouvoit venir aux femmes. Le Duc Charles n'ayant que des filles fit tenir ſes Etats en 1427, & il fut arrêté qu'au défaut des Princes le Duché paſſeroit aux Princeſſes. Après ſa mort la déciſion devint le ſujet même de la conteſtation, pour ſçavoir ſi c'étoit au défaut des Princes de la Maiſon en générai, ou ſeulement des Princes fils du dernier Duc. La branche de Vaudemont fit la guerre à ce ſujet, le Duché paſſant par Iſabelle de Lorraine à la Maiſon d'Anjou-France : mais il rentra bientôt après par alliance & par un traité, à la branche de Lorraine-Vaudemont, d'où ſortent les Ducs & les Princes de Lorraine d'aujourd'hui. A la fin de l'Hiſtoire de chaque Maiſon le P. Buffier fait un précis de ce qui s'y trouve de plus remarquable. Il obſerve de la Maiſon de Lorraine, qu'elle a eû

avec la Maiſon de France vingt-deux alliances directes, & trente collatérales ; & à peu-près autant avec la Maiſon d'Autriche. 2°. Qu'après la Maiſon de France elle eſt des plus anciennes des Souveraines ; en ſorte que leurs dignitez ſont poſtérieures à l'inféodation du Duché de Lorraine faite en 1048. à Gérard d'Alſace tige de leur Maiſon. L'Auteur nous apprend encore une choſe dont on peut lui ſçavoir gré ; qu'une grande tante paternelle de ce Prince étoit femme de l'Empereur Conrad le Salique vers 1008. & que les Ecrivains de ce tems regardoient cette Maiſon comme tirant ſon origine du tems du Roi Priam. Rien n'en fait plus appercevoir la grandeur. Nous regrettons que les bornes d'un extrait ne nous permettent pas d'indiquer beaucoup d'autres points auſſi curieux de cette Maiſon & des autres.

On trouve avec plaiſir dans la Maiſon de Savoye la maniere dont ſe ſont accrus depuis environ l'an 1000. le domaine de ſon Etat, & la maniere dont la loi Salique y fut ob-

servée en Pierre Comte de Savoye en 1268. Il succeda préférablement à ses niéces sœurs de son neveu & son prédécesseur Boniface, ce qui est dans l'ordre commun; mais (ce qui paroit singulier) il lui succéda preferablement aux fils de son frere aîné, Thomas Comte de Mauriene; c'est à-dire, qu'en ce tems-là encore la proximité du degré l'emportoit sur l'aînesse de la ligne, & sur le droit de représentation. Ces titres généalogiques si importans pour bien entendre la cause des revolutions & des guerres arrivées en plusieurs Etats de l'Europe, sont expliquées en cet endroit; & pour en démêler aisément les rapports des divers degrez, la table gravée de Savoye est encore ici d'un secours particulier. Le portrait du Duc Charle m. 1630. est remarquable; on a dit qu'il fut l'honneur & le trouble de son siecle. Ayant surpris le Marquisat de Saluces au tems des guerres Civiles de France, il fit battre une médaille avec ce mot *oportunè*. Le Roi Henri IV. dans la suite lui ayant enlevé à l'improviste tous ses Etats en deça

des Alpes, en fit frapper une autre, avec ce mot, *oportunius.* Au reste, nulle Maison de Princes qui ne portassent point la couronne, n'a plus été de pair avec les têtes couronnées, que celle de Savoye : aussi vient-elle d'y parvenir elle-même ; la couronne de Sicile lui étant déferée par la paix d'Utrecht.

Les mouvemens extraordinaires & tragiques arrivez dans la suite de la Maison de Médicis en rendent l'Histoire très-curieuse ; l'Auteur l'indique dans les articles de Côme, de Laurent & d'Alexandre, de la branche aînée de Medicis ; & dans l'article de Laurent & Côme de la branche des grands Ducs de Toscane ; mais dans l'article du Duc François Marie il en pouvoit dire apparemment plus qu'il n'a voulu ; & c'est un de ces endroits où, comme il parle dans sa préface, il s'est exposé à *outrer un peu la circonspection.* La table gravée fait distinguer les branches de nos deux Reines de Medicis, Catherine & Marie, que l'on regarde quelquefois comme proches

 parentes,

parentes, & qui ne l'étoient que du dix au huit.

L'endroit de l'Hiſtoire d'*Eſt Ferrare & Modéne*, qui nous a paru des plus remarquables, eſt celui de Nicolas m. 1441. Il ſçut manier ſi bien les eſprits & les affaires, qu'il fut ſurnommé l'*arbitre de l'Italie*. Il eut de nôtre Roi Charles VI. pour marque de ſa bienveillance trois fleurs de lys dans ſes armes. Il établit de ſéveres loix contre l'adultere; & les fit obſerver ſi rigoureuſement, qu'il condamna à mourir pour ce ſujet ſa propre femme. *Laura Malateſta*; il n'en fut pas moins ſujet à l'incontinence, ayant eû grand nombre de fils naturels: deux deſquels, *Leonel & Borſio*, lui ſuccederent en vertu de ſon teſtament. On n'en voit pas la raiſon, ſi ce n'eſt qu'Hercule fils legitime de Nicolas, étoit encore enfant, Leonel ne laiſſa qu'un fils, à qui les Ferrarois firent trancher la tête. Borſio fut créé Duc de Modéne & de Reggio par l'Empereur Frideric III. & Duc de Ferrare par le Pape Paul II; il ne ſe maria point, & laiſſa ſes

Etats au légitime héritier, Hercule fils de Nicolas.

Dans le commencement de l'Histoire des Farnezes, Ducs de Parme, Pierre Farneze est fort distingué. Piqué d'un échec reçu dans un combat contre les Pisans, son cheval fut tué sous lui; & n'en trouvant point d'autres, il monta un mulet, dont il fit ôter la charge. Alors, dit-on, r'animant sa fierté, par ce qui auroit semblé l'avilir, il taille en piéces l'armée ennemie; ses citoyens lui décernant pour récompense une couronne de laurier, sa modestie égale à son courage lui fit refuser cet honneur. On rapporte la réponse qu'on dit que firent des devins à Pierre Loüis Farneze, premier Duc de Parme, sçavoir, qu'il trouveroit dans l'inscription de sa monnoye, les conjurez qui le devoient faire périr, & le lieu de la conjuration. L'inscription portoit *Parm.* & *Plac. Dux*; en effet le mot *plac* abregé de *Placentiæ*, *Plaisance*, est le nom de la ville où il fut tué; & chacune de ces lettres est l'initiale du nom de chacun des quatre conjurez.

Juin 1717.

La table de la Maison de Mantouë fait discerner commodément toutes les branches de cette Maison ; parmi lesquelles on n'a souvent qu'une idée confuse de celles qui étoient séparées de l'aînée, avant qu'elle eût le tître Ducal. Ainsi plusieurs ont ils été embarrassez à démêler celle du B. Loüis de Gonzague, dite de *Castiglione*, qui sortoit du Marquis de Mantouë Loüis III. de Gonzague en 1478. Loüis I. fut tige de la Maison; Loüis II. son fils, fut condamné par les Citoyens à avoir la tête coupée ; soit pour cause d'adultere, soit pour avoir tué de concert avec ses freres puisnez leur frere aîné, Ugolin. Frideric II. issu de lui au sixiéme degré, fut créé Duc de Mantouë par l'Empereur Charlequint, qui lui donna encore l'investiture du Montferrat ; épousant en 1532. Marguerite, qui restoit seule de cette Maison. Le Duc de Savoye réclama alors, un de ses ancêtres ayant épousé Ioland de Montferrat vers 1330, à condition que si la posterité masculine manquoit dans cette maison, le Montferrat viendroit à celle de Savoye,

Le cas arriva vers 1530; c'eſt le ſujet des conteſtations qui ont éclaté le ſiécle paſſé au ſujet du Montferrat, dont aujourd'hui le Duc de Savoye Roi de Sicile eſt entiérement en poſſeſſion.

Les prétentions de divers Princes ſur la ſucceſſion de Mantoüe eſt indiquée par une table, qui expoſe l'ordre des degrez de filiation d'où chacun d'eux tire ſon droit; le reſte de ce premier volume eſt ainſi un amas méthodique de faits inſtructifs pour la connoiſſance de l'Hiſtoire & des affaires des Etats & des Princes de l'Europe, par là il peut être regardé comme le *Rudiment* d'une ſcience également utile aux perſonnes de condition & aux gens de lettres. Il ſeroit ſeulement à ſouhaiter que l'inconvenient dont nous avons parlé, & ordinaire à ces ſortes de livres, eût pû s'éviter, ſelon les intentions que marque l'Auteur: mais les meſures qu'il a priſes pour la correction de ſon livre n'ont pas encore entiérement correſpondu à ſes vûës. Nous avons trouvé raturé à la main en quelques éxemplaires,

des mots qui devoient l'être ; mais nous avons aussi rencontré d'autres éxemplaires où la correction n'étoit pas faite en deux ou trois endroits. Par ce que nous disons du premier volume on pourra juger des deux suivans, dont la matiére n'est pas moins importante. Le second volume est tout des maisons d'Alemagne ; nous en pourrons parler dans la suite, comme d'un livre à part, & fait seulement sur le même plan.

ARTICLE LXIV.

HENRICI LEONARDI Schurz-Fleischii Notitia Bibliothecæ Principalis Vimariensis &c. C'est à dire, *Notice de la Bibliotheque du Duc de Weimar, écrite par l'ordre du Sérénissime Duc Guillaume Ernest. Par Jean-Leonard Schurz Fleisch.* A Iene, chez la veuve de Mayer 1715. A Paris, chez Montalant. *In* 4°. *pages* 295.

VOici en peu de mots ce qu'on apprend par cette Notice. Un Baron de Silesie, nommé Balthazar

Frideric de Logau, riche & amateur de livres, employa plus de trente mille écus, ſans compter les frais des relieures, à ſe faire une Bibliotheque, qu'il plaça à Breſlau, & rendit publique. Il avoit voyagé par l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, la France, l'Italie; & de tous ces païs il avoit remporté une grande quantité de livres. Cette belle inclination ne paſſa pas à ſes héritiers, qui mirent ſa bibliotheque en vente: & le Duc de Weimar, Guillaume-Erneſt, par le conſeil de George Guillaume de Reinbaben, Maréchal de ſa Cour, l'acheta. Celles de Lilienheim & de Iene y ont été jointes, elle a encore été conſiderablement augmentée de celle de Gudius; & le Prince n'épargne point la dépenſe pour la remplir de plus en plus; enſorte qu'elle eſt ſans comparaiſon la plus riche, & comme la Reine de toutes celles de Saxe. Avec cela, il l'a logée magnifiquement dans ſon Palais, avec tous les ornemens convenables, dans un endroit bien expoſé, afin d'éviter l'húmidité; & hors du danger d'un incendie.

Avec une telle notice la Bibliotheque de Weimar eſt encore un thréſor caché, & pour en avoir connoiſſance il faut attendre le catalogue que M. Schurz-Fleiſch prépare. Il a pris cette occaſion de parler de quelques bibliotheques d'Allemagne, tant de celles qui furent autrefois dans les Monaſteres de Fulde, de S. Gal, d'Hirſauge, de la nouvelle Corbie, que de celles qui ſe voyent maintenant. Il éleve la bibliotheque de l'Empereur au deſſus de toutes les autres du monde: elle doit ſes commencemens à Frederic III.

La plus grande partie de ce volume eſt employée à des corrections de la chronique d'Euſebe, traduite en Latin par S. Jérôme, & de la chronique Grecque dreſſée par Scaliger ſur divers fragmens tirez des Faſtes Siciliennes ou de la Chronique d'Alexandrie, de Cedrenus & de George Syncelle: auxquels ſont ajoûtez d'autres tirez de Jean Malela, que Scaliger n'avoit pas vûs. Ces corrections ſont priſes d'un exemplaire que Saumaiſe avoit comparé avec quatre manuſcrits de la bibliothe-

que Palatine, & qui s'est trouvé parmi les livres de Gudius.

ARTICLE LXV.

EXPLICATION LITTERALE, *historique & dogmatique des prieres & des cérémonies de la Messe, suivant les Anciens Auteurs, & les monumens de la plûpart des Eglises; avec des Dissertations & des Notes sur les endroits difficiles & sur l'origine des Rits. Par le Pere Pierre Le Brun, Prêtre de l'Oratoire.* A Paris, chez Florentin De Laulne, Libraire Imprimeur de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orleans Regent du Royaume, ruë S. Jacques, à l'Empereur, 1716. *In* 8°. *pages* 706. *sans comprendre la préface de* 52 *pages & les tables.*

CEt ouvrage a merité des approbations honnorables de quatre Evêques, & celles de plusieurs Docteurs, qui s'accorde à loüer la sagesse de l'Auteur dans le choix du sujet en soi si relevé & si utiles en ce tems; ses sçavantes recherches, son

exactitude, la discretion de sa critique la piété & l'onction qu'il a répanduë.

Le sacrifice de la Messe étant la partie la plus auguste du culte que l'Eglise rend à Dieu, & l'exercice de nôtre Religion auquel tous les autres se rapportent; de quelle importance n'est-il pas aux Fidelles, d'être instruits de tout ce qui le concerne, afin d'entrer dans l'esprit des prieres qui s'y récitent, & de sçavoir la propre signification des cérémonies qui s'y pratiquent? C'est pourquoi le Concile de Trente a ordonné qu'elles leur soient expliquées.

Ce qu'il y a d'essentiel dans la Messe, est de l'institution de Jesus-Christ: les Apôtres & les hommes Apostoliques ajouterent des prieres & des cérémonies qui après que le tems des persecutions fut passé, & que le Christianisme eût triomphé de l'Idolatrie, se fîrent avec plus de solemnité. On ne sçauroit raisonnablement douter que dès les premiers tems il n'y en eût de reglées qu'il n'étoit pas permis ni

d'omettre, ni de changer. Car quel autre ſens peut avoir ce que dit S. Cyprien*, contre un ſchiſmatique qui ſe retiroit de l'unité des Evêques, qui oſoit dreſſer un autre Autel, & faire une autre priere de paroles illicites, *precem alteram illicitis vocibus facere*?

Pendant pluſieurs ſiécles les Fidelles, contens des inſtructions de leurs Paſteurs ſur les parties de la Meſſe & ſur la maniere d'y aſſiſter avec dévotion, laiſſoient aux Prêtres la lecture du Miſſel. Les tems ont changé; & le P. le Brun marque un grand nombre de traductions de l'Ordinaire de la Meſſe & du Miſſel en François : la premiere parut ſous l'autorité des Cardinaux de Lorraine & de Guiſe, l'un après l'autre Archevêques de Reims. « Enfin, „ depuis les éditions Françoiſes qui „ en furent faites par ordre du Roi „ en faveur des nouveaux Convertis, „ après la révocation de l'Edit de „ Nantes en 1685, il s'en eſt répan„ du toutes les années une ſi grande „ quantité, avec l'autorité des Evê„ ques, qu'il n'eſt plus queſtion à

* *L. de Unit. Eccl.*

„ present d'examiner, s'il est à pro-
„ pos de les mettre en langue vul-
„ gaire, & si on doit le laisser lire au
„ peuple. C'est une chose établie. On
„ le trouve entre les mains de tout
„ le monde, & l'on ne doit plus s'oc-
„ cuper qu'à leur en donner, par
„ une explication exacte, autant ou
„ ou plus de respect qu'on n'avoit
„ voulu leur en inspirer par le secret
„ dans lequel on le conservoit. C'est,
„ conclut-il, ce qui a déterminé plu-
„ sieurs personnes de distinction à
„ lui demander l'ouvrage qu'il don-
„ ne au public.

Expliquer la Messe, ce n'est pas se laisser aller à ses propres pensées, & débiter des conjectures arbitraires; mais exposer les raisons qu'a eû l'Eglise de prescrire certaines prieres, & certaines cérémonies, ce qu'elle veut nous faire comprendre, & quels sentimens elle veut exciter en nous. Il faut les chercher, ces raisons, dans les écrits des Peres & des anciens Auteurs Ecclésiastiques, dans la Tradition; les tirer quelquefois de l'analogie des unes avec les autres, ou du rapport qu'elles ont

aux Mysteres. C'est ce plan que le P. Le Brun a travaillé, & qui dans l'éxécution demande une grande étude, & une parfaite connoissance des antiquitez Ecclésiastiques.

Comme elle manquoit au Cardinal Lothaire, plus connu sous le nom d'Innocent III, qu'il prit ayant été élû Pape, & à Durand Evêque de Mende; ils ont tous rapporté à des raisons mystiques, & à des allégories qu'il trouvoient dans leur propre fond, & que leur esprit leur fournissoit. Leurs ouvrages, plus édifiants qu'instructifs, sont déchus de leur premiere réputation, à mesure que la critique a pris le dessus. Celui de M. de Vert, Thrésorier de Cluni, qui promettoit une explication simple, litterale & historique des cérémonies de l'Eglise, imposa d'abord à beaucoup de gens; mais les personnes plus versées dans la science Ecclesiastique, le lisant avec attention, reconnurent que le nouvel Auteur, prévenu du systême qu'il s'étoit imaginé, s'étoit uniquement appliqué à y ajuster toutes les céré-

monies, ſouvent d'une maniere forcée, & auſſi ſouvent d'une maniere baſſe & peu ſortable à la dignité du ſujet dont il avoit à traiter. Ayant entendu dire que les cierges n'étoient originairement que pour éclairer dans l'Egliſe, il le crut ainſi, & ſe figura que tout le reſte qui s'y pratique, vient de quelque cauſe ſemblable, c'eſt à dire, d'une cauſe phyſique de neceſſité ou de bienſéance : il ne voulut plus y voir, ni entendre parler de raiſon ſymbolique & myſterieuſe. Et aux conjectures pieuſes des prémiers Commentateurs de la Meſſe, il en ſubſtitua d'autres qui la déshonorent, & qui banniſſent la dévotion. Un ſçavant Evêque a réfuté avec force & ſolidité le ſyſteme imaginaire de Dom De Vert, par un excellent livre intitulé *Du veritable eſprit de l'Egliſe dans ſes cérémonies*, dont l'Extrait a été donné dans ces Memoires au mois d'Août de l'année derniere. Le P. Le Brun montre auſſi, que ce ſyſtéme eſt tout à fait déraiſonnable, & de plus il remarque, qu'il n'eſt pas ſûr de ſe fier pour les citations à un Au-

teur qu'une forte prévention pour ſon opinion particuliere ſemble avoir empêché de lire dans les livres ce qui eſt y marqué clairement.

L'Auteur commence par un traité préliminaire du ſacrifice, & des préparations preſcrites pour l'offrir, & il le diviſe en huit articles. Dans le premier, après avoir expliqué la nature du ſacrifice en général, & la différence des ſacrifices par rapport à diverſes fins, l'obligation d'en offrir à Dieu, & qu'aucun ne lui a été agréable, ſinon en la foi du Redempteur, il vient à celui de JESUS-CHRIST ſur la Croix, dont ceux de la loi de nature & de la loi écrite ont été le type & la figure, & qui eſt perpetué ſur nos autels. « Tout l'ap-
» pareil du Calvaire qui manque à
» l'Autel, n'avoit rien de commun
» avec l'action du Sacrificateur. L'eſ-
» ſentiel du ſacrifice de la Croix con-
» ſiſtoit en l'oblation que JESUS-
» CHRIST fit de ſon corps. Il con-
» tinuë d'offrir ſur l'autel ce même
» corps; & mettant la derniere per-
» fection à ce divin ſacrifice, qui ne
» pouvoit pas être mangé par les Fi-

„ delles sur le Calvaire, *il nous nour-*
„ *rit réellement tous les jours de ce sa-*
„ *crement de la Passion*, comme parle
„ Saint Ambroise [a]. La manducation
„ de la victime manquoit à l'autel
„ de la croix, & elle fut la perfec-
„ tion du sacrifice de nos autels....
„ La victime est offerte sur le Cal-
„ vaire & sur nos autels : mais au
„ Calvaire, elle n'est qu'offerte, ici
„ elle est offerte & distribuée, selon
„ l'expression de Saint Augustin [b].

Pour préparation à assister à la Messe, il demande des Fidelles dans l'art. second la bonne vie, un désir ardent dans la Maison du Seigneur, la vûe de ses miseres & de son indignité, d'être disposé à s'y offrir soi-même avec JESUS-CHRIST & avec l'Eglise.

Quant au Prêtre qui doit célébrer, les Rubriques demandent de lui deux sortes de préparations, l'une intérieure, & l'autre extérieure ; & les deux sont la matiere du 3[e]. & du 4[e]. articles. Selon la premiere il doit recourir à la Confession sacramentale, s'il en a besoin,

[a] *In Ps. 43.* [b] *L. 9. confess. c. 12.*

avoir au moins récité Matines & Laudes, & faire quelques prieres particulieres. Ce que l'Auteur appelle préparation extérieure conſiſte à ſe revétir des habits ſacerdotaux, dont il explique l'ancienne forme & l'ancien uſage. On remarquera ſeulement, que le Manipule & l'Etole furent entre deux mouchoirs qui ſe portoient ſur le bras gauche & ſur le col : par reſpect pour l'autel, où le Prêtre les portoit, ils furent d'abord ornez de franges, & puis tellement chargez d'autres ornemens, qu'ils ſont abſolument changez de ce qu'ils ont été anciennement.

Dans les quatre articles ſuivans, il s'agit des cierges, de l'eau bénîte, de la proceſſion avant la Meſſe ſolemnelle du Dimanche, de la ſortie de la ſacriſtie pour aller à l'Autel. Vers l'an 400. Vigilance ayant traité de ſuperſtition la dévotion d'allumer des cierges ſur les tombeaux des Martyrs, S. Jérôme lui répondit, *Nous reprocher que nous allumons des cierges en plein jour, c'eſt une calomnie qui n'a aucun fondement : ſeulement pendant l'obſcurité de la nuit nous nous*

donnons la consolation de veiller à la lumiere, afin de n'être pas dans un aveuglement semblable au nôtre, & de ne pas nous endormir dans les ténébres. Puis donc qu'au commencement du cinquieme siécle l'usage n'étoit pas encore d'allumer des cierges à l'Office du jour, il s'ensuit que ce n'est pas une coûtume, comme le prétend M. De Vert, qui s'est continuée des premiers tems de persécutions, que les Chrétiens étoient contraints de célébrer les saints Mysteres, ou de nuit, ou en des caves & des lieux obscurs. S. Jerôme ajouta, *Que les Eglises d'orient allumoient en plein jour des luminaires à la lecture de l'Evangile, non pas pour dissiper les tenebres, mais en signe de joye, pour marquer par cette lumiere corporelle ce qui est dit dans le Pseaume; Vôtre parole est un flambeau qui conduit mes pas, & une lumiere qui me découvre la route que je dois prendre.* Voilà une raison mystique qui porta ensuite à allumer aussi des cierges à la consécration de l'Eucharistie, afin que cette lumiere corporelle, dit S. Isidore, *représente ce qui est dit dans l'Evangile, Il étoit la vraye lumiere.*

Juin 1717.

L'Auteur paſſe à l'explication des prieres & des cérémonies de la Meſſe, qu'il diviſe en ſix parties : la premiere eſt ce qui ſe dit au bas de l'autel ; la ſeconde depuis que le Prêtre eſt monté à l'Autel juſqu'à l'Oblation, la troiſiéme l'Oblation ; la quatriéme le Canon, la cinquiéme la Communion, la ſixiéme l'Action de graces. On peut loüer la ſcience ſinguliére du P. Le Brun dans les Rits Eccléſiaſtiques, ſon extrême diligence à conſulter les Miſſels & les Rituels anciens & modernes, manuſcrits & imprimez d'un grand nombre d'Egliſes ; on ſçait eſtimer les détails curieux dans leſquels il deſcend, s'édifier des moralitez qu'il en tire & de ſes pieuſes réflexions : mais on ſent l'impoſſibilité qu'il y a d'en donner une juſte idée dans un Extrait, & l'on eſt obligé de renvoyer au livre. Le Lecteur y trouvera toutes les priéres de l'Ordinaire de la Meſſe expliquées mot pour mot, toutes les cérémonies ramenées à leur propre ſignification, l'origine des unes & des autres, les uſages differens des Egliſes.

Juin 1717.

Ce qui est ordonné par la Rubrique au Prêtre qui va célébrer d'avoir la tête découverte, l'avoit été dès l'an 743. par le Pape Zacharie sous peine d'excommunication; & ce n'est que le besoin qui puisse faire obtenir des Papes & des Evêques la permission de porter la calote à l'Autel, laquelle doit être ôtée pendant tout le Canon jusqu'à la fin de la Communion. Il y a eû quantité de Statuts & de Reglemens contre les perruques: le plus rigoureux a été porté par Nôtre Saint Pere le Pape, le 20[e] de Septembre 1702 : il défend aux Recteurs & aux autres Officiers de chaque Eglise de Rome, sous peine de la privation de leurs Offices, ou de la prison, de laisser dire la Messe ou exercer quelques fonctions aux Prêtres qui portent la perruque, quand même ils l'auroient quittée avant que de se présenter à la sacristie.

Quelques Sçavans se sont persuadez que l'usage de commencer la Messe par l'Antienne *Introibo* & par le Pseaume *Judica* n'est pas fort ancien, parcequ'ils ne le voyent pas

chez les Chartreux & chez d'autres Religieux. Toutefois il se trouve marqué, il y a plus de huit cens ans, dans plusieurs Missels manuscrits de France, d'Allemagne & d'Angleterre, dans le Pontifical de Prudence Evêque de Troyes en 840, dans la Messe d'Illyrie, le sacramentaire de Treves du 10e siecle, & en plusieurs autres semblables monumens citez par l'Auteur. Dans la Messe Mozarabe, qu'on croit avoir été mise en ordre par S. Isidore vers l'an 600, cette Antienne & ce Pseaume se disoient immédiatement avant la Préface.

Il ne reste des trois premiers siecles aucun témoignage de l'encensement de l'Autel, & Tertullien * semble l'exclure positivement, lorsque répondant aux reproches que faisoient les Gentils aux Chrétiens d'être des gens inutiles au commerce, il dit, *A la verité nous n'achetons point d'encens ; & si les Arabes s'en plaignent, les Sabéens sçavent que leurs marchandises se débitent avec plus de profusion & à plus grand prix, pour ense-*

* Apos. c. 42.

velir les Chrétiens, que pour enfumer les Dieux. Nous voyons au quatriéme & au cinquiéme siecles l'encensement établi dans les Canons des Apôtres, dans S. Ephrem, S. Ambroise, les Liturgies de S. Jacques, de S. Basile & de S. Jean Chrysostome, dans les écrits sous le nom de S. Denys l'Aréopagite : & par tout il est consideré sous des raisons symboliques & mystiques. S'il n'avoit été question que de se défendre des mauvaises odeurs, il auroit suffi de placer des cassolettes en divers endroits, & ce ne seroit pas la fonction du Pontife même, ou du Prêtre Officiant d'encenser l'Autel. Outre que ces parfums auroient été plus necessaires dans les premiers tems, quand les assemblées des Chrétiens n'étoient guere composées que de pauvres, & se faisoient ordinairement dans des lieux souterrains & serrez ; au lieu que les encensemens ont commencé lorsque les Eglises sont devenuës magnifiques & spatieuses.

Touchant l'Hymne *Gloria in excelsis*, c'est chose digne de remarque, qu'elle est toute entiere dans le fa-

meux manuſcrit d'Alexandrie de l
Bibliotheque du Roi d'Angleterre
& avec quelques varietez dans le
Conſtitutions Apoſtoliques ſous l
titre de *Prieres du matin* : elle eſt auſſ
ajoutée au Pſautier dans pluſieurs li
vres manuſcrits, & intitulée *Hymn*
du Dimanche à Matines, c'eſt-à-dire
à Laudes, qui étoient l'Office du
Matin. Il eſt croyable que c'étoi
une de ces Hymnes que les premier
Chrétiens chantoient à la gloire de
Dieu & de JESUS-CHRIST, &
dont parlent Pline dans ſa lettre à
Trajan, le Philopatris de Lucien &
Euſebe*. Selon l'abregé de la vie des
Papes, attribué au Pape Damaſe, S.
Teleſphore ordonna de chanter *le*
Gloria in excelſis à la Meſſe : mais il eſt
conſtant par pluſieurs Sacramentaires
que juſqu'à l'onziéme ſiécle ce n'é-
toit qu'à la Meſſe des Evêques, tous
les Dimanches & toutes les Fêtes ; &
à celles des Prêtres ſeulement le jour
de Pâques.

L'Egliſe de Conſtantinople a don-
né l'exemple de chanter le *Credo* à la
Meſſe, Timothée, l'an 510 intrus

* *Hiſt. Eccleſ. l. 7. c. 27.*

par l'Empereur Anastase, Héréti-
que Acephale, dans le Siége Patriar-
chal, en la place de Macedonius zé-
lé Catholique, s'efforça de se conci-
lier les esprits en témoignant de l'at-
tachement à la doctrine des Conci-
les de Nicée & de Constantinople,
dont il fit chanter le symbole : &
cette sainte institution eut une origi-
ne qui n'étoit rien moins que sainte.
Elle fut suivie par les Eglises d'O-
rient, & puis par celles d'Espagne,
de France & d'Allemagne : & elle
ne fut reçuë à Rome que l'an 1014.
par le Pape Benoît VIII. à la sollici-
tation de l'Empereur S. Henri. Le
Clergé de Rome disoit, qu'ayant
toujours conservé la Foi pure, il n'a-
voit pas eû besoin d'en faire cette
profession publique.

Sur ces mots, *Et unam sanctam Ca-
tholicam & Apostolicam Ecclesiam*, le
P. Le Brun dit, « JESUS-CHRIST
n'a qu'un Corps mystique compo-
sé de plusieurs membres.... Com-
me il n'y a qu'un Dieu, qu'un J.
CHRIST, qu'une Foi, qu'un Baptê-
me, il n'y a qu'une seule Assem-
blée. Les Eglises particulieres ne

» peuvent avoir qu'un Evêque, & » toutes les Egliſes ſe réüniſſent dans » le Siége de S. Pierre, qui eſt le » centre de communion & d'unité. » *Je me tiens à la Chaire de S. Pierre*, » dit S. Jerôme; *ſçachant que l'Egliſe » eſt bâtie ſur cette Pierre.* Le P. Le » Brun ajoute, l'Egliſe eſt Apoſtoli- » que par la doctrine des Apôtres; » & de là infaillible dans tous les » points, où elle ſe donne pour telle; » parce que la doctrine des Apôtres » eſt celle de JESUS-CHRIST même, » qui leur a dit, *Je ſerai toujours avec » vous juſqu'à la fin du monde.* L'Egliſe » ſe montre évidemment Apoſtoli- » que par la ſucceſſion viſible des » Paſteurs qui ſuccedent aux Apô- » tres avec leur autorité pour gou- » verner l'Egliſe. Il eſt très-certain » que l'Egliſe de Rome eſt l'Egliſe » de S. Pierre, par la ſucceſſion non » interrompuë que les Peres ont fait » remarquer dans tous les ſiécles: » qu'elle eſt par conſequent Apoſto- » lique, & que toutes les autres » Egliſes par l'union continuelle qu'- » elles entretiennent avec l'Egliſe de

 » Rome,

» Rome, ſont en même tems l'Egliſe
» Apoſtolique & Romaine.

C'étoit une coutume recomman-
dée par les Conciles & par les Peres,
& qui a ſubſiſté pendant plus de mil-
le ans, que les Fidelles apportaſſent
& offriſſent le pain & le vin pour le
ſacrifice. L'Auteur expliquant l'en-
droit de l'Offertoire de la Meſſe,
décrit le bel ordre qui s'obſervoit en
cette cérémonie.

Or offrir le pain & le vin, c'eſt-à-
dire, la matiere du ſacrifice, cela
s'appelloit offrir le ſacrifice; comme
nous diſions encore offrir le pain be-
ni, entendant le pain qui doit être
béni. C'eſt ſelon cette maniere de
parler que S. Cyprien [a] reproche à
une perſonne riche, *Croyez-vous bien
célébrer le myſtere du Seigneur, vous
qui y venez ſans ſacrifice, & qui man-
gez une partie du ſacrifice que le pauvre
a offert?* Hilaire Diacre [b] au quatrié-
me ſiécle s'explique nettement: *Ce-
lui-là eſt dit offrir qui preſente les Obla-
tions que le Prêtre poſe ſur l'Autel.* Saint
Gregoire [c] raconte qu'un homme en

[a] *L. 4. de oper. & eleemoſ.* [b] *Quæſt. Vet.
Teſtam. 46.* [c] *L. 4. dialog. c. 57.*

captivité se sentoit soulagé *certains jours que sa femme offroit pour lui le sacrifice.* A la verité ce n'est plus aujourd'hui le pain & le vin en espece qu'offrent les Fidelles ; mais ils sont avec justice réputez les offrir, soit par les Fondations, soit par l'honoraire qu'ils donnent aux Prêtres.

Lors donc qu'au *Memento* des vivans le Prêtre dit des personnes qu'il recommande particuliérement à Dieu, *pro quibus tibi offerimus*, *vel qui tibi offerunt hoc sacrificium laudis*, c'est-à-dire, pour lesquelles nous vous offrons ou qui vous offrent ce sacrifice de louange ; le vrai sens, selon l'explication judicieuse du P. Le Brun, est que ces personnes offrent ce qui est necessaire au sacrifice. Il a vû dans quantité de Missels anciens & écrits du tems où les assistans apportoient le pain & le vin, les seules paroles, *Qui tibi offerunt hoc sacrificium laudis*, sans les précedentes, *Pro quibus tibi offerimus.* Quant à la particule *vel*, il la prend pour conjonctive, & pour *&* ; ensorte que le Prêtre prie le Seigneur de se souvenir de tous les assistans pour les-

quels il offre le ſacrifice, & qui offrent pour faire le ſacrifice.

On ajoutera que cette explication eſt conforme à la ſecrete du cinquiéme Dimanche d'après la Pentecôte. *Recevez, Seigneur, avec bonté ces Oblations*, ou ces offrandes *de vos ſerviteurs & de vos ſervantes, afin que ce que chacun a offert à l'honneur de vôtre nom, leur profite à leur ſalut.* S'imaginer donc que les aſſiſtans ſacrifient conjointement avec le Prêtre, comme certaines gens oſent l'avancer, c'eſt s'éloigner abſolument de l'eſprit de l'Egliſe, & une erreur pernicieuſe.

Touchant la conſécration, le ſçavant Auteur prononce qu'elle s'opere par les propres paroles de JESUS-CHRIST : & il cite ces mots déciſifs de Tertullien [a], *Du pain qu'il prit & qu'il diſtribua à ſes Diſciples, il en fit ſon corps, diſant, Ceci eſt mon corps.* Or comme JESUS-CHRIST pria & bénit, de même l'Egliſe ſuivant la tradition Apoſtolique, joint des prieres, & les Peres en font ſouvent mention. *Nous ſçavons*, dit S. Juſtin [b],

[a] *L. 4. contra Marcion cap.* 40. [b] *Apolog.* 2.

que ces alimens sont changez par les prieres au Corps & au Sang ae Jesus-Christ. « Est ce, reprend le P. Le „ Brun, que les prieres de l'Eglise „ ont la même vertu que les paroles „ de JESUS-CHRIST ? Ce n'est point „ ce que les Peres & les Conciles „ veulent nous faire entendre ; puis „ qu'ils nous disent ouvertement en „ beaucoup d'endroits que les paroles „ de JESUS-CHRIST renferment es-„ sentiellement la vertu qui change „ les dons en son Corps & en son „ Sang... Mais tous les anciens Au-„ teurs joignoient toujours avec soin „ aux paroles de JESUS-CHRIST les „ Prieres de l'Eglise, comme *ayant* „ *beaucoup de force dans la consecration*, „ suivant l'expression de Saint Ba-„ sile. * Pourquoi cela ? Parce que „ dans les Sacremens l'intention de „ l'Eglise doit être exprimée. Or les „ prieres qui accompagnent les pa-„ roles de JESUS-CHRIST, marquent „ l'intention, les desirs, les vûës „ qu'a l'Eglise en faisant prononcer „ ces paroles, qui sans cela pour-„ roient être regardées comme une

* *L. 1. de Spir. S. c. 27.*

» lecture historique. C'est l'Eglise
» qui par l'autorité de JESUS-CHRIST
» consacre des Prêtres, à qui elle
» marque ce qu'ils doivent faire dans
» la plus grande action du Sacrifice.
» Le Prêtre est le Ministre de JESUS-
» CHRIST & de l'Eglise. Il com-
» mence au nom de l'Eglise à invo-
» quer la Toute-puissance sur le pain
» & le vin, afin qu'ils soient chan-
» gez au Corps & au Sang de JESUS-
» CHRIST : & d'abord après, comme
» Ministre de JESUS-CHRIST, il ne
» parle plus en son propre nom, di-
» sent les Peres ... Ainsi c'est JE-
» SUS-CHRIST qui consacre, com-
» me le disent aussi plusieurs fois S.
» Chrysostome & les autres Peres :
» mais il le fait par la bouche des
» Prêtres, & à leur priere, dit S.
» Jerôme *.

Un bon effet que produisent les hérésies, est d'augmenter la dévotion des Fidelles : celle de Beranger produisit la pratique d'élever l'Hostie & le Calice après la consécration, & de les exposer aussi-tôt à l'adoration des assistans : le son de la clo-

* *Epist. ad Evagr.*

che fut joint pour les avertir d'adorer leur Seigneur preſent réellement.

Quand on ceſſa de donner la Communion ſous les deux eſpeces on préſenta du vin trempé d'eau aux communians par forme d'ablution, afin qu'aucune particule ne leur reſtât dans la bouche; & cet uſage a duré aſſez longtems, & en quelques Egliſes plus longtems qu'en d'autres.

L'Auteur finit par l'explication de l'Evangile de S. Jean, & par une queſtion de critique ſur la ponctuation du troiſiéme verſet. Il dit que la phraſe doit ſe terminer par ces mots, *ſine ipſo factum eſt nihil*, que c'eſt la place du point, & que les paroles qui ſuivent, ſont d'une autre phraſe. Il cite S. Gregoire de Nazianze, S. Cyrille d'Alexandrie, S. Auguſtin, le Nouveau Teſtament de Charlemagne, la Bible de Charle le Chauve, tous les Miſſels juſqu'au 17^e ſiécle, & ceux de Paris juſqu'en 1660.

ARTICLE LXV.

SUMMA SANCTI RAYMUNDI de Peniafort, &c. C'eſt-à dire, *La Somme de S. Raymond de Pegnafort, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, avec la Gloſe de Jean de Fribourg, dediée à Nôtre Saint Pere le Pape Clement XI. ſeconde édition plus ample & plus correcte.* A Avignon, aux frais de François Mallard, Jean de Lorme, Joſeph-Charle Chaſtanier, Imprimeurs de l'Illuſtriſſime & Excellentiſſime Vice-Legat, 1715. *In 4°. pages* 850. *ſe vend à Paris chez Montalant.*

CE n'eſt plus le tems de faire l'éloge de la Somme de Saint Raymond de Pegnafort; le Pape Grégoire VIII. ne ſe contenta pas de l'approuver, lors qu'elle parut en 1234, mais il recommanda aux Univerſitez, & en particulier à celle de Paris, de l'enſeigner dans les Ecoles. On prend ſeulement occaſion de cette nouvelle édition, de loüer le zele de Monſeigneur Alamani Salviati,

Vice-Legat d'Avignon, pour l'avancement des Sciences & des Lettres. C'est sous son autorité que s'est formée une societé des trois Libraires qui sont nommez dans le titre de ce volume, & qui promettent de continuer d'en donner plusieurs autres. Si les impressions suivantes ressemblent à celle ci pour la beauté des caracteres & du papier, elles mettront bien tôt Avignon en réputation pour les livres & pour les bonnes éditions.

ARTICLE LXVI.

SUITE DU TRAITE' DE litterature, pour donner aux commençans une idée generale des Sciences & des Auteurs anciens & modernes, fait par le P. de B. J. sur le plan de la Bibliotheque de Mr. Boecler imprimée à Lipsic.

APrès avoir donné dans le Journal d'Avril une connoissance generale des Grammairiens, des Orateurs & des Poëtes anciens & modernes; nous executons la promesse

que nous avons faite, de parcourir ſur le plan de Mr. Boecler toutes les autres Sciences, & d'indiquer aux commençans les Auteurs qui s'y ſont le plus diſtinguez.

Mr. Boecler dans ſon 5ᵉ chapitre vient à l'hiſtoire, c'eſt à dire, à la ſcience des choſes vrayes & remarquables qui ſont arrivées, & dont le récit peut également former l'eſprit & le cœur, & contribuer au bien de la ſocieté civile. On diviſe l'hiſtoire en trois parties; la Chronologie, ou Hiſtoire des tems, la Géographie, ou Hiſtoire des divers lieux de la terre: l'Hiſtoire enfin proprement dite, qui nous apprend les évenemens qui ſe ſont paſſez chez les differentes nations du monde, & les actions principales des grands hommes.

La Chronologie eſt la baſe & le fondement de l'Hiſtoire: elle fixe les époques, & en déterminant l'année & le jour où chaque choſe eſt arrivée, elle met un ordre ſi neceſſaire dans les faits, que ſans elle on ne peut les lire avec fruit, ni les retenir avec plaiſir. C'eſt par cette ſcien-

ce qu'on doit commencer, & c'est à elle qu'on doit particulierement s'attacher dans ses lectures. L'Historien qui n'a pas une parfaite connoissance de la Chronologie, est un Pilote sans boussole, il marche à l'avanture, & se perd avec ceux qu'il veut conduire.

Les anciens Chronologistes sont *Eusebe*, *S. Prosper*, le *Comte Marcellin*, & Victor de Tonone en Afrique, les *Fastes de Sicile*, ou la Chronique d'Alexandrie; & les *Fastes de Rome* qu'on a plusieurs fois commentez. On peut laisser aux Sçavans la peine de remonter à ces sources, dont les eaux paroitroient trop ameres aux commençans. Ce seroit aussi trop présumer de leur patience, que de les renvoyer aux Ouvrages longs de l'obscur & impénétrable *Scaliger*, & du sçavant Pere Petau, qui le poursuit par tout, & en ne lui faisant nulle grace lui rend par tout justice. Les Chronologies de *Gennebrard*, *de la Peyre*, du P. *Gordon*, de *Sethus Calvisius*, & de plusieurs autres, sont des livres de Bibliothéque dont on peut encore se passer. *Riccioli* a bien tra-

vaillé ſur cette matiere; mais la brieveté jointe à la clarté ſe trouvera dans les abregez des Peres *Petau*, *Labbe*, *Briet* & *Buffier*. Les tables chronologiques du P. Petau, d'Helvicus, & de quelques autres, ſont d'un grand ſecours, & nous découvrent en un moment toute l'antiquité.

La Geographie donne la connoiſſance de la ſurface de la terre; elle marque la ſituation de chaque païs, & par la deſcription qu'elle en fait, elle repréſente le vaſte Théatre où ſe jouent les différentes ſcénes du monde; c'eſt elle qui nous ſert de guide quand nous parcourons les faits hiſtoriques, & qui nous naturaliſe, ſi j'oſe ainſi m'exprimer, dans tous les endroits où nôtre curioſité nous porte.

Nous avons les anciens Géographes imprimez en un corps par *Bertius* à Leyden. *Ptolemée* d'Alexandrie étoit également bon Mathematicien & grand Géographe pour ſon tems. *Strabon* meritera dans tous les ſiécles l'eſtime des Sçavans; il vivoit du tems de Tibere. *Solin* doit à Pline preſque tout ce qu'il a de bon. *Pom-*

ponius Mela écrivoit ſon ouvrage de la ſituation du monde ſous le regne de Claude : il eſt exact, concis, & fort Latin ; mais l'ignorance des Editeurs a eſtropié une infinité de noms propres, que Voſſius a tâché de corriger. L'itineraire d'*Antonin* eſt bon, mais trop ſuccinct. La notice de l'Empire, même avec les notes de *Pancirolle*, ne convient guere qu'aux Sçavans.

Voici les principaux Geographes modernes. *Munſter* & *Paul-Merula* ont chacun leur défaut, l'un de s'être trop ſouvent attaché à la bagatelle, & l'autre, de n'avoir pas achevé ſa Coſmographie. Le monde du Gentilhomme *Davity* étoit bon il y a ſoixante & dix ans, où la peſanteur d'un volume faiſoit quelquefois la gloire d'un Auteur : les tems ſont changez, on vend au poids le livre trop long, & on lit celui qui a le merite de la brieveté. *Abraham Ortelius*, *Janſon* & *De Blaew* ſont dans une grande eſtime ; c'eſt une recompenſe juſtement dûë à leurs immenſes travaux. *Cluvier*, *Cellarius*, *Sanſon* & *Duval*, ſe ſont fait encore beau-

coup d'honneur : mais nous croyons qu'avec le ſecours des Cartes de Géographie de Mr. *Sanſon*, de Mr. *Le Fer*, & ſur tout du ſçavant Academicien Mr. *de Liſle*; & les abregez de *Robe*, des PP. *Buffier*, & *Bunou*; & de Mr. *Langlet*, dont nous parlons dans le dernier Journal, les jeunes gens peuvent ſuffiſamment s'inſtruire de cette ſcience. Les Dictionnaires de Géographie de Mr. l'Abbé *Baudran*, & de Mr. Thomas *Corneille* méritent d'être conſultez : quoiqu'on y trouve encore des fautes, c'eſt ce que nous avons de meilleur en ce genre.

L'Hiſtoire, comme nous l'avons dit, eſt le récit vrai, continu, utile & agreable des évenemens arrivez chez les différentes nations du monde, & des actions principales des grands hommes qui ont rapport à ces évenemens. On la diviſe en hiſtoire univerſelle & hiſtoire particuliere. *Lucien* nous a donné les regles de l'hiſtoire : pluſieurs Auteurs récents, qu'on a tous imprimez enſemble, ont traité cette matiere ; *Voſsius* eſt celui qui a le mieux réüſſi. La Pré-

face de l'Histoire de France composée par le P. *Daniel* est pleine de reflexions critiques, judicieuses, & agréablement écrites sur le même sujet.

L'Histoire universelle depuis la création du monde n'a été entreprise par aucun des premiers Ecrivains du Paganisme. Ils ne pouvoient percer dans l'obscurité de ces tems reculez, dont la Tradition étoit effacée par une multitude innombrable de fables qui avoient inondé toute la terre.

Ce ne fut que sous le regne d'Auguste que *Diodore* de Sicile commença sa Bibliothéque de l'histoire universelle. Il ne pouvoit manquer de s'égarer; mais ses erreurs lui sont pardonnables, & la verité ne s'est pas toujours refusée à ses recherches: il en a fait de très curieuses sur les plus anciennes nations, & il a joint la politesse à une très-grande érudition: c'est dommage que nous n'ayons qu'une partie de ses ouvrages.

On ne regrette pas moins la perte de l'histoire Universelle de *Trogus*

Pompeius, il ne nous en reſte que l'abregé que *Juſtin* en a fait. L'abbreviateur a, dit-on, copié quelquefois mot à mot ſon original, & s'il n'a pas toute l'élegance du ſiecle d'Auguſte, il en a du moins conſervé de très précieux reſtes.

Caſſiodore dans ſa chronique, & le Moine *Zonaras*, nous ont conſervé d'excellens monumens, celui-ci de l'ancienne Egliſe Grecque, & celui-là de la nation des Gots. *Cedrenus*, *Syncellus* & *Theophanes*, ont encore fait de bons ouvrages : mais le ſeul merite de l'antiquité a fait conſerver l'Ormeſte de Paul *Oroſe*, la Chronique du Patriarche *Nicephore*, & ce que nous avons de Michel *Glycas* & de Conſtantin *Manaßes*; & à dire le vrai la fable s'inſinuë dans ces ſortes de livres Grecs parmi les veritez de l'hiſtoire, comme l'yvroye croît dans le champ parmi le bon grain.

Les Ecrivains Latins qui les ont ſuivis, ne ſont pas beaucoup plus dignes d'être citez; cependant la brieveté d'*Adon* de Sienne le fait ſupporter, & l'Abbé *Reginon* n'a pas trop mal conduit ſon ouvrage juſ-

qu'en l'année 907. C'eſt dans le Pantheon de *Godefroy de Viterbe*, qu'on fait voler Charlemagne à la conquête de la terre Sainte. Le miroir hiſtorique de *Vincent de Beauvais*, la mer hiſtorique de *J. Columna*, & je ne ſçai combien d'autres livres ne peuvent être connus que pour les mépriſer, & pour plaindre les yeux de ceux qui les liſent.

On a perfectionné cette ſcience dans la ſuite des tems: Que les Proteſtans admirent à leur ordinaire *Cappelle*, *Neucler*, *Carion*, à qui ſon diſciple Melanchthon & Peucer ont fait honneur de leur ouvrage, & je ne ſçai combien d'autres Auteurs qui ſous differens titres ont executé le même deſſein; pour nous qui travaillons ici particulierement pour les commençans, nous ne leur propoſerons que les épitomes de *Cluvier* & du Pere *Turſelin*, & les abregez du Pere *Petau* & de Monſieur *Boſſuet*, qui mieux qu'aucun autre livre les introduiront dans la ſcience de l'hiſtoire univerſelle.

L'hiſtoire particuliere ſe diviſe en *Eccleſiaſtique*, *Civile*, *Genealogique*

t Litteraire. Les premiers Hiſtoriens Eccleſiaſtiques, ſçavoir, *Euſebe*, *Socrate*, *Theodoret*, *Sozomene*, *Evagre*, ont tous été imprimez enſemble & ſéparément. Mr. Henri *Vallois*, dont la grande érudition eſt connuë, en a fait une belle édition, & Monſieur *Couſin* en les traduiſant du Grec en Latin, les a laiſſez, comme ils étoient, un peu ennuyeux. L'épitome de l'Evêque *Philoſtorge* eſt d'un Arien outré & vendu à l'erreur. L'Hiſtoire Eccleſiaſtique de *Nicephore Caliſte* eſt d'un long travail, dont on doit lui ſçavoir gré; les collections de *Theodore le lecteur* ſont courtes & de peu de conſequence. *Palladius* eſt auſſi fort court; ſa vie des Saints étoit autrefois en ſi grande eſtime, qu'on la liſoit dans les Egliſes.

Nous avons en Latin l'Hiſtoire Eccleſiaſtique de *Rufin* & de *Sulpice Severe*; ce dernier écrit bien, & s'eſt formé ſur le ſtile de Sallufte. Nos Auteurs récens ſont infiniment plus exacts, mais ils ont tellement groſſi leurs ouvrages, que l'exceſſive & prodigieuſe longueur de leurs vo-

lumes eſt capable d'épouvanter les plus curieux Lecteurs.

Salien & *Baronius*, dont la vaſte érudition ſera l'objet de l'admiration de tous les ſiécles, ont ce défaut; l'un dans les annales des tems avant JESUS-CHRIST, & l'autre dans celles du Nouveau Teſtament. Le premier a fait lui même l'abregé de ſon grand ouvrage; Mr. de *Sponde* a donné celui de *Baronius*; c'auroit été une eſpece de miracle, ſi ces deux grands hommes dans une hiſtoire ſi étenduë n'euſſent laiſſé preſqu'aucunes fautes. *Salien* en a évité pluſieurs; *Baronius* en a fait une infinité que les Sçavans ont relevées dans la ſuite. Le P. *Pagi*, Cordelier, eſt celui dont la critique a été la plus juſte & la plus eſtimée. Mr. Boecler n'eſtime point Tornelli, Annaliſte Catholique; mais il eſt ſur tout charmé des Annales d'*Uſſerius*, de l'hiſtoire Eccleſiaſtique de *Blondel*, & des *Centuries de Magdebourg*; quoiqu'il avouë que les Centuriateurs ayent quelquefois manqué de jugement. Il louë encor les Annales d'*Hottingerus*, & l'Hiſtoire Eccleſiaſtique de *Geſſelius*, mais

convient que ces deux Ecrivains
Calviniſtes ſont ſouvent la dupe des
ſentimens de leur ſecte.

Nos hiſtoires Eccleſiaſtiques en
François n'étoient il n'y a pas long-
tems, que des traductions Gauloi-
ſes, ou des Chroniques ſeches &
deſagréables, mal digerées, ou des
abregez auſſi mal écrits. Le P. *Ta-
lon*, qui ne dit rien ſans enthouſiaſ-
me, prit enſuite la plume, & fit l'Hiſ-
toire de l'ancien Teſtament. On ne
vit dans ſon ſtile que ſoleils, qu'é-
toiles, que flambeaux. Tout y fut
lumineux, & dégénera dans ce pom-
peux étalage de mots que fournit
une imagination hardie, & qui n'eſt
pas toujours reglée. Les Auteurs
Sçavans & polis qui l'ont ſuivi ont
travaillé ſur l'Hiſtoire de l'Egliſe
preſente; ce ſont Meſſieurs l'Abbé
Fleury & l'Abbé *de Choiſi*; car pour
Mr. *Godeau* il s'eſt preſque entiere-
ment éclipſé dès qu'ils ont paru. Il
n'avoit en effet ni le naturel & la no-
ble ſimplicité de l'un, ni l'élégance
& la vivacité de l'autre; eux ſeuls
ſont aujourd'hui à la mode. On ap-
prend beaucoup de choſes dans les

memoires de Mr. de *Tillemont*. Le
abregez du P. *Gautruche* trouvent en
core des Lecteurs, & ce n'est pas san
quelque fruit.

L'Histoire *Civile* vient après l'Ec
clésiastique, & c'est l'Histoire de
Hebreux, ou des Juifs, qu'on doi
d'abord étudier. *Joseph* l'a écrite sous
le regne de Vespasien. Il promet en
commençant de ne jamais s'écarter
de l'Ecriture, mais dans la suite il se
livre à une infinité d'erreurs que le
P. *Salien* a marquées, & qu'il a attribuées à une grande ignorance des
dogmes de la religion & l'histoire de
la Nation Judaïque. On ne sçauroit
disconvenir de la plûpatt des fautes
énormes qu'on lui reproche : mais
il a écrit d'une maniere si engageante, & il a sçû mêler dans son
Histoire Judaïque tant de choses curieuses sur les antiquitez Egyptiennes & Romaines, qu'on doit avoüer
qu'il merite aussi la plûpart des éloges que ses panegyristes lui ont données. Pour moi je juge que son ouvrage est un précieux trésor, mais
que parmi les pieces d'un excellent
métal, il s'y en trouve de très fauf-

es, & qu'on a beaucoup d'obliga-
ion aux connoiſſeurs qui nous font
liſtinguer le bon d'avec le mauvais
or. Mr. *Arnaud d'Andilly* a élegam-
nent traduit cet Auteur.

Philon le Juif eſt moins Hiſtorien
que Philoſophe. C'eſt un diſciple de
Platon qu'il auroit peutêtre égalé,
i le deſir de le ſurpaſſer ne l'eût en-
gagé à encherir ſur les idées de ſon
naître, à changer toute la réalité
des choſes en ombres vaines, à ne
ſe repaître que de chimeres, & à ſe
plonger, s'il eſt permis de parler
comme lui, dans une mer de ſimili-
udes & d'allegories dont il ne ſçau-
roit jamais ſortir. Les antiquitez
d'*Arias Montanus*, les ouvrages de *Si-
gonius*, & de quelques autres, ſur la
Republique des Hebreux, ont ap-
paremment beaucoup ſervi à *Baſna-
ge*, qui nous a donné depuis toute
l'hiſtoire des Juifs dont on a fait à
Paris une édition corrigée.

Le neuviéme chapitre de Mr.
Boecler eſt deſtiné à l'Hiſtoire Grec-
que. *Herodote*, qu'on faiſoit paſſer
autrefois pour un conteur de fables,
eſt aujourd'hui regardé avec raiſon

comme le pere de l'Histoire ; Scaliger & le P. Petau, qui ne se rencontrent guere ensemble, s'accordent à le combler de loüanges. Il ne s'attache pas seulement à ce qui concerne l'Histoire Grecque ; il promene agréablement le lecteur chez toutes les nations d'Asie & d'Europe, & ce qu'il y fait remarquer merite d'être retenu.

Thucidide son contemporain est encore dans une haute estime : M. D'Ablancour en le traduisant en François a tâché de ne lui rien ôter de l'élegance & de la force avec laquelle son histoire est écrite. La Cyropœdie de *Xenophon* est un livre que les Graces semblent avoir dicté ; mais ce sont des Graces flateuses, qui ont voulu plûtôt faire le portrait d'un Prince parfait que celui de Cyrus.

On lit dans Eusebe, Strabon, & Joseph, quelques fragmens de *Berose*, de *Manethon*, & de *Megasthene*, sous le nom desquels *Annius* de Viterbe a prétendu donner vogue aux fables qu'il a debitées. *Arrien* dans son Histoire d'Alexandre le Grand

est comparable à *Quinte Curce*, c'est à dire, à un des Auteurs Latins le plus poli dans ses expressions , le plus amusant dans ses narrations, le plus éloquent dans ses harangues, & le plus fleuri dans ses descriptions: Qu'on lise la belle traduction de Quinte Curce par M. de *Vaugelas*, & les Sçavants Commentaires que le P. *le Tellier* nous en a donnez , ce sont des chefs d'œuvre en ce genre de Litterature. Le Traducteur ne laisse rien sans le rendre en François avec fidelité & avec noblesse. Le Commentateur ne passe rien sans l'expliquer avec netteté , avec érudition & avec justesse. C'est particuliérement sur la Géographie que cet Historien avoit besoin de Commentaires : on le justifie contre les reproches mal fondez , & on le redresse par tout sur les fautes qui lui sont échapées. *Pausanias* est un Autur Grec du second siecle auquel on est redevable d'avoir excellemment dévelopé presque tout ce qu'il y avoit d'obscur dans l'histoire de son païs.

Les Ecrivains de l'histoire Romai-

ne ſont Grecs, ou Latins. Entre les Grecs on eſtime fort & avec raiſon *Polybe*, *Denis* D'Halicarnaſſe, & *Dion Caſſus*, dont Xiphilin a fait un excellent abregé: le malheur eſt que la plûpart des livres de ces fameux Auteurs ne ſoient pas venus juſqu'à nous. *Appien* dans ſes guerres civiles eſt paſſable; *Herodien* a le merite d'un Hiſtorien éxact & précis; & *Zoſime* dans les morceaux que la haine contre le Chriſtianiſme & l'envie de medire ne lui ont pas dictez, n'eſt nullement mépriſable. Il a conduit ſon hiſtoire juſqu'au regne d'Arcade & de Theodoſe: Mr. Couſin l'a traduit avec *Xiphilin*, & ce n'eſt pas la moins curieuſe de ſes traductions.

Jules Ceſar doit mener la Troupe des Hiſtoriens Latins, il fut auſſi excellent Auteur que grand Capitaine, & il n'a pas moins bien écrit les guerres où il s'eſt trouvé, qu'il les a heureuſement terminées. Sa diction, toujours pure, nette coulante, ſes tours aiſez & gratieux, que l'étude ne donne point, & qui naiſſent d'un genie maître de ſa matiere;

re ; cet air enfin de ſincerité, de grandeur & de verité qui regne par tout dans le rçcit de ſes projets, & de ſes défaites, comme de ſes victoires ; tout cela, dis-je, le rend en quelque maniere autant ſupérieur aux autres Hiſtoriens, que ſes triomphes l'ont élevé au deſſus des Heros Romains. La preuve la plus ſenſible qu'on a du goût, eſt le plaiſir qu'on prend à lire ſes ouvrages ; & un moyen des plus propres à apprendre la guerre, eſt de les lire avec reflexion. Ce n'eſt pas là ce qu'en penſoit Mr. *De la Mothe le Vayer*, qui avec *Juſte Lipſe* fait de Ceſar plûtôt un *Charpentier* qu'un *Capitaine*, & prétend que ce Conquérant de l'Univers apprend bien mieux à conſtruire un pont, qu'à gagner des batailles. Merveilleux paradoxe, qui met dans un plaiſant apprentiſſage un des plus grands Generaux & des plus beaux eſprits de ce ſiecle, qu'on dit n'avoir jamais paſſé aucun jour ſans avoir fait quelque lecture de la guerre des Gaules, ou de la guerre civile de Céſar.

Vers le même tems *Salluſte*, & peu

d'années après *Titelive*, écrivirent toute l'Histoire Romaine; mais il ne nous reste du premier que quelques fragmens, avec les guerres contre Catilina & contre Jugurtha; & nous n'avons plus que quarante cinq livres des cent quarante deux, dont le second avoit composé son ouvrage; on les regarde tous deux comme des modeles accomplis, & on en fait divers paralleles, où l'on décide tantôt en faveur de l'un, tantôt en faveur de l'autre; mais nous ne déliberons point à préferer Titelive à Salluste. Nous convenons que celui-ci pense noblement, qu'il a le discernement juste, & qu'il sçait écarter tout ce qui est étranger à son sujet, & ne rien ómettre de ce qui est necessaire; qu'il s'exprime ordinairement avec une vivacité, une énergie & une brieveté merveilleuse; qu'il a le talent de peindre les hommes au naturel, & de copier d'une maniere convenable leurs sentimens, leurs paroles & leurs harangues: mais avec cela il ne nous paroît pas comparable à Titelive.

En effet ce dernier Auteur a non-

ſeulement autant & plus de perfections dans un degré encor plus éminent, mais il n'a preſqu'aucun des défauts qu'on reproche juſtement à Sallufte. Ouvrez ſon hiſtoire, vous ne verrez que juſteſſe, que beauté, qu'élevation dans ſes penſées. Vous admirerez la douceur, la fermeté, ſi j'oſe ainſi parler, & la majeſté de ſon ſtile. Il picquera vôtre curioſité par l'enchaînement de ſes narrations, également agréables & intéreſſantes : il vous inſtruira par les reflexions ſolides qu'il place toujours à propos, & en remontant juſqu'aux principes des choſes qu'il traite, il vous montrera la ſource des guerres, la politique des Romains, les mœurs des peuples ennemis, les entrepriſes & les intrigues, les fautes & les reſſources des chefs : il les diſtinguera tous, comme Salluſte, par des traits marquez, ſpécifiques, perſonnels : mais il ne vous arrêtera point auſſi, comme Salluſte, par des termes anciens, qu'une fauſſe gloire d'érudition fait affecter, ni par une brieveté étudiée qu'on admire d'abord, parce qu'elle exprime ſouvent avec

force la pensée de l'Auteur ; mais qui lasse à la fin la patience du Lecteur, parce qu'elle dégénere assez souvent dans une fatiguante quoiqu'ingénieuse obscurité. Tout vous paroîtra dans Titelive net, judicieux, éloquent, naturel, & ménagé avec un art d'autant plus beau qu'il est moins sensible. Il veut que la verité ait tous les agrémens qu'elle peut recevoir, mais il lui refuse tout ce qui pourroit la farder, ou la déguiser. Si on ne la suit pas toujours avec la même facilité, ni avec le même plaisir, la difficulté vient moins de la maniére dont il s'énonce, que de l'ignorance où nous sommes des choses qui étoient connuës de son tems. Il évite d'ailleurs ces invectives picquantes par lesquelles Salluste commence dès sa préface à marquer son esprit satirique, & à faire douter de sa sincerité. Il suffit à Titelive de raconter les faits sans les exaggerer, & par tout sa principale étude est de paroître aussi honnête homme, que vrai & sincere Historien.

Nous ne dissimulerons point que

le grand nombre de ses harangues, quelque belles qu'elles soient, est peutêtre hors d'œuvre ; mais ce défaut, si c'en est un, lui est commun avec Salluste, & avec la plûpart des anciens Auteurs. On ne le justifiera pas aussi sur sa trop grande crédulité à l'égard des prodiges qu'il aime à raconter, & dont Salluste, libertin déclaré, n'avoit garde de grossir son histoire. Mais nous nous recrierons avec les vrais connoisseurs contre une nouvelle & bizarre critique de *Juste-Lipse*, qui traite de jargon de Padouë le langage de nôtre Auteur. Quel fonds à faire sur l'opinion d'un tel Censeur, qui n'admire que la diction de Tacite & de Senecque ? Le sentiment de Lipse montre que l'érudition ne donne pas toujours le bon goût, & que celui qui sçait le plus de Latin, n'est pas toujours celui qui parle le mieux.

Velleius Paterculus vivoit à la Cour de Tibere, & semble n'avoir entrepris l'abregé de l'Histoire Romaine, que pour venir au regne de cet Empereur, & avoir lieu de meriter sa faveur par les loüanges outrées qu'il

lui donne. Dans le reste de son ouvrage il est plus vrai & plus équitable. Il sçait toutes les finesses de la langue Latine : il est inimitable dans ses portraits ; il écrit enfin avec une legereté, une politesse & un agrément qu'il est difficile d'égaler. Le P. Bouhours l'appelloit son Auteur favori, & c'est sans doute un des Ecrivains du beau siécle qui plaira le plus aux gens qui aiment à voir briller l'esprit dans tout ce que l'on dit.

Corneille Tacite est un Historien serré, politique, profond, mystérieux, & cependant hardi, satirique, & impitoyable ennemi des désordres des Grands. Il faut l'avoir étudié pour bien connoître son merite : sa maniere d'écrire rebute d'abord ; après quelques lectures serieuses on s'y fait, & on entre dans ses pensées ; on le lit ensuite avec plaisir, & on ne sçauroit plus le quitter ; c'est un fonds inépuisable, plus on reflèchit sur ce qu'il a écrit, plus on y trouve de raison, de jugement, & de solidité. Mr. D'Ablancour & Mr. Amelot de la Houssaye,

en ont fait chacun une traduction. Le dernier a ajouté à la ſienne diverſes reflexions politiques que leur utilité doit rendre agréable. Le Grammairien *Scioppius* s'eſt fort déchaîné contre Tacité : mais qu'eſt-ce que *Scioppius* en fait de Litterature ? C'eſt, dit-on, un Iſmaël ; il eſt contre tous, & tous ſont contre lui.

Florus a moins fait l'hiſtoire que le panégyrique de l'Empire Romain : l'eſprit ne lui manquoit pas, mais il vouloit trop paroître en avoir : à force de penſer, il ſe guinde, & ſe fait perdre de vûë, les termes propres & naturels lui échapent, lorſqu'il court après des expreſſions trop ingénieuſes. On ſent que le bon goût avoit dégéneré de ſon tems ; c'eſt ſous le regne de Trajan que parurent ſes quatre livres d'Hiſtoire, dont la Chronologie eſt extrémement défectueuſe.

Eutrope, *Ammien Marcellin*, & les deux *Aurelius Victor*, ſont après lui. Quand ils n'auroient pas conduit leur Hiſtoire jusqu'aux Empereurs du bas Empire, leur latinité feroit aſſez connoître que ce ne ſont pas

des Auteurs du beau ſiecle. Mais ils écrivent avec méthode, & avec netteté; peutêtre même qu'aucun des Anciens n'a été plus exact, plus fidelle, & plus judicieux que Marcellin, *Gruther* a fait imprimer le recueïl de tous les Hiſtoriens Latins. Quelques-uns n'ont écrit que la vie de quelques grands hommes, nous en parlerons ailleurs.

A la ſuite de l'hiſtoire *Romaine* vient l'hiſtoire *Bizantine*. Nous en avons déja marqué pluſieurs Auteurs qui ſe ſont particulierement attachez à la Chronologie, ou à l'Hiſtoire Eccleſiaſtique : en voici quelques autres qu'il eſt bon de connoître. *Procope* eſt neceſſaire pour bien ſçavoir les guerres de l'Empire ſous Juſtinien contre les Goths, les Vandales & les Perſes; ſon Hiſtoire ſecrette, ou plutôt ſa ſatire contre l'Empereur Juſtinien, n'eſt point un livre ſuppoſé, comme l'a crû *Eichelius*, c'eſt un de ces libelles que la calomnie enfante dans tous les tems, que la malignité fait lire, & que la juſtice doit proſcrire & flétrir avec les Auteurs.

Juin 1717.

On trouvera dans *Agathias*, *Theophilacte Simocatta*, & *Georges Logotheta*, des choſes aſſez curieuſes. Nous eſtimons beaucoup plus *Nicephore Gregoras*, qui vivoit ſous le regne de l'Empereur Andronic. Il n'a preſque aucun des défauts ordinaires aux Auteurs Grecs. Il parle ſans préjugé, il n'aime point à débiter des fables, il paroît enfin homme d'honneur & écrivain ſenſé. Dans la nouvelle édition que Mr. Boivin, l'un des gardes de la Bibliotheque Royale nous en a donnée, ce ſçavant Editeur a ajouté treize livres qui n'avoient point encor été imprimez. *Georges Codin* a ſçavamment traité de l'origine de Conſtantinople & des offices de la Cour Impériale & Eccleſiaſtique. *Nicetas Choniates* nous inſtruit avec aſſez de ſoin des expeditions des Croiſades, & ne diſſimule point la baſſe jalouſie & les perfidies continuelles des Empereurs Grecs contre les Princes Chrétiens.

L'Alexiade, ou l'Hiſtoire du regne de l'Empereur Alexis par *Anne Comnene*, fait honneur à cette Prin-

cesse, & montre que des personne de son sexe peuvent, quand elles voudront, égaler les meilleurs Ecrivains de leur tems. L'Empereur *Jean-Cantacuzene* est un autre exemple que l'étude & la science ne sont point incompatibles avec la grandeur; son histoire est belle & curieuse.

Nous ne dirons rien de l'Auteur du regne de l'Empereur Basile, ni des ouvrages de l'Empereur *Constantin Porphyrogennete*; ni de je ne sçai combien d'autres Ecrivains qu'on trouvera dans l'édition que le sçavant Monsieur *Du Cange* en a faite, & qu'il a enrichie d'excellentes remarques, & de son livre admirable des familles Byzantines.

Nous n'avons pas moins d'obligation à Mr. *Du Chesne* d'avoir commencé le beau Recueïl des anciens Ecrivains de l'Histoire de France, que son fils a continué, & qu'on ne peut trop souhaitter de voir entierement achevé. Ce n'est pas que ces premiers Auteurs se soient distinguez par leur élegance & leur exactitude à écrire tout ce qui étoit honorable à cette valeureuse nation, qui a eû la

gloire de fonder la plus ancienne & la plus florissante nation du monde. La maniére au contraire dont ils ont mis en œuvre la riche & brillante matiere qu'ils avoient entre les mains, est si grossiere & si rebutante, & en même tems si mince & si superficielle, que les ennemis même les plus jaloux de la gloire des François n'auroient pû leur choisir de plus pitoyables Historiens.

Nous nous dispenserons par cette raison d'en faire les caracteres particuliers : il nous suffira de dire, pour en donner une idée generale, qu'ils ont presque tous le stile également dur, fatiguant & barbare, que leurs narrations sont embarrassées, obscures, chargées de récits inutiles & quelquefois incroyables, & presque toujours dénuées des choses les plus necessaires & les plus importantes à sçavoir ; qu'ils n'ont nulle attention à fixer les époques, à marquer les lieux où se passent les principaux évenemens, à faire connoître l'origine, l'établissement, la Religion, le Gouvernement & les interêts des peuples dont ils parlent ;

que preſque jamais ils ne caracteriſent par aucun trait particulier leurs Héros ; qu'ils ne délaſſent le Lecteur ni par aucune reflexion ſolide, ni par aucune agréable deſcription, qu'enfin leur Hiſtoire reſſemble à ces deſerts ſecs & arides, où le voyageur ne voit croître que des ronces, ſans trouver le moindre fruit, ni la moindre fleur à cueillir.

Tels ſont ces Ecrivains, excepté peutêtre *Gregoire de Tours* & *Fredegaire*, à qui l'on ſouhaitteroit cependant moins de détail dans les faits inutiles & particuliers, & plus d'exactitude dans le récit des grands évenemens, & des principales circonſtances qui les ont accompagnées ; tels ſont, dis-je, nos premiers Hiſtoriens, qui ont laiſſé dans une étrange obſcurité les cinq ou ſix premiers ſiecles de la Monarchie. Leurs ſucceſſeurs, dont les écrits ſe trouvent auſſi imprimez dans divers recueils, n'ont gueres plus répandu de lumieres ſur les commencemens de la troiſiéme Race de nos Rois : ce n'eſt que dans les ſiecles ſuivans que nous avons quelques Auteurs ſupporta-

tables ; nous en indiquerons quelques-uns dont la lecture fera connoître les autres, soit anciens, ou modernes.

Si l'on veut remonter jusqu'à la premiere origine des François, & se perdre dans la plus obscure & peut-être la plus fabuleuse antiquité, on pourra lire les Illustrations Gauloises & Troyennes de Jean Le *Maire*, & quelque livres semblables : mais pour être mieux fondé dans cette étude des anciennes Chroniques, & acquerir encor les connoissances & plus sûres & plus interessantes des faits moins éloignez de nous, on peut consulter les sçavans ouvrages d'*Isaac du Puis*, de Papire *Masson*, du Pere *Laccary*, & sur tout de l'habile & fameux Adrien le *Vallois*, presque égal en érudition à son illustre frere, & qui plus qu'aucun autre a enrichi nôtre histoire d'une infinité de très-prétieuses découvertes.

Quelque estime que nous fassions de ces Auteurs, ils nous paroissent néanmoins bien plus secs pour des commençans, qui veulent toujours joindre l'agréable à l'utile. Nous

leur conſeillerons donc de ſe mettre d'abord à la lecture d'une Hiſtoire generale, où l'Auteur ne s'attache gueres moins à plaire qu'à inſtruire.

Celle de *Paul Emile* eſt écrite en aſſez beau Latin; ce qu'il y a de bon dans les Hiſtoriens qui l'ont précedé, ou ce qu'il a crû y voir de bon, n'y eſt pas mal raconté; mais perſonne ne veut avoir beſoin de Dictionnaire en liſant l'Hiſtoire, & on laiſſera cette Hiſtoire Latine aux étrangers qui ne ſçavent par le François. *De Serre*, Scipion *Du Pleix*, & l'Hiſtoriographe *Matthieu*, qui a fait preſque toute nôtre Hiſtoire en divers morceaux détachez, ont eû leur vogue. Mais en vieilliſſant, il eſt peu de livre en France, qui ne devienne un meuble de rebut.

Ce n'eſt point l'âge qui a fait tomber Mr. de *Cordemoy*, ni le P. *Jourdan*; ils n'ont rien de ſuranné dans le langage; c'eſt leur trop grande paſſion pour les antiquitez Françoiſes: ils ont voulu fouiller dans ce qu'elles avoient de plus obſcur, & leur donner par de beaux & longs éclairciſſemens un nouveau luſtre;

leur imagination s'eſt uſée dans ce
pénible travail. La brillante vivacité
qui ſoutient une Hiſtoire leur a
manqué, & il leur eſt arrivé ce qui
arrive aux vieillards qui racontent
de belles & bonnes choſes du tems
paſſé, mais qui les racontent froi-
dement & longuement, & ne ſont
point écoutez.

Il auroit mieux convenu de s'en
tenir, comme a fait ailleurs le P.
Jourdan, à de ſimples ouvrages de
critique, qui dégagez d'une ſuite in-
finie de faits connus auroient porté
la lumiere ſur d'autres faits obſcurs
& conteſtez; mais leurs diſſertations
abîmées, pour ainſi dire, dans le
grand corps de l'hiſtoire, n'ont ſervi
qu'à l'enfler & à le défigurer; en-
ſorte qu'on ne lit plus ni l'Hiſtoire,
ni les diſſertations, & qu'eux mê-
mes, d'excellens Critiques qu'ils au-
roient été, ſont devenus de très mé-
diocres Hiſtoriens.

Monſieur de *Mezeray* n'avoit gar-
de de donner dans ce défaut; il con-
noiſſoit ſon foible, & la juſte crainte
de s'égarer, l'a engagé à s'épargner
la peine de ces ſçavantes recherches.

Il s'eſt donc contenté, par une fa[ge]
précaution, de n'employer à la com-
poſition de ſon Hiſtoire que ce qu
lui eſt tombé ſous les yeux; & ſan
ſe mettre en peine d'examiner & d
creuſer le terrain ſur lequel il vou
loit bâtir, il a élevé l'édifice avec le
matériaux les plus communs, & qui
ne lui ont rien coûté à acquerir. De
là ce vuide extrême qui regne dans
tout l'eſpace des deux premieres Ra-
ces de nos Rois. Vous paſſez d'un Re-
gne à un autre, & vous vous deman-
dez comment s'eſt échapé de vôtre
eſprit ce que vous venez de lire;
c'eſt que tout ce que vous avez lû eſt
ſuperficiel, mince, ſans corps, &
ſemblable en quelque maniere à ces
ombres qui ſe peignent dans l'ima-
gination aſſoupie, & dont il ne reſte
aucune trace après le reveil.

Pour nous dédommager il nous
préſente les medailles de nos Rois,
& veut que ſi nous n'avons pas le
plaiſir de lire leur vie, nous ayons
du moins la conſolation de voir leurs
portraits. Nous loüons ſon deſſein,
mais les Critiques, qui par vengean-
ce donnent volontiers ſur les Auteurs

ſatiriques, ne lui paſſent ni les medailles, ni les portraits : C'eſt être bien ſevere à l'égard d'un Auteur qui a eû le talent de plaire à bien des gens auxquels ſon ouvrage a ſervi d'un agreable amuſement.

En effet, quand il eſt ſorti des premiers ſiécles de la Monarchie pour entrer dans la troiſiéme Race, où les choſes ſe préſentent à proportion qu'on avance dans les tems plus près de nous ; n'eſt ce pas un plaiſir de le voir prendre de toutes parts ce qui n'eſt peutêtre pas le plus certain, mais ce qui eſt du moins le plus réjoüiſſant ; ne paſſer aucun de ces traits malins qui égayent l'Ecrivain & le Lecteur ; ſe jetter, en racontant une bataille, ou une diſpute, au milieu des deux partis, & donner à droit & à gauche ſur ceux qu'il n'aime que bien battus ?

Il ne s'arrête point à cette pureté, ni à cette fineſſe de langage qu'on admire dans quelques Auteurs modernes, mais n'a-t-il pas des rencontres heureuſes qui ſuppléent à ce défaut ? Si l'on ne trouve point un aſſez bel arrangement dans ces narrations,

il y a du moins du feu & de l'imagination. On dit que ces tranſitions ſont négligées, ſans art, & peu naturelles ; mais n'y a-t-il point aussi quelques perſonnes qui ne liſant l'Hiſtoire que comme un paſſe tems, ſeront peutêtre bien aiſes qu'on les avertiſſe à la fin d'un ſujet, qu'on en va entamer un autre, & qu'elles peuvent s'arrêter là & ſe repoſer. Ne pourroit-on pas même regarder comme une eſpece de gêne, la lecture d'un livre dont les faits ſont ſi naturellement enchaînez les uns dans les autres, qu'on ſe ſente en quelque ſorte forcé malgré ſoi-même à ne les point quitter, à y ſacrifier le tems qu'on auroit deſtiné à d'autres occupations ?

On s'eſt plaint ſur cela en nôtre préſence de la nouvelle Hiſtoire du P. *Daniel*; on n'avoit deſſein, diſoit-on, que d'en parcourir quelques endroits, pour en porter ſon jugement ; mais dès le Regne de Clovis on s'eſt trouvé tellement engagé à en continuer la lecture, que quelques affaires qu'on eût d'ailleurs, on ne l'a pû abandonner qu'à

la fin du regne d'Henri IV. Nous n'attribuons pas cette eſpece de charme, uniquement à l'art merveilleux qu'a le nouvel Auteur, de conduire adroitement ſon Lecteur d'une ſcene à l'autre, en picquant la curioſité, par l'admirable liaiſon qu'elles ont enſemble. On ſe laſſeroit bientôt de les voir, s'il n'eût eû ſoin de les remplir de tout ce qui eſt le plus capable de nous contenter & de nous inſtruire. Elles ne repréſentent pas ſeulement de grands objets, des guerres entrepriſes, de ſanglantes batailles, de victoires éclatantes; mais on ſe trouve tranſporté ſur les lieux où les évenemens ſe paſſent: on y diſtingue les divers caracteres des Princes, leur valeur, leurs intrigues, leurs foibleſſes, leurs interêts, leurs ligues; on y voit dans le même tems les loix de l'Etat, les mœurs du peuple, les regles de la religion, tout ſe produit & ſe dévelope à l'eſprit, qui n'eſt diſtrait par aucune circonſtance étrangere, par aucun perſonnage peu intereſſant, par aucune action qui n'ait point de rapport à la ſcéne qui ſe joüe.

Juin 1717.

Par cette méthode le Théatre si j'ose ainsi parler, est toujours éclairé, plein, soutenu; la confusion n'est bannie, le plaisir de le considerer est toujours le même. On le voit à chaque Regne changer d'Acte & de spectacle; mais on ne le voit jamais rien perdre de la belle disposition, de l'ordre & de la clarté qui fait sa principale décoration : car l'Auteur n'aime point à le parer d'ornemens inutiles, ni d'un vain éclat qui ébloüit. Un certain air de propreté, de justesse & de netteté, lui paroit plus convenable à la simplicité majestueuse de l'Histoire. Ainsi son langage n'est ni fleuri, ni brillant; ses termes sont expressifs, sa diction aisée, son stile nourri & coulant, il semble ne prétendre point à d'autre gloire, & laisser l'honneur d'étaler de belles & magnifiques phrases, des mots pompeux, de belles & lumineuses figures, des tours hardis & surprenans, à ceux qui en composant l'histoire veulent être Orateurs, & ne sont rien moins qu'Historiens.

Mais ce qui lui gagnera peutêtre

plus de ſuffrages, c'eſt ſon infatigable attention à ne rien avancer que de conforme à la plus exacte verité; cependant les nouvelles découvertes paroiſſent être de ſon goût; & l'erreur ſuit de près la nouveauté: mais en faiſant ſes recherches il a eû d'un côté tous les ſecours que la ſcience pouvoit lui donner: Auteurs François, Hiſtoriens étrangers, livres modernes, monumens anciens; tous les tréſors enfin qui ſe trouvent enſevelis dans ſes bibliotheques des Sçavans comme autant d'abîmes où ſi peu de gens oſent deſcendre, il les a creuſez, vûs, examinez: & d'un autre côté la critique la plus ſage & la plus ſevere lui a prêté la main, & ne lui a permis de tirer de ces tréſors aucune piece qu'après l'avoir ſondée, retouchée, percée à jour, ſi j'oſe ainſi parler, & en avoir connu tout le prix. De maniere que par ſes nouvelles & heureuſes découvertes, il a ſûrement exécuté le deſſein qu'il avoit pris d'embellir & de mettre dans un nouveau jour les premiers ſiecles de la Monarchie.

Dans la ſuite de ſon Hiſtoire il a

encore eû plus de ſoin d'épurer tout l'or qu'il a employé, & de ne ſe laiſſer ſéduire, ni par les apparences, ni les préventions nationales ou particulieres. Le moindre trait de partialité, la plus legere bagatelle accordée au préjugé, lui auroit attiré les invectives de la critique ennemie & jalouſe. Elle n'a encore oſé, ni l'accuſer, ni le reprendre publiquement; c'eſt une marque qu'elle a dû le loüer de ſa capacité, de ſa droiture & de ſa ſincerité. Nous ne voulons pas dire néanmoins qu'il ſoit irrépréhenſible. Quel Auteur le fut jamais.

Outre cette nouvelle hiſtoire de France, nous avons encore un fort bel abregé, & nous aurons bientôt une hiſtoire entiere de Mr. l'Abbé *le Gendre*, également Sçavant dans l'Antiquité, noble & poli dans ſon langage, engageant dans ſa maniere de raconter, & éclairé dans le choix qu'il fait des choſes qu'il raconte. Nous attendons avec impatience le même ouvrage que nous promet depuis longtems Mr. *de la Chapelle*. C'eſt peu pour lui d'avoir juſqu'ici

contribué à la gloire de l'Académie par ses pieces d'éloquence & de poësie, & d'avoir traité avec dexterité les interêts d'une des plus sages Republiques de l'Europe. Une plume aussi délicate, aussi habile que la sienne, doit quelque chose de plus au public ; & la France peut lui reprocher avec raison d'avoir volé à l'Histoire de la Monarchie Françoise le tems qu'il a sacrifié aux galanteries de Catulle. Ce n'est point, nous l'osons dire, sans crainte d'être désavouez, ce n'est point la veine & dangereuse qualité d'Auteur Gallant qu'elle veut ajouter en lui à celle d'illustre Academicien, d'éloquent Orateur, de bon Poëte, & de judicieux politique ; c'est la qualité de son Historien qu'elle veut lui donner : bien sûre que l'Histoire qu'il mettra au jour fera un égal honneur & à la nation & à l'Auteur.

Le désir naturel qu'on a de s'instruire de ce qui regarde la France nous engage à nous étendre davantage sur cet article, & à ne point remettre, comme nous nous l'étions proposé, à parler des Auteurs de la

vie particuliere de quelques-uns de nos Rois, & des Memoires & Hiſtoires des grands hommes qui ont le plus ſervi à donner de l'éclat à la Monarchie. Entre ces Ecrivains nous devons diſtinguer *Rigord*, peu ſçavant dans le Latin, mais Hiſtorien court & fidelle du regne de Philippe Auguſte. Mr. l'Abbé *Geneſt*, en faiſant il y a quelques années l'Hiſtoire de ce Prince conquerant, qui enleva aux Anglois plusieurs provinces démembrées de ſon Royaume, a donné à ſon ouvrage cet air de nouveauté, de politeſſe & de verité, qu'on admire encore dans ſon Hiſtoire de Charles VII.

Le Sire de *Joinville* eſt, je crois, le premier de nos Hiſtoriens que nous ayons en nôtre langue. La mode des habits n'a pas plus changé en France que le langage. On n'entend preſque plus celui de Joinville, quand on le lit dans ſa pureté. Pour le rendre plus intelligible, on y a fait depuis divers changemens dans les termes ; & le fameux Mr. Du Cange, dans ſon édition, y a joint des obſervations qui applaniſſent

 toutes

toutes les difficultez. L'ouvrage eſt la vie de S. Loüis, & l'Auteur ne doit pas moins ſervir de modele aux meilleurs Ecrivains, que le Saint Roi aux Héros Chrétiens.

Tout ce que la nature dans ſa plus grande ſimplicité a de noble & de gratieux, elle l'a répandu dans cet Ecrit : chaque ligne eſt tracée par la verité même, qui ſemble avoir pris le pinceau pour ſe peindre par les traits les plus ſenſibles & les plus aimables. On n'y voit ni art, ni gêne, ni étude : Joinville y parle comme on penſoit de ſon tems, avec une candeur, une droiture, une naïveté charmante, qu'on ne peut s'empêcher d'aimer, qu'on ne ſçauroit plus imiter, & qu'on doit toujours regretter d'avoir perduë. La maniére d'écrire aujourd'hui eſt en comparaiſon penée, artificielle, fardée ; & le ſtile à la mode ſemble en quelque ſorte ſe conformer aux mœurs.

Nous avons encore deux autres Hiſtoires de S. Loüis, une de Mr. de *la Chaize*, qui merite d'être lûë, & l'autre de Mr. l'Abbé de *Choiſi*, à qui nous ſommes auſſi redevables de

celles de Philippe de Valois, de Charles V. & de Charles VI. si la pieté de cet illustre Abbé ne l'eût engagé dans un autre travail, il nous auroit apparemment donné une Histoire entiere de France écrite dans le même goût que son Histoire Ecclesiastique, c'est-à-dire, avec un discernement exquis, une élevation de génie éxtraordinaire, un feu d'imagination toujours clair & brillant, & une finesse de langage qui regnent dans les autres ouvrages qu'on a de lui.

Le vieux *Froissard*, dans sa Chronique mémorable des regnes de Philippe le Valois & de Jean I. ne prend que la verité & la raison pour guides, & circonstancie avec une merveilleuse exactitude les evénemens de ces tems-là, tels que sont la préference donnée à Philippe sur le Roi d'Angleterre pour être Roi de France, en vertu de la loi Salique, & les malheureuses journées de Cressy & de Poitiers, où la Noblesse Françoise connoîtra la valeur de ses Ancêtres, qui ne pouvant avoir la gloire de vaincre, voulurent avoir celle de

ne pas ſurvivre ici à la défaite, & là à la priſon de leur Roi. Les Hiſtoires de Charles VI. par Juv. *des Urſins*, de Charles VII. par Jean *Chartier*, & par un anonyme qu'a traduit le ſçavant Mr. le Laboureur, ne ſont pas à négliger.

Tout le monde connoît le merite de Philippe de *Comines* : combien d'éditions n'a-t-on pas fait de ſes admirables commentaires, & à quel Auteur plus charmant peut-on donner les heures qu'on veut paſſer agréablement & utilement ? Il ne s'en tient point à la ſechereſſe des ſimples memoires : il releve les ſiens par la ſolidité de ſes courtes reflexions, par la nobleſſe de ſes ſentimens, & par la ſcience des choſes qu'il repréſente : il ne narre que des combats où il s'eſt trouvé, des victoires que les Rois ont remportées avec lui, & des négociations dont il a été témoin, ou qu'il a entrepriſes pour eux. Il n'eſt enfin jamais au deſſous de ſon ſujet, parcequ'il écrit comme il a toujours agi lui-même ; & que ce n'eſt qu'en guerrier experimenté

qu'il parle de la guerre, en courtisan droit & éclairé qu'il peint la Cour, & en homme de bien qu'il rapporte les vertus & les défauts des Princes qu'on doit toujours respecter.

Nous n'avons qu'un regret en le lisant, c'est que de tant de grands hommes qui dans divers tems ont fleuri à la Cour & à la guerre, il se trouve si peu de Comines qui ayent pris la plume pour écrire la vie de leurs maîtres. Les Ecrits de ces personnes d'un rang distingué s'élevent à une perfection où les Auteurs ordinaires ne sçauroient atteindre; cette raison nous persuade qu'ils ne ne sont pas moins nez pour illustrer par leurs ouvrages que par leurs actions le regne de nos Rois. N'est-ce point un juste reproche qu'ils doivent se faire, de ceder à des gens qui n'ont ni leur naissance, ni leur esprit, ni leur experience, un honneur qui immortaliseroit peutêtre plus leur nom, que la gloire qu'ils vont chercher au péril de leur vie? On ne peut trop leur faire entendre

que rien ne ſeroit plus beau s'ils entreprenoient d'allier le travail du cabinet au danger du champ de bataille. Eh ! qui parleroit maintenant de Comines, ſi content d'avoir fidellement ſervi comme tant d'autres Loüis XI. & Charles VIII. il ne nous eût encore plus fidellement tracé dans ces admirables Memoires le caractere de ces deux Princes ? Loüis, qui par les rafinemens de ſa politique ſembla s'être à lui même creuſé les ruines où il eut l'adreſſe de faire tomber les Grands du Royaume, & d'y enſevelir toute leur grandeur capable de lui faire ombrage : de Charles VIII, qui de ſon impétueuſe valeur ne retira que la gloire de parcourir en conquérant l'Italie, & de l'abandonner en fuyant des ennemis vaincus.

Mr. de *Varillas* a voulu nous repréſenter les mêmes ſcenes dans ſon hiſtoire de Loüis XI. & s'eſt encore ouvert une plus ample carriere : Loüis XII. François I. Henri II. François II. Charles IX. & Henri III. ont été les ſujets ſur leſquels il a exercé le

rare talent qu'il croyoit avoir de faire revivre les Rois, & d'exposer au grand jour les mysteres les plus cachez de leur vie; il ne sçavoit ni la Cour, ni la guerre, & jamais il n'avoit pratiqué ni l'une, ni l'autre; mais par un art merveilleux de son imagination, il suppléoit à la science de la guerre & de la Cour. Il sçavoit par cet art se transporter tout-à-coup, malgré l'éloignement des lieux & la disproportion des personnes, au milieu des conseils les plus secrets des Souverains. Là constitué comme au centre de l'Assemblée, toutes les pensées, les doutes, les reflexions, les projets de chaque Prince & de chaque Ministre, venoient, pour ainsi dire, s'arranger devant lui, & se développer clairement à ses yeux. Il s'imaginoit percer jusqu'au fond des cœurs, & dévoiler tout ce que la passion & la politique vouloit éternellement dissimuler.

Avec la même facilité il passoit subitement de la Cour dans les camps des Generaux, & se figurant qu'on lui présentoit le plan des campagnes

& des batailles, il n'avoit d'autre peine que celle d'écrire & de peindre vivement ce qu'il croyoit voir & entendre. Quel dommage que toutes ces belles images, ces descriptions brillantes, ces histoires secrettes, ces divers ressorts qui servoient d'ame & donnoient le mouvement à tout, n'ayent subsisté que dans les espaces imaginaires, où l'Auteur aimoit à se promener!

Cependant il étoit si fortement frappé de ces objets, que par un nouvel enchantement il les voyoit dans d'anciens monumens qui se sont évanoüis, & n'ont jamais été qu'à lui seul visibles. Qu'on ne lui attribuë pas néanmoins partout les mêmes égaremens; la plûpart des faits historiques ne deviennent pas fabuleux entre ses mains: mais il s'est ordinairement trop attaché à en approfondir les môtifs & à embellir les circonstances, à refléchir sur les suites, à plaire enfin aux lecteurs qui aiment plus la politique que la verité.

Au reste, malgré ses défauts il a d'excellentes qualitez, son stile est un peu diffus, mais il est clair, & a

de la politesse : ses caracteres, quoiqu'un peu longs, sont adroitement touchez, curieux & interessans. La politique qu'il mêle par tout n'est pas toujours à sa place, mais elle est bien détaillée, & peut servir dans l'occasion : les raisonnemens enfin qu'il attribuë à ses Acteurs sont souvent assez justes, & s'il ne dit pas toujours le vrai, il dit du moins le vraisemblable. Quand ses ouvrages parurent pour la premiere fois en manuscrit, on les reçut avec un empressement extrême, on les a depuis presque entierement abandonnez. Nous condamnons également les loüanges outrées qu'on lui a données, & le mépris extraordinaire qu'on en a fait. Le juste milieu seroit de s'en promettre la lecture, & de se défier de sa fidelité.

Jean D'*Auton*, & *S. Gelais* ont fait la vie de Loüis XII. & on a eû depuis peu presque toute l'histoire du regne de ce Prince dans l'Histoire de la ligue de Cambray. Le grand succès de ce livre doit engager Mr l'Abbé *Du Bos* à entrer dans une autre carriere ; les belles entreprises ne parois-

ſent pas au deſſus de ſes forces. Nous ne nous mettrions pas en peine de lire l'Hiſtoire de *Paradin*, qui contient les regnes de François I. & d'Henri II. Nous faiſons à peu-près le même cas de l'Anonyme qui a donné l'hiſtoire des François ſous Henri II. juſqu'à Henri III. Mr. *Dauphiné*, qui commence en 1550., & finit à Henri IV, eſt de même paſſé, & ne reviendra pas apparemment ſur les rangs.

Le Chef d'œuvre en ce genre eſt le morceau d'Hiſtoire depuis 1543. juſqu'en 1607, que l'illuſtre Mr. *de Thou* nous a donné en Latin. Nous ne refuſerons point à ce bel ouvrage les loüanges que l'élegance, la pureté de langage, la juſteſſe des penſées, & les liaiſons naturelles des narrations, lui ont juſtement attirées; mais nous ſouhaitterions qu'un homme de condition comme lui eût abandonné certains traits d'une érudition affectée à ces ſçavans qui ſe font gloire d'en être toujours hériſſez, il n'auroit point été neceſſaire de recourir au gloſſaire qu'on a fait pour l'intelligence de l'Auteur, & ſans lequel il n'y auroit pas moyen de

percer ses sçavantes obscuritez. Mr. le Président *de Grammont* a dignement continué l'ouvrage de Mr. de Thou depuis la mort d'Henri IV. jusqu'en 1617.

On estime l'histoire d'Henri IV. par Mr. de *Perefix* : celle qu'a fait *Legrain* est dans l'oubli, de même que sa vie de Loüis XIII, qui n'a pas eû de meilleurs Historiens dans *Bernard* ni *Charpi*. Mais à quelles fables, quelles calomnies, quelles impostures, la passion de médire n'a-t-elle point porté *Le Vasseur* ! Tout ce que la raison, la verité, & le respect font supprimer aux Auteurs sensez, lui a paru propre à être annoncé avec cette effronterie que l'esperance de l'impunité peut seule donner. Telle est la destinée où l'esprit de revolte, de vengeance & d'héresie, réduit je ne sçai combien de Vasseurs, aussi insipides Ecrivains que méprisables calomniateurs, d'être obligez, pour soutenir leur vie, à perdre leur honneur & à se diffamer eux-mêmes, par des livres qui ne leur attireroient rien moins que le dernier supplice, s'ils étoient justement punis.

Juin 1717.

Il seroit bien à souhaitter qu'au lieu d'un abregé, Monsieur de *Bussy Rabutin* nous eût laissé l'Histoire entiere & détaillée de Loüis Le Grand. Jamais Prince par ses actions ne soutint avec plus d'éclat que ce Monarque le nom & la gloire de Grand Roi, & jamais Ecrivain ne fut plus capable que Mr. de Bussy d'en transmettre par ses écrits la mémoire à la postérité. Messieurs *le Gendre* & de *Calliere*, & le Pere *Menestrier*, ont tâché de nous dédommager de ce que Mr. de Bussy n'a pas fait. Mais quelque éloge qu'ils meritent, ils ne nous consolent pas entierement de ce qui nous manque.

A ces Histoires, il sera bon de joindre quelques traitez singuliers; tels que sont l'ouvrage sur l'excellence des Rois & du Royaume de France, que nous avons de l'illustre Mr. *Bignon*, dont l'esprit éminent semble revivre dans le celebre Abbé Bignon, dans ses autres Descendans; les Memoires & autres livres du sçavant M. *du Tillet*; ce qu'a fait le *Pere Labbe* sur les Rois de France; les mémorables journées des François par *Gi-*

rard; les differens Recueils pour servir à l'histoire par Mr. *Du Ch.sne*; les mélanges d'histoires en douze tomes; les traitez de paix imprimez en 1693; les guerres civiles de *Davila*, les Histoires de la ligue, diverses Ambassades & negociations, comme les Ambassades du Cardinal *du Perron*; différentes lettres enfin sur les affaires d'Etat semblables aux Lettres du Cardinal *d'Ossat*, si cependant il s'en peut trouver d'aussi détaillées & d'aussi instructives que celles de ce fameux Politique, qui de simple Ecclesiastique s'éleva par son rare génie aux plus éminentes dignitez de l'Eglise, & en recevant la pourpre ne fut pas trop recompensé des services importans qu'il avoit rendus à Henri le Grand & à la France.

Quoique la longueur puisse être en cette matiere plus supportable, elle ne le seroit apparemment pas, si je n'abregeois le détail des Memoires & des histoires particulieres des hommes Illustres, qui me conduiroit trop loin. Nous devons à Mr. *Du Chesne* l'histoire des Chanceliers &

Gardes des Sceaux. Le catalogue des Connétables, Grands Maîtres, Chanceliers, Maréchaux de France & Prevôts de Paris, fut imprimé en 1555. par Jean *Duferon*; *Mathas* en 1623. donna ses recherches sur les Connétables, Maréchaux & Amiraux de France. On eut en 1640. l'histoire des Ministres d'Etat sous la 3^e Race par *Auteuil*, & celle des Secretaires d'Etat en 1668. par *Fauvelet*. Les Eloges des premiers Présidens, & le catalogue des Présidens à Mortier, & des Conseillers du Parlement depuis 1260. jusqu'en 1646. est de *L'Hermite*: une autre histoire avec la genealogie des Présidens à Mortier est de Mr. *Blanchart*, Avocat au Parlement; mais il faut convenir que la lecture de la plûpart de ces ouvrages est plus utile qu'agréable; c'est plutôt une étude serieuse qu'un amusement.

On aura plus d'agrément à lire les Memoires que plusieurs grands hommes nous ont laissé des choses où ils ont eû part, ou qui se sont passées pendant leur vie. Ainsi les Mémoires de Mr. Martin *Du Bellay* depuis 1513.

juſqu'à la mort de François I. ſont-ils inſtructifs & curieux. Quel front aſſez chagrin & aſſez ſerieux pour ne pas ſe dérider, en liſant les Commentaires du Maréchal *De Montluc*, ſi renommé ſous les regnes d'Henri II, de François II, de Charles IX, & d'Henri III? Les frequentes Gaſconades de ce Maréchal ſeroient à la verité moins plaiſantes, ſi elles étoient moins naïves, & moins ingénieuſes, mais on doit les lui paſſer en conſideration de ſa bravoure, à qui les belles actions étoient auſſi ordinaires que les belles paroles.

Mr. *De Caſtelnau* en nous inſtruiſant des choſes arrivées ſous François II. juſqu'à Henri III. confirme ce que nous avons dit, qu'il appartient particulierement aux perſonnes d'une haute naiſſance & d'une valeur éprouvée d'écrire & de parler des guerres & des affaires d'Etat.

Ajoutons aux précedens les Memoires du brave Gaſpard *De Saux*, Seigneur de Tavannes, Maréchal de France, qui ſont remplis d'une infinité de faits remarquables; ceux de Mr. le Duc *de Nevers*, cadet de la

Maison de Mantouë, qui nous apprennent ce qui se passa de singulier sous les regnes de Charles IX, d'Henri III, & d'Henri IV; ceux encore de la Reine *Marguerite*, qui sçait plaire jusque dans les moindres bagatelles où elle veut s'abaisser, & qui donne un tour si naïf, si noble & si vif à ce qu'elle écrit, qu'elle captive pour ainsi dire, le Lecteur, & l'engage presque par tout dans ses interêts, quoiqu'on sçache d'ailleurs que sa conduite ne répondoit peut-être pas toujours à la beauté du discours.

C'est avec plaisir que nous citons les Memoires d'Etat de Mr. *Cheverny*; & de Mr. *De Villeroy*, Ministre incomparable dont l'attachement à la vraye Religion, au bien de l'Etat, & à la personne de nos Rois, est héréditaire en son illustre maison. Nous avons encore les Memoires de trois des plus grands personnages de la France, Mr. de *Montmorency*, de *Coligny Châtillon*, & de *Rohan*: combien d'actions de valeur n'ont pas fait ces trois Seigneurs? Mais on ne peut s'empêcher de plaindre les deux der-

niers, de s'être laissez abuser par une secte indigne d'avoir de pareils défenseurs.

Nous n'aurions pas omis à loüer les Memoires de Pierre de *Bourdeille*, de *Brantome*, si sa retenuë eût égalé son esprit, & si après avoir parlé *des Illustres François, des Illustres étrangers*, *& des Dames Illustres de France*, il ne se fût engagé dans un sujet scandaleux, où il s'est émancipé d'une maniere également indigne & criminelle; mais nous faisons profession de ne marquer de l'estime pour un Auteur, qu'autant qu'il paroit lui-même n'écrire que pour faire aimer & estimer la vertu.

Mr. *Le Voyer D'Argenson* fit imprimer dans cette vûë l'an 1651. les Eloges Latins de quelques personnes considerables, & il ne pouvoit nous fournir que des modeles parfaits de vertu, soit dans les grands hommes de son nom, soit dans les autres dont il fait le caractere.

Les Memoires de Messieurs de *la Chastre*, de *Montresor* & de *Navailles* meritent une attention particuliere; Mr. le Duc *de Bouillon* n'en a fait que

de très courts, mais la brieveté ſied bien à un Prince qui parle de lui-même, & qui ne ſçauroit en parler, en ſe rendant juſtice, qu'il ne faſſe ou ſon éloge dans le bonheur, ou ſon apologie dans la diſgrace. Ceux de Mr. le Duc *de Guiſe* pour les guerres de Naples, ſont d'un goût qui durera toujours. On voit en ſa perſonne un Prince qui n'écrit, & ne fait rien, que le noble, le grand, & ſi j'oſe ainſi parler, l'heroïſme ne s'y trouve. Le Maréchal *de Baßompierre* ne s'étudie qu'à dire la verité dans ſon Journal, & ne laiſſe pas de plaire. On aime à lire les Memoires de *Pontis*, quoique la fable y ſoit mêlée avec la verité ; ils ſont en effet aſſez amuſans. On y trouve des circonſtances ſecrettes du gouvernement des derniers regnes, & le faux Pontis écrit avec élegance. Pour les Auteurs qui ſe ſont parez des noms d'*Artagnan* & de *Rochefort*, ce ſont des faiſeurs de Romans, dont le ſecond eſt plus à craindre qu'à rechercher.

Il n'en eſt pas de même des Memoires de Mr. le Duc *de la Rochefoucaut*, qui roulent preſque tous ſur

les brigues faites à la mort de Loüis XIII, & sur la prison des Princes. Nous n'en dirons qu'un mot : jamais personne n'a mieux écrit, & peut-être que personne n'écrira jamais si bien. Nous n'en exceptons pas Mr. *de Bussy Rabutin*, dont les Memoires & les discours instructifs à ses enfans seroient des chefs d'œuvre, s'il eût évité le défaut des grands hommes, l'amour de la loüange.

Il ne nous reste plus pour remplir nôtre engagement qu'à indiquer en passant, comme elles se présentent à nous, les histoires que quelques Auteurs particuliers ont faites des personnes distinguées, qui n'ont pas écrit elles-mêmes les principales actions de leur vie. Un Lecteur qui veut se mettre de bonne humeur, peut lire dans le vieux Gaulois les histoires des Connétables Bertrand *du Guesclin* sous Charles V. & du Preux Chevalier *Bayart* sous Loüis XII. & François I. La pure & simple nature se montre à découvert dans ces ouvrages, on la voit par tout dans le Chevalier Bayart, on l'entend, on la goûte, & tout ce qu'elle

dit est si naïf, que quoiqu'elle soit vieille & ridée, elle se rend ou agreable, ou divertissante, on a depuis tout gâté en voulant la faire parler le langage qui étoit à la mode. *Bouchet* se fait lire encore dans le panegyrique ou la vie qu'il donna en 1527. du Chevalier sans reproche, Loüis de *la Tremouille*, qui du tems de Loüis XII. fut le salut de la France, en la sauvant de l'inondation subite des Suisses prêts à l'abîmer.

Nous avons de Mr. *De Callieres* l'histoire du Maréchal *de Matignon*, que Brantome par un trait de satire appelle le fin & le Caux Normand, & que la vraye histoire représente avec justice comme un des hommes qui ayent été sous Charles IX, Henri III, & Henri IV, des plus sages, des plus prévoyans & des plus braves. Le Connétable de *Lesdiguieres*, qui ne dut son élevation qu'à son épée, meritoit d'avoir au lieu de *Videl* pour Historien un des plus beaux esprits de son siecle, comme il en fut un des plus grands Capitaines. Le Duc d'*Espernon* a été mieux partagé, & *Girard*, Auteur de sa vie, ref-

ſemble dans cet ouvrage à ces Peintres dont le pinceau à force de faire des ébauches parvient à faire des portraits achevez.

Nous joindrons enſemble, pour abreger, les hiſtoires des Maréchaux de *Toiras*, de *Gueſbriant* & de *Gaſſion*, qui ont donné des exemples de fidelité, de courage & d'intrepidité, que des Auteurs bien inſtruits, mais peu polis, n'ont pû écrire d'une maniere digne de ces grands hommes.

Ne ſéparons point auſſi la vie de quelques Seigneurs Calviniſtes, ſçavoir, l'Amiral de *Châtillon*, Gaſpard de *Coligny*, capable par ſes grandes qualitez de conquerir toute l'Europe à la France, s'il n'eût malheureuſement entrepris de conquerir la France à ſa Religion; de François Seigneur de *la Noüe*, le plus honnête homme & le plus reſpecté de ſa Secte, en qui la veritable vertu auroit mis tous ſes charmes, ſi elle étoit compatible avec l'erreur; de François de *Beaumont* Baron des *Adrets*, ſi terrible & ſi redouté par ſes inſignes cruautez; de Charles *Du Puy de Montbrun*, audacieux partiſan dans

la guerre, & plus opiniâtre encore dans ſon aveuglement, & de *Soffrey de Calignon*, Chancelier de Navarre, qui fit preſqu'autant de mal que les deux derniers à la vraye Religion. C'eſt un Anonyme qui imprima en 1691. la vie de l'Amiral dont nous avons déja indiqué les Memoires : celle de La Noüe a été faite par *Amyraut*. Les autres viennent d'un même Auteur, qui eſt auſſi peu eſtimable qu'*Amyraut* & l'Anonyme.

Quelques autres dont on ignore le nom, gens pour la plûpart que l'eſpoir du gain reveille, & dont la plume groſſiere fait pourrir dans les boutiques le nom des Héros avec leurs Ecrits, nous ont donné en differens tems, la vie de François de *Lorraine Duc de Guiſe*; du Duc de *Mercœur*; des Cardinaux de *Mazarin*, & de *Richelieu*, & de pluſieurs celebres guerriers, ou Miniſtres, qui ſeroient pour la premiere fois ſaiſis de peur ou de honte s'ils voyoient leur renommée entre les mains de ſi pitoyables Ecrivains.

Mr. *Aubery* eſt auſſi tombé ſous le poids en faiſant la vie des deux

grands Cardinaux que nous venons de citer. Ce que *Cerizier* & *Naût* nous ont laissé, l'un sur Mr. le Comte d'*Harcour* de la maison de Lorraine, l'autre sur Mr. *Colbert*, nous oblige encore de plaindre le sort du Prince & du Ministre. Mais Monsieur le Vicomte *de Turenne* sera glorieusement vengé de la foiblesse du premier Historien de sa vie, par la force, l'energie, & la noblesse qui doit regner dans l'Histoire qu'écrit Mr. l'Abbé *Raguenet*. Cet ingénieux & sçavant Abbé semble ne s'être exercé à nous dépeindre avec tant de grace & d'élevation les anciens monumens des Héros Romains, que pour préparer un monument digne d'un Heros, que Rome, si elle l'eût compté entre ses citoyens, auroit placé parmi les Scipions ; & à qui Rome, si elle l'eût eû pour ennemi, auroit craint d'opposer les Césars.

Quel nouvel Auteur prendra de même l'essor, & nous donnera une Histoire du Grand *Condé*, que toute la France, interessée à la gloire de son Cesar & de son Alexandre ; (car il avoit seul toutes les vertus de ces

deux Heros) ne puiſſe déſavoüer ? Nous continuons à marquer la reconnoiſſance que le public doit à Mr. le Duc *De Grammont*, pour avoir fait l'Hiſtoire de Mr. le Marechal *De Grammont*. Un ſi bel exemple ne peut avoir trop d'imitateurs.

Avant que de finir, pour ne rien laiſſer de ce qui touche la France, nous parcourerons legerement, ſans nous arrêter aux Auteurs, les hiſtoires generales des principales Provinces. Les Annales generales de Paris, par l'ordre des années & des regnes des Rois furent faites en 1640. Le Pere *Du Breüil* Bènedictin dès l'an 1612, avoit fait imprimer le theatre des antiquitez de la même ville. Mr. *De la Mare* a donné depuis peu un traité de la police de Paris, où l'on voit tout ce qui regarde l'accroiſſement de la ville, la Religion, les mœurs, les loix &c. Sur la Bourgogne qu'on conſulte les ouvrages Latins de *Heuterus* & de *Vignier*, avec l'Hiſtoire Françoiſe des Rois, Ducs & Comtes de Bourgogne & d'Arles, par *Du-*

Chesne. Ce dernier Auteur a rassemble en un corps les Ecrivains de l'Histoire de Normandie, & le Prêtre *Du Moulin* en a fait l'Histoire generale, dont *Mazzeville* a écrit un fort bon abregé. Les Annales d'Aquitaine imprimées en 1524. sont de Jean *Bouchet*. Et les Memoires de la Gaule Aquitanique sont de Jean *De la Haye*. La Navarre doit son Histoire à André *Favin*, & au P. *Moret* Jesuite, & l'Histoire du Bearn a pour Auteur le celebre Mr. *De Marca*, qui fut depuis Archevêque de Paris. Messieurs *Chaumeau* & de *la Thaumassiere* n'ont rien laissé à désirer sur ce qui regarde le Berry. *Paradin*, *De Rubys*, & quelques autres, ont commencé à expliquer dans leurs Histoires de Lyon, les antiquitez de cette ville, mais le P. *Menestrier* a porté les choses à leur perfection. *Andoque* & du *Catel* ont anciennement travaillé sur l'histoire du Languedoc. C'est à Mr. *D'Argentré* & au P. *Lobineau*, Benedictin, que nous sommes redevables d'une Histoire complette de Bretagne. Richard de *Vassebourg* peut être lû sur les

les Antiquitez de la Gaule Belgique, Austrasie & Lorraine. Les Picards sçauroient plus de gré à la *Morliere*, & à *Loisel*, si au lieu des Antiquitez d'Amiens qu'a fait le premier, ou de l'Histoire du païs de Beauvais qui est du second, ils leur avoient donné une Histoire generale de Picardie. *Chorier* ne les a pas imitez, & a donné l'Histoire entiere du Dauphiné. Mr. le President de la Valbonnaye vient de faire un excellent ouvrage sur le même sujet. La Provence a pour principaux Historiens Honoré *Bouche* & Antoine de *Ruffy*. François le *Maire* est Auteur des Antiquitez d'Orleans, Jean de *Bourdique* a fait les Chroniques d'Anjou, & le dernier Ecrivain en ce genre qui se presente à nous, est le Pere *Martin Marteau de Saint Gassien*, Carme, par lequel nous finissons ; où pouvons nous mieux, pour charmer l'ennui que la plûpart des autres ont causé, arrêter les lecteurs, qu'à son *Paradis délicieux de la Touraine* ?

J'acheverai dans le Journal du mois d'Août ce qui me reste de ce traité, & je tâcherai d'éviter la lon-

gueur où nos Hiſtoriens François m'ont naturellement engagé.

ARTICLE LXVII.

THOMÆ CRAGII DE Riccatourn Jus Feudale &c. C'eſt à dire, *Traité des Fiefs, non ſeulement ſelon le Droit commun & nommé de Lombardie, mais auſſi ſelon le Droit Coutumier d'Angleterre & d'Ecoſſe. En trois livres. Par Thomas Craig de Riccatourn Avocat à la Seſſion d'Edimbourg.* A Leipſik, chez Jean Frideric Gleditſch & ſon fils, 1716. *In* 4°. *pages* 704, *ſans compter les prefaces, & les tables.*

MOnſieur Robert Burnet, Allié à la famille de l'Auteur, nous apprend dans un avertiſſement, qu'il fit ſes études de Droit en France, & que de retour à Edimbourg, ſa patrie, il y fut en grande eſtime pour ſa capacité: on ne ſçauroit en rapporter un témoignage plus autentique, que celui d'avoir été un des Commiſſaires nommez l'an 1604. par Jacques I. Roi d'Angleterre

pour travailler à l'Union des deux Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse. Il mourut en 1608 âgé de près de 60 ans.

Une prescription de plus d'un siécle met son Traité des fiefs hors de la compétence de nos Memoires; & cette nouvelle édition n'ayant rien de plus que la premiere, ne l'y ramene pas. On se contentera donc de quelques remarques.

Cet ouvrage est principalement composé pour l'Ecosse, dont il comprend & fixe toute la Jurisprudence civile, laquelle auparavant sembloit être arbitraire, n'étant fondée que sur des regles peu connuës, comme sont les Actes des Parlemens, & les décisions des Seigneurs de la Session qui répondent aux Arrêts de nos Parlemens : ainsi ce Traité fut reçu avec applaudissement, & par la lecture qu'on en a faite, on croit qu'il le meritoit. Il est divisé en trois livres, qui sont divisez en plusieurs Titres.

Les trois premiers titres du premier livre, ne sont qu'une espece de prolégomenes sur le Droit en gé-

néral, le Droit Civil & le Droit Canon. Dans le quatriéme livre il rapporte la premiere origine du Droit Feodal, au génie des peuples du ſeptentrion, différent de celui des Arabes, des Syriens, des Phrygiens, qui ſembloient être nez pour l'eſclavage; au lieu que ceux là ne pouvoient y être réduits. S'ils étoient faits priſonniers de guerre, tout l'avantage que leur vainqueur pouvoit en tirer, étoit de ſe faire accompagner des plus courageux, & de les avoir pour camarades dans ſes expéditions ſuivantes; tandis que les autres occupez à la culture de ſes terres, lui fourniſſoient de quoi les entretenir. Bien-tôt après, pour ſe délivrer du ſoin de leur diſtribuer ce qui leur étoit neceſſaire, il le leur aſſigna ſur des fonds, dont il ne leur céda pas d'abord la proprieté, enſuite il les leur accorda à vie, & enfin à droit d'hérédité. C'étoit plutôt ſervice, que ſervitude: ce qui fait dire à l'Auteur, *Servientis verbo hic libentius utor, quam ſervi.*

Une époque plus prochaine de l'origine des Fiefs eſt la repartition

des terres conquiſes entre les Officiers & les ſoldats de ces Rois Barbares, qui étant ſortis du Nord, démembrerent l'Empire Romain. Ces Conquerans firent la même diſtinction, menant les uns à la guerre, & laiſſant les autres à faire valoir les terres. Voilà l'origine des deux ſortes de Fiefs, les uns militaires, les autres du ſoc & de la charuë, *Feudum militare Soccagium*: quoi qu'à proprement parler le Fief militaire doit ſeul être nommé fief.

Conformément à l'origine des Fiefs, on peut définir un Fief, la conceſſion gratuite d'un immeuble, ou d'un équivalent à un immeuble, par laquelle on cede le domaine utile, ſe retenant le domaine direct ſous la foi de celui qui eſt gratifié, & ſous l'obligation de rendre quelque ſervice honnête. Au reſte, il faut obſerver que c'eſt la définition du contract de Fief; car ce terme par rapport à la choſe a deux autres ſignifications, nous diſons d'un Seigneur qu'il poſſede un grand Fief, & d'un particulier qu'il poſſéde un Fief ſous un tel Seigneur. L'un a fait

la gratification, ou eſt entré dans les droits de celui qui l'a faite ; l'autre l'a reçûë, ou eſt chargé des obligations de celui qui l'a reçuë.

Il eſt plus difficile de déviner l'étymologie du mot *Feudum*, Fief. Craig rejette celles de *Fundus*, fonds, *Fides*, foi : c'eſt une vaine ſubtilité de la chercher dans les lettres initiales *Fidelis Ero ubique Domino vero meo*, „ Je ſerai en tous lieux fidel à mon „ veritable Seigneur. Il dit que c'eſt un mot primitif, & anciennement uſité parmi les nations du Nord, pour ſignifier la récompenſe ou le payement des ſervices : ainſi une penſion en argent aſſignée ſur le tréſor du Seigneur, ſe nomme *feudum ex camera*, une penſion en pain, vin & choſes ſemblables aſſignée ſur le cellier, ou ſur la cave du Seigneur, *feudum ex cavena*, un certain appointement pour veiller aux intérêts du Seigneur & pour avoir ſoin de ſes affaires, *feudum Caſtaldiæ*.

Comme les Fiefs ſont venus de la grace & de la volonté des Seigneurs, auſſi ils y ont mis telles conditions qu'il leur a plû : & il n'y

a pas lieu de s'étonner de l'extreme varieté qui s'y voit. Dans les premiers tems les Fiefs furent ſeulement à vie; ſous Charlemagne ils paſſerent aux enfans ſans aller juſqu'aux petits fils : Conrad le Salique environ l'an 1022. les rendit abſolument heréditaires, non ſeulement en ligne directe, mais auſſi en ligne collatérale. L'uſage & la coutume regloit tout : & les premieres Ordonnances touchant les Fiefs ſont de Frederic I. élû Empereur en 1155. Comme elles regardent principalement la Lombardie, elles ont été appellées le Droit des Lombards.

Selon Craig le Droit féodal n'a commencé d'être connu en Angleterre, que depuis la conquête des Normands, qui y porterent & y établirent leurs coutumes: il étoit auparavant en Ecoſſe, à en juger par d'anciennes Ordonnances qui y ont grand rapport.

Dans le ſecond livre l'Auteur traite des manieres de conſtituer un Fief & de l'acquerir, des inveſtitures, des reverſions, des ſaiſies, des obligations mutuelles entre le Sei-

gneur de Fief & le vassal. Touchant l'ordre des successions, il dit qu'en Angleterre & en Ecosse tous les Fiefs, tant paternels, que maternels, passent sans partage au fils aîné : & si ce fils aîné est mort avant son pere & sa mere, ils passent à son fils aîné, ensorte que le petit fils hérite de son ayeul. Si le fils aîné meurt sans enfans, son frere le plus proche recueïlle tous les Fiefs : & ainsi tous les freres viennent par ordre à la succession.

Ce qui paroit bizarre, c'est que la succession ne remonte jamais en ligne directe : desorte qu'un pere avec la douleur de voir mourir tous ses enfans, a encore celle de se voir exclu de leur succession par son frere ; les Fiefs vont d'eux à leur oncle, & non pas à leur pere. Toutefois l'Auteur avouë qu'en une telle occurrence, il y a presque toujours des contestations, fondées sur ce que le pere est d'un degré plus proche que l'oncle : mais quand les Tribunaux inférieurs ont par cette raison jugé en faveur du pere, leurs sentences n'ont jamais été confir-

mées par les Seigneurs de la ſeſſion. Il raconte qu'Archembauld Comte d'Angus ayant fait tranſport de ſes biens à ſon fils unique âgé ſeulement de deux ans, & l'ayant fait mettre en poſſeſſion, le perdit peu de tems après : afin de rentrer dans la poſſeſſion de ſes biens il impétra des Lettres de la Chancellerie, dont l'exécution lui fut conteſtée, & Craig n'a pû ſçavoir certainement quelle fut l'iſſuë de cette affaire, & ſi elle fut autrement terminée par la mort du Comte, laquelle ne tarda pas.

Les filles ne parviennent à ſuccéder aux Fiefs, qu'au défaut des fils. Et ſi elles ſont pluſieurs, elles les partagent par têtes & par portions égales, avec cette prérogative pour l'aînée, qu'elle a ſeule le domaine direct, & que les vaſſaux n'ont rapport qu'à elle.

Dans les ſucceſſions collatérales les Ecoſſois ont un uſage particulier, car faiſant diſtinction des Fiefs, ſelon qu'ils ſont venus ou d'héritages, ou par conquêts & par acquiſition, ils mettent pour regle, que

les premiers defcendent, & que les feconds montent. Suppofons quatre freres, Titius, Sejus, Mevius, Sempronius; ils doivent fucceder les uns aux autres, felon l'ordre de leur naiffance, dans les Fiefs paternels & maternels. Mais il en eft autrement, s'ils ont acquis de nouveaux Fiefs, foit qu'ils les ayent eûs comme une recompenfe de leurs fervices, ou par donnation, ou pour les avoir achetez: car alors Mevius fuccéde à Sempronius, Sejus à Mevius, & Titius à Sejus. D'où il arrive, que fi Sejus ayant recueïlli la fucceffion de Mevius qui le fuivoit immediatement, vient à mourir fans enfans, elle defcend à Sempronius, & ne remonte pas à Titius; parce qu'en la perfonne de Sejus elle étoit un héritage, & non pas un conquêt & une acquifition.

La fubftitution a lieu en Ecoffe; & un Fief fubftitué eft nommé *Feudum Talliatum*, du mot François tailler, pour fignifier qu'il eft comme taillé & retranché de la maniere ordinaire de tranfmettre les héritages.

Comme les Fiefs, au défaut d'hé-

ritiers, retournent au Seigneur, quelques Seigneurs ont prétendu que le droit d'hériter s'arrêtoit au ſeptiéme degré : mais Craig l'a vû décider autrement en faveur d'un de Mavr, à qui le Comté de Mavr fut adjugé après la mort d'Elizabeth Douglas, Comteſſe héréditaire de Mavr, de laquelle il étoit éloigné de plus de dix degrez.

Un avantage conſidérable pour le Seigneur de Fief, eſt qu'il joüit de la Garde noble de ſes Vaſſaux Mineurs, des garçons juſqu'à vingt-un ans, des filles juſqu'à quatorze : & c'eſt ce qui s'appelle *Warda*, qui conſiſte à percevoir tout l'utile, & en une eſpece d'uſufruit ; à deux conditions néanmoins, 1°. De pourvoir à l'entretien honnête & à l'éducation des pupilles. 2°. De conſerver le Fief dans le même état qu'il l'a pris. La Garde-noble finie, le Seigneur prend encore le revenu d'une année, qu'ils nomment *Relevium*. Relief, Rachat ; lequel lui eſt dû à chaque inveſtiture qu'il donne à un nouvel heritier.

Il pouſſe ſes droits plus loin ; car

il lui appartient de choiſir & de préſenter une femme à ſon vaſſal, qui ne ſçauroit ſe diſpenſer de l'épouſer, qu'en payant à ſon Seigneur la valeur de la dot qu'il peut raiſonnablement attendre : & ſi dans la ſuite le Vaſſal épouſe une autre femme qui lui plaiſe davantage, il eſt obligé de payer encore la même valeur. Cela s'appelle *Maritatio*, & porte le caractere d'une dure & baſſe ſervitude.

Tout le troiſiéme livre eſt employé à expliquer les différentes cauſes qui font éteindre ou perdre un Fief.

ARTICLE LXVIII.

MONUMENTA PADERBORNENSIA &c. C'eſt à dire, *Antiquitez de Paderborn tirées de l'Hiſtoire Romaine, & des Hiſtoires de France & de Saxe, ornée de nouvelles Inſcriptions & de Figures, éclaircies par des Notes. Par le Prince Ferdinand Evêque de Paderborn & de Munſter. Quatriéme édition.* A Lemgow, de l'Imprimerie & aux frais de Henry. *Juin* 1717.

Guillaume Meyer, 1714. Se vend à Paris, chez Montalant, quay des Augustins, *In* 4°. *pages* 336 *pour les Antiquitez*, & 136 *pour d'autres ouvrages renfermez dans le même volume.*

CEt Ouvrage a eû avec justice l'estime de tous les Sçavans, qui selon la diversité de leur goût y trouvent de quoi se contenter, sçavantes recherches de l'Antiquité, poësies ingénieuses, élégance du style, & un sujet intéressant pour l'Allemagne & pour la France. Si un excellent livre fait honneur à son Auteur, le merite personnel & connu d'un Auteur, donne aussi un surcroît d'applaudissement à son livre ; & il en est à peu près comme d'un present, dont le prix augmente par la consideration de la personne qui le fait. C'est ce qui est arrivé à l'égard de cet ouvrage des Antiquitez de Paderborn : le nom du grand Prélat qui l'a composé, semble lui ajouter de l'éclat.

La premiere édition est de 1671 : celle-ci est plus ample que les précé-

dentes, elle contient des notes poſthumes, & la vie de l'illuſtre Auteur, avec la généalogie de la Maiſon de Furſtemberg. L'Imprimeur aſſûre qu'elle eſt auſſi plus correcte, & il laiſſe à juger de la beauté du caractere, mais le papier n'y répond pas. Enfin, elle eſt enrichie de pluſieurs planches en taille douce.

On a dit que le ſujet eſt intéreſſant pour l'Allemagne & pour la France : car c'eſt dans l'étenduë du Dioceſe de Paderbon qu'habitoient les Sicambres, les Bructeres, les Angrivariens, les Marſes, les Cattes; ces nations guerrieres & jalouſes de leur liberté, qu'ils défendirent conſtamment contre toute la puiſſance des Romains, *Triumphati magis quam victi*, ou ſi l'on veut, *victi magis, quam domiti*, diſent Tacite & Velleïus; & qui s'uniſſant enſemble, donnerent origine aux Francs, ou François. C'eſt là que ſont arrivez les évenemens les plus mémorables des longues guerres que firent les Romains aux Germains, & enſuite les François établis au deça du Rhin aux Saxons. Et ce ſont les monu-

mens & les Antiquitez, que le Prélat orne de ses beaux vers, & éclaircit par ses sçavantes remarques. Voici la premiere inscription.

Aliso Romanus.
Memoriæ sacrum.

Si quis Alisonem vestigas forte, Sicambris
Impositum Drusi grande Neronis opus:
Quo steterant Aquilæ, populis quo Roma subactis
Jura dedit signis perniciosa suis.
Huc propera: pago vicino nomen & amni
Hæret adhuc, priscis nobile temporibus.
Longa dies fossas latè complevit & hostis
Mœnia victrici diruit alta manu.
Fama superstes erit, scriptoribus aucta Latinis,
Donec Alisonis Luppia crescet aquis.

Ferdinandus Dei & Apostolicæ sedis gratia Episcopus Paderbornensis, Coadjutor Monasteriensis, S. R. J. Princeps, Comes Pyrmontanus, & Liber Baro de Furstenberg.

Alisonem Romanorum Castellum con-

tra Sicambros à Nerone Claudio Druso ad Luppiæ & Alisonis confluentes positum, rerum gestarum gloria celeberrimum, Diœcesi suæ vindicavit, & patriæ antiquitatis illustrandæ studio M. H. P.

Il remarque que le nom *Aliso* a été commun à une riviere & à une forteresse. Drusus, dit Dion [a], bâtit un Fort sur le confluent de la Lippe & de l'*Aliso*. Velleïus [b] & Tacite, [c] racontant l'expedition de Germanicus, disent que les Germains assiégerent *Aliso*. Ainsi dans le Diocése même de Paderborn ce nom de Lippe convient à un Comté, à une ville, à une riviere.

Aliso est l'endroit au de là du Rhin, dont la situation merite davantage d'être recherchée, par rapport à l'histoire Romaine ; puisque c'est le premier de la Westphalie, où les Romains se sont établis ; que Drusus, Tibere, Germanicus, en ont fait comme leur principale place d'armes ; que Varus s'y est laissé surprendre, & y a péri avec trois Légions qu'il commandoit. Drusus le fortifia, & selon la coutume des Ro-

[a] *L.* 54. [b] *L.* 2. [c] *L.* 2. *Annal.*

mains rapportée par Dion, y forma un grand camp ſemblable à une ville, avec des marchez reglez, & un Tribunal pour décider des differens & rendre la Juſtice.

Comme Dion marque expreſſément le confluent de la Lippe & d'une autre riviere nommée *Aliſo*, il n'eſt pas permis d'aller chercher le Fort, ou le camp *Aliſo*, ſur les bords du Rhin, & l'on ne peut raiſonnablement le placer que vers l'endroit où l'Alme tombe dans la Lippe. La riviere d'Alme eſt *Aliſo* riviere; & Eiſen, qui n'eſt pas éloigné du confluent, eſt le camp *Aliſo*, qui apparemment s'étendoit juſqu'à Nieuhus, lieu de la réſidence ordinaire de l'Evêque de Paderborn, au confluent méme des deux rivieres. La reſſemblance des noms, & la tradition du païs, confirment cette conjecture.

Le Prélat garde le même ordre dans la ſuite de ſon ouvrage: il propoſe une Inſcription, qu'enſuite il explique par des notes. Comme il n'eſt pas poſſible de s'arréter à chacun des monumens qu'il a illuſtrez

on en choiſira quelques-uns, & on indiquera ſeulement les autres.

Touchant la défaite de Varus, il examine en quels termes les Hiſtoriens ont décrit le champ de cette bataille ſi funeſte aux Romains. Ce fut, diſent ils, au milieu de la Germanie, entre le Rhin & le Weſer, entre le païs des Bructeres & celui des Cheruſces, dans les forêts nommées alors de *Teutoburgium*, dont le nom reſte encore à la montagne de Teuteberg proche de Dethmolde, entre les rivieres d'Ems, de Lippe, d'Alme ; d'ailleurs l'armée d'Arminius étoit compoſée de Bructeres, de Cheruſces, & de Marſes. Tous ces indices marquent viſiblement les environs de Paderborn, & font juger que le combat ſe donna entre cette ville & Dethmolde.

Dans les mêmes campagnes, où Arminius par ſa victoire ſur les Romains s'étoit acquis la gloire d'avoir rendu la liberté à ſa patrie, Witikind environ 770 ans après eut le bonheur en perdant deux grandes batailles contre Charle-Magne, de la voir aſſujettie au joug de JESUS-

CHRIST. Charle-Magne, fatigué des fréquens ſoulevemens des Saxons, & réſolu d'y mettre fin, marcha contre eux, ce qu'il n'avoit point fait dans les expéditions précedentes, & les combattit dans un endroit qu'Eginhard & les autres Hiſtoriens François nomment *Thietmelle*, ou *Teotmallus.* Après cette premiere victoire il alla à Paderborn attendre de nouvelles forces qui lui venoient de France, avec leſquelles il acheva de dompter les Saxons par une ſeconde victoire. Or Thietmelle eſt ce qui s'appelloit auparavant *Teutoburgium.* Ces deux noms conviennent dans la premiere ſyllabe, *Thiet* & *Teut* ne differant que dans la prononciation ; ils conviennent auſſi quant au ſens dans le reſte *Mallus* & *Burgium*, car *Mallus* en ancien Teuton ſignifie l'endroit où ſe rend la Juſtice & où les affaires ſe décident.

On peut dire du Diocéſe de Paderborn, ce que Ciceron diſoit d'Athenes *. *Quacumque ingredimur, in aliquam hiſtoriam veſtigium ponimus :* que partout on marche, pour ainſi

* *Cicero l. 5. de finib.*

dire, ſur l'hiſtoire. Le ſçavant Prélat la détaille & l'expoſe avec une érudition ſinguliere en dix-neuf inſcriptions accompagnées de leurs explications.

Il finit par le Château d'Oldenburg, ſitué ſur la montagne de Furſtenberg, au pied de laquelle coule la riviere de Boer : & il en prend l'occaſion de rapporter la généalogie de ſa Maiſon, que les plus habiles Généalogiſtes d'Alemagne font remonter juſqu'à Witikind par les anciens Comtes d'Oldenbourg. Frideric Comte d'Oldenbourg environ l'an 1140, ſe faiſant Moine dans l'Abbaye de Raſtede, inſtitua ſon héritier univerſel Elimar de Dithmarſis fils de ſa ſœur, au préjudice de ſes oncles Conrad, Thierri, ou Theodoric, & Jean, qui en vain conteſterent cette diſpoſition. Elimar fut le chef d'une ſeconde race des Comtes d'Oldenbourg, d'où ſont iſſus les Rois de Dannemarck & les Ducs de Holſtein. Theodoric exclu du Comté paternel d'Oldenbourg, s'établit dans la Weſtphalie, ſur la montagne de Furſtenberg, &

donna au Château qu'il y bâtit le nom d'Oldenbourg.

Cette ancienne Maiſon, continuée dans la poſterité de Theodoric avec le nom de Furſtenberg, s'eſt conſtamment conſervée dans la Religion Catholique, & a produit un grand nombre d'Hommes illuſtres dans l'Egliſe, dans les armes, dans les affaires d'Etat. Comme il eſt ici ſeulement queſtion de Paderborn, on ſe contentera de nommer Theodore & Ferdinand de Furſtenberg, & de traduire ce qui en eſt rapporté dans la genealogie ajoûtée à la fin de ce livre, en avertiſſant le Lecteur de voir les beaux éloges de ces deux Prélats inſerez dans le Dictionnaire de Moréri.

Theodoric de Furſtenberg, né l'an 1546, fut Chanoine de Treves, Prévôt de Paderborn, & élû Evêque de cette ville en 1585. le 5[e] de Juin. Pendant plus de 33 ans qu'il gouverna ſon Dioceſe en des tems très difficiles, il ſe ſignala par toutes les vertus qui contribuent à faire un excellent Prélat. Il rétablit à Paderborn la Religion Catholique qui y

avoit été abolie, & ramena à son obéïssance les habitans qui s'en étoient écartez. Il déchargea son Eglise des dettes dont elle étoit accablée, augmenta son revenu, & fit revenir des biens alienez : il bâtit les Châteaux de Neuhus & de Wevelsbourg, & répara les autres de sa dépendance. Il fonda un College & un Noviciat aux Jesuites, avec une Université ; & fit d'autres fondations en faveur des Chanoines de son Eglise Cathedrale ; pour tous les Monasteres du Diocese, & pour des aumônes à perpetuité. Il mourut l'an 1618, le 4e de Decembre, regretté universellement de ses Diocesains, & fut enterré dans son Eglise Cathédrale.

Ferdinand de Furstenberg, petit-neveu de Theodore, né à Bilstein l'an 1626. le 21e d'Octobre, & tenu sur les fonts de Baptême par Ferdinand de Baviere Archevêque & Electeur de Cologne, fut Chanoine d'Hildesem, de Paderborn, de Munster, Prévôt de Sainte Croix d'Hildesem, Prieur de Sainte Marie de Campejo dans le Trentin, & Camerier secret du Pape Alexandre VII;

qui avoit connu ſon rare merite à Cologne, & l'avoit appellé à Rome. Il y étoit, lorſqu'il fut élû Evêque par le Chapitre de Paderborn le 20^e^ d'Avril 1661. ayant été ſacré le 6^e^ de Juin par le Cardinal Roſpiglioſi qui ſucceda à Alexandre VII, ſous le nom de Clement IX, il retourna en Alemagne, & prit poſſeſſion de ſon Egliſe le 4^e^ d'Octobre. En 1677. le 19^e^ de Juillet il fut élû Coadjuteur de Munſter, & l'année ſuivante il entra en poſſeſſion de l'Evêché. Son zele pour le ſalut des ames fut ardent, étendu, liberal juſqu'à la profuſion. Il commença ſes fonctions Epiſcopales par la viſite de ſon Dioceſe, accompagné d'une troupe de Miſſionnaires; & comme il fut témoin du grand fruit des Miſſions, il voulut que la Weſtphalie ſa patrie, & enſuite tous les païs des environs y participaſſent. Il ne ſe borna pas là; & ayant été nommé Vicaire Apoſtolique dans tout le Nord par Innocent XI, il envoya & entretint des Miſſionnaires dans le Dannemarck & dans la Norvege. Enfin, il en procura auſſi à la Chine & au Japon.

Afin de perpétuer les effets de ſon zele, il aſſûra un fonds de plus de cent mille écus pour l'entretien de trente-ſix Miſſionnaires Jéſuites dans tous ces divers endroits. C'eſt au même zele qu'il faut rapporter des Couvens fondez pour les Capucins & pour les Cordeliers de l'étroite obſervance, des Colleges à Sigen & à Attendore, de grands ſecours d'argent dans la guerre de Candie contre les Turcs. Un grand nombre d'Egliſes, bâties, reparées, embellies, enrichies d'ornemens dans ſes deux Dioceſes & dans le Duché de Weſtphalie, ſont des monumens de ſon amour pour la beauté de la Maiſon du Seigneur; comme les dons conſiderables qu'il a faits aux Hôpitaux le ſont de ſa charité envers les pauvres. Cependant il laiſſa encore à ſon ſucceſſeur dans l'Evêché de Paderborn ſa vaiſſelle & ſes meubles, avec ſa Chapelle, eſtimée dix-huit mille écus; & à celui dans l'Evêché de Munſter vingt trois mille écus pour la vaiſſèlle d'argent; au Chapitre de Paderborn vingt-cinq mille, & à celui de Munſter trente-trois mille,
 pour

pour un ſervice tous les ans ; ſix mille aux Religieux & aux Religieuſes du Dioceſe de Paderborn, & mille à d'autres Monaſteres.

On ajoutera, qu'avec cette application qu'il eut au bien & à l'avancement de la Religion, il ſçut ſe ménager du tems pour continuer de cultiver les belles Lettres & les Sciences, & qu'il fut un Mécénas généreux envers ceux qui s'y diſtinguoient, de quelque nation qu'ils fûſſent. Ce grand Prélat, honoré de la confiance des Souverains Pontifes, & de l'amitié des Rois, applaudi de toute l'Egliſe, digne d'une longue vie, mourut le 25^e de Juin 1683, âgé de cinquante ſix ans.

ARTICLE LXIX.

DISPENSATORIUM REGIUM & Electorale Boruſſe-Brandenburgicum, juxta quod in Provinciis Regiis & Electoralibus medicamenta officinis familiaria diſpenſanda & præparanda, auſpiciis ſacræ Regiæ Majeſtatis Pruſſiæ Collegii Medici Regii, curâ &

operâ iteratò editum, reviſum, emendatum & auctum. C'eſt-à-dire, *Compoſition des remédes qui ſe trouvent ordinairement dans les boutiques des Apothicaires, ſelon la maniere dont ils doivent être compoſez dans le Royaume de Pruſſe & dans l'Electorat de Brandebourg, ſous les auſpices de ſa ſacrée Majeſté le Roi de Pruſſe, par les ſoins & le travail du College Royal de Medecine.* A Berlin, aux frais de Jean André Rudiger Libraire, 1713. *In folio, pages* 248. Se vend à Paris chez Montalant, Quay des Auguſtins.

POur arrêter la témérité des Empiriques & des Charlatans, qui cauſoit fréquemment des accidens funeſtes, l'Electeur de Brandebourg Frideric-Guillaume jugea à propos l'an 1698. d'établir un Conſeil de Médecine, avec inſpection & autorité ſur tout ce qui concerne la pratique de la Médecine, la Chirurgie, la Pharmacie, & avec défenſe expreſſe à toute perſonne d'ordonner ou de donner des remédes ſans l'approbation de ce Conſeil. Il régla l'ho-

noraire des Medecins, & le salaire des Apothicaires & des Chirurgiens, fixa le prix des drogues & des médicamens.

Les Apothicaires défendirent aussi longtems qu'ils purent, & pendant quatre ans, le droit de faire leurs parties à leur gré ; & enfin ils se réduisirent à demander qu'avant que de décider sur ce qui pouvoit leur appartenir, les compositions des remedes fûssent arrêtées, comme étant le plus sûr de juger & du prix des ingrediens & de leur travail. Ainsi pour les contenter le Conseil résolut de publier ces Compositions, qui furent bien reçuës du public. Comme les exemplaires manquerent, il fallut penser à une seconde édition : & celui qui avoit eû la principale direction de la premiere, en fut encore chargé, quoiqu'il eût passé quatre-vingts ans.

Ces sortes d'ouvrages vont toujours en augmentant, & se perfectionnant, & cette seconde édition vaut mieux que la premiere.

Nous avons d'excellens traitez de Pharmacie, celui de Charas a été en

grande eſtime, & celui de Mr. Lemery a offuſqué tous les autres. Ce qui peut donner du crédit aux Compoſitions qui ſont le ſujet de cet article, c'eſt qu'elles paroiſſent munies de l'autorité publique.

ARTICLE LXX.

REMARQUES SUR L'ARTICLE 123. *de ces Memoires de l'année derniere au mois d'Octobre.*

EN s'expliquant ſur la compoſition chronologique des Ordonnances, Edits, Déclarations & Lettres Patentes de nos Rois, on ne manqua pas de loüer les ſoins que Monſieur Blanchard avoit pris pour la rendre complette & generale, & ſon exactitude à ſuivre l'ordre des tems & de la chronologie. Et quand on a dit qu'on n'y a pas trouvé pluſieurs Ordonnances qui ſont rapportées dans la table chronologique des Ordonnances faites par Hugues Capet & ſes ſucceſſeurs juſqu'en l'année 1400. qui fut donnée au Public en l'année 1706. cette obſervation n'a

pas dû faire croire, que cette compilation ne fût pas entiere, & on jugeoit bien qu'il avoit eû des raisons essentielles pour ne les y pas inserer; ce sont ces raisons qu'on ignoroit, & qu'on a trouvées depuis déduites dans un sçavant mémoire qu'il fit en la même année 1706, par des ordres superieurs, & qui est rempli de très-curieuses recherches. Il avoit eû dessein de les marquer dans l'Avertissement de sa compilation, mais sa prudence l'engagea de ne le pas faire, & comme on a eû depuis une copie de ce mémoire, on est obligé de rendre justice à son exactitude, & d'observer que bien loin qu'il ait omis aucune des veritables Ordonnances qui sont dans cette table, il y en a ajouté plusieurs, & en très-grand nombre, qui ne s'y trouvent pas; qu'il y en a plusieurs qui y étoient inserées sous des fausses dattes, qu'il a rangées dans leurs veritables dattes; qu'il y en a plusieurs qui sont repetées deux & trois fois sous des dattes différentes, & qu'il n'a mises qu'une seule fois. Tel est un Edit du mois de Novembre 1343, concernant les

rentes dûës sur les maisons de la ville de Paris, qui est rapporté p. 156, & qui se trouve encore page 53. & page 140, sous deux dattes fausses des mois de Novembre 1303, & Novembre 1333 : d'autres qu'on y a marquées, comme différentes Ordonnances, quoique ce soient differentes parties d'une seule & unique Ordonnance, tels que sont les six articles dattez de l'année 1344, qui sont dans les pages 160 & 161, & qui font partie d'une très belle Ordonnance donnée au val Nôtre-Dame au mois de Mars 1344 : d'autres qui ne sont point des Ordonnances, & qu'il a supprimées, telle qu'est celle qu'on datte de l'année 1373, concernant le serment du Chancelier de France qui est rapportée page 258, qui n'est autre chose que la formule du serment que Pierre d'Orgemont Chancelier de France prêta à Charles V. le 21^e^ Novembre 1373 : & l'Ordonnance pour la majorité des Rois du 13^e^ Decembre 1392, qui est rapportée page 295, qui est l'Arrêt de publication de l'Edit du mois de Novembre précedent qui confirme celui du mois d'Août 1374 : il a le-

vé plusieurs doutes qui se trouvent dans cette table, & *spécialement celui qui est à la même page 160, sur ce qu'on appelle* Ordonnance qui regle l'état, le nombre & les gages des Officiers du Parlement, qui est un simple Reglement sans datte, confirmé par deux lettres de cachet, l'une donnée au val Nôtre-Dame le 10^e^ Mars 1344, addressée à la Chambre des Comptes, & l'autre du lendemain adressée au Parlement. Enfin, il a corrigé les dattes du vendredi après *Reminiscere* (31 Mars) 1308, du jeudi avant Pâques fleuries, ou avant les Rameaux (20 Avril) 1308, & du jeudi avant Pâques (27. Avril) 1308: ce qui ne peut être, parceque suivant ces calculs le jour de Pâques qui commençoit l'année 1309, auroit été le 30 Avril, & que ce jour ne peut tomber au plus tard que le 25^e^ de ce mois; mais le jour de Pâques fut le 13^e^ Avril, & le vendredi après *Reminiscere* fut le 15^e^ Mars, le jeudi avant Paques fleuries fut le 31 Avril, & le jeudi avant Pâques fut le 20 du même mois, la datte du jeudi avant Pâques (27 Avril) 1308, qu'on don-

ne à celle qui eſt page 69, eſt même fauſſe, cette Ordonnance étant du jeudi avant Pâques fleuries 1308; & ainſi elle eſt comme les trois qui la précedent du 3. Avril. Il eſt bon d'obſerver ici qu'en ces tems-là l'année commençoit le jour de Pâques, & que cet uſage fut changé par l'article 391 de l'Edit du mois de Janvier 1563, comme Monſieur Blanchard l'a obſervé colonne 868. Nous devons en finiſſant cette remarque, inviter Mr. Blanchard à l'exemple de feu Mr. ſon pere, à continuer d'enrichir le public, des ſçavantes & curieuſes recherches, qu'il a faites non ſeulement ſur les affaires du Barreau, mais encore ſur les Genealogies des anciennes maiſons du Royaume, & ſur infinité d'autres matieres, dont une étude continuelle, jointe à une ſageſſe admirable, un diſcernement juſte & une très-grande mémoire, lui a donné la connoiſſance.

ARTICLE LXXI.

DISSERTATION CRITIQUE du P. de Vitry Jesuite sur la 38e Lettre de S. Jerôme.

PHedre * a mis dans ses fables une maxime bien importante pour la conduite de la vie, *Periculosum est credere & non credere*, Trop de crédulité & trop de défiance sont des excès également pernicieux. Qu'il me soit permis d'appliquer aux manuscrits ce que Phedre a dit en general, *Periculosum est credere & non credere.* On peut aisément donner dans le faux, soit en s'attachant toujours scrupuleusement à ce qui se trouve dans les manuscrits, soit en se laissant aller à la démangeaison de substituer ses conjectures à ce que les manuscrits paroissent avoir d'obscur & de défectueux. Après avoir pris la liberté de proposer mes conjectures contre la leçon des manuscrits, il est peutêtre à propos que je montre que je ne donne pas dans l'autre excès, &

* *L. 3. fab. 9.*

que je crois devoir défendre quelquefois la leçon qu'on trouve dans les manuſcrits, contre les conjectures des ſçavans hommes, que j'eſtime & que je reſpecte le plus.

1°. S. Jerôme vers l'an 397, ſelon la chronologie du P. Martianay, écrivit une lettre à ſon ami Pammaque, au ſujet des erreurs dont on accuſoit Jean de Jeruſalem. Dans cette lettre, qui eſt la 38e de la nouvelle édition, & la 61e ou la 62e des anciennes, S. Jérôme parle quelquefois de Jean en troiſiéme perſonne, mais ſouvent il lui adreſſe la parole, & cet ouvrage a plûtôt l'air & le ſtyle d'une declamation, ou d'une accuſation en forme, que d'une ſimple lettre *. Elle contient près de 28 pages ou colonnes de la nouvelle édition. Il y a pluſieurs autres lettres de S. Jérôme qui ſont aſſez longues, & il ſeroit à ſouhaiter qu'on les eût diſtinguées en chapitres, ou ſections, pour faciliter les citations. On trouve la plûpart de ces grandes lettres & ouvrages polemiques de S. Jerôme ainſi diviſées dans quelques ancien-

* *Tom. 4. part. 2. p. 307. uſque ad p. 334.*

nes éditions, & dans celle de Marc Victorius. Il étoit aisé de perfectionner ce qui étoit si bien commencé, & cette attention qu'on a eûë dans l'édition de la plûpart des autres ouvrages des Saints Peres, & sur tout des lettres de S. Augustin, a été bien reçûë du public.

2°. Jean de Jerusalem, pour se justifier du soupçon d'Origenisme, dont S. Epiphane l'avoit chargé, avoit publié une profession de foi dans laquelle il avoit eû grand soin d'éviter tout ce qui pourroit être mal reçu. En ne disant rien qui ne parut vrai, il avoit trouvé le moyen de ne condamner nettement aucune des erreurs d'Origene, dont il n'ignoroit pas qu'on le soupçonnoit d'être un des plus zelez partisans. S. Jérôme, pour témoigner qu'il n'étoit pas content de cette prétenduë profession de foi, & qu'il la trouvoit pleine de dissimulation & d'artifice, lui parle ainsi selon la nouvelle édition *, qui est en cela conforme à celle de Mar. Victorius & à celle d'Erasme : *Tu mihi ut crimen extenues & dissimulato no-*

* P. 311.

mine criminosi, quasi secura sint omnia, & nullus in blasphemiis arguatur, erosam fidem artifici sermone contexis. Erasme auroit mieux aimé *enodem* ou *enodam fidem*, pour signifier une profession de foi toute simple dans laquelle il n'y a point de nœuds, pour ainsi dire, dans laquelle rien n'arrête *. *Mihi legendum videtur enodam sive enodem, hoc est simplicem, & nihil habentem distorti, quam tamen ille tortuoso sermone contexuit.* Mais Erasme, aussi bien que Mar. Victorius & D. Martianay, ont imprimé *erosam fidem*, c'est-à-dire, une profession de foi gangrenée, gâtée & défectueuse, *non integram neque sanam*, comme Victorius l'explique, ou comme Erasme l'interprete, *laceratam ac reprehensam.*

3°. Pour moi il me semble que la metaphore *erosam fidem* est un peu dure, & que c'est tout ce qu'on pourroit faire que de la souffrir, si elle étoit appuyée de l'autorité des manuscrits. D'ailleurs, je vois que le R. Pere D. Martianay[1] témoigne qu'il a trouvé dans les manuscrits *otiosam fi-*

* *Schol. ad Epist. S. Hier.*

dem. Erasme assûre aussi qu'il l'a trouvé dans quelques-uns. De là je crois pouvoir conclure qu'Erasme, Victorius & D. Martianay, devoient retenir cette leçon, sans en chercher une autre. Car enfin, pour mettre ma preuve en forme, tous les Critiques conviennent qu'on doit conserver dans le texte la leçon constante & uniforme des manuscrits, pour peu qu'elle ait un sens raisonnable. Or *otiosam fidem* paroit être dans tous les manuscrits, & d'ailleurs fait un sens fort raisonnable : donc les Editeurs pour suivre le principe avoüé de tous les Critiques, devoient mettre dans le texte de S. Jérôme *otiosam fidem*, & non pas *enodam*, ou *erosam.*

4°. Je ne m'arrêterai pas à prouver qu'on lit *otiosam fidem* dans tous les manuscrits. L'aveu du R. Pere D. Martianay me suffit pour cela : on ne peut douter de l'exactitude ni de la bonne foi de ce sçavant Religieux. S'il eût trouvé dans quelque manuscrit la leçon, qu'il mettoit dans le texte, il n'auroit pas manqué d'en avertir, & ne se seroit pas contenté

de remarquer qu'il ne la mettoit qu'en ſuivant les conjectures de ceux qui l'avoient précedé. Pour ce qui eſt des éditions, ceux qui ſont à portée de conſulter celles de Rome en 1468, & en 1470, & les autres qui ont précedé celles d'Eraſme, pourront apprendre au public ſi elles ont *otioſam*, & quelle eſt la premiere édition, où l'on a mis, peutêtre par pure conjecture, le mot *eroſam*, qu'Eraſme, Victorius & le R. Pere D. Martianay, ont depuis laiſſé dans le texte, ſans marquer qu'ils l'ayent trouvé dans aucun manuſcrit. Je n'ai point été heureux à trouver les anciennes éditions des lettres de S. Jérôme. Je n'ai pû rencontrer juſqu'à preſent que celles de Veniſe *in folio* en 1496; elle eſt de 390 feuilles, & diviſée en deux parties, & la lettre qui eſt adreſſée à Pammaque ſur les erreurs de Jean de Jéruſalem eſt la 22^e^ de la premiere partie; il y a dans le *recto* du 66^e^ feuillet ligne derniere *otioſam fidem artifici ſermone contexis*. J'ai conſulté deux éditions d'Eraſme, l'une à Bâle en 1516, & l'autre à Paris en 1534; elles portent *eroſam* dans le texte,

mais il y a dans les ſcholies d'Eraſme *enoſam fidem. In quibuſdam ſcriptum erat otioſam* &c. Cet *enoſam* ne paroit pas être une faute d'impreſſion, & me fait croire qu'Eraſme avoit trouvé *enoſam* dans quelque manuſcrit, ou dans quelqu'une des éditions précedentes. C'eſt ce qui lui a fait conjecturer qu'il falloit lire *enodam*, ou *enodem*; mais *enoſam* n'eſt pas fort éloigné d'*otioſam*, & ſuppoſé que les manuſcrits & les anciennes éditions ſoient partagées entre *enoſam* & *otioſam*, comme j'ai tout lieu de le croire, il falloit ſe déterminer pour *otioſam* plûtôt que pour *eroſam*, ou *enodem*. Il ne me reſte donc à montrer que *otioſam fidem* a un fort bon ſens, beaucoup plus naturel que *eroſam*, ou *enodem fidem*, plus ſuivi par rapport à la penſée de S. Jérôme.

On ſçait que *fides* dans S. Hilaire, dans S. Ambroiſe, & dans les autres Peres Latins, ſe prend pour le ſymbole ou la profeſſion de foi. J'ajoûte que *fides otioſa* ſignifie aſſez naturellement une profeſſion de foi qui ne dit rien, qui ne répond à rien, qui n'explique point ce dont il s'agit unique-

ment, qui ne donne point l'éclairciſſement qu'on attendoit & qu'on avoit droit d'attendre. C'eſt ainſi que Quintilien a dit à propos que ceux qui parlent ſans faire entendre leur penſée, n'apprenant rien à leurs auditeurs, feroient auſſi bien de ſe taire, *ac ego otioſum ſermonem dixerim quem auditor ſuo ingenio non intelligit.* Or c'eſt là préciſément ce que S. Jérôme trouve à redire dans la profeſſion de foi de Jean de Jéruſalem. On l'accuſoit d'Origeniſme ; on avoit là deſſus de violens ſoupçons, & quelque choſe même de plus que des ſoupçons. C'étoit uniquement ſur cet article qu'on ſouhaittoit de lui une profeſſion de foi bien nette & bien orthodoxe, c'étoit donc ſur l'Origeniſme qu'il devoit ſe juſtifier, c'étoit uniquement là deſſus qu'il devoit s'expliquer, au moins ce devoit être là l'article le plus étendu & le plus détaillé de ſa profeſſion de foi. Au contraire, Jean de Jéruſalem, pour diminuer l'idée qu'on avoit des erreurs d'Origene, tâche de faire croire que cet Auteur n'eſt pas ſuſpect, & que

l'Origénisme n'est qu'un phantôme; il affecte de ne le jamais nommer : *Tu mihi ut crimen extenues dissimulato nomine criminosi.*

5°. A lire sa profession de foi on ne croiroit pas qu'il y ait rien à craindre du côté des erreurs d'Origene; & que l'Eglise soit troublée à l'occasion des blasphemes qu'on attribuë à cet Auteur & à ses partisans, *Quasi secura sint omnia & nullus in blasphemiis arguatur.* Cette prétenduë profession de foi faite avec un artifice infini s'étend fort au long sur les articles qui n'ont aucun rapport aux erreurs d'Origene, & passe legerement sur les articles controversez, ou même les supprime entierement, *otiosam fidem artifici sermone contexis*, en lisant *erosam fidem*, le meilleur sens qu'on puisse donner à S. Jérôme est celui que lui attribuë le R. P. D. Guillaume Roussel, qui a donné une traduction Françoise des lettres de S. Jérôme en trois volumes *in* 8°. dont deux ont paru avant le 4e tome du R. P. Dom Martianay. C'est ainsi qu'il a traduit cet endroit *. « Vous affectez

* *Tom.* 2. *p.* 375.

„ dans vôtre lettre de cacher le nom „ du criminel, afin de diminuer le „ crime, & comme ſi cette affaire „ n'étoit d'aucune conſequence, & „ qu'on n'accusât perſonne d'avoir „ proferé des blaſphemes, vous tâ- „ chez de donner à *une foi ſuſpecte & „ douteuſe* des couleurs les plus belles „ & les plus ſéduiſantes. Mais il me ſemble que le ſens que j'ai expliqué eſt plus naturel, & plus ſuivi, par rapport au deſſein de S. Jérôme.

6°. En effet, on voit par cette lettre même de S. Jérôme qu'il reprochoit ſur tout à Jean de Jéruſalem ce qu'il devoit appeller *otioſam fidem.* Il ne l'accuſoit point d'avoir inſeré dans ſa profeſſion de foi aucune erreur bien marquée, ce que pourroit ſignifier *eroſam fidem*; & il ne l'auroit point accuſé d'artifice, ſi ſa profeſſion eût été nette & ſimple, *enodam fidem*; mais il lui faiſoit un crime de n'avoir pas dit tout ce qu'il devoit dire, d'avoir gardé un ſilence affecté ſur les points dont il s'agiſſoit uniquement; de ne s'être pas expliqué ſur les dogmes ſur leſquels il ne pouvoit pas ignorer qu'on attendoit qu'il

déclarât nettement sa pensée. C'est là ce qu'on peut appeller avec raison *otiosam fidem*; & S. Jérôme renferme ici dans un seul mot ce qu'il dit plus au long & en bien des manieres devant & après la phrase que j'ay citée.

Par exemple, il se plaint de ce que Jean de Jerusalem avoit si bien mesuré ses expressions, que les Catholiques simples & peu défians n'y trouvoient rien à reprendre [a], & que les Origenistes cependant n'en pouvoient pas être choquez, parce qu'ils n'y voyoient rien qui les condamnât. *Sic sententiam temperasti ut nec simplicibus displiceres nec tuos offenderes.* Tout ce qui étoit dans cette profession de foi étoit bon & Orthodoxe; mais il n'y avoit rien qui regardât les erreurs d'Origene, ni de près, ni de loin. Il est vrai que Jean de Jerusalem ne les soûtenoit pas positivement [b], mais il ne les condamnoit pas non plus. *Bene scripsisti, sed nihil ad causam pertinens.* Des huit articles sur lesquels on demandoit qu'il s'expliquât nettement, il y en

a *P.* 309. b *Ibid.*

avoit trois dont il n'avoit dit qu'un mot en passant, & sans rien décider; & il avoit gardé un silence opiniâtre sur les cinq autres [a]. *Octo tibi quæstionum capita objecta sunt: tria tantum tangis, & præteris, in cæteris grande silentium est.*

7°. Je trouve encore dans la suite de cette lettre d'autres périphrases du terme *otiosam*; c'est toujours la même pensée, & il suffit pour abreger de mettre ici une partie des expressions Latines dont cette lettre est pleine [b]. *Omissis super quibus pugna est, de scammate & loco certaminis egrediens in peregrinis & longe alienis disputationibus immoraris... de hoc taces, & quid quæratur scire dissimulans in superfluis quæstionibus occuparis. Origenem relinquis intactum, & contra Marcionem, Apollinarem, Eunomium, Manichæum, cæterorumque hæreticorum ineptias debaccharis. Manum peteris, & plebem porrigis..... Sic nos rusticos placas ut tuis penitus non displiceas...* [c] *Quia ergo didicimus quid neges, volumus scire quid credas.... Videte quanto circuitu quod non quærimus eloquatur... In eo*

[a] Ibid. [b] P. 315. & p. 316. [c] P. 317.

loco ubi dicis, quod nemo quærit... illud magis debueras docere quod omnes quærimus... nihil horum loqueris &c.

8°. S. Jérôme faisoit à peu près les mêmes reproches à Rufin dans le premier livre de son apologie *. *Proponis etiam tibi quod nemo objicit, & diluis quod nullus accusat*, &c. Il le faisoit encore quelque tems après aux Pélagiens, vers la fin de sa lettre à Ctisiphon. *Audi Ecclesiasticam simplicitatem, sive rusticitatem aut imperitiam, ut vobis videtur. Loquere, quod credis: publicè prædica, quod secretò discipulis loqueris* &c. Et c'est ce que les SS. PP. ont reproché de tout tems aux hérétiques, parceque les hérétiques de tous les tems ont fait parade de leur orthodoxie, sur les articles sur lesquels ils étoient d'accord avec l'Eglise; & ont affecté de ne s'expliquer jamais nettement sur ce qui les séparoit de la foi commune. C'est par cet article qu'ils ont souvent réüssi à en imposer aux personnes les plus respectables, qu'un amour sincere de la paix rend moins soupçonneuses, & moins défiantes.

* *Adv. Ruf. l.* 1. *p.* 457.

C'eſt ainſi que Celeſtius & Pélage avoient dreſſé une profeſſion de foi très orthodoxe en apparence, & ſi artificieuſe que le Pape Zozime y fut trompé d'abord, & penſa ſe broüiller pour cela avec les Evêques d'Afrique, que l'experience avoit mieux inſtruits de tous les detours & des équivoques dont ces heretiques ſe ſervoient pour cacher leurs veritables ſentimens. Ce ſont là de ces faits qui regardent l'intention perſonnelle, & ſur leſquels l'infaillibilité n'eſt ni promiſe, ni neceſſaire à l'Egliſe. *Hæc & ſimilia*, dit Janſenius, * *Zozimus Papa in re facti à vaferrimis impoſtoribus circonventis quorum ſubdolas calliditates ſimulatamque profeſſionem & verſutiſſimos dictorum ſuorum interpretes nec dum pernoverat.*

9°. S. Auguſtin parle comme Saint Jérôme des profeſſions de foi des hérétiques, & en particulier de celle de Pelage, qu'il avoit bien examinée. Il la trouve artificieuſe, inſuffiſante, ambigue, & veritablement *otioſam*, n'allant point au fait. Je rap-

* *Tom.1. b. 1. p.20. edit. Par.*

porte les paroles de Saint Augustin d'autant plus volontiers, qu'elles serviront à justifier S. Jérôme, dont le zele à poursuivre le hérétiques a paru excessif à quelques Théologiens. On verra que S. Augustin a été du moins aussi soupçonneux, & aussi difficile à contenter, à moins qu'il ne vît des expressions bien nettes & bien précises contre l'erreur. *Ea de quibus non interrogabatur multa disseruit. Cum enim ab unitate Trinitatis usque ad resurrectionem carnis, quod ab illo nemo quærebat, disputationem quantam voluit terminasset &c.* Dans le même ouvrage après avoir rapporté quelques expressions de Pélage très-orthodoxes en apparence, il en porte ce Jugement*. *Quisquis hæc audit, & sensum ejus ignorat, quem in libris suis satis evidenter expressit... Omninò eum putat sentire quod veritas habet; quisquis autem quid in eis apertius dicat advertit, debet habere etiam ista verba suspecta.* Julien s'étonnoit, & même se plaignoit avec aigreur, de ce que S. Augustin le traitoit d'hérétique, quoiqu'il fût obligé d'avoüer que

* *Ib. c.2. n.2.*

chaque article de sa profession de foi pris en particulier étoit Catholique. *Ergo hæresim vocas alterius disputationis corpus, cujus membra omnia recta atque Catholica confiteris* [a]. S. Augustin lui repond qu'il ne doit ni s'étonner, ni se plaindre du procedé qu'on tient à son égard; puisqu'on traite de la même maniere les autres gens suspects, lors même qu'ils récitent le symbole entier sans en omettre aucun article [b]. *Novatianos, Arianos, Eunomianos, utriusque nonnullos nonne etiam cum totum symbolum confessi fuerint vocamus hæreticos?* S. Augustin alloit jusqu'à croire que les gens justement suspects disoient mal & de travers ce qu'il y avoit de meilleur & de plus droit dans les professions de foi qu'ils publioient, à cause des mauvais sens qu'il sçavoit qu'ils pouvoient cacher sous les paroles les plus saines. Il parle ainsi de Julien [c]: *Hæc omnia quæ dixit... rectè diceret si in eis Catholicum sensum deffendere niteretur..... quia vero scimus quid*

a Apud Aug. l.4. ep. imp. n.7. b Ibid.
c L.2. de nupt. & conc, c.13. n.26.

quid ex eis moliatur efficere profecto dicit etiam recta perverse. Il addresse ces paroles à Julien même *. *Quantâ arrogantiâ & de vestræ præsumptione virtutis dixeris... ille non agnoscit qui dogmata vestra non novit... ita sententiam temperasti , ut & vestra & nostra posset voce deffendi..... sed qui scimus quid sentiatis , nescire non possumus quomodo ista dicatis.*

10°. Les SS. Peres avoient raison d'en user ainsi avec les gens justement suspects, & je ne puis trop repeter que ce sont les seuls dont je veux ici parler. L'homme le plus Orthodoxe peut être soupçonné tout comme un autre ; mais il y aura toujours cette difference , c'est que l'homme sincerement Orthodoxe, conçoit qu'il est alors dans l'obligation de rendre compte de sa foi , & qu'il le fait d'une maniere si nette , & si précise, qu'il n'y a plus que l'erreur opposée qui puisse trouver à le chicaner : au contraire , l'hérétique au lieu de la profession de foi qu'on lui demande , s'étend en longs discours sur tout autre chose ; & ne

* *Lib. 4. cont. Jul. c.3. n.29.*

craint rien tant que d'en venir à l'éclairciſſement du point précis qui fait de la peine aux Catholiques. Voilà le caractere que S. Jérôme fait à Pammaque de Jean de Jéruſalem ; & c'eſt pour cela qu'il lui dit dans l'endroit même que nous examinons. * *Quid mihi longo ſermone & laſciviosis periodis Arianum te non eſſe demonſtras? Aut nega hoc dixiſſe eum qui arguitur, aut ſi locutus eſt talia, eum damna qui dixerit.... Tu mihi ut crimen extenues diſſiminato nomine criminoſi, quaſi ſecura ſint omnia, & nullus in blaſphemiis arguatur, otioſam fidem artifici ſermone contexis. Dic ſtatim & Epiſtola tua hoc habeat exordium, Anathema ei qui talia auſus eſt ſcribere. Fides pura moram non patitur : ut apparuerit ſcorpius illicò conterendus eſt.*

Avant que de quitter cette lettre de S. Jérôme je dois avertir qu'il y a dans la même page, un peu après ce que je viens de citer, une pure faute d'impreſſion, & que je regarde comme telle : mais il faut avertir de tout, & faire un errata pour les livres qui n'en ont point. Le R. Pere Dom Martianay remarque

* *P.* 311.

qu'il a trouvé dans un manuſcrit de Sorbonne *Erii* au lieu d'*Ærii*. On devoit imprimer *Aerii* & non pas *Ærii* : un copiſte avoit mis *Ærii* au lieu d'*Aërii* ; un autre a mis enſuite *Erii* au lieu d'*Ærii*.

ARTICLE LXXII.

OBSERVATION DE L'ECLIPSE de Lune arrivée le 27e Mars au matin 1717. faite à l'Obſervatoire de Sainte Croix à Marſeille, par le P. Laval Jeſuite, Profeſſeur Royal d'Hidrographie.

LE vent de ſud-eſt qui ſouffloit depuis long tems, & qui eſt preſque toujours accompagné de nuages en ce païs, ne nous donnoit pas lieu d'eſperer de pouvoir obſerver cette éclipſe ; néanmoins le vent ayant ſauté au ſud-oüeſt le 26e Mars, le ciel ſe découvrit un peu ; ce qui permit d'obſerver près de la moitié de cette éclipſe ; après quoi le ciel s'étant couvert à l'oüeſt de nuages épais chaſſez par le vent de ſud-oüeſt, on ne put plus voir la lune que vers

les 5 heures 10 minutes, l'éclipſe étant finie depuis quelque-tems, puiſqu'il n'y avoit plus de pénombre ſur le diſque de la lune.

L'ombre qui étoit d'une couleur de gris obſcur, étoit pourtant aſſez tranſparente vers ſon éxtremité pour laiſſer voir les taches d'abord après qu'elles étoient immergées, mais bientôt après on les a perdu de vûë. Elle étoit aſſez bien tranchée, même dès le commencement de l'éclipſe, & la penombre n'a pas été ſi conſiderable qu'en d'autres éclipſes.

On voit par cette deſcription de l'ombre, que la partie exterieure du cone de l'ombre étoit mêlée de quelques rayons de lumiere qui avoient ſouffert diverſes refractions, mais qui étoient encore en aſſez grand nombre pour rendre cette partie de l'ombre moins obſcure, de ſorte qu'on pouvoit encore voir les taches; mais ce cone creux avoit bien moins d'épaiſſeur qu'en beaucoup d'autres éclipſes, elle n'excedoit pas le diametre de la tache de Copernic, puiſqu'à peine en voyoit-on la partie inférieure lorſque la ſuperieure fut immergée.

Le 26 & 27 Mars, le ſoleil ayant paru, on prit des hauteurs correſpondantes, qui ont ſervi heureuſement à regler l'horloge au tems vrai, ce qu'on n'auroit pû faire ni avant ni après ces jours-là, à cauſe des nuages dont le ciel a été couvert, ou le matin, ou le ſoir.

Le 27ᵉ. Mars 1717. Matin.

Tems vrai.			
1^h.	54′	0″.	Penombre ſenſible.
2.	6.	26.	Penombre très-forte, on doute du commencement de l'éclipſe.
2.	6.	40.	Commencement certain de l'éclipſe.
	6.	56.	L'éclipſe eſt très-certainement commencée.
	13.	26.	Ariſtarchus ſur le bord de l'ombre.
	13.	56.	Helicon touche l'ombre.
	17.	31.	Platon ſur le bord de l'ombre.
	17.	36.	Kepler touche l'ombre.

17. 56. Platon & Kepler tout-à-fait dans l'ombre.
28. 56. Archimede ſur le bord de l'ombre.
30. 16. *Mare ſerenitatis* commence à toucher l'ombre.
34. 31. Copernic commence à s'immerger.
37. 31. Immerſion totale de Copernic.
42. 46. Manilius ſur le bord de l'ombre.
45. 6. Manilius tout immergé. Menelaus ſur le bord de l'ombre.
46. 36. Immerſion de Menelaus. Grimaldus ſur le bord, par l'extremité inférieure de ſon grand diametre.
48. 11. Plinius ſur le bord de l'ombre.
51. 12. Grimaldus touche un peu plus ſans avancer beaucoup.
54. 5. La mer Caſpie touche par le bas. Le milieu de Grimaldus dans

l'ombre. *Insula sinûs medii* dans l'ombre.

58. 57. Proclus dans l'ombre ; le milieu de Grimaldus aussi.

3^h. 4'. 17". Toute la mer Caspie immergée. *Promontorium acutum* touche l'ombre. Le milieu de Grimaldus dans l'ombre, elle n'avance pas de ce côté-là.

5. 27. Tout *promontorium acutum* dans l'ombre.

12. 12. L'ombre commence à quitter Grimaldus.

17. 37. Le milieu de *mare fœcunditatis* dans l'ombre. Grimaldus éloigné de l'ombre de tout son grand diametre.

21. 27. Catharina, Cyrillus, Theophilus, sur le bord de l'ombre.

Depuis ce tems là de gros nuages chassez lentement par le vent de sud-oüest couvrirent tellement la partie occidentale du ciel, qu'on ne vit plus la lune que lorsqu'elle fut

voiſine de l'horiſon après l'éclipſe finie.

Si on fait paſſer un cercle ſur une figure de la lune par le bas de la mer Caſpienne, par le haut d'*Inſula ſinûs medii*, & par le milieu de Grimaldus, on aura le cercle de l'ombre de la terre fait par la ſection de la lune tranſverſant ce cone, ces endroits de ces taches étant arrivez en même tems ſur le bord de l'ombre, & étant fort éloignez les uns des autres.

On parle ici de la figure de la lune de la maniere que la lunette qui renverſe repréſente ces taches, en maniere que Tycho, qui eſt la tache la plus méridionale, & qui ne devoit point être éclipſé, paroiſſoit dans le haut de la lunette.

Le commencement de cette éclipſe s'accorde à 10″. près avec le commencement marqué dans les Ephemerides de Mr. Manfredi; ce qui marque une grande juſteſſe dans les Tables de Mr. Caſſini ſur leſquelles ces Ephemerides ont été dreſſées.

On voit aſſez par l'arrivée de l'ombre aux taches, par le tems qu'elles ont demeuré à s'immerger, quel eſt

le mouvement du tourbillon du cone de l'ombre qui n'a point passé Grimaldus, mais qui doit avoir monté beaucoup au dessus de *mare fœcunditatis* : on peut avec un cercle représenter le mouvement de l'ombre pour les taches dont le tems est ici donné.

ARTICLE LXXIII.

NOUVELLES LITERAIRES.

D'ALLEMAGNE, DE HALL.

MOnsieur Barthelemy Ziegenbalg, Ministre Lutherien, Envoyé dans la Colonie Danoise de Tranguebar sur la côte de Malabar pour y faire des Chrétiens Protestans, en a fait fort peu. C'est à l'Eglise, ce n'est pas aux sectes séparées de l'Eglise, que Dieu a donné la fécondité. Mr. Ziegenbalg a du moins fait un bon usage de son loisir : il a appris *la langue Damalique* qu'on parle dans ce païs, & il s'est mis en état de l'apprendre aux autres. A son retour en Europe il a fait imprimer une

Grammaire de cette langue : pendant ſon ſéjour il en a composé *le Dictionnaire*, & traduit *le livre de Joſué*, *les Evangiles & les Actes* dans cette langue.

DE HELMSTAD.

Mr. Vonderhard promet une *Géographie ſacrée.* Ceux qui connoiſſent la liberté qu'il donne à ſes conjectures s'attendent à trouver dans cet ouvrage bien du nouveau, & beaucoup de paradoxes hazardez.

La diſſertation de Mr. Schmid *De cultu Bacchi Judæis adſcripto*, va paroître, on a beaucoup travaillé ſur ce ſujet depuis Baronius, & l'on n'a rien dit de plus ſolide, ni de plus précis, que ce que le ſçavant Cardinal a dit dans ſes prolégoménes : ce n'eſt pas la ſeule queſtion ſur laquelle on puiſſe faire cette remarque, *le Theſaurus Eccleſiaſticus* que Mr. Schmid fait eſperer donnera probablement plus d'une occaſion de la faire.

DE NUREMBERG.

Les medailles & les inſcriptions

anciennes ont plus d'un ufage. On s'en eft fervi pour éclaircir l'hiftoire Grecque & Romaine : on en a tiré beaucoup de lumieres pour l'hiftoire fabuleufe. M. Lochner a cherché dans ces anciens monumens l'*hiftoire de la Medecine* ; avant que de publier l'ouvrage entier, il en détachera peut-être des differtations *fur Efculape*, fur *la Déeffe Santé* & fur *Telefphore* leur compagnon.

Il a fait paroître depuis peu des *obfervations Phyfiques & hiftoriques fur le laurier-rofe* appellé *Rhododaphné*, *Rhododendros*, *nerium* & *oleander*. Il eft dans ce petit ouvrage Antiquaire & Botanifte tout enfemble.

DE VIENNE.

Les anciens Hiftoriens dont le Pere Jerôme Pez, fçavant Benedictin, va faire imprimer le Recueil, font, *Neplachonis Chronicon Bohemiæ*, *excerpta ex chronico Cremifianenfi*, *Bernardi Norici Chronicon Mellicenfe*, *Chronicon Auftriacum fæculo XV. fcriptum.* Il ajoutera quelques aurres ouvrages

tirez des manuſcrits concernant l'*hiſtoire d'Autriche*.

D'ANGLETERRE, DE LONDRES.

Mr. Eleazar Albin, Peintre, a entrepris de donner en cent planches l'*hiſtoire naturelle des inſectes d'Angleterre.* Chaque planche ſera accompagnée d'une explication.

Mr. Vilſon a rendu la navigation plus facile, en abregeant la maniere de calculer. Il enſeigne auſſi l'art de faire des horloges d'eau qui marqueront les inſtants, & dont on pourra ſe ſervir pour déterminer les longitudes, il apprend à connoître ſûrement la latitude. On trouve encore dans ſon livre pluſieurs autres inventions fort ingénieuſes, & fort utiles aux Pilotes : il a pour titre la navigation réduite à une nouvelle forme. *Navigation new modello. In* 8°.

Il paroit une critique fort dure de l'Horace de Mr. Bentley, c'eſt un Maître d'Ecole de Nottingham qui l'attaque ; il lui reproche dans le titre même quarante & ſix fautes groſ-

ſieres & honteuſes dans le ſeul premier livre des Odes d'Horace, & quatre vingt dix ſolecifmes dans les Notes. On voit que le maître d'Ecole veut ſe battre de ſon terrain.

Ariſtarchus Anti-Bentleianus quadraginta ſex Bentleii errores ſuper Quinti Horatii Flacci Odarum libro primo ſpiſſos nonnullos & erubeſcendos, item per Notas univerſas in latinitate lapſus fœdiſſimos nonaginta oſtendens, authore Richardo Johnſon Ludi Magiſtro Nottinghamienſi, In 8°. pages 228.

DE HOLLANDE, DE ROTTERDAM.

Mr. Senguerd, qui regente la Philoſophie à Leyde depuis quarante ans, a raſſemblé dans un volume tout ce que diverſes experiences lui ont appris ſur la peſantur & les autres proprietez de l'air. Il a fait rëimprimer dans le même volume ſa diſſertation ſur la Tarentule.

Rationis atque experientiæ connubium continens experimentorum phyſicorum, mechanicorum, hydroſtaticorum, barometricorum, thermometricorum, aliorum-

que compendiosam enarrationem methodi eadem instituendi descriptionem eventuum, usuʃque expositionem & ad rationis incudem revocationem consummatum, per Volfangum Senguerdum in Academia Lugduno Batava Philosophiæ Professorem; accedit disquisitio de Tarantula, in 8°.

DE LEIDE.

Mr. Burman a fait imprimer les harangues de Mr. Grævius, la beauté du stile & l'éloquence saine de l'Orateur feront rechercher ce livre.

Joannis Grævii orationes quas Ultrajecti habuit, chez Du Vivié, *in* 8°. 1717.

D'AMSTERDAM.

Mr. Binaud voudroit charger le Latin de tout l'embarras des accens, si incommode à ceux qui étudient le Grec, ou l'Hebreu; les enfans, si on l'en croit, en tireroient de grands avantages. Pour donner un essai de sa méthode, il a fait une nouvelle édition de Virgile avec des accens, avec une longue préface, où il y

a des recherches curieuses sur les diphtongues en particulier, & en general sur l'ancienne prononciation du Latin.

Publii Virgilii Maronis opera typis excusa novo methodo qua multa Lectori commoda emergunt prout per præfationem patet, chez David Mortier, *in* 12.

DE PARIS.

Ganeau vend une Ode de Mr. Martineau de Solleyne, subdélégué de Monsieur l'Intendant de Bourgogne à Auxerre, *sur l'entrée de Monsieur l'Ambassadeur de Portugal.* D'autres ouvrages ont déja fait connoître le génie poëtique de l'Auteur: l'Ode suffiroit pour en convaincre les Lecteurs. Le mérite de Monsieur Martineau n'est pas borné à ce talent.

On estime l'Ode de Mr. Guerin à Monseigneur le Chancelier : le sujet étoit grand, il falloit un Horace pour le remplir, Monsieur Guerin a pris Horace pour modele.

Chardon vend *l'Histoire genealogique de la Maison de Surgeres.*

Il paroît une *Apologie de la Loüange* imprimée chez Joſſe.

Des Prez a fait imprimer ſéparément *la traduction des ouvrages des SS. Peres des tems Apoſtoliques*, qui avoit deja paru daus la derniere édition de la Bible Françoiſe de Sacy *in folio*.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Juin 1717.

ART. LXIII. I*Ntroduction à l'Hiſtoire des Maiſons Souveraines de l'Europe , avec un grand nombre de tables généalogiques gravées & imprimées. Par le Pere Buffier de la Compagnie de Jeſus.* Page 845

ART. LIV. Henrici Leonardi Schurz-Fleſchii Notitia Bibliothecæ Vimarienſis. *Notice de la Bibliotheque du Duc de Weimar, écrite par l'ordre du Séreniſſime Duc Guillaume. Erneſt. Par Jean Leonard Schurz-Fleich.* page. 869

ART. LXV. *Explication litterale, hiſtorique & dogmatique des priéres & des ceremonies de la Meſſe, ſuivant les anciens Auteurs, & les monumens de la plûpart des Egliſes; avec des diſſertations & des notes ſur les endroits difficiles & ſur l'origine des rits. Par le Pere Le Brun, Prêtre de l'Oratoire.* p. 872

ART. LXV. Summa S. Raymundi

de Penniafort. *La Somme de Raymond de Pegnafort, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, avec la Glose de Jean de Fribourg.* p. 893

Art. LXVII. *Suite du Traité de Litterature, pour donner aux commençans une idée generale des Sciences & des Auteurs anciens & modernes, fait par le P. de B. J. sur le plan de la Bibliotheque de Mr. Boecler imprimée à Lipsic.* p. 896

Art. LXVIII. Thomæ Cragii de Riccatourn Jus feudale. *Traité des fiefs. Par Thomas Craig de Riccatourn Avocat à la Session d'Edimbourg* p. 962

Art. LXIX. Monumenta Paderbornensia &c. *Antiquitez de Paderborn tirées de l'Histoire Romaine & des Histoires de France & de Saxe. Par le Prince Ferdinand Evêque de Paderborn & de Munster.* p. 972

Art. LXX. Dispensatorium Regium & Electorale Borusse-Brandeburgicum. *Composition des remedes qui se trouvent ordinairement dans les boutiques des Apothicaires, selon la maniere dont ils doivent être composez dans le Royaume de Pruße &*

dans l'Electorat de Brandebourg, sous les auspices de sa sacrée Majesté le Roi de Prusse, par les soins & le travail du College Royal de Medecine. page 986

ART. LXXI. *Remarques sur l'article 123 de ces Memoires de l'année derniere au mois d'Octobre.* p. 988

ART. LXXII. *Dissertation critique du P. de Vitry Jesuite sur la 38^e. lettre de S. Jerôme.* p. 993

Nouvelles Litteraires,

D'Allemagne, de Hall. p. 1017

De Helmstad. p. 1018

De Nuremberg. ibid.

De Vienne. p. 1019

D'Angleterre, de Londres. p. 1020

De Hollande, de Rotterdam. p. 1021

De Leide. p. 1022

D'Amsterdam. ibid.

De Paris. p. 1023

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Mai 1717.

Page *669*. derniere *ligne lis.* il falloit qu'ils se servissent.

– *670*. *lig.* 1. *lis.* ils ne prenoient

– *673*. dans le titre & dans l'extrait *lis.* Bergius.

– *676*. *lig.* 20. *lis* benis.

– *684*. *lig.* 8. *lis.* Rosseia.

– *686*. *lig*, 3. dernier mot *lis.* des.

– *692*. *lig.* 2. ôtez vers.

– *706*. *lig.* penult. *lis.* est dans.

– 740. *lig.* 10. après mangées ,*ajoutez* dit l'Auteur.

– 741. *lig.* 2. *lis.* il le trouva.

– 795. *lig.* 22. *lis.* Guillen de Castro.

– 835. *lig.* 10. *lis.* Beker.

– 838. *lig.* 26. *lis.* Hauksbée.

– 839. *lig.* 21. *lis.* marqué.